This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

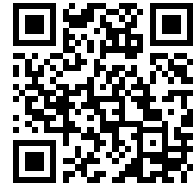

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

40e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

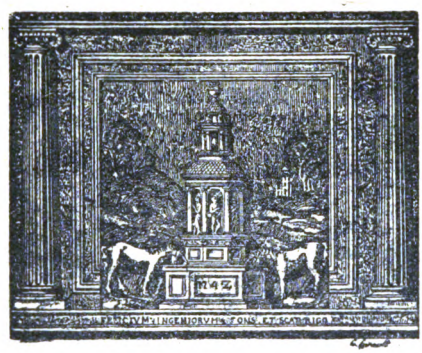

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2 Rue des Halles

IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD
L. & C. Lussaud Frères
FONTENAY-LE-COMTE (VENDÉE)
1927

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

DC611
P731R4
v.40-41

MÉMOIRES INÉDITS du Duc de MONTPENSIER

A René VALLETTE, créateur et animateur de la *Revue du Bas-Poitou*. En témoignage de grande amitié.

Par suite d'une succession, j'ai eu mains les « *Mémoires de S. A. S. Antoine Philippe d'Orléans, duc de Montpensier* », frère de Louis Philippe; et il m'est particulièrement agréable d'en donner quelques extraits dans la *Revue du Bas-Poitou* dont la documentation historique est si remarquable.

Le récit du duc de Montpensier fait apparaître la véritable physionomie des Princes, et ajoute des traits nouveaux à la peinture de l'époque révolutionnaire.

Il ne fut pas destiné au public. Le Prince avait fait du papier le confident muet de ses souffrances. Et c'est cela qui double le prix de son témoignage.

Quelques rares exemplaires de ses mémoires, richement reliés, furent offerts, après sa mort, aux plus intimes amis de la Famille d'Orléans, entre autres à Lady James Hay.

Digitized by Google

Celui que j'ai sous les yeux porte cette dédicace écrite en anglais, de la main de Louis-Philippe: « *Donné à Lady Ja-* « *mes Hay, comme l'aurait fait mon pauvre frère, en sou-* « *venir de notre vieille et constante amitié.*

Toujours son très affectueux.

« *25 Mai 1824* L. P. d'ORLÉANS ».

Ma belle-mère, femme de Théodore Gudin, le peintre de Marine qui fut célèbre sous les règnes de Charles X et de Louis-Philippe, était la fille de Lord James Hay, général des gardes de la Reine, et de Lady James Hay, née Forbes. Elisabeth Forbes, petite-fille de l'Amiral Gordon, habitait en Ecosse le château de Seaton où les Princes d'Orléans, après la Révolution, aimaient à jouir de l'hospitalité de sa famille.

Ses portraits laissent deviner ce qu'était le charme de ses jeunes années. Elle avait un visage enchanteur sur lequel était peinte la douceur de son âme. Sa beauté avait frappé le Duc de Montpensier; il voulut l'épouser; mais atteint d'une maladie de poitrine, il mourut prématurément. Doux roman d'amour que la mort vint briser! Le don des Mémoires à Lady James Hay en fut la conclusion; car Elisabeth Forbes, quelques années plus tard, s'était mariée à Lord James Hay (1).

***

Le Duc de Montpensier était lui-même très séduisant; il avait, avec beaucoup d'esprit, le goût des arts et peignait

(1) Fils de Lord Hay, marquis de Twedale. Les Hay datent de 1140. En 1390, David Hay avait épousé la petite fille de Robert III Stuart, roi d'Ecosse, petit-fils de Robert Bruce.

A Fontenoy, les gardes anglaises étaient commandées par Lord Charles Hay. C'est lui qui prononça le mot fameux: « *Messieurs les Gardes Françaises, tirez les premiers* », auquel le Comte de Hauteroche, capitaine aux gardes, répondit: « *Messieurs les Anglais, nous ne tirons jamais les premiers* ».

Une Hay, cousine de Lord James Hay, épousa le duc de Wallington, fils du vainqueur de Waterloo.

Digitized by Google

de la façon la plus agréable. J'ai sous les yeux un très joli portrait qu'il fit de celle qu'il aimait, avec cette inscription: « Elisabeth Forbes. *A. P. d'Orléans, fecit. 1805* ».

Dans ses mémoires figurent également quelques croquis des plus réussis, accompagnés de légendes humoristiques. On voit, entre autres, son compagnon de captivité, le vieux Prince de Conti saluant cérémonieusement un commissaire du peuple: « Point de révérence, dit brutalement le Jacobin, c'est de l'ancien régime ». — « Hélas! citoyen! réplique le Prince, une habitude de soixante ans est difficile à perdre ».

Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Adélaïde de Bourbon Penthièvre, naquit au Palais Royal en 1775. En dépit de l'opposition de leur sainte et malheureuse mère, les trois frères, le duc de Chartres, le duc de Montpensier et le Comte de Beaujolais furent élevés par Madame de Genlis, dont on connaît les folles théories et le pédantisme encyclopédique. « Elle faisait de nous des républicains honnêtes et vertueux, a écrit le Prince, et néanmoins sa vanité lui faisait désirer que nous restassions Princes. Il était difficile de concilier tout cela ». Quand les deux frères aînés se rendirent compte que la Révolution dépassait rapidement les imaginations littéraires de leur « gouvernante », car c'est ce titre que prenait l'encombrante M^me^ de Genlis, ils se souvinrent qu'ils étaient Princes et virent dans le métier des armes le seul moyen de continuer la tradition de leur maison.

Le Duc de Chartres avait 20 ans, le Duc de Montpensier, 17. Tous deux se battirent vaillamment à Valmy et à Jemmapes. « Embarrassé du choix, écrivait le général Kellermann, en 1792, je ne citerai parmi ceux qui ont montré un grand courage que M. de Chartres et M. de Montpensier, dont l'extrême jeunesse rend le sang froid, à l'un des feux les plus soutenus qu'on puisse voir, extrêmement remarquable ».

Digitized by Google

Quelques mois après, le Duc de Montpensier passa sous les ordres du général de Biron qui commandait l'armée d'Italie; mais frappé par le décret commun à toute la famille de Bourbon, il fut arrêté et jeté dans les prisons de Marseille où se trouvaient déjà son frère, le Comte de Beaujolais, âgé de 13 ans, son oncle le Prince de Conti et sa tante la Duchesse de Bourbon Condé.

Le Duc de Montpensier et son jeune frère Beaujolais restèrent en captivité trois ans et demi. Leur admirable mère, qui avait été sauvée de l'échafaud au 9 thermidor, obtint du Directoire la libération de ses fils, à condition qu'ils s'éloigneraient de l'Europe avec le Duc de Chartres, devenu Duc d'Orléans à la mort de son père. Ils partirent pour l'Amérique; puis en 1800, se fixèrent en Angleterre, à Twinkenham. C'est là que le Duc de Montpensier termina ses jours en 1807. Il est enterré à Westminster.

Son frère Beaujolais, atteint de la même maladie, mourut à Malte, l'année suivante, dans les bras de son frère le Duc d'Orléans, Louis-Philippe.

C'est uniquement sa longue et douloureuse captivité de 43 mois, sa tentative d'évasion, et sa libération que le Duc de Montpensier raconte dans les 200 pages, grand format, de ses Mémoires. Il débute ainsi:

« Le quartier général de l'armée d'Italie était alors à Nice, et je l'avais rejoint en qualité d'adjudant général. L'armée était commandée par le duc de Biron (1) qui me donnait chaque jour de nouvelles preuves de son attachement à notre famille. J'allais dîner chez lui, le 8 Avril 1793 (jour fatal que je ne saurai oublier!), lorsque je le vis sortir de son cabinet avec les marques d'une vive agitation. Il tressaillit en m'apercevant: « Vous voyez, s'écria-t-il, un homme au désespoir, j'ai d'affreuses nouvelles à vous annoncer, je

(1) Célèbre d'abord sous le nom de duc de Lauzun par ses aventures galantes, son esprit et son courage. Quelques mois après, Biron comparut devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort sans désemparer. Il monta sur l'échafaud avec un calme stoïque et mourut avec l'insouciance épicurienne qui avait accompagné ses jeunes années.

Digitized by Google

viens de recevoir l'ordre de vous arrêter. Si vous avez quelques papiers qui puissent vous compromettre, dépêchons-nous de les brûler.

Parmi quelques lettres, il s'en trouvait deux dans lesquelles mon frère Chartres s'exprimait avec force et dégoût sur la tournure qu'avait prise la cause dans laquelle nous nous trouvions engagés et me témoignait son désir extrême de s'en séparer (1).

M. de Biron avait mis à ma porte une sentinelle qui n'avait aucune consigne; c'était certainement une précaution de ce brave et excellent homme pour que je puisse m'évader. Je me déterminai à ne pas profiter de cette facilité. J'étais bien sûr de me sauver si je l'avais voulu; mais à quoi m'eussent servi ma liberté et ma vie, si j'avais sacrifié le repos et la sûreté des êtres chéris que j'aurais laissés en France? Les circonstances dans lesquelles mon frère Chartres se trouva étaient bien différentes. Ayant eu l'occasion de manifester ses sentiments en même temps que le général Dumouriez, il ne pouvait avoir aucun doute sur le sort qu'on lui réservait, il partit pour la Suisse et fit fort bien ».

De Nice, le duc de Montpensier fut transféré à Marseille, sous la conduite d'un officier de gendarmerie:

« Au grand regret de mon officier dont le ton était très honnête, j'eus à essuyer pendant la route les propos les plus insultants et les gestes les plus menaçants de la part des Jacobins. Ah! disait l'un

(1) « Mon sang bout dans mes veines en voyant toutes ces atrocités, « écrivait alors le duc de Chartres. Jamais le crime et la scélératesse « ne se sont montrés sous des formes aussi dégoutantes. Avez-vous « rien vu de plus révoltant et d'atroce que l'acte d'accusation de la « malheureuse Reine! Ce libelle est un tissu d'infâmies dont on ne « trouverait pas d'exemple hors de l'histoire de la Révolution. Il « était réservé aux exécrables monstres de la Convention d'insulter « ceux qu'ils font monter à l'échaffaud.

« Le déshonneur est à son comble, et le nom français devrait être « dans la boue, si à côté de toutes ces horreurs on ne retrouvait cette « brillante bravoure qui l'a toujours distingué ».

« Dans une autre lettre: « J'apprends qu'on m'appelle toujours « *Egalité*. On se servira donc toujours de ce nom maudit! »

Les jeunes princes sentaient que Madame de Genlis leur avait brouillé la cervelle; rapidement désabusés, ils manifestaient une haine violente contre la Révolution, et comme l'écrivait encore le jeune Prince: « Nous n'oublions pas les obligations que nous devons « à Madame de Genlis; mais ces obligations n'exigent pas un perpé- « tuel esclavage, et nous sommes bien heureux d'avoir secoué un « joug très pesant ».

Digitized by Google

d'eux, nous avons bien coupé le tronc (faisant allusion à la mort du Roi) mais la besogne ne serait qu'à moitié faite si nous n'arrachions pas ensuite tous les rejetons ». Un rire général accompagnait le bon mot. Je n'avais pas l'air d'y faire attention, et un brave homme s'approchant de moi, me dit à voix basse: « Quels scélérats ! Mais croyez bien qu'il y a d'honnêtes gens qui s'intéressent vivement à votre sort ».

La populace m'entourait en m'examinant de près, si bien que fatigué de ces regards avides je demandais s'ils pensaient que mon nez, ma bouche et mes yeux fussent à peu près à la même place que les leurs ».

A Marseille, commence la captivité du Prince:

« Je fus mis dans un cachot de la prison, sans pouvoir communiquer avec mes parents.

C'était un trou noir d'environ 8 pieds carrés, d'une saleté et d'une puanteur insupportables. Il y régnait une obscurité totale. Rien ne manquait à l'horreur de ce séjour.

Un soir, le geolier arriva, suivi de mon valet de chambre dont la vue me causa une joie extrême. Il se nommait Gamache, et il était à mon service depuis mon enfance, sans m'avoir jamais quitté un seul instant. Il avait sollicité et obtenu la permission de partager ma prison. L'aspect de mon logement l'avait glacé au point de ne pouvoir prononcer une seule parole; ses yeux fixés sur les murs du cachot se remplirent de larmes. Enfin, il s'écria: « Eh ! mon Dieu, qu'avez-vous donc fait au ciel, mon cher seigneur ! pour être traité comme un criminel !

— Allons, mon pauvre Gamache, lui dis-je, ne nous désespérons pas, car cela n'est bon à rien qu'à se rendre plus malheureux ».

On ferma notre porte à 2 ou 3 verrous. C'était la première fois que j'entendais ce triste son de ferraille auquel j'ai eu le temps de m'accoutumer depuis !

Au bout de quelques jours, on vint m'annoncer que tous les Bourbons prisonniers, mon frère Beaujolais, ma tante, le Prince de Conti et moi allions être transférés au fort Saint-Jean. En effet, nous vîmes arriver un bataillon de 500 hommes, dont l'unique destination était d'escorter une femme, un vieillard, un enfant de 13 ans et un jeune homme de 17 ans. On nous plaça au milieu du bataillon, chacun de nous flanqué de deux municipaux qui nous tenaient le bras. A chaque pas, la foule nous saluait d'épithètes insultantes Celui qui nous aurait dit en passant le pont levis que nous ne le

Digitized by Google

passerons plus que trois ans et demi après, nous aurait donné une nouvelle plus affreuse que la certitude de notre arrêt de mort. Cependant il aurait dit la vérité. Mais l'impossibilité de lire dans l'avenir est un bienfait du ciel, sans lequel les hommes ne seraient pas en état de supporter le fardeau de la vie ».

Ici, quelques détails sur son nouveau séjour:

« Je restais seul entre quatre murs noirs et surmontés d'une voûte sombre, ne recevant dans cet espèce de tombeau que la clarté qui pouvait pénétrer à travers deux soupiraux dont la plus grande ouverture était de deux pieds carrés obstrués par trois rangs de barreaux et une grille. Et le peu d'air que j'avais était infecté par les latrines. Je fus soumis aux pires vexations. La nuit les municipaux venaient deux ou trois fois me mettre une lanterne sous le nez, on me fouilla, on m'enleva couteaux et rasoir. Tout ce qu'on m'apportait était examiné, on coupait toujours le pain en quatre, pour voir si on n'avait pas glissé quelque billet dedans, les volailles étaient aussi ouvertes, tout jusqu'aux fruits était soumis à cette ridicule cérémonie. Comme cette opération se faisait avec le même couteau, elle donnait à tout ce que je mangeais l'apparence la plus dégoûtante.

Une fois, j'entendis à travers ma porte un municipal qui disait: « C'est le fils d'Orléans qui est ici, mais il n'y restera pas longtemps, il faut que sa tête pète ».

Quelle affreuse existence! Le moment du réveil était peut-être le plus affreux de la journée; la vue de notre cachot dans lequel le jour ne pénétrait à peine que pour mieux en découvrir l'horreur faisait naître en moi les plus cruelles idées. L'espérance était presque entièrement bannie de mon cœur, je dis *presque* parce que, grâce à la Providence, elle ne peut jamais l'être entièrement. Cependant que pouvais-je espérer? Je connaissais l'irrévocable proscription que les forcenés qui nous gouvernaient alors avaient jurée contre notre famille. Leur haine s'étendait même jusqu'aux enfants qu'ils désignaient sous le nom de *louveteaux*. Tout me prouvait qu'on devait nous laisser au cachot jusqu'au moment où on jugerait à propos de nous envoyer à la boucherie ».

Le Prince parle de son père en ces termes d'une indulgence filiale:

« Le 23 octobre, à 5 heures du matin, je fus réveillé par mon malheureux père qui entra dans mon cachot avec les scélérats qui allaient l'égorger. Il m'embrassa tendrement. « Je viens, mon cher

Digitized by Google

Montpensier, me dit-il, pour te dire adieu, car je vais partir ». J'étais si saisi qu'il me fut impossible de proférer une parole. Je le serrai contre mon cœur, en versant un torrent de larmes. — « Je voulais partir, ajouta-t-il, sans te dire adieu, car c'est toujours un moment pénible; mais je n'ai pu résister à l'envie de te voir encore. Adieu, mon enfant, console toi, console ton frère et pensez tous les deux au bonheur que nous éprouverons en nous revoyant ». Hélas, ce bonheur ne nous était pas destiné.

Malheureux et excellent père! Quiconque a pu vous voir de pres et vous bien connaître sera forcé de convenir (s'il n'est un insigne calomniateur) que vous n'aviez dans le cœur ni la moindre ambition, ni aucun désir de vengeance, que vous possédiez les qualités les plus aimables et les plus solides, mais que vous manquiez peut-être de cette fermeté qui fait qu'on n'agit que d'après sa propre impulsion, que d'ailleurs vous accordiez votre confiance avec trop de facilité et que les scélérats avaient trouvé le moyen de s'en emparer. Puisse le monde savoir ce que je sais!

Ce sont ces scélérats qui l'entraînèrent à voter la mort du Roi, lorsqu'il paraissait tout à fait décidé à se récuser, ce que lui prescrivaient également la justice, l'honneur et la politique (1).

Après le 10 août 1792, mon père n'avait plus de nom, puisqu'il ne pouvait plus prendre son titre antérieur fondé sur un fief qui n'existait plus. Par suite de l'abolition de la féodalité le nom d'*Orléans* qui provenait d'un duché avait cessé d'être conforme à la Constitution. La loi prescrivait à ceux qui étaient dans ce cas de s'adresser à la municipalité de leur domicile pour qu'elle fixat le nom qu'ils

(1) Traduit devant le tribunal révolutionnaire avec 45 Girondins accusés d'avoir voulu placer le duc d'York sur le trône de France, le duc d'Orléans fut guillotiné le même jour, après s'être confessé à un prêtre qu'il trouva dans sa prison. Lorsqu'il entendit l'acte d'accusation, il se contenta de dire: « Mais cela a l'air d'une plaisanterie ».

Il alla tranquillement et courageusement à l'échafaud. Pendant que le bourreau lui ôtait ses bottes. — « C'est du temps perdu, dit-il sans émotion, laissez cela, vous débotterez plus facilement un cadavre ».

Mauvais époux, mais père très tendre et courageux soldat, ce Prince sut conserver jusqu'à la fin, malgré son crime, le respect et l'affection de ses enfants. Rien ne pourra faire oublier son vote odieux; il faut cependant rappeler que repoussé maladroitement de la Cour, chaque fois qu'il se montrait disposé à un rapprochement, il subit, de la part des courtisans calomnies et affronts qui lui firent perdre la notion du devoir. Il mourut en vrai Bourbon, repentant et préparé à l'expiation.

Digitized by Google

devaient porter, et la Commune s'empressa de décerner à mon père le nom d'Egalité comme nom de famille. Il n'osa pas le refuser et ses ennemis, en dénaturant cette démarche et surtout en en taisant la cause, sont parvenus à lui faire un crime de ce qui n'était qu'un ridicule (1).

Mais revenons à mon triste sujet.

Pendant de longs mois, il nous fut interdit, à Beaujolais et à moi, de nous voir et de communiquer entre nous. Nous n'avions pas même la permission d'aller respirer l'air sur le sommet de la Tour. Nous étions au secret. Mais nous obtînmes quelques adoucissements, lorsque le soin de nous garder fut ôté à la Municipalité et confié à l'autorité militaire. Nous pûmes alors nous voir.

La première nouvelle du 9 Thermidor ne nous causa pas une joie entière, car ayant déjà vu tomber plusieurs scélérats tout puissants sans que pour cela la scélératesse ait jamais cessé d'être toute puissante, nous n'osions pas nous flatter que la chûte de Robespierre put mettre un terme à toutes les horreurs dont la France était le théâtre.

Notre position devenait moins fâcheuse qu'elle ne l'avait été. Cependant, peu de temps après les Jacobins commençaient à relever la tête, la journée du 4 Vendemiaire ou 4 octobre semblait devoir assurer leur retour. Nous pensâmes donc qu'il était urgent de profiter de la faculté que nous avions encore de rompre nos liens avant qu'on nous replongeat comme auparavant dans quelque cachot ».

Le duc de Montpensier raconte alors sa tentative d'évasion au moyen d'une corde et sa chute de 30 pieds dans la mer. Il se brise la jambe, tandis que son frère Beaujolais parvient à s'enfuir. Transporté chez un chirurgien par des passants, il est reconnu. « L'un d'eux, écrit le Prince, me regardant sous le nez, s'écrie dans son affreux jargon: « *Eh! f... es oun des Orléans. Faut qu'agga vougu s'escapa.* Eh! f.... c'est un des Orléans. Il faut qu'il ait

(1) Le Conventionnel Sergent, administrateur de la police, en 1792, raconte: « J'ai vu le duc d'Orléans hausser les épaules en recevant ce nom d'Egalité. Il m'en parla avec une pitié ironique. Il me dit: Vous me rendez la justice que je ne suis pas venu à la commune pour changer mes noms et qu'on m'a imposé celui-là. Je venais solliciter pour ma fille qui va être déclarée émigrée, et j'ai dû sacrifier à ce puissant intérêt ma répugnance à prendre ce nom burlesque pour moi ».

Digitized by Google

voulu s'échapper. » On le dénonce, il est repris, conduit à l'hôpital où sa grave blessure le retient longtemps, puis ramené au fort avec son frère qui, ayant appris l'accident, veut par dévouement fraternel, reprendre sa place de prisonnier. Après plusieurs mois d'une nouvelle et dure captivité, les deux frères recouvrent enfin la liberté, mais sont expulsés d'Europe (1).

Cette dernière partie des Mémoires est particulièrement intéressante. Le récit est vivant.

Un résumé ne suffit pas. Nous en donnerons plus tard quelques pages en souvenir du noble Prince dont les royalistes émigrés en Angleterre, pendant la Révolution, aimaient à reconnaître les mérites.

Edmond BÉRAUD,
Vice-Président de la Presse Monarchique

(1) Dès qu'ils purent retrouver leur frère ainé, en Angleterre, tous les trois adressèrent à Louis XVIII cette lettre signée collectivement:

« Sire, nous venons nous acquitter envers Votre Majesté d'un devoir dont le sentiment est depuis longtemps dans nos cœurs. Nous venons lui offrir le tribut d'hommages de notre inviolable fidélité. Nous n'essaierons pas de peindre à Votre Majesté le bonheur dont nous jouissons de pouvoir enfin lui manifester notre respectueux et entier dévoûment à son auguste personne, non plus que la profonde douleur que nous ressentons que des circonstances à jamais déplorables nous aient retenus aussi longtemps séparés de Votre Majesté. Les assurances pleines de bonté qu'elle a daigné nous faire donner à plusieurs reprises, nous ont pénétrés de la plus vive reconnaissance et eussent redoublé notre impatience s'il eût été possible de l'augmenter. La grande distance où nous nous trouvions et l'inutilité des tentatives que nous avons faites pour revenir en Europe, sont les seules causes qui aient pu en retarder l'expression.

« Sachant, Sire, que la volonté de Votre Majesté est que nous lui offrions en commun le serment solennel de notre fidélité, nous nous empressons de nous réunir pour la supplier d'en accepter l'hommage ».

Le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais reçurent alors du Roi les insignes de l'Ordre du Saint Esprit dont leur jeune âge ne leur avait pas permis d'être revêtus avant la Révolution.

Digitized by Google

NOTICE

Sur la Comtesse de la Rochefoucault-Bayers[1]

(*Suite*)

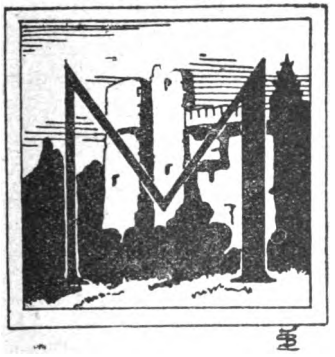

Mais reprenons le cours de notre récit. Parmi les suspects arrêtés par les paysans dès le début de l'insurrection nous relevons le nom de Joseph Padiolleau riche métayer, demeurant à la Beaumière de la Garnache.

Suivant sa déclaration du 3 pluviose an II, la comtesse le fit arrêter ainsi que sa femme, sachant qu'ils étaient, tous deux, républicains avérés. Puis elle réunit leurs domestiques et les somma de faire connaître la quantité de couverts d'argent que les Padiolleau pouvaient posséder et l'endroit où ils les avaient cachés. La comtesse n'ayant pu rien en obtenir s'adressa à Padiolleau et obtint cet aveu soit par la persuasion, soit par les menaces. Deux cuillers à potage et douze couverts en argent

(1) Voir 3e fascicule 1926.

Digitized by Google

furent trouvés. Tous ces objets déposés au comité, furent serrés dans une armoire par les soins de la comtesse.

Le juge de paix, Dugoust, fut également dévalisé par les paysans de tout ce qu'il possédait.

Ainsi se constitua la caisse du comité destinée à parer aux frais de la campagne.

A la même date, Davy-Desnauroy ou même Davy, sieur de Nauroy, de Saint-Christophe-du-Ligneron, dont le fils maître chirurgien à St--Etienne du Bois servait dans les rangs royalistes, déclarait que n'ayant pu se sauver aux Sables avec ses concitoyens, il tomba le 16 Mars 1793 (1), au pouvoir de Gaston et autres chefs qui l'emmenèrent à St-Christophe. Le lendemain il fut conduit, avec les Simonneau père et fils, à la Garnache, chez un nommé Bernard, puis renfermé avec plusieurs autres patriotes dans la tour du château. Comme il se rendait en prison, il rencontra la comtesse accompagnée de la femme de Thomazeau. Toutes deux, en le voyant, applaudirent à son arrestation en affirmant qu'il était de bonne prise car c'était « un bon pigeonneau. »

Ce Davy avait à redouter, tout particulièrement, le ressentiment de la comtesse, car il s'était aux yeux de celle-ci rendu coupable d'une action qu'elle ne pouvait lui pardonner, en se portant acquéreur, dans la commune de St-Christophe, de meubles confisqués et appartenant à l'émigré Guinebauld de la Grostière.

Pendant leur détention, la comtesse suivie des membres du comité leur fit de fréquentes, mais paraît-il, peu agréables visites.

Au bout de quelques jours, s'étant dit sans doute que tous ces « *pigeonneaux* » étaient bons à plumer, elle les fit descendre au bas de la tour. Là, se trouvaient avec Thomazeau, une vingtaine de paysans aux mines farouches et

(1) Contrairement à ce que pense M. Bittard des Portes dans son remarquable ouvrage sur Charette, la comtesse avait pris la direction du comité de la Garnache avant le 23 mars.

Digitized by Google

armés de fusils. A leur aspect les prisonniers pensèrent que leur dernière heure était venue.

Traduits devant cet étrange et peu rassurant tribunal, ils se virent obligés de déclarer, sous peine de mort, où se trouvaient l'or, l'argent et les assignats leur appartenant.

Suivant Padiolleau, la comtesse elle-même l'y aurait contraint le pistolet sous la gorge. Quelques-uns, à bon droit terrifiés, consentirent sans hésiter à tout ce qui leur était demandé. D'autres refusèrent. Après avoir recueilli tous ces aveux, la comtesse chargea Thomazeau de procéder à l'enlèvement des valeurs déclarées.

Davy, parait-il, refusa, mais quelques instants après, la comtesse, certaine qu'il devait posséder du numéraire et une liasse assez grosse d'assignats, lui fit faire de si terribles menaces, que voulant sauver sa vie tout en préservant sa fortune, il demanda, en désespoir de cause à parler à Thomazeau, espérant sans doute le fléchir en lui rappelant les bonnes et amicales relations d'autrefois.

Thomazeau averti fit répondre qu'il n'avait point affaire à lui; que toutefois, s'il était disposé à le déclarer, il lui envoyait du papier et de l'encre. Davy se résigna et avoua, par écrit, qu'il possédait 12.460 livres en assignats cachés derrière l'emboisure d'une cheminée de sa maison. Cet aveu fut aussitôt confirmé par un nommé Bouteiller (1) qui les avait trouvés, plus 8.000 livres en argent jetés au fond d'un puits. Cette précieuse déclaration remise à Thomazeau, celui-ci partit sur le champ avec Vigreux et autres vider le puits où, en effet, l'on trouva la somme.

Ces valeurs furent déposées entre les mains de la comtesse ainsi que deux cuillers à potage et 18 couverts en argent. On enleva également de sa demeure six couëtes, six matelas, des courtes-pointes, 56 douzaines de serviettes

(1) Jean Bouteiller marchand à la Garnache, condamné à mort par la Commission militaire des Sables d'Olonne. Séance du 18 avril 1793.

Digitized by Google

et 60 grands draps, le tout destiné aux gardes qui étaient établies au Château et au Puy-Rousseau et qui y veillaient constamment.

C'est avec le produit de ces dépouilles, quand on ne pouvait y parvenir par voie de réquisition, que la comtesse soldait les dépenses faites pour l'équipement et l'armement des hommes valides de la paroisse; car au dire de Pierre François Rabreau, officier municipal de la commune de Challans, demeurant aux Villattes, les « scélérats soldats » de Thomazeau étaient, au commencement des troubles, très mal vêtus.

Le 18 Mars, elle sommait le s[r] Guiard d'avoir à livrer immédiatement le fusil à deux coups dont il était le détenteur, avec la poudre et les balles, sous peine de confiscation de tous ces objets, plus cent livres d'amende. Thomazeau s'empara de ce fusil et s'en servit jusqu'à son arrestation.

En qualité de présidente du Comité de la Garnache, elle entretint de constantes relations avec les chefs du Marais, notamment avec Guerry du Cloudy et avec sa tante, Mme de Lespinay de la Roche d'Avau, de Commequiers, chez laquelle se rendait souvent Thomazeau. De concert avec eux elle s'occupa activement jusqu'à la fin de Mars de l'instruction militaire des paysans, auxquels on la vit distribuer des cocardes blanches en leur disant que son mari allait bientôt revenir pour les commander.

Au commencement d'Avril, elle envoie ses gens aux ordres de Guerry du Cloudy pour défendre St-Gilles attaqué par la deuxième colonne de l'armée républicaine des Sables.

L'annonce des échecs successifs des bandes royalistes devant les Sables parvient à la Garnache suivie de celle annonçant l'arrivée de nombreuses forces républicaines dans cette petite ville. Le bruit de leur marche sur Palluau, St-Gilles et Challans court avec persistance; d'autre part on apprend que de Nantes une armée va s'avancer sur Mache-

Digitized by Google

coul. C'est pourquoi de tous côtés les comités organisent fiévreusement la résistance.

Bientôt les milices républicaines pénétrèrent au cœur du pays insurgés, puis s'emparent de la Mothe-Achard et de Saint-Gilles. De ce port la colonne de Baudry, unie à celle de Boulard, marche, par le Fenouiller, sur le Pas-Opton avec Challans pour objectif.

Le 8 Avril, Louis Savin, le président du Comité royaliste de Palluau, transmettant à Mme de la Rochefoucauld le résultat du combat de la Grassière, près de la Mothe-Achard, arrivé la veille, lui fait également passer des renseignements sur l'état des forces ennemies des Sables, basés sur les déclarations faites par six bleus pris dans cette affaire. Il lui dit que les Sablais ont réclamé des secours à la Rochelle et à Bordeaux, mais il ne peut la fixer sur le nombre de cavaliers déjà rendus aux Sables, car un certain désaccord existe, à ce sujet, dans les réponses des prisonniers.

Dès ce moment, Savin comprenait que la Ville des Sables, si elle n'était de suite réduite à l'impuissance, créerait d'énormes difficultés au parti. Aussi prêchait-il la plus vive résistance contre les troupes de cette garnison.

« Madame, ajoutait-il, voilà le temps ou jamais, si nous pouvions, de résister aux troupes des Sables. Elles se rebuteraient, sans doute, et nous y gagnerions du temps qui devient actuellement une ressource précieuse. Il faut résister aux Sables, ou nous sommes tous perdus sans ressources.

« Ecrivez, s'il vous plaît, à M. du Cloudy et à ces Messieurs ».....

En gagnant du temps, l'ex-maire de St-Etienne-du-Bois espérait voir un dénouement, en faveur de la royauté, s'opérer à la frontière où la révolution défendait son existence en luttant contre les armées étrangères coalisées.

Dans l'esprit de Savin, le gouvernement révolutionnaire n'était composé que d'éléments hétérogènes, de factions étranges divisées par l'ambition, qui, se parant du prétexte

Digitized by Google

de sauver la Nation, brisaient dans leur course au pouvoir tout ce qui tentait de leur résister, et déclaraient traître à la Patrie quiconque osait pénétrer leurs projets. Il en concluait que ses armées, membres d'un corps sans tête, ne pouvaient résister longtemps aux coups de l'invasion.

Tout, d'ailleurs, semblait donner une sorte de consistance à cette opinion, car bien que les nouvelles parvinssent en Vendée démesurément et ridiculement grossies, elles n'en étaient pas moins, dans la circonstance, très exactes. Le 18 Mars, la bataille de Nerwinden venait d'être perdue; l'évacuation de la Belgique s'effectuait et on allait apprendre la fuite de Dumouriez dans le camp autrichien.

Les propagateurs de ces bruits se gardaient bien de dire à ces nobles, à ces paysans, de quelle ardeur patriotique étaient animées ces jeunes armées qui marchaient vers le Nord et vers l'Est; ils ne révélaient pas, car ils étaient loin de le soupçonner, l'énergie étonnante, tant elle fut audacieuse et terrible, de ce Comité dit le Salut Public, redoutable association qui, pendant quatorze mois, fit planer sur la France stupéfaite et hypnotisée une terreur profonde en même temps qu'elle la sauvait d'un démembrement qui paraissait inévitable. Il fallait à tout prix entretenir l'illusion des chefs afin de pouvoir utiliser le dévouement parfois fanatique des paysans.

La fin de la lettre de Savin fait allusion à ces nouvelles. Les phrases en sont incomplètes car tout le côté droit de ce document a été rongé ou déchiré.

On rappelle les troupes de la .....
Il faut donc résister, notre salut.....
à tous. Peut-être qu'une semaine.....
nous produirait le bien.....
On a toujours dit que le coup.....
était fixé au 15 de ce mois.....
Ces gens, nous ont dit qu'ils savaient.....

Digitized by Google

que les français avaient évacué les.....
que le projet actuel était de form.....
tout autour de la France.....

Le 11 Avril, le poste royaliste établi au gué du Pas-Opton est si vivement attaqué par les colonnes réunies de Boulard et de Baudry, qu'il est obligé d'abandonner la position.

Rien désormais n'arrêtera plus la marche des républicains, car le passage est libre. La plus vive alarme règne dans la contrée. L'ordre est donné de se replier dans le marais. Là, à l'abri d'un réseau de fossés, d'écours et de canaux dont les chaussées glissantes entravent l'attaque et favorisent la fuite, la résistance semble plus facile.

Le 12, dans la matinée, Challans est envahi et les environs sérieusement menacés par de hardis pillards républicains.

Trouvant difficile et même dangereux d'assurer la garde des prisonniers si près de l'ennemi, la comtesse les fit diriger sur Machecoul. Le convoi se mit en marche dans la nuit du 11 au 12 Avril. Mme de la Rochefoucauld le suivit jusqu'au terme du voyage en compagnie d'autres dames de qualité.

Machecoul! Ce nom évoquait d'affreuses tueries et inspirait l'effroi aux malheureux prisonniers. Plusieurs d'entre eux, ne doutant pas du sort qui paraissait les attendre, protestèrent autant qu'ils le furent et accusèrent la comtesse de vouloir les mener à la boucherie. Sans daigner écouter leurs protestations, Mme de la Rochefoucauld pressait la marche disant qu'il ne fallait pas s'inquiéter d'eux, car tous étaient des « scélérats ».

Après avoir remis ses prisonniers à Souchu, elle regagna la Garnache et conduisit ses gens, le 13, à l'attaque de Challans où se trouvaient les généraux républicains Boulard et Baudry.

La comtesse de la Rochefoucauld abandonna sa demeure du Puy-Rousseau dans la nuit du 11 au 12 Avril 1793.

Digitized by Google

L'historien de Charette le plus autorisé, M. Bittard des Portes, nous dit dans son ouvrage « CHARETTE et la GUERRE DE VENDÉE » page 86, note 2. « MM. Benjamin Fillon et Dugast-Matifeux placent son départ de l'armée de Jolly après le combat du Pas-Opton, c'est-à-dire à la date du 13 Juin, la veille de la reprise de Machecoul par Charette. Lucas Championnière qui était alors à cette armée, déclare que Mme de la Rochefoucauld arriva à Legé après l'attaque de Port Saint-Père, par la Cathelinière, par conséquent un certain temps avant la reprise de Machecoul; ce serait à notre avis, vers les derniers jours du mois de mai ».

Faisons remarquer que Mme de la Rochefoucauld ne parut pas à l'armée proprement dite de Joly. Elle accompagnait Guerry du Clouty, avec sa tante Mme de Lespinay de la Roche d'Avau, de Commequiers. Or, dès le début de l'insurrection les chefs vendéens agissaient indépendamment les uns des autres, seul, Charette réussit dans la suite, à leur imposer, à tous son autorité.

Dans une déclaration qui figura comme pièce à charge dans le procès de la comtesse, le républicain Davy dit Denauroy, père du futur major général de Charette s'exprime ainsi: « La nuit de la prise du Bas-Opton par la troupe républicaine, je fus transporté à Machecoul la nuit, et suivi de la comtesse et autres, chemin faisant nous leur dîmes qu'elles nous menaient à la boucherie: « Avancez, scélérats, nous criaient-elles, avancez ».

Après notre arrivée, elles disparurent ».

Vers le 20 Avril, le royaliste Savin écrivait au Chevalier Charette, à Machecoul, pour lui demander la mise en liberte de Davy-Desnauroy, prisonnier de la comtesse, en reconnaissance disait-il, « des services que me rend son fils qui commande une compagnie de ma troupe ». Satisfaction lui fut donnée et Davy, appréciant sans doute l'intervention de son fils, se dirigea vers Saint-Gilles-sur-Vie, échappant

Digitized by Google

à la cruauté de Souchu. C'est un trait d'humanité qu'il faut mettre à l'actif de Charette.

La part que prenait Thomazeau dans l'insurrection fut portée à la connaissance du district qui commit le citoyen Rouvière, de St-Christophe du Ligneron, pour apposer les scellés sur les effets abandonnés à Coudrie, ainsi que pour faire enlever les foins, les blés, etc..... lui appartenant (1).

(A suivre). E. W.

(1) Lettre des administrateurs du district de Challans au citoyen Rouvière à Saint-Christophe-du-Ligneron.

Le 12 Mai 1793

Nous vous remettons ci-joint, frère et ami, un extrait du registre de nos délibérations par lequel nous vous commettons pour vous transporter chez Thomazo, à Coudrie, y apposer les scellés sur les effets abandonnés par ce chef de rebelles.

Vous observerez de faire transporter ici de suite tous les fourrages, vins et blés qui s'y trouveront. Vous auriez le même égard pour les effets précieux que vous pourriez rencontrer. Nous avons en conséquence requis la municipalité de cette ville de sommer douze voitures pour se trouver demain à neuf heures à Coudrie et le général de fournir une escorte suffisante pour être prête à partir avec vous à sept heures.

Vous pourrez de votre côté sommer, à Coudrie, les voitures dont vous aurez besoin.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VENDÉENNE

Découverte d'un souterrain-refuge à la Couticière de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée)

Il s'agit d'un petit souterrain, fort intéressant parce que bien conservé et d'un type commun et fréquent dans le Haut Bocage. Nous n'en ferons qu'une description assez succincte réservant le résultat des fouilles pour 1927. Ce refuge avait été repéré, il y a quelques années par M. Delaroche, le propriétaire. En « tirant du chaple » à cet endroit, il avait constaté la présence d'une sorte de dalle en pierre, à une assez faible profondeur du sol. Après quelques efforts laborieux cette pierre plate s'était soulevée, laissant entrevoir une sorte de puits dans lequel s'abouchait une galerie souterraine. Il avait tenté une exploration, mais la saison était pluvieuse et le souterrain en partie empli d'eau. Depuis il n'avait guère songé à cette aventure quand, au cours d'une conversation sur les antiquités de son village, il nous raconta la chose. Il nous promit, en fin d'été, de soulever à nouveau la dalle. Au début d'octobre 1926, ce travail étant effectué, il nous invita fort aimablement à faire une exploration du refuge. Nous sommes heureux de pouvoir publiquement l'en remercier.

Digitized by Google

Le souterrain est situé dans le jardin de la maison, laquelle est de date récente, mais le petit village de la Couticière (trois feux) présente des vestiges typiques d'une vieille seigneurie, notamment dans la maison habitée par M. Delavaud. L'escalier, les cheminées, les fenêtres à meneau sont anciennes et bien antérieures à la Révolution. Des sources vives sont proches du village et ont pu, jadis, être utilisées pour l'établissement de fossés défensifs. En somme la Couticière est un lieu d'occupation humaine ancien.

Dans le jardin, un trou profond de 50 c/m environ, laissait entrevoir une sorte de dalle plate, irrégulièrement rectangulaire, épaisse de 20 c/m, large de 60 c/m au maximum. Elle basculait sur un de ses côtés livrant accès à la galerie souterraine, en partie obstruée par l'inévitable éboulement de la terre. Ce mode de fermeture, qui n'avait guère été modifié est des plus intéressants parce que rare. La plupart du temps l'existence d'un souterrain n'est révélée que par l'effondrement fortuit d'une partie de la voûte; à la Couticière le refuge se présentait intact et on y accédait par la bonne porte si l'on peut dire. En définitive ce mode d'occlusion a beaucoup d'analogie avec celui du souterrain du Bois de Bède dont nous avons découvert l'entrée en 1912, sans toutefois présenter de couloir d'entrée (1). Fermeture rudimentaire, mais solide et que deux hommes de force moyenne peuvent mettre en jeu, voire un seul individu vigoureux. Il convient de noter, en P, P, sur le plan, la présence de grosses pierres sur lesquelles repose la dalle. Celle-ci se fermait comme une tombe; dans l'humide refuge s'entassait, apeurée, la population du village, se terrant, comme des bêtes fauves, devant les farouches envahisseurs venus du Nord sur des barques noires à tête de dragon, chantant d'autant plus fort que la tempête était plus grande .

(1) Dr E. Boismoreau. — Le souterrain-refuge du Bois de Bède; 1 broch. 35 p., 10 fig., extr. du 9e Congrès préhist. de France, Lons-le-Saunier, 1913.

Digitized by Google

Revêtus de l'équipement *ad hoc*, nous fîmes, en compagnie du propriétaire, la première exploration du refuge Après avoir rampé quelques mètres nous tombâmes dans une galerie taillée en bonnet d'évêque, d'une largeur moyenne de 80 c/m et d'une hauteur approximative de 1 m. 20 à 1 m. 30.

Le souterrain semble creusé dans une granulité en partie pétrifiée et montrant par place des bandes de granite assez dure, en feuillets. Le sol devient peu à peu humide, bientôt des flaques d'eau apparaissent; on ne remarque dans cette partie du parcours aucune cheminée, aucune niche, aucun mode d'obturation partielle, pas de travaux défensifs. Peu à peu la largeur augmente, atteint 1 m, 1. m, 15 et la hauteur s'accentue, dépassant par endroit 1 m. 30. Quelques éboulis, peu importants. Parois intactes, pas de

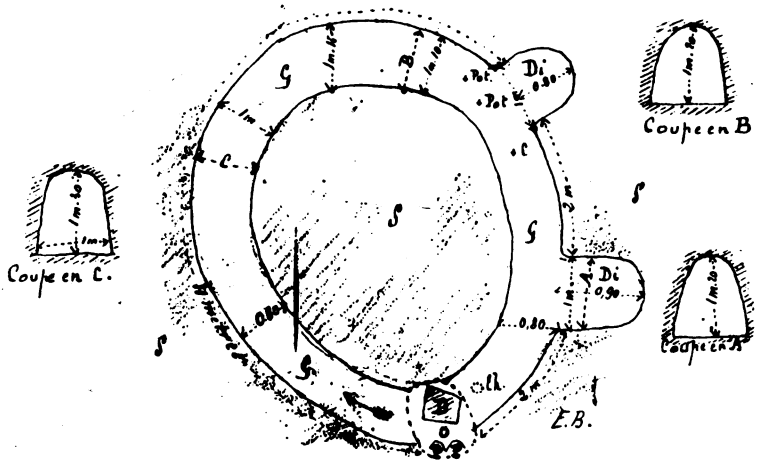

Souterrain refuge de la Couticière de Saint-Mesmin. — Légende : O, orifice d'entrée; P. P grosses pierres supportant D, la dalle de fermeture; Ch, cheminée d'aération; C, charbons de bois; Pot., débris de poteries; S, sol; A. B. C, axe des coupes; G. G. G, galerie; Di, diverticules; la flèche indique le sens de l'exploration.

traces de tige-pointe, mais la voûte s'effrite notablement par endroits. Le souterrain semble s'incurver et décrire une courbe. Les parois semblent noircies de fumées anciennes

Digitized by Google

Après avoir cheminé assez facilement pendant 11 mètres, à demi courbés nous arrivons à une sorte de carrefour, mais il ne s'agit que d'une ébauche de galerie, peu profonde, 80 c/m environ, haute de 1 m. 20. A ce carrefour nous trouvons des débris de poteries grises, presque blanches, faites au tour, peu cuites, semblant noircies par la fumée et des fragments de charbons de bois. Poursuivant notre exploration nous arrivons deux mètres plus loin à une nouvelle ébauche de galerie ou à un « poste de garde » un peu plus vaste que le précédent. Deux mètres plus loin nous retrouvons l'ouverture d'accès et notons dans la voûte la présence d'une cheminée ou tuyau d'aération typique.

En définitive, le souterrain de la Couticière présente les caractéristiques de ces refuges ronds, circulaires, analogues à ceux que nous avons décrits et découverts dans le Bocage, à Montboisé, aux Vergnauderies, etc. et dont on trouvera la liste et les détails architectoniques dans notre inventaire des Souterrains de Vendée (1).

Toutefois le mode de fermeture est extrèmement net, la découverte intéressante parce que se produisant précisément à l'entrée. Ce refuge a été certainement habité. Il semble remonter à une époque qui constituerait le tiers inférieur de la chronologie du Moyen-Age. Mais nous faisons des réserves à ce sujet. Tant que les souterrains ne seront pas fouillés scientifiquement aucune détermination exacte n'est possible.

Ajoutons que ce souterrain sera conservé et que le propriétaire a l'intention de le préserver dans la mesure du possible de toute tentative de destruction.

E. Boismoreau.

(1) Dr E. Boismoreau — Inventaire des souterrains-refuges de Vendée; broch. 49 p., 37 fig. Extr. du Bull. de la Soc. Préhistoriq. Française, t. XVIII, n° 9. 1921.

Digitized by Google

CARNET POÉTIQUE

LE FLAMBOYANT

Le soleil pour mourir empourpre le grand arbre
Aux fleurs d'or et de sang par dessus le toit brun,
L'eau chante doucement dans la vasque de marbre
Et le jardin s'enivre à son propre parfum.

Les cyprins familiers montent vers la lumière
Laissant leur lit obscur de mousse et de gravier,
Les fleurs d'or et de sang, sous l'étoile première,
Tombent du ciel pâli où tourne un épervier.

Alors, penchant mon front sur la vasque de marbre,
J'ai cherché ma beauté dans les frissons tremblants
Mais le rayon dans l'eau, à travers le grand arbre,
Voilant d'ombre mes yeux, trahit mes cheveux blancs

CENDRES

Heureux ceux qui s'en vont à la saison des mûres,
Car la pluie en tombant disloque les cercueils
Et les corps, dépouillés de leurs vastes linceuls
Pourrissent en feuillant les nouvelles ramures.

Digitized by Google

Il faut pour les humains que le tombeau se vide
Car la cendre des morts fait pousser les vivants:
Q'elle s'amasse en tas ou tourne sous les vents,
Elle actionne la roue et le fil se dévide.

O féconde éternelle: A l'heure révolue,
Malgré toi périra notre ingrat univers
Mais les âmes toujours mèneront au travers
Des immenses soleils une ronde éperdue.

LE JARDINIER D'AMOUR

D'un poète charmant le jardinier d'amour
Etait né pour fleurir le jardin de la Reine:
Il arrosait sans fin le parterre où la graine
Repose pour germer dans la chaleur du jour.

Les paradis dorés se perchaient alentour
Pour entendre sa voix implorante et sereine
Passer sur les bambous en un chant qui s'égrène
Jusqu'au bord du grand toit où criait un vautour.

Mais du palais secret aucune messagère
N'apporte au jardinier l'espérance légère
Qui rend le temps moins long et berce le sommeil.

Et quand l'automne roux sur la veranda close
Effeuilla des lauriers l'amère moisson rose
Le Jardinier mourut au jardin sans soleil.

(Soirs d'exil)

S. BOUTET-LAGRÉE.

Digitized by Google

Inventaire Historique et Archéologique de la Vendée

Au moment où le Parlement est saisi d'une proposition tendant à compléter la loi du 31 Décembre 1913 sur les Monuments historiques, en faisant procéder à un inventaire supplémentaire des richesses artistiques et archéologiques de la France, dans le but de lutter contre le progrès incessant du vandalisme mercantile, il nous paraît d'une intéressante actualité de commencer la publication des notes que depuis longtemps nous avons recueillies sur les richesses d'art des curiosités antiques que possèdent encore les communes et paroisses de la Vendée.

Ces richesses et ces curiosités, témoins précieux de son art et de son histoire, représentent un capital que nous avons le devoir de jalousement conserver.

Nous serons, du reste, tout à fait reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui voudraient bien nous faire bénéficier de leurs connaissances et documentations personnelles, nous permettant ainsi d'apporter à l'œuvre méritoire du Législateur une plus complète et plus précieuse collaboration.

R. V.

Digitized by Google

L'Aiguillon-sur-Mer

Archéologie. — Haches et silex néolithiques découverts à la *Sifloire*.

Histoire. — Situé au bord de l'ancien golfe des Pictons, l'Aiguillon a eu pour origine un prieuré fondé au xe siècle par les religieux de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, et dédié à Saint-Nicolas, patron des Marins.

Au xiiie siècle, la terre de l'Aiguillon passa des mains des Moines de Saint-Michel dans celles des Mauléon, en échange des seigneuries d'Ars et de Foix. La chapelle fut restaurée, une forteresse fut édifiée et un port de refuge aménagé.

En 1592, la forteresse fut démantelée.

Des Mauléon, la baronnie de l'Aiguillon passa aux La Trémoille, puis aux Bueil de Faucon et aux d'Aligre, qui la rendirent à l'abbaye de Saint-Michel, laquelle la conserva jusqu'à la Révolution.

En 1235, un marin irlandais échoué à l'Aiguillon, y créa l'industrie des « Bouchots », qui a pris depuis, une importance considérable. Et c'est là que s'élèvent les excellentes moules qui portent trop souvent et à tort, le nom de moules de Charron.

L'Aiguillon-sur-Vie

Archéologie. — A la *Brelandière*, en 1903, découverte par le Dr Marcel Baudouin, d'un polissoire préhistorique. — Nombreuses haches en pierre polie trouvées à la *Charlière*, *Le Boissonnière*, *Le Louisiaire*, *Le Moulier*, et *La Brosse*. — A la métairie de *Sainte-Hélène*, autrefois *Mandin*, se trouvait, dit-on, une chapelle dédiée à Sainte-Hélène, et qui aurait été une des premières églises chrétiennes de la région.

Histoire. — Le 8 mai 1815, un vif combat fut livré à l'Aiguillon-sur-Vie entre les Vendéens et les troupes impériales, lesquelles furent repoussées.

Aizenay

Archéologie. — En 1899, on a découvert à Aizenay plusieurs monnaies romaines, et mis à jour dans l'ancien cimetière franc, des boucles d'attache en bronze. — En 1903, lors de l'affouillement des fondations de la nouvelle église, on a trouvé de nombreux cercueils en pierre de diverses époques.

Digitized by Google

— Sous les mérovingiens, on frappa monnaie à Aizenay et plusieurs tiers de sous d'or y ont été rencontrés.

MONUMENTS. — Le plus ancien de tous est la *Grotte de pierre entaillée*, témoin de l'époque préhistorique, où Saint-Benoit fut enterré au IVe siècle, et qui porte aujourd'hui le nom de *Souterrain de Saint-Benoit*.

L'Ancienne église renfermait la sépulture du maréchal de Clérambault, mort en 1665. Elle possédait une monstrance, un calice et une colombe eucharistique en vermeil. Ces précieux objets ont été fâcheusement échangés avant 1864, contre des pièces neuves. Une remarquable Croix processionnelle en argent du XVIIIe siècle a survécu, ainsi qu'une jolie lampe de Sanctuaire en argent de même époque.

— L'église moderne est construite dans le style des XIIIe et XIVe siècles.

— Au *Château de Bonnefond*, il existe une cheminée monumentale ancienne. Les maisons nobles de la *Marronnière*, de la *Petitière*, du *Grand Plessis*, de la *Giraudinière* et de l'*Aumônerie* sont transformées en habitations agricoles.

Histoire. — Le 20 Mai 1815, les Vendéens subirent à Aizenay une grave défaite, au cours de laquelle M. de Guerry de Beauregard, beau-frère de M. de la Rochejaquelein, fut tué.

Angles

ARCHÉOLOGIE. — Découverte à diverses époques de haches néolitiques, en silex et en grès.

Au *Fief de la Ville*, mise à jour de deux moules en bronze pour haches préhistoriques du même métal.

Dans le bourg, découverte d'un vase en verre portant un Chrisme sur sa panse.

A la *Touche-Grignon*, substructions gallo-romaines.

A la *Tonnelle*, débris de Céramique, monnaies romaines et sépultures antiques.

Dans le sol de la place autour de l'Eglise, on a trouvé des cercueils de pierre du moyen-âge, avec des pots à feu.

Signalons enfin la découverte d'un sceau du XIIIe siècle au nom de Simon de Beauvoir.

Vieux Lieux dits de la *Motte*, de la *Barboire* et de la *Garne*.

MONUMENTS. — L'église, ancienne chapelle d'une abbaye de N. D.

Digitized by Google

des Anges, de l'Ordre de St-Augustin, érigée au début du XIVe siècle, possède des parties des XIe, XIIIe et XVe siècles.

A l'intérieur, plates-tombes armoriées. A l'extérieur, sur le sommet du chevet, statue du XVe siècle devenue légendaire. C'est « la bête qui mange la beauté des filles d'Angles ».

Sous l'église, et communiquant avec sa crypte romane, un souterrain-refuge ancien, utilisé probablement au moment des invasions des Normands.

Au Cimetière, Croix hosannière du XIIIe siècle.

A *Moricq,* Donjon du XVe siècle qui forme une grosse tour carrée flanquée au N. O. d'une tourelle d'escalier. Ancien fief des Luneau de Bazoges, des Machecoul et des Girard. Cette forteresse fut assiégée en 1570 par les Protestants et en 1621 par les troupes royales qui guerroyaient contre Soubise. A l'intérieur, nombreux graphites faits par les prisonniers protestants au XVIIe siècle.

— Ancienne maison des *Forges*, où le célèbre physicien Ferchault de Réaumur passa une partie de sa jeunesse.

— A la *Petite Bastille*, restes de fortifications.

Antigny

Archéologie. — Découverte de haches néolithiques en micro-granulite.

— A *Pouzac* et au *Bas Breuil*, vestiges gallo-romains.

— Vieux lieux dit des *Garnes*, du *Gué-Fou*, de la *Frairie*, de la *Fontaine-Noire*, du *Martrais*, de la *Pierre-Blanche* et de la *Pierre-Plate.*

— Un tiers de sou d'or portant *Antoniaco* a été attribué à Antigny.

— Autour de l'église, en 1895, mise à jour de nombreux cercueils mérovingiens, dont quelques uns avaient des couvercles curieusement sculptés et contenant des vases, une clef à boucle cruciforme.

— En 1863, sous un pavé de l'église, découverte de pièces d'or des XIVe et XVe siècles. Dans le bourg, trouvaille d'un remarquable franc d'or de Jean-le-Bon à cheval.

Monuments. — Dans l'intérieur de l'église, les clefs d'arcs doubleaux sont blasonnés d'insignes de Corporations.

— A la *Digrelière*, existait, dit-on, un petit centre religieux au moment de la donation de la paroisse d'Antigny à l'abbaye de Maillezais. L'emplacement de la petite église de la Digrelière se voit

Digitized by Google

encore. Les colonnes torses qui ornent l'entrée du cimetière paroissial viennent de ce monument et semblent être de la fin de l'époque romane.

— A la *Boursière*, vieille maison noble habitée au XVIII[e] siècle par le marquis de Guron.

HISTOIRE. — Ancienne possession des Chasteigner, des Vivonne et des Baudéan-Parabère, Antigny a été saccagée pendant la Guerre de Cent Ans.

Apremont

ARCHÉOLOGIE. — Grotte préhistorique du *Péage* sur les bords de la Vie.

— Plusieurs haches polies trouvées aux *Châteigniers*. — Menhir de la *Friconnière*, avec le sabot de cheval du Diable. — Pierres à bassins des *Roulières*. — Aux *Habites*, trouvaille d'armes en bronze.

— Puits funéraires gallo-romains en plusieurs endroits et dans lesquels furent découverts des vases intéressants acquis en 1850 par le Musée de Nantes.

— Substructions gallo-romaines, débris céramiques nombreux. Sépultures incinérées, touchant l'église, au Moulin des *Vignes*, à *Saint-Samson* et à la *Friconnière* (II[e] et III[e] siècles).

— Mise à jour de nombreuses monnaies romaines et notamment d'une très belle pièce d'or de Vitellius.

— Vestiges d'une voie romaine partant de St-Philbert de Grandlieu, passant à la *Pellatrière*, traversant *Apremont*, et le long de laquelle existaient plusieurs camps retranchés, dont un sur la hauteur de Saint-Samson.

— Aux *Bénatières* et sous l'église, souterrains-refuges.

— En 1900, découverte d'un cimetière du moyen-âge, avec tombes creusées dans le roc et contenant des pots à feu.

— Dans le cimetière actuel, intéressante croix hosannière.

MONUMENTS. — Dans l'église moderne, curieux vitrail du XVI[e] siècle, provenant de l'ancienne église.

Sous le sanctuaire, caveau voûté où fut inhumée en 1603 la duchesse Anne de la Trémoïlle.

— Le Château, bâti sur les ruines d'un vieux fort féodal fut construit de 1530 à 1535, par l'Amiral Philippe de Chabot, baron d'Apremont. De cette magnifique demeure dont un plan est conservé à la

Digitized by Google

Mairie, il ne reste que deux grosses tours avec de larges promenoirs bordés de balustrades.

Intéressante Chapelle seigneuriale de même époque. Dans l'enceinte, porte fortifiée du XIVe siècle.

Louis XIII séjourna dans le château en 1622.

— Aux *Habiles*, ancienne commanderie de l'Ordre de Malte, réunie depuis le XVIe siècle à celle de *Coudrie*.

Vieux Logis XVe siècle, avec porte gothique encadrée de pinacles, croisées à meneaux, échauguette et cheminée monumentale ornée d'écussons.

— La *Tudérière*, ancien manoir du XVIe siècle, avec portes et fenêtres sculptées.

— Ruines du Château de L'*Audardière*.

HISTOIRE. — La baronnie d'Apremont appartint d'abord à la famille féodale de ce nom, puis successivement ensuite aux Parthenay, aux Rochechouart, aux Chabot, aux La Trémoille, aux Montmorency-Luxembourg et aux de Monti.

Ardelay

ARCHÉOLOGIE. — Vieux lieux dits de la *Motte*, des *Arées* et de la *Folie*.

MONUMENTS. — Magnifique ruine de l'abbaye de la *Grainetière*, fondée en 1130 par Gilbert de la Chaise, et dont les précieux restes ont été classés récemment comme monuments historiques. Belle salle capitulaire du XIIIe siècle. Cloîtres et ruines de l'église abbatiale. Pierre tombale portant un gisant. Mur de l'enceinte fortifiée.

La tradition veut que l'abbé Prévost, l'auteur de *Manon Lescaut* y ait demeuré.

Une légende attribuait aussi à une des statues funéraires qui gisaient autrefois dans l'église, des propriétés curatives pour toutes les affections cutanées, d'où le nom de Saint-Rognoux donné par le peuple au Saint Lépreux guérisseur.

— Dans le bourg, gros donjon carré à moucharabis d'un château qui appartint jadis aux Vivonne de la Châtaigneraie, aux de L'Etenduère, aux d'Escoubleau de Sourdis.

— Non loin du bourg, le château du *Boistissandeau*, bâti par les Olivereau (1578) et les de Hillerin (1673), dont les armoiries réunies se trouvent sur les murs de la chapelle. Tour d'angle et tourelle centrale en encorbellement. Magnifique orangerie, installée au XVIIIe

Digitized by Google

siècle par M. de Hillerin, de l'Académie des Sciences, ami et disciple de Réaumur.

— A la *Barillère*, se trouve la grande table du maître-autel de l'église abbatiale de la Grainetière.

Aubigny

Monuments. — Eglise romane du XII[e] siècle en forme de croix, avec absides circulaires, clocher carré, placé au centre de l'église et flanqué d'une élégante tourelle d'escalier. Portail roman à trois archivoltes sans sculptures. Autels latéraux du XVII[e] siècle.

Auzais (ou Auzay)

Archéologie. — Vieux lieux-dits de la *Garne*, de *Jard*, et fontaine à légendes de la *Lutinière*.

— Au *Châtelier*, station néolitique, avec silex, marteaux, haches, grattoirs, pointes de flèche, bois de cerfs et objets en os travaillés.

— Dans le bourg, mise à jour de nombreux objets romains: bagues en or, monnaies d'or et d'argent, débris céramiques.

— Au *Vieil-Auzay*, substructions romaines et débris de vases antiques.

— A l'*Araire*, monnaies romaines, objets divers en bronze. Sépulture où furent trouvés un anneau d'or avec chaton de verre bleu et des monnaies d'or de Néron, Domitien et Antonin Le Pieux.

Monuments. — Eglise ogivale des XIV[e] et XV[e] siècles, restaurée au siècle dernier.

Le *Prieuré d'Auzay*, actuellement habité par M[me] Sabouraud, née Denfert-Rochereau, et par M. le Commandant Lucas, maire, était l'un des plus anciens monastères du Bas-Poitou, relevant de l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée. On voit encore une jolie petite chapelle dans les dépendances de l'habitation actuelle.

On conserve au Prieuré de précieux souvenirs de l'héroïque Colonel Denfert-Rochereau.

Histoire. — En avril 1305, Bertrand de Got, le futur Pape Clément V s'arrêta à Auzais.

— Le 15 août 1574, il se livra dans le bourg d'Auzais un combat violent entre la Gendarmerie royale commandée par Montsoreau et les protestants de Bigot de Motterie.

Digitized by Google

Avrillé

Archéologie. — Un des principaux centres de la vie préhistorique du Bas-Poitou.

Mégalithes du plateau de *Beauchêne;* menhirs du *Camp de César,* du *Champ du Rocher,* du *Bois Fourgon,* de la *Boilière, de Puy-Durand,* de *Beaulieu,* du *Champ de la Pierre,* de la *Mancelière* et de la *Garnerie.*

Pierre branlante de la *Cornetière.*

— Sur la place du bourg, découverte au XIXe siècle de tombeaux en pierre d'époque franque.

Monuments. — L'église construite au moyen-âge a été remaniée en 1776, la porte latérale est de style roman.

Dans la partie ancienne, petite fenêtre en archères. Curieuses pierres tombales armoriées provenant du cimetière et employées en 1822 à la réfection du pavage. A signaler celles de Marin, seigneur de la Guignardière et de Bertrand des Forges, (1612).

Château Renaissance de la Guignardière, entouré d'eaux vives et restauré en 1773. — Cheminées remarquables et grandes fenêtres à doubles meneaux. — Très belles collections et riche bibliothèque à l'intérieur.

— Anciens manoirs délabrés des *Brosses,* de *Boisseau* et de *Puy-Durand,* de la *Cornetière,* de la *Martinière* et de *Quinevault.*

— A *Chauvejotte* ou *Sauvejotte,* se trouvait autrefois un prieuré, dont les huguenots massacrèrent les religieuses à la *Cosse-aux-Nonnes.*

— *La Châtaigneraie* était propriété de l'Ordre de Malte.

— Fontaines de *Saint-Gré* avec pied de la Vierge, but de pélerinage, et des *Amourettes* où des dames blanches vont, dit la Légende, se désaltérer la nuit.

Histoire. — Au IIIe siècle, martyre de Saint-Domnin d'Avrillé et de ses compagnons, dont les saintes reliques, au moment de l'invasion des Normands furent transférées au Puy-en-Velay où elles sont encore en grande vénération.

René Vallette.

(à suivre)

Digitized by Google

La Maison des Aïeules et le Tombeau de Pierre Loti

Impressions recueillies à l'Ile d'Oléron
Pour Paul Gondal.

« Puisque tout finit... puisque tout s'apaise... puisque tout devient coutume, s'oublie... » Ces mots de Pierre Loti, si pleins de mélancolique douceur et de tranquille résignation, me sont revenus en mémoire le jour où je débarquai dans l'Ile d'Oléron pour visiter la Maison des Aïeules et le tombeau du poète.

En cette fin de Septembre lumineuse et froide, qui déjà présage l'hiver, l'île offre le spectacle apaisant de ses vastes plaines silencieuses dont l'uniforme teinte grise se confond aux horizons avec la grande monotonie de la mer.

Personne aux agglomérations que nous traversons dans la fuite rapide d'un autobus, dont rien n'entrave la vitesse sur ces routes désertes et plates où l'on voit à l'aise devant soi. Dans les vignes seulement on aperçoit les premiers insulaires dont le torse libre ou les « quichenottes » empesées émergent au-dessus des ceps. Des goélands et des mouettes au vol lourd passent et rappellent l'Océan proche qu'on avait déjà oublié tant il y a d'intimité profonde dans ce paysage terrestre où les travaux de vendange ont maintenant retenu la majeure partie de la population.

De loin en loin, un moulin à vent, amputé de ses ailes, garde, dans son immobilité définitive, l'ineffable tristesse des choses surannées qui font évoquer les antans disparus.

Et, bordant les chemins et les marais salants, dont l'eau glauque luit au soleil d'automne, des tamaris balancent leurs feuillages

Digitized by Google

légers au souffle imperceptible des brises, étendant dans l'air transparent la traînée mobile de leurs inflorescences délicates cendrées de pollen rose.

Après un court trajet nous arrivons à Saint-Pierre, où notre entrée intempestive, à grand renfort de trompe, n'apporte d'ailleurs aucun trouble à la quiétude du lieu. C'est partout le même grand calme épandu sur les choses!!

Les petites maisons basses, aux murs blanchis à la chaux vive, élèvent leurs toits de tuiles d'un rose passé au milieu des bosquets de myrtes et de pins, pâlis à la poussière des routes. Coquettes et touchantes ces petites maisons, dans leur indentique simplicité, avec leurs parterres mignards et proprets, leurs étroites plate-bandes d'où surgissent toutes les floraisons jolies des plantes qu'on entretient là, selon l'exigence des saisons, avec une évidente sollicitude! En ce moment, il y a des géraniums très rouges dont le velours s'étale à côté du bleu profond des tardives campanules. Et puis, surtout, il y a les éternelles plantes des jardins de campagne, dont la vivacité s'accomode de tous les terrains et de tous les temps: phlox, pensées, résédas, pieds d'alouette, et qui sont, semble-t-il, toujours-là, comme un symbole de la tranquillité radieuse des villages méconnus, l'attestation constante du charme de la vie à l'ombre des très vieilles églises, dans les solitudes parfumées.... Jusqu'aux murs des enclos, qui se couronnent de giroflées odorantes poussées dans l'épaisseur des mousses desséchées...

Dès l'abord on est repris par cette impression de paix sereine et absolue, ressentie en quittant le bateau et qui subsistera durant tout le séjour, enveloppant nos moindres actions de son intensité reposante.

Je me souviens alors du jour, lointain déjà, où Loti effectua aussi ce voyage, en compagnie de son fils, pour venir signer l'acte qui le rendait possesseur de la Maison des Aïeules passée en d'autres mains dans le cours des années, mais à laquelle il fut toujours si fidèlement attaché. J'aurais voulu qu'il plût, comme en cet autre jour, pour mieux imaginer le pélerinage ému qu'il avait accompli là, jadis, et que j'allais moi-même revivre maintenant. Mais non! le ciel est très clair au contraire, et le soleil plus haut rayonne indifféremment sur la muette impassibilité de ces maisons et de ces fleurs.

Peut-être, et puisqu'il est vrai que l'idée qu'on conserve d'un pays dépend surtout des circonstances dans lesquelles on y a vécu à des moments inoubliés, peut-être lui serait-elle apparue encore plus apaisante, cette île qu'il avait définitivement choisie pour le grand

Digitized by Google

repos, si, au lieu de la trouver mouillée de printemps tiède quand il vint y reprendre le logis ancestral, il l'avait vue ainsi, baignée de douce lumière, dans la splendeur exquise de l'automnale saison.....

A l'unique auberge où je m'arrête, je m'informe immédiatement de la « Maison de Pierre Loti ». Mon hôte doit avoir l'habitude de semblables questions, car il me répond aussitôt, comme pour prévenir une intention: « — La Maison des Aïeules? Ah! Monsieur, si vous êtes venu à Saint-Pierre pour la visiter, il vous faudra y renoncer: la consigne est formelle, personne n'y est admis ».

Je lui confie alors que j'ai une autorisation de Monsieur Samuel Viaud. — « Oh! dans ce cas, ajoute-t-il, avec une nuance de déférence respectueuse dans le ton, c'est autre chose, mais je crois bien que vous tombez mal tout de même, car Monsieur Perrochon doit être absent en ce moment ».

Monsieur Perrochon à l'obligeance duquel on a bien voulu me recommander, est le locataire de la vieille demeure. Renseignements pris, la nouvelle se confirme: Monsieur le Receveur des Contributions Indirectes est en congé à Rochefort, et la maison fermée. Voyant ma mine désappointée, mon hôtelier poursuit: — « Mais tout n'est pas perdu Monsieur; et si vous ne pouvez pénétrer à l'intérieur de la propriété, au moins pourrez-vous voir le tombeau de Loti... Il vous suffira pour cela de monter dans le clocher, ou mieux, tenez! je vais vous dire un endroit d'où vous le découvrirez parfaitement. » Et après m'avoir expliqué le chemin qui mène à la maison, le brave homme m'enseigne le moyen de satisfaire mon désir qu'il prend pour de la simple curiosité: il s'agit de contourner l'enclos et de s'adresser à une voisine, par là, qui me prêtera son échelle. Du haut de l'échelle, accotée au mur du jardin, le regard plonge droit sur la pierre sacrée.

Très contrarié au fond de moi de la défection inattendue qui m'oblige à renoncer à la visite minutieuse que je m'étais promise, j'obéis aux précieuses indications et me dirige vers le vieux logis, l'esprit à nouveau subjugué par l'impression de calme immense que je retrouve au dehors, dès que je suis seul, et à laquelle les propos terre-à-terre de l'hôtelier avaient apporté un instant de fâcheuse diversion. Ce sentiment d'inexprimable douceur me prend davantage à mesure que j'avance. Il s'y mêle un peu de vague et rêveuse mélancolie qui me trouble étrangement. Je songe à toutes les existences bornées qui demeurent au fond de ces maisonnettes blanches, à l'abord fleuri. Oh! les simples, ceux-là, les sages et les humblement heureux, que le sort a fait naître là, et qui y mour-

Digitized by Google

ront, sans avoir jamais éprouvé le moindre attirant besoin d'inconnu, d'événements, sans avoir jamais un instant arrêté leur pensée sur les possibilités merveilleuses des « ailleurs » insoupçonnés, toujours courbés à la tâche et liés à leur sol, sans colère et sans vain espoir! Et je songe aussi à l'éternel errant qui a voulu faire sienne la terre de ses ancêtres et qui, après les lassitudes, les fatigues angoissées d'une vie tourmentée, promenée aux quatre coins du monde, a choisi ce paisible village pour terme de son long et pénible chemin. Je revois tous les personnages disparus dont la chère présence ou l'obsédent souvenir, après les séparations implacables, ont fait, tantôt la joie attendrie, tantôt la peine inquiète de son âme constamment vouée aux épouvantes finales: Rarahu, la brune petite polynésienne, l'insignifiante Madame Chrysanthème au charme fragile et compliqué, Aziyadé, si ardemment aimée et regrettée, et « Mon frère Yves », tous maintenant retournés à la poussière.

Dire que tant d'amour généreusement dépensé et terriblement souffert, tant d'enthousiasmes fiévreux, puis d'amers retombements dans le chagrin sans haine, en face de la brièveté de toutes les joies et la fugitive envolée des bonheurs, tant d'errements aussi, enfantés par l'incertitude douloureuse et le doute persistant, ont abouti là, à ce petit enclos vers lequel je marche et qui doit être chargé d'ombre légère et pourvu d'herbes folles! Oh! comme il avait raison « celui-là qui vint de la grande tribulation » comme il avait raison de dire que tout finit, que tout s'apaise; comme il avait raison d'être parfois résigné dans son accablement. Confuses, mes pensées vont et s'exaltent... Et lorsque j'aperçois sur ma gauche la vieille maison, que je reconnais aussitôt, les spectres effacés des lointaines aïeules qui la hantent encore, s'agitent, et me parlent de celui qu'ils ont convié à leurs ébats silencieux de fantômes...

Quand je ne l'aurais jamais vue, la chère demeure, je l'aurais imaginée ainsi qu'elle vient de m'apparaître. C'est bien telle que Loti la surprit lui-même jadis que je la retrouve aujourd'hui, avec ses auvents fermés, dont le vert décoloré s'ensevelit dans la chaux blanche des murs... puis, à côté, la petite porte latérale en bois et le grand portail cintré. Il semble que personne n'y soit jamais venu depuis que le maître y est entré pour la dernière fois. Dans sa vetusté délicieuse, elle garde toujours cet aspect de tranquille abandon qui l'avait séduit, lui, autrefois et qui m'inspire à moi, aujourd'hui, comme un sentiment de respect et de crainte. C'est à peine si j'ose risquer au travers de l'huis, entre deux planches mal jointes, un regard indiscret qui me révèle une cour pavée et un perron verdis

Digitized by Google

de mousse, puis qui se perd dans le fond, parmi les arbres touffus, les buis et les hautes herbes ! Non, décidément, elle n'a pas changé, la pauvre maison ! Et son accueil désolé demande qu'on lui laisse toujours son air d'ultime quiétude et de sereine mort. Alors, mon Dieu ! dans ce cas, vais-je aller voir le tombeau par dessus le mur voisin, dans le ridicule appareil qu'on m'a indiqué, et dont plus d'un profane, sans doute, a dû se servir jusque là ? Non : ce ne serait ni pieux, ni convenable. De quel droit en effet, et pour quelle raison, viendrais-je ici troubler le suprême repos de celui qui voulut l'intimité de cet enclos dérobé pour y dormir son dernier sommeil, à l'ombre triste des vieux arbres familiers et à l'abri des visites qu'il n'a jamais désirées ? Oh ! je l'ai bien compris : il vaut mieux que je m'en aille, il vaut mieux que je parte, tout simplement, sans chercher davantage à rien voir, à rien connaître, emportant seulement avec moi l'indicible attendrissement qui m'est venu d'évocations si lointaines après l'accomplissement des anciennes années, et qui, au milieu de tant de paix immuable, m'émeut maintenant jusqu'aux plus douces larmes...

Le 30 Septembre 1926.

Marcel BERTRAND.

Digitized by Google

L'APPARITION

I

Des fleurs, des diamants et des épaules nues.
Les folles vanités du monde sont venues
Au bal étincelant que donne, ce soir-là,
Dans son nouveau palais aux salons de gala,
Un riche dont la vie est soudain fascinée
Par les bonds éperdus que fait la destinée.
D'exotiques parfums exhalent leur encens.
Un orchestre aux accords rudes ou caressants,
Dans les lourdes senteurs des vérandas ouvertes,
Frissonne, au rythme lent des hautes palmes vertes.
Des lampes de magie éclairent le plafond;
Le miroir du parquet en devient si profond,
Par le rayonnement de sa splendeur première,
Que les couples penchés sur ce lac de lumière,
Admirent les reflets des clartés et des corps,
Et glissent...

II

On bavarde, en riant: — « Quels décors! »
Elle est un conte bleu, cette fête fleurie!
— On est loin du passé de grave rêverie;
— Ces planchers merveilleux sont de cristal! Ils font
Qu'on a l'air de danser sur un autre plafond!
— Le regard ébloui par ces lustres, voit double.
— Nos cœurs sont lumineux, puisque rien ne les trouble.
— Plus rien! La nuit est douce et paisible! Là-bas,
Une femme est boudeuse à nos joyeux ébats!

Digitized by Google

Elle espère un baiser... un serment?... — Je devine:
Une apparition consolante et divine,
Que son amour encor mystérieux poursuit,
Et qui viendra peut-être un jour... — Ou cette nuit.
— Son nom? Je le connais: la danseuse rebelle! »
Or, elle est la plus jeune, en étant la plus belle.
Et le bal somptueux, dans le ravissement,
Emporte les danseurs effrénés...

III

Brusquement,
Pendant qu'un rire éclate, une Image indécise
Vient d'entrer, et bientôt sa forme se précise:
C'est l'Hôte que la nuit n'attendait pas!...
Hagard,
Il hésite au milieu des rayons; son regard,
En face de la foule, est si troublant, si sombre,
Que l'ardente clarté pâlit devant cette ombre.
Lentement, il avance. Aussitôt qu'il paraît,
On murmure: « Ah! vraiment! Est-ce que ce serait,
Dans ce bal enchanteur où danseraient des fées,
Que le bonheur orna de splendides trophées,
Où n'a rôdé parmi les fleurs, aucun remords,
Est-ce que ce serait?... »
Oui, danseurs, l'un des Morts,
Que le cœur d'une femme, ému comme un prophète,
Suppliait tendrement de passer dans la fête.
Une immense frayeur sur les groupes descend.
Plein de taches de boue et de taches de sang,
Lui qui ferma ses yeux, sans fermer ses blessures,
Meurtri par quatre hivers aux cinglantes morsures,
Avec la croix d'honneur que la France étoila,
Humble, noble, sublime et farouche, il est là!
Son ombre qui grandit, remplit toute la salle.
Il s'approche, et la foule est tremblante, vassale
Qui s'effare en voyant un seigneur.
« O Vivants,
Il faut pour consoler les Morts, des cœurs fervents.
Vous dansez! J'écoutais dans l'ombre expiatoire,
Les appels du clairon qui sonna la victoire;

Digitized by Google

Mais le bruit de la danse a couvert cette voix,
Et j'ai peur de mourir une deuxième fois.
Vous oubliez déjà la terrible hécatombe!
Vos bals ont plus de fleurs que le sol de ma tombe.
Dans mes bras les enfants pensifs s'étaient blottis,
Car je suis le sauveur des rêves des petits,
Du grand nid de l'amour que l'espérance fonde.
Ah! comme la douleur rend une âme profonde!
Je pleurais au moment infini de partir:
L'avenir est béni par les pleurs d'un martyr,
Et ce sont les mamans qui bercent les chimères...
Les Morts sont immortels dans les âmes des mères;
La gloire des honneurs qui les ont encensés,
Ne vaut pas une larme, un soupir... Vous dansez!
O danseurs, prenez garde, et craignez l'anathème,
Si nul de vous ne dit à l'un des Morts: « Je t'aime ».
Puisque c'est en souffrant que tous les cœurs sont beaux,
Regardez par-delà vos plaisirs, nos tombeaux;
C'est pour vous que je veille, et pour vous que je prie... »
Alors, venant du fond de la salle assombrie,
La femme dont l'esprit était triste et rêveur,
Et qui, seule, implorait dans sa nuit de ferveur,
Ta présence, ô Victime adorable et sacrée,
Lève son regard pur vers le Soldat qui crée
La beauté de la vie aux calmes lendemains,
Et se met à genoux pour lui baiser les mains.

Paul FILLON.

Digitized by Google

Les Gendarmes de la Corrèze en Vendée en 1793 (1)

Le *Brigadier Graviche en Vendée:* 18 Mars 1793-28 Mars 1794, écrivit un *Livret Journalier et Mémoratif* de toutes les opérations qu'il fit en Vendée. Ce travail très bref et sans réflexions est fort intéressant en montrant le rôle de la Gendarmerie et toutes les opérations auxquelles elle participa dans la région de Fontenay, Luçon, Chantonnay, Montaigu, les Herbiers, Mortagne, Cholet, Châtillon, et de Fontenay à l'Hermenault, La Châtaigneraie.

Le 13 mai défaite des Vendéens sur Fontenay, Graviche écrit simplement: « victoire complette ». Le 17 il est envoyé avec vingt gendarmes à Frosse près le pont-Charrau. Le 25 mai les Vendéens prennent Fontenay et Graviche se replie sur Marans. Le 30 mai il arrive à Luçon avec le détachement de la Dordogne. Pendant le mois de juin, tous les jours il patrouille à Luçon, Saint-Amand, Mareuil, Ste-Gemme où il apprend que l'ennemi faisait enlever tous les grains à Ste-Hermine. Le 11 « un détachement de dragons, six gendarmes et un bataillon se rendirent au château de Lemaraux (L'Hermenault) prirent à l'ennemi 60 mulets ou bœufs et pillèrent le château ». Le 26 près de Moutiers ils arrêtent treize rebelles et soixante bœufs. Le 28 défaite des Vendéens à Luçon. On voit par son récit la révolte des troupes républicaines le 21 juillet dans le bataillon le Vengeur qui quitte la garnison; le 23 par le bataillon

(1) Extrait du numéro de la Société des Lettres Sciences et Arts de la Corrèze. 2e Livraison 1926.

Digitized by Google

de l'Egalité qui part avec son drapeau. « Le 21 juillet 200 gendarmes sommes partis avec le général Tunc pour l'Hermenault, avons investis le château pour y prendre deux chefs qui furent avertis. Nous prîmes le commandant en chef créé par les rebelles, enfonçâmes la chambre du comité où était sur leurs registres les frais faits pour les envois des généraux. Nous prîmes deux hommes, dont un blessé à l'affaire de Luçon, et une femme, on tua deux hommes et on prit trois chevaux.

On se battait presque tous les jours du côté du Pont-Charreau et Chantonnay. Le 26 à huit heures du soir à Luçon la troupe prend les armes, on brûle trois drapeaux pris à Chantonnay dont un orné de fleurs de lys, une croix en haut et une devise portant les mots Pro Deo, pro rege, et puis la farandole autour du feu. — Le 30 juillet bataille devant Luçon, victoire complète, poussé l'ennemi jusqu'au Moutiers. Le 31 il conduit les prisonniers à La Rochelle.

Le 10 août. Fédération sur la place de Luçon. Messe solennelle à l'Arbre de la Liberté. Grande canonnade au camp pour la Fédération.

Bataille de Luçon le 14, Graviche dit que les chemins et champs sont couverts de cadavres au nombre de près de 6.000. Ils prirent 17 pièces de canons, on ne voulut que 7 ou 8 prisonniers qu'on conduisit à Saint-Armand. Le général Tunc fit fusiller 32 prisonniers qu'on avait pris dans la nuit et l'armée républicaine conserva le Pont-Charreau et Chantonnay.

Le 17 arrivée d'un grand convoi et on passa le château de Loge. Le 21 août, tous les paysans et bourgeois se sont rendus à Luçon, le tocsin ayant été général, pour occuper les postes que l'armée avait quittés pour se porter dans le Bocage.

Le 4 octobre arrivée de 1200 paysans pour marcher en masse. Le 23 septembre Graviche avait vu arriver l'armée des Sables mise en déroute. L'armée républicaine quitta Saint-Armand le 4 octobre et fut à Mouilleron, elle rentra à Luçon le 6 octobre. Le 15 octobre la division de Luçon au puy des Alouettes. Le 16 retraite à Chantonnay. Le 17 marché toute la nuit pour Mortagne. Le 18 arrivée à Cholet qui fut pillé, incendié un clocher et quelques maisons après la bataille, massacre des aristocrates connus.

Graviche opère avec les colonnes infernales de Tureau.

Tous les jours patrouille. Le 28 ils se rendirent à Maulévrier et arrêtèrent trois vieux prêtres en paysans. Le 6 novembre détaché avec quatre gendarmes pour enlever les effets du château de La Boulie Le 8 capture des aristocrates qui avaient reçu les brigands

Digitized by Google

Le 24 à Cholet incendie de 2 drapeaux, grande réjouissance. Le 26 ordre de mettre le feu où l'ennemi aurait passé. Le 30 idem partout où on saurait que les brigands s'étaient retirés.

Le 3 décembre, incendie de Jalet cercle de l'insurrection. Le 5 reparti pour Jalet où nous avons occupé la hauteur au-delà, du côté de La Chapelle où on a passé hommes et femmes au fil de l'épée ou fusillé, ayant donné retraite et ayant été chercher les Brigands qui les égorgèrent. Sommes rentrés à Jalet incendié.

Le 6, ordre au citoyen Maynard et son détachement d'aller à la Pestenière où nous avons mis le feu partout et nous faillîmes être pris prisonniers par les brigands cachés aux environs.

Le 13, massacre de femmes et enfants entre Beaupréau et Jalet à Saint-Laurent de la Plaine.

Le 14, Mon hôte du May fusillé.

Le 31, battue dans les genêts et taillis dans les environs du May et Jalet, beaucoup de rebelles furent tués dans cette chasse.

Le 1er janvier 1794, ordre de tuer tout paysan et autre qui ne seront pas porteur d'un certificat de leur municipalité visée de celle de Cholet.

Le 13, Les bataillons de la garnison rentrèrent après avoir brûlé et pillé plusieurs bourgs et villages et tué les habitants et habitantes.

Le 20 ,ordre de se tenir prêt pour le lendemain pour aller incendier

Le 22, incendié la Tessoune, etc.

Le 23, incendie du bourg de Moulin et parti pour Chatillon.

Le 25, incendie des maisons qui restent à brûler à Chatillon et parti pour Saint-Amand. Brûlé sur la route et dans la campagne tous les bâtiments ainsi que le bourg de La Baissière.

Le 26, parti de Saint-Amand après l'avoir incendié..... la gendarmerie fut obligée de passer par Malièvre qui brûlait et que nous traversâmes parmi les flammes.

Le 28, ordre d'aller aux Herbiers..... des volontaires trouvèrent dans le creux d'un arbre un curé qu'ils fusillèrent sur le champ.

Le 31, parti des Epèches après l'avoir incendié et fusillé tous les hommes sauf quelques municipaux. Parti pour Chambreto, logé dans l'église.

Le 20 février, ordre de partir pour Chantonnay tué en passant aux Herbiers quatre femmes et trois hommes. Après notre passage, l'adjudant général passait avec son escorte et les brigands cachés dans les débris des maisons incendiées firent feu sur lui, son chapeau lui fut enlevé par cette fusillade.

Digitized by Google

Le 28, à Chantonnay. Le 30 la générale, l'ennemi à Bussoge (Bazoges).

Le 13 mars, congé pour me retirer, parti pour Fontenay le Peuple.

De ce résumé du Mémorial de Graviche, il ressort que les troupes républicaines sortaient de leurs cantonnements pour une journée ou deux et y rentraient aussitôt après. Les détails sur les combats sont courts et se bornent en général à leur résultat, Graviche n'y prit part d'ailleurs pendant l'année qu'il passa en Vendée que depuis son arrivée à Fontenay le 18 Mars 1793 jusqu'au 18 Octobre à Chollet où il fut détaché de l'armée régulière pour opérer avec les colonnes infernales de Tureau. Si la première est intéressante pour les marches, les combats, l'esprit des populations civiles et des troupes républicaines, cette seconde partie du Mémorial de Graviche dans laquelle il note chaque jour l'emploi du temps avec la même indifférence qu'il s'agisse de l'incendie des maisons, de l'assassinat des prêtres, de son hôte, des femmes et des enfants, me paraît être le témoignage le plus véridique et le plus monstrueux du sadisme sanguinaire du sinistre gredin qui les commandait.

DE F.

Digitized by Google

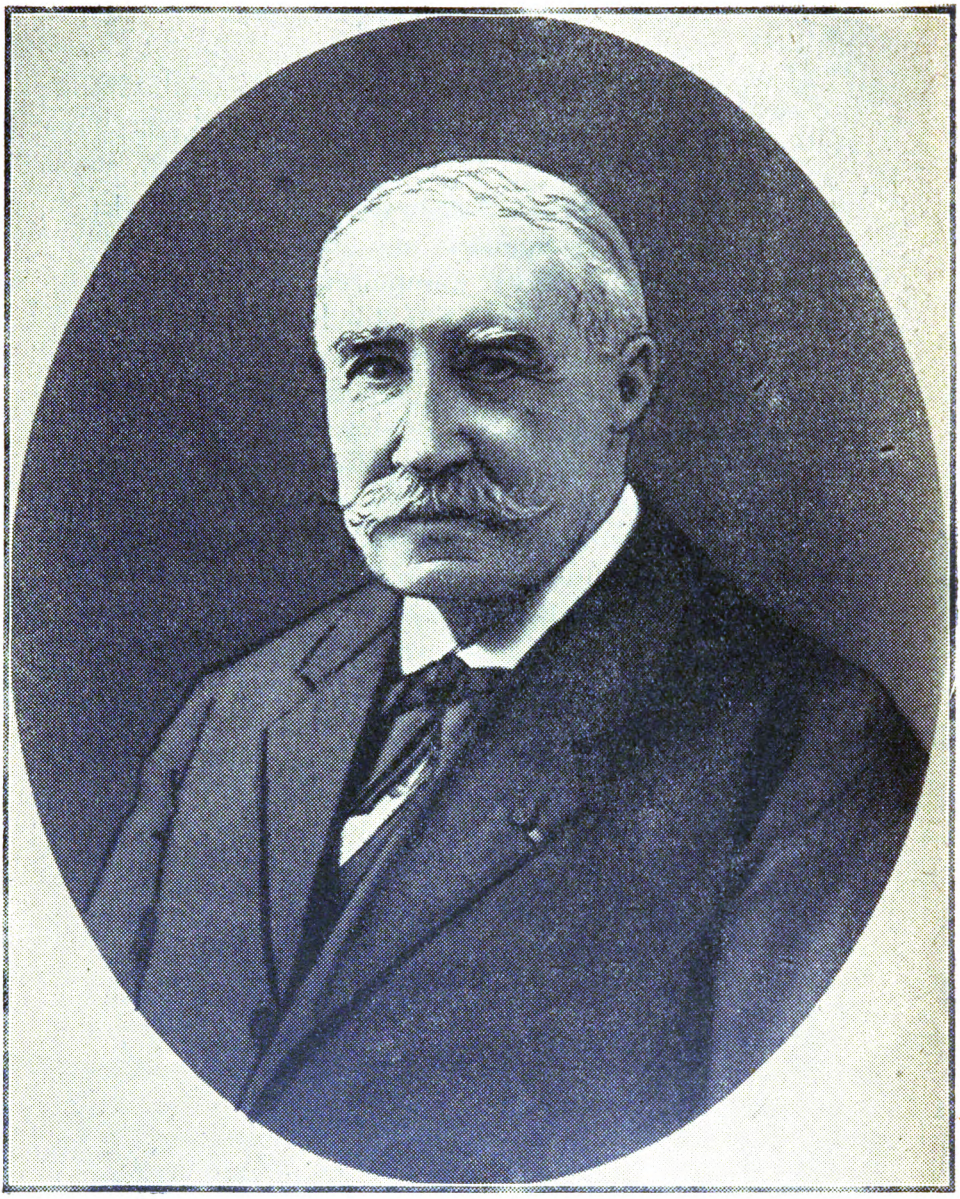

M. DE LAVRIGNAIS

SÉNATEUR DE LA VENDÉE

(Cliché de la *Dépêche Vendéenne*)

Digitized by Google

NOS MORTS

M. de Lavrignais

Sénateur de la Vendée

Si notre regretté sénateur M. de Lavrignais, qui vient de disparaître si subitement, n'a pas par un excès de modestie voulu qu'on prononçât son éloge sur sa tombe, qu'il soit du moins permis au vieil écrivain auquel il témoigna toujours tant de sympathie, de célébrer ici sa mémoire, de rappeler ses éminentes qualités d'administrateur, l'intelligence et le dévouement dont il ne cessa de faire preuve au Conseil général de la Vendée, comme à la Chambre des Députés et au Sénat, et de rendre un particulier hommage à son inébranlable fidélité pour les traditions religieuses et politiques qui sont demeurées l'honneur de notre Vendée, devenue aussi la sienne depuis son mariage avec Mademoiselle Gourraud de la Proustière.

Né à Cherbourg, le 15 juillet 1850, M. de Lavrignais, descendant d'une vieille famille de marins, avait fait comme volontaire la guerre de 1870, dans les fusillers. Après quelques années passées dans l'administration, il entra en 1884 dans la vie politique comme conseiller général du Poiré-sur-Vie et, en 1906, les électeurs de la 2e circonscription de La Roche-sur-Yon le choisirent pour remplacer à la Chambre M. Paul Bourgeois.

Entré au Sénat en 1920, il y apporta à l'étude des problèmes maritimes un esprit d'ardent patriote, et au sein de la Commission de la marine à laquelle il appartenait depuis 1921, sa compétence, sa

Digitized by Google

conscience et son désintéressement firent de lui un des membres les plus écoutés et les plus justement estimés.

La dernière fois que je le vis et que j'eus le plaisir de presser sa main toujours si loyalement tendue, ce fut à cette inoubliable manifestation du Mont des Alouettes, à laquelle il avait tenu à assister non seulement pour affirmer sa foi politique, mais aussi pour infliger par sa présence un démenti public aux mensonges intéressés de certaine presse.

Rien ne pouvait alors faire prévoir le fatal dénouement, qui peu de mois après devait plonger dans le deuil, en même temps qu'une des familles les plus considérées de la Vendée, la Vendée elle-même tout entière, où le regretté défunt avait par son exquise amabilité et sa courtoisie parfaite conquis l'estime de tous, adversaires comme amis.

Frappé brutalement par un mal impitoyable au sortir du Luxembourg où il venait avec son assiduité coutumière de remplir son devoir parlementaire, il tint en Vendéen fidèle, à venir dormir son dernier sommeil en terre vendéenne, non loin de la jolie demeure du Rortheau où il aimait tant à passer ses vacances, au milieu d'une population qui l'adorait, et à l'ombre de l'église qui fut le discret témoin de son édifiante piété.

Deux de ses fils l'avaient précédé dans le caveau familial où il repose: Henri, mort au régiment en 1901, et Guy, victime des gaz de la grande guerre en 1918. Il ne lui restait qu'une fille, mariée en 1914 à M. Maurice de Gazeau et dont le troisième enfant né, en octobre 1926, fut son dernier rayon de joie.

En ce coin de Vendée, encore tout plein des glorieux souvenirs de l'illustre Charette, la mémoire du grand homme de bien, du fervent chrétien et du royaliste fidèle que fut M. de Lavrignais sera pieusement gardée, et c'est avec une très vive et très respectueuse émotion que je m'incline devant la grande et légitime douleur de tous ceux qui le pleurent.

M. Quentin Pichard du Page

Ce n'est pas avec une moindre émotion que je m'associe au nouveau et cruel deuil qui vient de frapper les familles Pichard du Page et de la Plante, en la personne de ce charmant Quentin Pichard du Page, que j'ai connu tout enfant, à Fontenay, alors que j'étais un des

Digitized by Google

plus proches voisins de son foyer ancestral, et qui est décédé le 4 mars, à St-Christophe-du-Ligneron, dans cette belle et historique demeure du Verger, où l'avait fixé son mariage avec Mademoiselle Suzanne de la Plante, qu'une mort prématurée devait bientôt enlever à son affection.

Digne héritier des nobles traditions familiales, il fit aux heures douloureuses de la grande guerre vaillamment son devoir, sur la Marne et l'Yser, aussi bien que sous les murs de Verdun et dans la Somme. Le deux belles citations qui suivent en sont le plus élogieux des témoignages.

45e Division

—

Le Général commandant la 45e Division cite à l'ordre de la Division Pichard du Page, maréchal des logis à la 4e S. M. A. du 275 R. A. C., sous-officier très énergique et très allant, au cours de nombreux ravitaillements sur les lignes de feu, a déployé de belles qualités de bravoure et d'initiative, notamment pendant les attaques de septembre et d'octobre 1916.

Au Q. G., le 15 Mars 1919.

Le Général Michaud, cant la 45e Division.

***

45e Division. — 91e Brigade.

— —

Citation à l'ordre du régiment: Par ordre n° 205 — 1917. Le Lieutenant-Colonel Trapet, cant le 3e *bis* régiment de zouaves, cite à l'ordre du régiment Pichard du Page, maréchal des logis à la 12e section, numéro matricule 21, munitions d'artillerie de tranchées, chargé du ravitaillement en munitions d'une batterie, a accompli sa mission avec beaucoup d'entrain et a ravitaillé les pièces de tranchée, le 25 juillet, malgré un bombardement très intense.

B. C., le 10 Septembre 1917.

Signé: Trapet,
cant le 3e Régiment de zouaves de marche.

La guerre finie, le jeune et vaillant officier remit son épée au fourreau pour reprendre sa dague de veneur. Car Quentin Pichard du Page était un fervent disciple de Saint-Hubert, et il le prouva maintes fois, notamment l'année où en compagnie de son fidèle associé et ami le docteur Bricouleau et de leurs deux piqueurs

Digitized by Google

émérites, il abattit plus de cent sangliers. C'est assez dire que nul ne mérita mieux que lui son titre de lieutenant de Louveterie.

Par ses qualités aimables et la droiture de son caractère, il s'était attiré la sympathie de tous, en ce pays demeuré encore si fidèle aux traditions du Passé; et la grande ferveur de sa foi religieuse lui permit de supporter avec un admirable courage les longues et cruelles souffrances du mal qui devait l'emporter.

Le Commandant de Maupeou

La mort, continuant impitoyablement son œuvre néfaste, vient de frapper un des hommes qui incarnaient le plus magnifiquement sur notre sol vendéen les vertus de l'ardent patriote, du chrétien fervent et du fidèle royaliste.

Le 29 mars, le vicomte Gilles-Noël-Marie de Maupeou d'Ableiges, capitaine de vaisseau en retraite, officier de la Légion d'honneur et Croix de guerre, succombait chez les Frères Saint-Jean-de-Dieu, à Paris, des suites d'une longue et douloureuse maladie supportée avec une admirable résignation.

Une voix autorisée l'a justement proclamé le jour de ses obsèques, parmi les chefs qui ont fait tant d'honneur à la marine française, le commandant de Maupeou d'Ableiges s'était placé au premier rang par sa vaillance, la loyauté de son caractère et sa magnifique énergie devant le danger.

Marin dans l'âme, il avait naguère pris une vaillante part à la campagne de Madagascar, et il avait à peine 22 ans quand il fut fait chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite lors du naufrage de *L'Oise* en vue de Tamatave, en 1885. Il fit plusieurs fois le tour du monde, transporta les premiers Missionnaires aux Nouvelles-Hébrides, et que ce soit en Afrique ou en Océanie, fit preuve partout des plus admirables qualités.

Obligé par sa santé de prendre sa retraite avant la guerre et alors qu'il n'était que simple capitaine de frégate, il s'était empressé de reprendre du service dès le mois d'août 1914, et avait obtenu, après maintes démarches instantes, d'être envoyé au front à la tête d'un bataillon de marins qui dans les pires circonstances purent admirer son calme souriant, en même temps que son courage et sa volonté héroïque.

Digitized by Google

Son nom restera particulièrement lié à la magnifique épopée des fusiliers-marins sur l'Yser, et ses plus beaux titres de gloire sont d'avoir à leur tête conduit les brillantes opérations de Saint-Jansbeck et de Diegrachten.

Cette magnifique conduite devant l'ennemi lui valut d'être cité quatre fois à l'ordre de l'armée, nommé capitaine de vaisseau et officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille.

Rendu à la vie civile après la guerre, le commandant de Maupeou mit au service de la cause royaliste tous les trésors de sa foi profonde et de son ardent patriotisme. Toujours sur la brèche, toujours prêt à payer de sa personne, il fut un incomparable animateur, et celui qui signe ces lignes eut maintes fois l'occasion d'admirer la belle vaillance de ce merveilleux homme d'action, dont les dernières années furent toutes de dévouement à ses anciens marins et à sa double foi religieuse et monarchique.

Le commandant de Maupeou était devenu Vendéen par son mariage avec Mademoiselle de Monbail, de la vieille et noble famille des de Rorthays de Monbail, à laquelle appartenait le brillant « dessinateur romantique » dont M. Jacques de Maupeou a fait si excellemment revivre la belle et sympathique figure dans le dernier numéro de cette Revue.

La famille de Maupeou d'Ableiges, de très ancienne origine, a fourni de tous temps à la France de grands et précieux serviteurs, aussi bien dans les hautes charges civiles et administratives du royaume, que dans ses armées de terre et de mer, et les enfants du regretté commandant, si prématurément enlevé à l'affection des siens et à l'estime de tous ceux qui l'ont approché, seront les fidèles continuateurs des belles et nobles traditions de leurs glorieux ancêtres. Bon sang ne saurait mentir.

Le Comte Henri de Monti de Rezé

Le 3 février dernier, une très nombreuse affluence, assistait, dans l'église de Nesmy, au service célébré pour le comte Henri de Monti de Rezé, dont les obsèques avaient eu lieu précédemment à Nantes et à Rezé.

Gentilhomme accompli, toujours aimable et bon, le comte de Monti conservait fidèlement les traditions que lui avait léguées son

Digitized by Google

père, le comte Edouard de Monti, qui fut pendant quarante-trois ans le fidèle serviteur de l'exil, honoré de la confiance et de l'amitié du comte de Chambord.

Lui-même fit partie pendant plusieurs années de la Maison du Prince dont il était le filleul.

Il était un catholique sincère, généreux, dévoué à toutes les œuvres religieuses.

La population de Nesmy en particulier bénéficiait de sa générosité qui, jointe à celle de son fils, le comte Edouard de Monti, soutenait pour la plus grande part les écoles chrétiennes gratuites de la paroisse.

Pendant la guerre, durement éprouvé par la mort de son fils, le lieutenant Marc de Monti, glorieusement tombé pour la France, à l'attaque de Neuville-Saint-Vaast, il avait trouvé dans sa foi religieuse et son patriotisme la force de surmonter sa douleur.

Le comte Henri de Monti de Rezé était le chef de cette illustre Maison de Monti, originaire de Florence, qui a donné un Pape, Jules III, plusieurs cardinaux et plusieurs Gonfaloniers.

Venue en France au XVI^e^ siècle, elle a fourni de tout temps des hommes remarquables par leurs services et leur fidélité à la France et à la Monarchie.

Le roi Louis XIV érigea la terre de Rezé en Comté en faveur d'Yves de Monti par Lettres patentes, datées de Saint-Germain-en-Laye (avril 1672).

Le comte Henri de Monti de Rezé avait épousé Mademoiselle de Saint-Meleuc, petite-fille du marquis de Tinguy, l'ancien député de la Vendée à l'Assemblée de 1848.

M. Léon Dupré-Carra

J'ai de même été douloureusement ému en apprenant la mort soudaine de mon excellent ami M. Léon Dupré-Carra, avocat, docteur en droit, survenue à Nice dans la soirée du jeudi 6 janvier, dans son appartement du boulevard Dubouchage, où il avait fixé son foyer depuis plusieurs années déjà. Il était âgé de 51 ans.

Fils du regretté président du tribunal de Fontenay, il était le dernier du nom d'une vieille famille vendéenne particulièrement estimée et où l'on comptait de nombreux et distingués magistrats.

Digitized by Google

Doué d'une vaste culture, d'un goût très éclairé et d'une causerie charmante, Léon Dupré-Carra ne laisse à tous que des regrets attristés; car il n'avait que des amis sincères, tant on appréciait la droiture de son caractère et la délicate générosité de ses sentiments.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 11 janvier en l'église de Notre-Dame, à Nice. Après une messe chantée, célébrée par M. le chanoine Cauvin, le convoi funèbre se dirigea vers la gare P.L.M., l'inhumation devant avoir lieu à Fontenay-le-Comte, le 16 janvier, dans le caveau de famille, où une nombreuse assistance de parents et d'amis lui rendirent les derniers devoirs.

Le deuil était conduit à Nice par Madame Dupré-Carra et son fils. Suivaient: sa belle-sœur, Madame Labrousse et ses enfants, ainsi que Madame Géo. Lacouloumère et M. Jalabert, amis intimes de la famille.

On remarquait dans le long cortège de nombreuses délégations des Grands Cercles Niçois et parmi toutes ces personnalités, MM. le comte de Villeneuve-Esclapon, le baron Buchet, le docteur Laisné, de Charmoy, commandant Sicard, Noël Pélissier, du Besset, Hein Clerissy, le docteur de Haves, Lemaire, René Morot, Toselli, Charles Battanchou, vice-président de l'Automobile-Club, etc., etc.

La *Revue du Bas-Poitou* prend une vive part à ce grand deuil et adresse à Madame Léon Dupré-Carra la respectueuse expression de ses sympathies les plus douloureuses.

René VALLETTE.

Digitized by Google

LES LIVRES

La Révolution et la Vendée. — *La Vendée militante et souffrante.*

La parution d'un volume de notre très érudit collaborateur et ami, M. Emile Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure, est toujours une exceptionnelle bonne fortune pour ceux que passionne l'histoire de notre Vendée.

Poursuivant avec un talent et une impartialité auxquels il nous plait de rendre ici un nouvel hommage, ses précieuses études sur l'Insurrection Vendéenne, il nous donne aujourd'hui la poignante histoire des désastres de l'Armée Catholique et royale et en explique les causes.

Il n'est pas de récit plus tragique, ni plus émouvant. La Vendée, écrasée par l'Armée de Mayence, a fui Outre-Loire. Sur près de cent mille Vendéens qui franchirent le fleuve, quelques milliers à peine le repasseront !

Puis, ce sera la Terreur: Carrier à Nantes; Hentz et Francastel à Angers; ce sera Turreau avec ses Colonnes Infernales; ce sera la Vendée entière, la patriote comme la royaliste — ce que l'on n'a pas assez dit — englobée dans un ukase général de vengeance et de destruction.

Ce nouveau volume, d'une œuvre déjà trois fois couronnée par l'Académie Française, est rédigé avec le même souci d'impartialité que les précédents et présente le plus palpitant intérêt.

Tous les lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou* voudront certainement le lire et le conserver religieusemnt.

(Un volume in-8 écu. Prix: 20 fr. — Perrin et C^ie^, Editeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris VI^e^).

***

Le Bas-Poitou. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'édition d'art Raymond Bergevin, à qui nous devons déjà un beau livre sur « Le Pays d'Aunis et de Saintonge » et de charmantes brochures d'art sur La Châtaigneraie, Saint-Maixent, La Tranche, prépare un volume de grand luxe sur notre *Bas-Poitou*.

Cet ouvrage dû à la plume distinguée et autorisée de MM. René Vallette, Jean Yole, Jean Mauclère, Louis Brochet, et admirablement préfacé par M. Alphonse de Châteaubriant, sera illustré d'une

Digitized by Google

belle eau-forte originale du grand artiste Marcel Fleury, d'une gravure originale sur bois au burin du jeune maître Gabriel Charlopeau et d'une belle eau-forte d'Octave de Rochebrune. Une quinzaine de vues en phototypie de Raymond Bergevin complètera cette illustration. Dû entièrement à des écrivains et à des artistes vendéens, le *Bas-Poitou*, par sa typographie, sa présentation, constituera l'un des plus beaux ouvrages sur notre région. Son tirage sera limité à 625 exemplaires. Ceux de nos lecteurs que cet ouvrage intéresserait pourront s'adresser à la direction de la *Revue du Bas-Poitou* pour demander le prospectus et pour souscrire.

Les habitants de l'arrondissement des Sables-d'Olonne pourront également adresser leur souscription à M. Bréard, libraire, 20, rue de l'Hôtel de Ville, qui en est le dépositaire exclusif pour cet arrondissement, en se recommandant de *La Revue*.

***

Billets à Corentine. — Notre éminent confrère et ami *Hector Talvart*, auquel on doit déjà de si précieux ouvrages, tels les « *Conjectures* » et les *Réflexions morales sur la Mode et l'Amour*, va prochainement publier sous ce titre « *Billets à Corentine* » un ouvrage qui aura, nous n'en doutons pas, les mêmes succès que ses précédents, lesquels sont épuisés, et où sous une forme plus enjouée et plus familière l'auteur continue d'aborder les sujets où il excelle et où il s'est acquis une réputation d'analyste aigü et d'observateur très original.

M. Hector Talvart, qui est artiste autant que lettré, a tenu à ce que ses nouvelles et jolies pages soient illustrées de huit bois charmants de Gabriel Charlopeau, le jeune maître du pinceau et du crayon auquel Fontenay s'honore d'avoir donné le jour. La typographie et l'impression, confiées au maître-imprimeur Jean Foucher, de La Rochelle, auront leur perfection habituelle et seront la digne livrée des exquises pensées dont est tissée l'œuvre nouvelle de M. H. Talvart.

Ce délicieux volume paraîtra aux Editions d'Art Henri Goulet (11, rue Baudin, Paris) et sera tiré à 360 exemplaires, dont 310 seulement seront mis dans le commerce aux prix de souscription de 50 fr et de 100 fr.

***

Le Conventionnel Bordas. — Notre collaborateur et ami M. Georges Lacouloumère, ancien sous-préfet de Saint-Yriex, va très prochainement publier à la librairie du

Digitized by Google

Conseil d'Etat et de la Société de Législation comparée, un volume d'un puissant intérêt, sous ce titre:

Procès de Louis XVI. — Rôle exact du Conventionnel et législateur Pardoux BORDAS, *de la Haute-Vienne. — Sa biographie, sa correspondance avec la Société populaire de Saint-Yrieix et la Bibliographie de ses écrits.*

Ce curieux volume d'une documentation irréprochable sera précédé d'une Préface de notre éminent confrère Jacques Bainville et dont nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir la primeur aux lecteurs de cette Revue.

***

Préface

Pour mieux faire comprendre les grands événements historiques, rien ne vaut une étude particulière, une monographie complète et sérieuse. C'était le principe que recommandait SAINTE-BEUVE. C'était la méthode qu'il pratiquait. Il étudiait une figure qui lui était donnée de l'Histoire, et le plus souvent, de préférence, une figure de second plan. Puis, tout en retraçant la vie, tout en dessinant le portrait de son personnage, il projetait la lumière sur une époque, il en expliquait la psychologie et, par elle, le mécanisme souvent obscur.

Je suis certain que SAINTE-BEUVE eût beaucoup goûté l'étude de Monsieur Georges LACOULOUMÈRE sur le Conventionnel BORDAS. Je suis certain aussi que TAINE eût recouru à cette étude et l'eût citée dans les notes des « *Origines de la France Contemporaine* ». Il y eût vu ce que nous devrons y voir: une contribution précieuse à la « psychologie du Jacobin ».

L'intérêt puissant de cette biographie, dont tous les éléments s'appuient sur des pièces d'Archives singulièrement vivantes, est de nous montrer comment un homme paisible et même un brave homme comme BORDAS put succomber un moment à la fureur démagogique.

Il y a là quelque chose qui éclaire admirablement la marche et le cours de la Révolution, depuis l'enthousiasme de 1789 jusqu'au paroxysme de la Terreur, après quoi, le calme étant revenu dans les esprits, les plus fougueux terroristes devinrent de paisibles fonctionnaires de l'administration napoléonienne.

Au mois de Juin 1793, BORDAS lançait à l'usage de ses commettants un manifeste où on lisait ceci: « Les prêtres, les nobles d'autrefois et les bourgeois ne formaient dans la ville de SAINT-YRIEIX qu'une seule et même famille. C'était par les prêtres que les bourgeois s'al-

Digitized by Google

liaient à la noblesse. Ainsi réunis, ils ne pouvaient plus offrir que le même intérêt et le même esprit. Et quel esprit pour le siècle de l'Egalité ! Quel esprit pour le siècle de la Philosophie ! ! »

Plus loin, on lit encore ces lignes non moins caractéristiques : « Eveillez-vous, Citoyens, si vous voulez arrêter et détruire dans son principe, le nouveau despotisme bourgeois qui cherche à s'élever sur les ruines des deux premiers ! ! »

Ce langage bolcheviste n'est-il pas un trait lumineux dans cette histoire de la Révolution où la bourgeoisie, d'abord victorieuse, ne tarda pas à être dépassée pour reprendre l'avantage plus tard ? Le processus démagogique de l'époque révolutionnaire est peint là en traits d'une précision clinique.

Pourtant, nous l'avons déjà dit, Bordas n'était pas méchant. Il avait succombé à l'entrainement général. Il paya cher cette faiblesse et la fin de sa vie fut dramatique. Il faut lire, avec les pièces éloquentes qui en forment la trame sûre et continue, ce roman d'un Conventionnel, pour prendre, par un cas saisissant, une idée juste de quarante ans de notre histoire, quarante ans agités et pleins d'obscures tragédies.

Jacques Bainville.

***

Les Faïenceries de Marans, par P. Cappon, avec préface de Georges Musset. Librairie Pijollet, La Rochelle.

Ces pages étaient même imprimées avant la guerre et auraient pu ne jamais voir le jour, si l'excellent libraire Pijollet n'avait eu l'heureuse initiative de les éditer avec une suite de planches en couleurs.

Le Marandais P. Cappon, sur lequel notre érudit ami M. Musset dans sa préface nous donne d'intéressants renseignements et qui est mort en 1888, a rassemblé dans cet ouvrage tous les documents qu'il a trouvés sur les faïenciers de Marans, les Bottelin de Lincé (1723-1760), Jean-Pierre Roussancq et sa famille (1729-1768) et l'ouvrier faïencier Antoine Couanon qui travailla dans les deux maisons précédentes, et ainsi que plus tard à la manufacture de Chantilly.

Mais on verra avec un intérêt particulier les six planches lithographiées en couleur de la fin, où sont reproduites avec une grande exactitude de coloris diverses pièces de ces jolies faïences de Marans qu'on retrouve fréquemment encore dans les vieux vaisseliers de notre Bas-Poitou.

Lector.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le nouveau sceau municipal de Fontenay-le-Comte. — M. Roger Guillemet, maire de Fontenay-le-Comte, avec la collaboration de M. Emile Boutin, l'architecte-graveur bien connu de nos lecteurs, a remplacé l'ancien sceau de la mairie par un autre, conforme au décret de Louis XVIII, accordant à la ville comme blason officiel: « *Trois vasques ruisselantes sur une fontaine* ».

Chez nos Artistes. — Notre excellent ami le statuaire Arthur Guéniot vient de faire le buste en marbre de sa charmante fille aînée. Agnès, dont nous annoncions d'autre part les récentes fiançailles.

— Notre non moins cher ami, Marcel Fleury, a été admis au Salon des Champs-Elysées pour sa très belle série de mines de plomb originales, ayant servi à graver quelques-unes des planches de son remarquable ouvrage sur La Rochelle. Il vient également d'achever un cuivre reproduisant un des plus jolis coins du *Vieux Fontenay*, qui doit illustrer le futur volume du *Bas-Poitou*, actuellement sous presse.

Il exécutera ensuite sa grande et belle planche des ruines de l'*Abbaye de Maillezais*.

— L'excellent portrait de M. de Vexiau, l'aimable doyen du Conseil général de la Vendée, qui est certainement une des meilleures œuvres de l'habile et très charmant peintre André Astoul, a été reçu, et avec toutes félicitations, par le Jury du Salon des Artistes Français.

Digitized by Google

Nul doute qu'il n'obtienne à Paris le même mérité succès que celui remporté au Salon Yonnais.

Notes d'Art. — Notre sympathique et talentueux compatriote Charlopeau fait en ce moment à La Rochelle, chez Langevin une très intéressante exposition de peinture.

— Remarqué à la vitrine de Percevault, rue de la République, à Fontenay-le-Comte, deux gentils tableaux de M. Cariat, l'excellent professeur de dessin du Collège.

Pour le Musée de Fontenay. — Notre distingué collaborateur, M. le vicomte Jacques de Maupeou, vient de faire don au Musée de Fontenay, de quelques dessins dûs à l'habile crayon d'*Emilien de Monbail*, auquel il consacrait une si belle étude dans le dernier numéro de cette Revue.

Nos Monuments historiques. — Par arrêté en date du 12 février 1927, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le Vieux-Pont et la Tour Mélusine, appartenant à la commune de Vouvant. Espérons que la porte de la Poterne, la dernière des merveilles de l'enceinte fortifiée, aura bientôt la même faveur.

Découverte d'un Ossuaire de l'époque préhistorique. — Dans une carrière en exploitation, située dans le fief des Loires, près de Challans, on a découvert plusieurs squelettes, qui paraissent remonter, suivant notre savant collaborateur M. le docteur Baudouin, à l'époque de la pierre polie, d'après les silex qui ont été trouvés dans l'ossuaire.

L'amiral Merveilleux du Vignaux. — Le vice-amiral Merveilleux du Vignaux, qui est placé dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée navale, a rendu d'éminents services à la marine. Il fut, sur le *Pothuau*, un des créateurs des nouvelles méthodes de tir de la marine. Il commanda l'Ecole navale. Pendant la guerre, il remplit des postes de première importance. Il organisa la défense anti-sous-marine de la Manche, puis fut nommé directeur général de la guerre sous-marine. Il commanda également la division navale de Salonique, puis de Constantinople, fut chef d'état-major de l'armée navale. Il a fait, pendant sept ans, partie du conseil supérieur de la marine. Il était inspecteur général des forces militaires du Midi, et fut, récemment promu grand'croix de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

En l'honneur de Beethoven. — Les festivals donnés dans la plupart des villes de France, à l'occasion du centenaire de Beethoven, ont longuement défrayé la presse.

Luçon, petite ville, où le sentiment artistique tient une large part, ne pouvait rester en dehors de ce mouvement. Toutes les Sociétés musicales y ont rivalisé de zèle pour donner au public luçonnais un véritable régal, en lui faisant goûter la belle musique de celui qu'on peut considérer comme un des rois de la symphonie.

Nos Collaborateurs. — Notre très distingué collaborateur René Pichard du Page, qui est non seulement un érudit chartiste, mais également un fervent musicien, a fait à la *Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts* de Versailles, deux brillantes conférences: le 3 décembre 1926 sur *Beethoven* et le 23 février 1927 sur *Mozart.*

Il doit également donner le 3 avril, à Quimper, une conférence sur *Beethoven* à l'occasion de son centenaire.

— A la même Société, et le 4 mars 1927, notre éminent ami Alphonse de Châteaubriant, a fait une belle lecture intégrale de sa puissante œuvre nouvelle *La Meute*, dont la Revue a eu l'heureuse fortune de pouvoir donner en primeur quelques unes des plus jolies pages.

Distinctions méritées. — Notre éminent compatriote, M. J. Aulneau, vice-président de la Fédération des Sociétés de Retraites de France, administrateur de la Fédération Nationale de la Mutualité, vient d'obtenir la médaille d'or de la mutualité.

Nous l'en félicitons vivement.

— M. le capitaine de vaisseau de réserve Delahet, de Montaigu, vient de recevoir le diplôme de l'Aigle Blanc de Serbie.

Nos meilleurs compliments.

Promotion. — Nous apprenons avec plaisir que notre distinguée compatriote, Mlle Hélène Grenon, professeur de chant et de piano, dont on sait le dévouement passionné à la musique, et les louables efforts que rien ne lasse, en vue de la décentralisation artistique, vient d'être promue officier de l'Instruction publique.

Nous lui adressons, à cette occasion nos très cordiales félicitations.

Chez les Lamartiniens. — Une intéressante cérémonie a eu lieu le 5 mars à l'Hôtel de Ville de Paris en l'honneur de Lamartine et au cours de laquelle notre compatriote et ami le comte du Chaffault,

Digitized by Google

filleul de l'illustre poète, a prononcé une très intéressante allocution.

Concours littéraire. — La *Société artistique et littéraire de l'Ouest* ouvre, pour l'année 1927, un concours littéraire auquel pourront prendre part tous les auteurs originaires des provinces de l'Ouest ci-dessous énumérées ou y ayant élu domicile: Bretagne, Anjou, Maine, Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois.

La Société des Conférences Fontenaisiennes. — Parmi les dernières conférences données par cette Société au théâtre de Fontenay, signalons particulièrement celles de notre excellent collaborateur et ami Francis Eon, sur le poète *Verlaine*, de M. Camille Genty, sur le *Roman et les Romanciers*, et de Mlle Savy, avocat du barreau de La Rochelle, sur le *Donjon de Vincennes* et son histoire.

A l'Académie Rochelaise. — A la séance solennelle annuelle de l'Académie Rochelaise du 22 mars, M. Giraudeau a donné lecture de deux très intéressants poëmes de Mademoiselle Charlotte Roy, et M. Talvart a lu de très beaux vers de Madame Boutet-Lagrée.

Conférences d'Archéologie. — Notre savant collaborateur, M. le docteur Baudouin, a fait, à la Société de Géographie d'Angers, une très curieuse conférence sur: *La Brière Vendéenne*, — *Le Marais de Monts.*

Il a de même fait à Nantes, sous les auspices du Comité des Arts appliqués, une très intéressante conférence sur les *Bijoux anciens de la Vendée.*

Dans la Légion d'honneur. — Au tableau de concours de la Légion d'honneur pour 1927 nous relevons avec plaisir pour le grade d'officier, le nom du très sympathique commandant du bureau de recrutement de Fontenay, M. le chef de bataillon Kelsch.

Pour les travaux historiques. — Sur la proposition de la Commission des travaux historiques M. René Vallette, directeur de cette Revue vient d'être maintenu pour deux années nouvelles comme correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles

de M. Alain de BREM, avec Mademoiselle de CARHEIL, fille de M. Jean de Carheil et de Madame, née de Kerever.

— du baron Louis BEGOUËN, fils de notre savant collaborateur et ami le comte Begouën, avec Mademoiselle Marcelle DOL.

— de Mademoiselle Agnès GUÉNIOT, fille de notre excellent ami l'artiste Arthur Guéniot, avec M. Paul PRUDHOMME, notaire au Hâvre.

— de Mademoiselle Nicole MARCHEGAY, avec M. William CARGILL, architecte, Croix de Guerre.

— de Mademoiselle Yvonne RICHARD, avec le docteur Jean PHELIPPEAU.

MARIAGES

Le mariage du vicomte Alain du Boisdulier, avec Mademoiselle Simone de BECDELIÈVRE, a été célébré, le 5 janvier 1927, en l'église Saint-Clément de Nantes.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. de Becdelièvre. Pendant la messe, qui a été dite par M. l'abbé du Boisdulier, la maîtrise de Saint-Clément, sous la direction de l'abbé Brondy, exécuta une fort belle messe en musique.

Les témoins étaient, pour le marié: la marquise de Bonnaud-Duval, sa tante, et son oncle le vicomte Gérard du Boisdulier; pour la mariée: le lieutenant-colonel vicomte Eric de Becdelièvre et le comte de Rouault, ses oncles.

— Le 24 janvier 1927, a été célébré dans l'église du Sacré-Cœur de Douarnenez, le mariage de M. Olivier GRIMAUD, fils de notre

Digitized by Google

excellent confrère Emile Grimaud, directeur de la *Dépêche Vendéenne*, avec Mademoiselle SIMONE CHANCERELLE.

— Le mariage de M. PIERRE BONCENNE, avec Miss DOROTY NOWELL-COAKE, a été célébré, le 28 janvier 1927, dans la plus stricte intimité à The Mast Holy Trinity Catholic Church de Newquay, Cornwal (Angleterre).

— Le 8 février 1927, a été célébré, dans l'église Notre-Dame de Fougeré, admirablement décorée, le mariage de Mademoiselle ANNE POIRIER-COUTANSAIS, la charmante fille aînée de M. Henri Poirier-Coutansais, avec M. RENÉ DARY, fils de M. André Dary, de Laval, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

— Le 22 mars, a été célébré en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage du commandant JEAN DE LATTRE DE TASSIGNY, officier de la Légion d'honneur, avec Mademoiselle SIMONNE CALARY DE LAMAZIÈRE.

NAISSANCES

M. et Madame JEAN ROBUCHON, nous font part de la naissance de leur seconde fille JEANNE, le 7 février 1927.

— M. et Madame DORÉ-GRASLIN sont heureux de faire part de la naissance de leur fils PHILBERT, né à la Bonnière de Mouchamps, le 27 février 1927.

— M. et Madame ROGER GUILLEMET, font part de la naissance de leur 4e enfant MICHEL, le 20 mars à Guinefolle de Fontenay.

— Madame RÉGIS DE BREM, née Cartier-Bresson, a heureusement mis au monde un fils: XAVIER.

— M. et Madame MAURICE BRILLAUD, sont heureux de faire part de la naissance de leur 5e fils JOËL.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

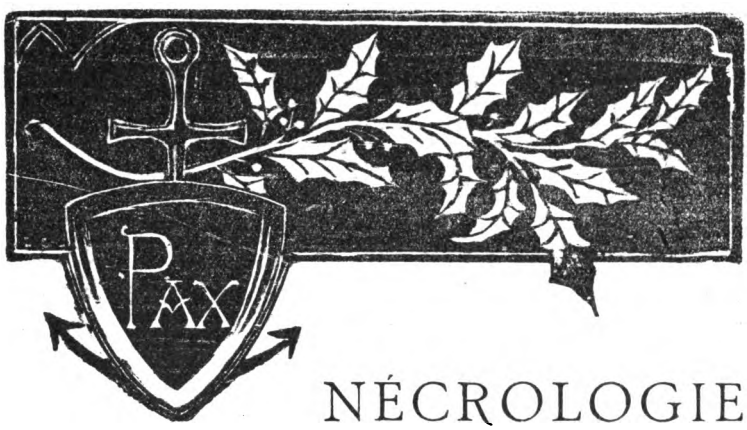

NÉCROLOGIE

Madame OLTRAMARE, née Lucienne-Marie-Adéline Jodet, sœur de Madame Perrocheau, des Sables d'Olonne, décédée à Nantes, le 15 décembre 1926, à l'âge de 57 ans.

— M. Henri-Marie-Jacques-Paul-Louis de MONTI, comte de REZE, décédé le 4 janvier 1927, à Nantes, à l'âge de 70 ans.

— M. Maxime GAUDIN, ancien avocat au barreau de Vannes, fils de M. Achille Gaudin, ancien conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Gilles, et de Madame, née Hyméne de Fontevaux, décédé en son logis du Vivier, près Châtillon-sur-Sèvre, à l'âge de 66 ans, le 5 anvier 1927.

— M. Léon DUPRÉ-CARRA, avocat, docteur en droit, décédé à Nice, le 6 janvier 1927, dans sa 51e année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame de Nice, le 11 janvier et l'inhumation dans le caveau de famille à Fontenay-le-Comte, le 16 janvier.

— M. Christian DE BLOQUEL DE CROIX, baron DE WISMES, pieusement décédé le 11 janvier, à l'âge de 67 ans, à Nantes, et dont la mort a mis en deuil, les famillles de Wismes, de Gouyon et de la Roche Saint-André.

— Madame Alexandre de LA CHARRIE, née de Beaulaincourt de Marles, décédée à Marconme (Pas-de-Calais), le 15 janvier 1927, dans sa 81e année.

— M. Georges VEZIN, décédé en sa demeure de l'Oisilière, près Savenay, le 17 janvier 1927.

Digitized by Google

— Madame ALPHONSE COLLET, née Adrienne Robert, décédée, le 20 janvier 1927, à Fontenay-le-Comte, à l'âge de 56 ans.

L'inhumation a eu lieu à Oudon (Loire-Inférieure).

— M. le vicomte GUY DE MONTILLET DE GRENAUD, chef d'escadron de cavalerie, attaché à l'état-major du 11e corps d'armée, inspecteur régional des remontes, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, pieusement décédé à Nantes, le 20 janvier 1927, dans sa 56e année.

Une première cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Félix, de Nantes, le 24 janvier à 10 heures, et le même jour à 2 h. 1/2 une seconde cérémonie suivie de l'inhumation, où toute la Vendée était représentée, a eu lieu à Bournezeau.

M. de Montillet était l'homme de devoir dans toute la force du terme, et par l'élévation de ses sentiments aussi bien que par sa nature d'élite il était grandement apprécié de tous ceux qui l'approchaient.

Nous adressons à Madame de Montillet, née Aulneau de la Touche et à toute sa famille l'expression très vivement émue de nos plus douloureuses sympathies.

— Madame ANNE-LOUISE POPLINEAU, veuve de M. Ferdinand Marchesseau, décédée à La Rochelle, le 27 janvier 1927, à l'âge de 82 ans.

— M. EDOUARD LEMIÈRE, décédé à Saint-Brieuc, le 6 février 1927.

M. Lemière était un merveilleux travailleur, un érudit et un chercheur infatigable, auteur d'une très intéressante *Bibliographie des Guerres de la Vendée et de la Chouannerie* qui reste inachevée.

Nous souhaitons ardemment que la *Société d'Emulation des Côtes du Nord*, qui perd en lui un précieux collaborateur, termine cette publication, si comme nous avons lieu de le croire, le manuscrit est suffisamment à jour.

M. Lemière, devenu aveugle, avait dans sa foi profonde accepté courageusement cette dure épreuve, de même qu'il fit à Dieu le sacrifice de sa vie dans les plus admirables sentiments de résignation chrétienne.

— Madame AUGUSTIN LANCO ,tante de notre excellent ami, M. Lanco, le savant archiviste de la Vendée, décédée le 19 février 1927 à Belle-Ile-en-Mer, dans sa 85e année.

Digitized by Google

— M. Henri de LAVRIGNAIS, sénateur et conseiller général de la Vendée, décédé le 20 février 1927, dans sa 75e année, à Paris.

Ses obsèques ont été célébrées, le 24, en l'église de Dompierre-sur-Yon (Vendée).

Le deuil était conduit par M. Maurice de Gazeau, son gendre, et le vicomte de Bourboulon, son neveu; par Mesdames de Lavrignais et de Gazeau.

Monseigneur Mercier, vicaire général, représentait Monseigneur Garnier, évêque de Luçon.

Le comte de Kervenoaël, député, représentait Monseigneur le duc de Guise.

Toutes les notabilités politiques du département étaient présentes. Une assistance considérable et émue était venue accompagner à sa dernière demeure ce grand Français et bon chrétien.

— Madame veuve Emile GAUCHER, femme du distingué et regretté statuaire, décédée dans sa 65e année, le 22 février, à Challans, et dont la mort met en deuil les familles Gaucher et Barrau, auxquelles nous renouvelons nos plus douloureuses sympathies.

— Mademoiselle Renée LE BAULT de LA MORINIÈRE, fille du Comte Georges Le Bault de la Morinière, inspecteur général honoraire des finances et de la comtesse, née Bourbon, décédée à Angers, le 27 février 1927. Ses obsèques ont été célébrées le 2 mars en l'église Saint-Joseph d'Angers et l'inhumation, présidée par M. le vicaire général Massé, délégué de Monseigneur l'évêque de Luçon, a eu lieu le 3 mars à Ardelay (Vendée).

— M. Edmond FRELAND, conseiller municipal, ancien négociant, décédé à Fontenay-le-Comte, le 1er mars 1927, à l'âge de 67 ans.

Nous adressons aux familles Freland et Pierre Lussaud que cette mort met en deuil nos plus vives condoléances.

— M. Edmond CHEVALLEREAU, décédé le 2 mars, à l'âge de 77 ans, dans sa demeure du Vivier, par Mouilleron-en-Pareds, dont il fut pendant de longues années le très dévoué conseiller municipal, ce qu'a rappelé en termes justement élogieux M. le Maire de Mouilleron, le jour de ses obsèques, célébrées le 5 mars à l'église de cette paroisse.

— M. Quentin PICHARD du PAGE, Croix de Guerre, décédé au Château du Verger, le 4 mars, dans sa 46e année, et dont les obsè-

Digitized by Google

ques ont été célébrées le 7 mars en l'église de Saint-Christophe-du-Ligneron.

Nous adressons à sa famille, et particulièrement à Mme Pichard du Page, sa mère, si douloureusement éprouvée déjà l'an dernier, par la mort de Mme la Marquise de Baudry d'Asson, nos condoléances les plus respectueusement émues.

— Madame la Comtesse DE MÉHERENC DE SAINT-PIERRE, née de Lespinay, décédée au Pally, le 5 mai 1927, dans sa 64e année, et dont les obsèques ont été célébrées, le 9, en l'église de Chantonnay, où M. le Curé-Doyen Robert a fait un touchant et pieux éloge de la regrettée défunte.

— Mlle YVONNE DE FONTAINES, fille de Mme Veuve Jean de Fontaines, décédée le 8 mars 1927, à Niort, à l'âge de 25 ans.

— M. TANCRÈDE DE GUERRY DE BEAUREGARD, élève à l'école spéciale militaire de St-Cyr, fils de M. Henri Guerry de Beauregard, lieutenant au 7e hussards, mort glorieusement à la guerre, et de Madame née de Juzancourt, décédé à l'hôpital militaire de Versailles, le 10 mars 1927, à l'âge de 20 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 14 mars en l'église de Chavagnes-en-Paillers, après une première et très émouvante cérémonie religieuse à Versailles.

—Mme Veuve EDMOND BIRÉ, née Anna Métois, veuve de l'éminent écrivain, décédée le 13 mars 1927, à Nantes, à l'âge de 87 ans.

— M. le vicomte NOËL DE MAUPEOU D'ABLEIGES, capitaine de vaisseau en retraite, ancien commandant des fusiliers-marins, officier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre, décédé à Paris le 20 mars 1927 et dont les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 mars, en l'église Saint-Clément de Nantes.

Le vicomte de Maupeou était le père de notre très sympathique collaborateur M. Jacques de Maupeou, auquel nous renouvelons ainsi qu'à toute sa famille nos plus vives condoléances.

— M. RAOUL LESCHALLIER DE LISLE, ancien maire du Boupère, décédé en sa demeure de la Biffardière, le 25 mars 1927, dans sa 80e année, et dont les obsèques ont été célébrées le 29, en l'église du Boupère.

— M. le Docteur BACHELOT-VILLENEUVE, beau-père de notre très cher collaborateur et ami A. de Châteaubriant, décédé à St-Nazaire.

Digitized by Google

— Madame Roger WAITZENEGGER, née Jeanne Lacombe, femme du Capitaine au 8e Génie, le glorieux mutilé du 66e d'infanterie, décédée à Toulouse, dans sa 31e année.

— M. Ernest GUÉRITEAU, président de Chambre honoraire, propriétaire à Montaigu, décédé en mars 1927.

Nos sincères condoléances aux différentes familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dans la « Bretagne Touristique ». — La très belle revue illustrée *La Bretagne Touristique*, d'une tenue artistique et littéraire irréprochables, nous donne cette fois des études du plus haut intérêt: Le *Vandalisme en Bretagne* (XIXe et XXe siècle), à propos, notamment, de l'ancien Château de Brégnon, en Finistère; *Prosper Mérimée et la Bretagne*, *Revue à travers les âges*, et une biographie illustrée d'une compatriote de Noirmoutier, Mlle Denise Chénot, premier second grand prix de Rome en médailles et aussi habile à manier la gouge et l'ébauchoir du sculpteur que la pointe du graveur.

Grâce à la coutumière obligeance du *Phare*, nous reproduisons le cliché d'une des eaux-fortes consacrées par la charmante artiste à son cher pays de Noirmoutier.

— Dans l'excellente Revue *Les Lettres*, n° de février 1927, lire le remarquable discours de M. Emile Baumann à la réunion solennelle de clôture de la Semaine des Ecrivains Catholiques.

— Notre savant collaborateur, le Dr Marcel Baudouin, dont l'érudition est inépuisable, après avoir publié dans le *Phare de la Loire* une précieuse série d'articles sur les *Métropoles préhistoriques de la Vendée*, donne actuellement une étude d'un non moindre intérêt sur la *Vendée Merveilleuse*.

— Dans le *Bulletin du 4e trimestre* 1926 de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, lire une remarquable étude de Mlle Elisa Maillard, sur *Les façades romanes de St-Nicolas de Maillezais* et *de Notre-Dame de Maillé*.

Saint-Jean-d'Angély et sa région. — M. le Docteur Texier, de Saint-Jean-d'Angély, nous a fait le très aimable hommage du remarquable guide illustré que la Société d'Archéologie vient à publier sur *St-Jean-d'Angély et sa Région*, et à la rédaction duquel sa grande érudition a puissamment contribué.

Un nouveau confrère. — Un nouvel organe vient de se créer, sous le titre *La Revue des Provinces de France* (161, rue St-Jacques,

Digitized by Google

(*Bretagne Touristique.* Cliché du *Phare*)

Dans l'île de Noirmoutier
(Eau-forte de Mlle Denise Chénot).

Digitized by Google

Paris V[e]), dans le but de faire connaître dans son ensemble et dans son détail le mouvement intellectuel des provinces.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Ouvrages offerts à la Revue et dont un compte-rendu sera ultérieurement donné:

— *Le Maréchal de la Force* (1558-1622), par le Duc de la Force, de l'Académie Française. (Paris. Emile-Paul. 1927. Prix 15 fr.)

— *Histoire de la Paroisse St-Jacques de la Boucherie*, par M. Jacques Meurgey, archiviste paléographe, avec Préface de M. Camille Julian, de l'Académie Française.

Magnifique ouvrage, accompagné de nombreuses illustrations et couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (in folio, Paris. Champion, 1926).

— Chez Champion. également, vient de paraître une somptueuse édition des *Démarqués*, de Jean Yole, illustrée de charmants bois de Colin; et tirée à 150 exemplaires, du prix de 1200 francs.

— *Le Roman de Napoléon*. Bonaparte et Joséphine, par M. Octave Aubry. Paris: Arthème Fayard. Prix: 12 fr.

— *Le Chartrier de la Durbellière*, par J. Salvini, archiviste de la Vienne.. (Société des Archives historiques du Poitou 1926).

— *Veuillot, Maurras* et les *Eternels Libéraux*, par Hector Talvart. (Edition Rupella., Charles Millon, La Rochelle. Prix 5 francs.

— *Les Refuges*, poème de M. Gaston Giraudias (Jacques Nanteuil). Edition de la *Nouvelle Journée*. Paris 1927.

— *Le Charme de Sentir*, par Marcel Sableau. Paris, Eugène Figuière éditeur, 1926. Prix: 10 francs.

— *Amour d'Enfance*, roman, de Jean Souvenance. (Paris, Figuière, 1926. Prix: 5 francs).

— *Maman*, par Edmond Thomas, avec Préface de Daniel Vincent, ancien ministre de l'Instruction Publique. (Paris, Figuière, 1926. Prix 7 fr. 50.

— *La Plainte de la Maison abandonnée*, par Henri Vian. (Paris, Figuière. 1926. Prix: 2 fr. 50.

— *Nouveaux Haikai d'Occident* et quelques autres courts poëmes, par Maurice Heim. (Paris, Figuière, 1926. Prix: 5 francs.

— Notre éminent ami M. J. Aulneau, a publié dans un numéro spécial des *Annales*, consacré à l'*Afrique Occidentale Française*, un très intéressant article sur les Grands Africains.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE.

Imprimerie HENRI LUSSAUD, *P. et O. LUSSAUD Frères*, Fontenay-le-Comte

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

CRÉDIT DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 50 millions

Siège Social à Angers, 17, rue Voltaire

Succursale à *FONTENAY-LE-COMTE*

(Banque E. AMÉDÉE et Cie près le Pont-Neuf)

AGENCES

La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Luçon, Chantonnay, Challans, Les Herbiers et Saint-Gilles-sur-Vie.

LE CRÉDIT DE L'OUEST

Se charge de toutes Opérations de Banque et de Bourse.
Paie tous les Coupons sans Frais
Reçoit sans Frais les Souscriptions à toutes les Emissions.
Loue des Coffres-forts, etc.. etc.

« LE ROI DES VINS, ET LE VIN DES ROIS. »
ALPHONSE DAUDET.

CHATEAUNEUF-DU-PAPE

« DOMAINE DU GRAND COULET »
1er GRAND CRU

Médailles d'Or Liège 1905
Concours Agricole Paris 1909-1910

Hors Concours Turin 1911
Nîmes 1923

DROUX-VAN MALDEREN et Cie
Villa Saint-Paul
CHATEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse)

Même Maison à :
NUITS-St-GEORGES (Côte-d'Or)
pour les Vins de Bourgogne.
BORDEAUX, 61, Avenue de Boutaut
pour les Vins de Bordeaux.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ÉMIGRATION

Le Marquis de Faymoreau

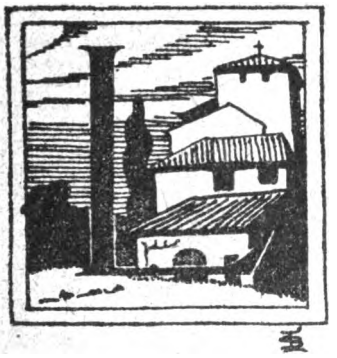

L'ÉMIGRATION de la noblesse en 1791, n'est pas un fait unique dans l'histoire de France. A la révocation de l'Edit de Nantes, une fraction importante de la population et des familles notables de notre Bas-Poitou, « s'absenta du royaume pour cause de religion ». Plus récemment, nous avons encore présent à la mémoire l'exode des congrégations religieuses. La tourmente passée, les absents sont revenus. Les protestants avec une auréole qui leur est toujours précieuse, les religieux pour donner leur sang à la France.

Les émigrés de 1791 ont été moins bien partagés. Obéissant à un vieil instinct de fidélité militaire, se considérant comme la garde du roi qui était leur général-né, ils lui ont sacrifié sans hésiter, sur un ordre tacitement accepté par lui, famille, fortune et avenir, comme ils sont venus jusqu'au 10 août se faire tuer dans son escalier. (Taine, L'an-

Digitized by Google

cien régime p. 15, édition de 1888). Un des historiens qui les a le plus complètement étudiés, Forneyron (Hist. générale des émigrés, I, p. 127), a très justement appelé leur mouvement « l'émigration d'honneur ». Mais au milieu du désarroi qui entraînait irrésistiblement l'ancien régime, les promoteurs de l'émigration méconnaissaient la tradition qui unissait le plus étroitement la royauté à la France. Le Roi était le chef incontesté de la défense publique, parce qu'il incarnait la Royauté libératrice de la France contre l'étranger. L'oubli de cette loi fondamentale, plus encore que le défaut de préparation et le manque d'esprit de conduite, est à la base de toutes les infortunes qui accompagnèrent l'émigration de Coblence à Quiberon. Mis hors la loi par la Convention, eux et leurs familles, engagés par leurs alliés dans toutes les aventures périlleuses où pouvait s'émietter cette puissante réserve de jeunes officiers, braves et aguerris, les émigrés portent encore la peine des gens qui n'ont pas réussi.

La lettre que nous publions présente cet intérêt de résumer les épreuves de tout un groupe d'émigrés du Bas- Poitou; nous sommes redevables de cette pièce à M. l'abbé Longer, curé d'Availles en Chatellerault. Il l'a découverte dans les documents originaux de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, et nous l'a communiquée par l'aimable intermédiaire de M. le vicomte Henri de Grimoüard.

Le marquis de Faymoreau écrivait à un officier supérieur de l'armée de Condé dont nous n'avons pu établir l'identité. Nous inclinons à penser qu'il s'agit de Gilbert, Alexandre de Rorthais, comte de Marmande, maréchal des camps et armées du roi, époux de Marie, Henriette, Ozanne Duchaffault, qui commanda l'une des divisions de la noblesse du Poitou et mourut à Londres, sans avoir revu la France.

Jacques-Louis, marquis de Faymoreau, conseiller, secrétaire du roi, auditeur en la Chambre des Comptes de Nantes,

Digitized by Google

représentait au moins la troisième génération d'une famille de magistrats.

Ses armes étaient: *de vair à l'écusson de gueules chargé d'un lion d'hermine.*

Son grand-père, Jacques Panou, sgr de Faymoreau, conseiller du Roi et son élu en l'élection de Fontenay-le-Comte, était né en 1659 et fut inhumé le 27 septembre 1715, en l'église de Faymoreau. Il avait épousé Anne, Gabrielle Richard, née en 1673 et décédée à Fontenay, le 6 avril 1723. Elle fut inhumée comme son mari en l'église de Faymoreau, dans le chœur, à gauche, près le banc seigneurial.

Jacques de Faymoreau avait trois sœurs:

1° Jeanne, mariée le 23 mai 1678 à Jacques Desain, de la paroisse de Marnay ((Vienne);

2° Anne, mariée le 14 août 1695 à Pierre Suyrot, sgr de Logerie;

3° Françoise.

Jacques de Faymoreau et Gabrielle Richard eurent onze enfants dont cinq moururent en bas âge. Notons parmi ceux qui survécurent:

1° Jacques, né le 27 août 1704, mort le 8 novembre 1769, que nous retrouverons plus loin;

2° Clément, sgr de la Bucelière 1707-1725;

3° Joseph, sgr de Charzay, capitaine au régiment de Rohan-Infanterie, né en 1710;

4° Gabriel, sgr de la Joyeuse, capitaine au régiment de Montmorency, né en 1711;

5° Louise-Gabrielle, née en 1713, morte en 1777. Elle avait épousé en 1735 Charles Duchilleau, sgr de Chauray, dont sont issus:

Charles-Louis vicomte Duchilleau, l'un des plus brillants officiers de l'amiral d'Estaing, et Joseph qui eut de Justine de Tournon,

Antoinette, Louise, Armande, Joséphine, mariée le 30 mai 1825 à Alphonse, Aimé, Anne, Paul de Maynard.

Digitized by Google

Jacques II[e] du nom, écuyer, sgr de Faymoreau, conseiller du Roi, auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, chevalier de Saint Louis, épousa Marie d'Arquistade (St-Fulgent Vendée), fille de François, Joachim, et de Françoise Souchet.

Marie d'Arquistade se rattachait à la famille de René, écuyer, seig[r] de la Maillarderie (paroisse de St-Fulgent-Vendée), les Loges-Gosselin, etc., conseiller-secrétaire du Roi, l'un des quatre lieutenants de la grande vénerie de France, maire de la ville de Nantes. C'est lui qui fit construire les ponts Sainte Catherine, de Brancas et de la Casserie, les quais neufs de Flossettes et de Brancas. (1735-1742 et 1743). En souvenir des services qu'il avait rendus, la ville de Nantes offrit à René d'Arquistade un sac de jetons d'argent avec ses armes sur une face et celles de la ville de Nantes de l'autre (1).

De Jacques de Faymoreau et de Marie d'Arquistade est issu:

Jacques, Louis, conseiller-secrétaire du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne, chevalier de Saint Louis, l'émigré dont nous publions la lettre. Jacques, Louis épousa en 1773, à Nantes, Anne, Adrienne Deurbroucq, fille de Dominique et de Marie Sengstack, née à Nantes le 7 mars 1749, morte à Paris, le 3 mai 1826. Quatre enfants sont nés de cette union:

1° Dominique, Armand, né le 9 février 1774, à Nantes, tué au fort Penthièvre au moment du débarquement de Quiberon;

2° Jacques, Marie, Joseph, né à Nantes, le 10 mai 1776, jugé et fusillé à Quiberon, le 10 fructidor an V; (21 juillet 1795).

3° Louise, Adélaïde, née le 12 février 1781, morte le

(1) Ces notes ont été recueillies dans les archives du château de Faymoreau. Nous les devons à l'amicale obligeance du comte Louis de la Boutetière.

Digitized by Google

14 avril 1840. Elle épousa le 21 novembre 1796 Marc, Auguste Savary de Lépinerays, qui, après avoir exercé de longues années les fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Vienne, fut honoré du titre de comte, en récompense de ses longs et utiles services;

4° Jacques, Louis, Pierre, officier de marine, époux de Virginie Ricord, sans postérité.

Du mariage de Louise, Adélaïde de Faymoreau et de Marc Auguste de Lépinerays est issu:

Marc-Auguste de Lépinerays, ancien garde du corps du Roi Charles X.

Le marquis de Faymoreau quitta le Poitou dès les débuts de l'émigration avec ses deux fils aînés, âgés de 19 et 21 ans, tous les deux officiers au régiment d'Hervilly. D'après la Gournerie, (les Débris de Quiberon), bien qu'un seul des Faymoreau ait été inscrit sur le monument de Quiberon, les deux frères furent faits prisonniers ensemble, le 21 juillet, et fusillés le même jour.

Des volontaires de la légion Nantaise qui était alors à Quiberon avec Hoche, apprenant que MM. de Faymoreau étaient prisonniers voulurent leur sauver la vie. Un lieutenant de la Légion, qui fut plus tard le général Cambronne, parvint même à porter un déguisement aux prisonniers. Mais nous sommes deux, répondit celui des frères auquel il s'adressa, et nous ne nous séparerons pas. Cambronne promit un second déguisement. Malheureusement avant qu'il put tenir sa promesse, les prisonniers avaient été transférés à Auray.

Suivant une tradition de la famille de Lépinerays, un peu différente du récit de La Gournerie, Jacques, Louis fut pris, jugé et fusillé. Dominique, Armand périt en combattant dans la tranchée du fort Penthièvre où portant à son chapeau un panache blanc, don de sa fiancée, il s'exposait sans souci du danger. M. de Faymoreau, tombé malade en Allemagne n'avait pu accompagner ses fils.

Digitized by Google

Voici la lettre qu'il écrivait quelques mois après le désastre.

Hambourg, 14 Octobre 1796.

Chez MM. J. B. Paschen (1),

« Combien j'ai été satisfait, mon cher commandant, à la réception « de votre lettre; elle a été longtemps à me parvenir par votre voya- « geur. mais enfin elle m'apprend à mon grand contentement que « vous existez mieux portant... Car dans le déluge universel, il en « est tant qui disparaissent d'une année à l'autre que l'on ne sait « plus ce qui vous reste de parents et d'amis. Dieu veuille soutenir « votre santé et le courage qui soutient dans le malheur. Le hasard « des circonstances vous a jeté moins loin que moi, mais non pas « assez (sans doute aussi) bien. Un effort peut être imprudent m'a « fait quitter mes parents et mes compagnons d'infortune il y a « deux ans dans un village de Westphalie pour me rendre à Ham- « bourg. Là j'ai trouvé ma résurrection, un négociant que j'avais « connu à Nantes qui m'a logé, nourri, habillé pendant un an et « depuis m'a donné des facilités de gagner ma vie. J'aurais pu rester « encore chez lui mais au moment où j'ai vu notre éternel arrêt « prononcé je n'ai pas cru devoir m'endormir au sein de ma pros- « périté, je pris le party de travailler pour vivre et d'homme du « monde que j'ai été d'abord dans cette ville, je suis tout à coup « devenu maître de langue française, de musique et de danse. Cela « m'a valu beaucoup, m'a fait vivre aisément, mais en travaillant « tout le jour. Après quelque temps, j'ai joint par le moyen de mon « ami. une seconde branche de ressources, un petit commerce sur « quelques marchandises à luy. Cette branche qui s'est augmentée « sera bientôt la seulle à laquelle je me fixerai si mes entreprises « actuelles réussissent. Jusque-là, je n'ose renoncer aux rigodons « qu'on me paie comme s'ils étaient bons, et qui me fatiguent beau- « coup parce qu'ils ne sont plus de mon âge.

(1) M. Möller. ancien consul de Danemark à Nantes dans les dernières années de la Royauté, et beau-père de MM. Alfred et Paul Querqui, avait épousé l'une des filles de M. Paschen. En reconnaissance des services qu'il avait reçus, M. de Faymoreau fit acheter à M. Möller la terre de Chassenon qui était passée successivement, par suite de vente, des Duval de Chassenon à une branche de la famille Walsh, originaire de Saint-Malo, mais fixée à Saint Domingue; (renseignements gracieusement communiqués par M. Paul Querqui).

Digitized by Google

« Cette ville remplie de ressources est bien chère pour ceux qui n'y travaillent pas, lucrative pour ceux qui y travaillent. Beaucoup « de français de toutes les espèces tous artistes, ouvriers, marchands, « distillateurs, restaurateurs, maitres, colporteurs, etc., j'oubliais « courtiers et cette partie que je suis n'est pas à négliger.

« Ayez donc la bonté de m'écrire sous mon nom seul chez M. Pas- « chen. Ce que nous avons été n'est plus qu'un rêve il n'en doit « rester que les principes et les sentiments honorables avec une résí- « gnation formelle à sa longue infortune. Dans cet abandon, il faut « songer à se soutenir; c'est le moment du *sauve qui peut*.

« C'est un délire que cette idée de rentrer en France; on en parle, « on s'agite et rien ensuite... J'ai eu ici tous les certificats et pièces « nécessaires. Ils sont rendus chez moi et ne peuvent rien me val- « loir... Hier encore on m'écrivait de Fontenay et de Nantes: restez « où vous êtes. Ne songez pas à entreprendre l'impossible; il n'y a « rien à précipiter des choses qui pouvant se réaliser plus tard, « sont dangereuses à présent... Voilà le vrai... Il l'est aussi que « quelques-uns rentrent incognito, se cachent dans une autre pro- « vince que la leur, végètent au milieu d'inquiétudes pires que les « nôtres. Ceux-là ne me font point envie, j'aime mieux gagner ma « vie dans un pays étranger riche et plein de ressources.

« Quelques personnages se sont fait rayer (1)... mais apprenez que « sous le règne des cinq on achète tout comme autrefois sous le « règne d'un seul et qu'avec mille ou deux mille louis vous pouvez « tout, car ce que l'on achète se vend fort cher.

« Ne songez donc, mon cher voisin, qu'à vous créer une petite exis- « tence indépendante des évènements ou cultivez davantage l'ami « qui vous a déjà obligé où vous êtes. Si vous étiez passé en Angle- « terre vous eussiez eu un bon traitement. Je n'aime point les villa- « ges; point de ressources, point d'instructions de ce qui se passe. « J'ai habité sept mois un village, couché sur la paille, écrasé de « misère, ignorant tout, croyant toutes les fables et courant à ma « perte, à celle de ce que j'avais de plus cher (2)... j'ai tout perdu « et je n'eusse rien perdu si j'étais venu deux ans plus tôt ici parmi « des gens sages, neutres et impartiaux... J'y resterai probablement « toute ma vie. M. votre frère eut trouvé ici des amis de Saint-Malo.

(1) De la liste des émigrés

(2) Ses deux fils Jacques et Dominique venaient de périr à Quiberon.

Digitized by Google

« Vos détestables villages vous ont perdu ainsi que les du Chil-
« lou (1), je leur ai dit et écrit dix fois.

« Toute pudeur ou morgue à part, j'ai commencé le commerce
« par être très petit colporteur; cette année je suis petit marchand;
« si dans deux ans j'étais petit négociant!... Toutes mes terres sont
« vendues en France, ma famille détruite; je reste seul. Depuis
« quinze jours, j'ai une petite maison à crédit et une entreprise faite
« sous les auspices de mon protecteur.

« Le comte de Maynard (2) et Villedieu (3) sont avec moi: ce dernier
« est mon associé. Nous allons aux foires et venons de Brunswick.

(1) Jean-Gabriel-Marie-Armand Clabat chev. sgr du Chillou, ancien mousquetaire du roi, mort à Londres pendant l'émigration et Félix-Armand, dit le Chevalier du Chillou, capitaine au régiment colonel général infanterie, mort en 1803.

Félix-Armand du Chillou avait un fils, Jean-Félix qui servit comme officier dans l'armée de Charette et survécut aux guerres de la Vendée, laissant postérité.

Cette famille s'est éteinte en la personne de Marie-Armand du Chillou, époux de Pauline de la Bubarais, décédé en 1871 à la Gaubretière sans postérité. (H. Beauchet Filleau, Dict. des familles du Poitou, v° Clabat. Branche du Chillou).

(2) Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonnée-Edouard comte de Maynard-Mesnard, capitaine-colonel en survivance des gardes du comte d'Artois, avait émigré avec son père en 1792 (cf. Autour du drapeau blanc, *Revue du Bas-Poitou* 1893, p. 286). Il ne se laissa pas convaincre par son ami de Faymoreau, se fit déposer en 1796 par une frégate anglaise au Gros-Poulet et vint combattre en Bretagne où la lutte était très vive. Il y fut blessé et vint se faire soigner à Paris. Mais dénoncé par le chirurgien auquel il s'était confié, il fut arrêté à Passy, à la suite du 18 fructidor, le 26 septembre 1797, comme émigré à l'intérieur, traduit devant la commission militaire qui siégeait à l'hôtel de ville, place de Grève, et condamné à mort pour menées royalistes.

Il écrivit à l'un des Directeurs, dit Victor Pierre (la Terreur sous le Directoire, Paris 1887, p. 110), que pour obéir à la loi, il était sorti de Paris dans les vingt-quatre heures avec l'intention de s'éloigner du territoire de la République dans les quinze jours suivants, mais que n'ayant pu réaliser aucune espèce de fonds pour entreprendre ce voyage, il était resté à Passy. A l'audience, on lui reprocha d'être porteur de faux passeports; mais quel émigré n'était pas dans ce cas; de les avoir payés: c'est que les agents du gouvernement les vendaient; d'y être désigné sous un faux nom: c'était le seul moyen de vivre. Il n'eut pas de défenseur. Conduit à la plaine de Grenelle, ce brave refusa de se laisser bander les yeux, mit un genou en terre et dit simplement en saluant le peloton d'exécution: « soldats, je suis prêt ». Il fut le premier de tant de victimes royalistes, républi-

Digitized by Google

« Gourjault (1), Pont-Jarno (2), Millon Bazoges (1), d'Orfeuille (2),

caines ou bonapartistes qui tombèrent devant le mur de Grenelle, de 1797 à 1815.

(Georges Cain, à travers Paris, page 126. Flammarion, éditeur, Paris 1910).

(3) Maximilien-Hilaire-Henry Houlier de Villedieu, fils de Jean-Hilaire-Henry, brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du roi et de Marie-Anne-Arnaud, baptisé à Saint-Mars-des-Prés, le 8 mars 1758; inscrit le 12 juin 1759 sur les contrôles des gendarmes de la garde (archives du min. de la guerre).

« Henry de Villedieu fit son éducation au collège de la Marche, fondé en 1362, à Paris pour l'éducation des jeunes gens originaires des marches de l'Est. La plupart des élèves y parlaient allemand et les futurs officiers venaient s'y familiariser avec cette langue. Ce collège dont l'emplacement est actuellement occupé par le sol de la rue des Ecoles et le n° 13 de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève fut supprié à la Révolution. Page de Madame Clotilde de France, fille du Dauphin Louis et sœur de Louis XVI, il accompagna cette princesse au Pont de Beauvoisin lorsqu'elle épousa le fils aîné du roi de Sardaigne, S. A. R. le prince de Piémont, plus tard Charles-Albert. Le comte de Virey, haut-commissaire du roi de Sardaigne, vint recevoir Madame Clotilde, (voir sur cette mission l'article d'Edouard Herriot, Grande revue du 10 octobre 1911. Souvenirs franco-italiens groupés à l'exposition de Turin).

Emigré le 12 août 1791, avec ses voisins de Lespinay, du Paly (R. Vallette, Chroniques de Bas-Poitou, *Publicateur de la Vendée*, 7 août 1896), volontaire dans la 2e compagnie à cheval des volontaires du Poitou, Henry de Villedieu rentra en France le 13 juillet 1797 avec un passeport de Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg, d'après lequel il exerçait la profession de marchand forain, et se dirigea par étapes vers le Mans où il devait retrouver Madame de Villedieu et ses filles, restées prisonnières après le désastre de l'armée vendéenne. (Vallette loc. cit. et Chardon les Vendéens dans la Sarthe, III, p. 289). Mais il fut atteint du typhus le 17 octobre 1798. Madame de Villedieu, avertie, put accourir au chevet de son mari. Mais les épreuves l'avaient blanchie à trente-quatre ans, la variole l'avait défigurée. Le malade affaibli se refuse à reconnaître celle qu'il a laissée jeune et agréable et meurt désespéré. Mercier du Rochet, dans ses mémoires personnels cités par Chassin, Pacification de l'Ouest, III, p. 618, cite M. de Villedieu comme mort de joie en revoyant sa patrie. Cpr. Gaborit, Napoléon et la Vendée, p. 125).

(1) Charles-Henri-Marie, comte de Gourjault, seigneur de Clavault (Saint-Valérien Vendée), capitaine de dragons au régiment de Laval-Montmorency. Il avait épousé à Poitiers, le 26 février 1786, Angélique-Emmanuelle, Chevalier de la Coindardière dont il eut notamment:

1° Marie-Augustine-Clémentine, née à Munster, pendant l'émigration, mariée le 23 novembre 1813 avec Charles-Xavier, comte de La Rochebrochard dont nombreuse postérité.

Digitized by Google

2° Marie-Alexandrine, née à Lubeck, mariée au comte de Mousy la Contour, dont une fille Marie-Radégonde-Anastasie, aïeule du marquis Aymer et des comtes Jehan et Jacques Aymer de la Chevalerie.

3° Charles-Louis,Ernest. marquis de Gourjault, qui fut l'aïeul de Suzanne-Marie-Louise-Caroline, épouse de Amblard, vicomte de Noailles, dont une fille qui a épousé le duc de Caumont la Force à l'activité duquel sont dus, dans ces dernières années, tant de remarquables travaux historiques.

(2) Marc-Joseph-Jarno. seigneur du Pont-les-Groseilliers, (Deux-Sèvres), ancien mousquetaire de la garde du roi, émigra en 1791, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, coopéra à la défense de Maëstrich où il fut blessé. Il avait épousé le 30 octobre 1778, Marie-Louise de Gourjault, tante de Charles-Henri-Marie, qui précède, M. de Pont-Jarno suivit l'exemple de M. de Faymoreau et revint en France avec des économies, mais il les confia à un notaire infidèle et fut ruiné deux fois. Son fils Marc-Gabriel-Augustin eut de Céleste de Gaullier, fille d'Adrien, seigneur de la Celle et des Bordes, et de Françoise Mayaud:

1° Gonzalve, baron de Pontjarno, époux de Zéïla de Janvre de la Bouchetière, qui laissa deux filles:

Caroline, épouse de Louis, comte de la Rochebrochard, représentée de nos jours par son arrière petit-fils, Charles-Marie, né le 28 février 1888;

Marie, épouse de Raoul, marquis de Godefroy-Ménilglaise, sans postérite.

2° Olympe de Pont-Jarno épouse de Joseph Athanase, comte de Liniers et de Buénos-Ayres qui laissèrent notamment:

Olympe, épouse de Marie-Hilaire-Henri Houlier de Villedieu, dont postérité:

Aglaé, épouse de Pierre-Louis Garnier de Boisgrollier, dont postérité.

Marie-Elisabeth, épouse de Henri Machet de la Martinière, dont postérité.

Marie-Henriette, épouse de Henri de Verteuil dont, Marie-Gabrielle, veuve de Louis Palustre de Virsay, chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur et Croix de Guerre.

(1) Irland de Bazoges, Pierre-Marie. lieutenant général de la sénéchaussée de Poitou en 1789, assista en cette qualité M. de Beufvier, grand sénéchal du Poitou dans la présidence de l'assemblée des trois ordres et fut nommé premier suppléant de l'ordre de la noblesse. Lorsque la révolution fut déchaînée, voyant sa tête vouée à l'échafaud, il émigra et servit dans la 4e compagnie de l'infanterie noble du Poitou. Rentré en France, il fut maire de Poitiers en 1807; président de Chambre à la cour d'appel et mourut à Poitiers. le 7 janvier 1818, sans avoir eu d'enfants de Henriette-Suzanne de Lespinay. fille de Samuel-Alexis, baron de Chantonnay. (H. Filleau. Dict. des familles de l'ancien Poitou, Poitiers 1840-1854),

Digitized by Google

Breuillac, Bajonnière (1), Bagneux (2), Citoys (3) et autres sont ici. Je

(2) Jean-Marie-Anne, comte d'Orfeuills, né à Poitiers au grand prieuré d'Aquitaine, le 2 janvier 1756. Entra de bonne heure au service, émigré en 1791, fit la campagne de 1792 dans les mousquetaires à l'armée des princes et passa ensuite en Angleterre avec sa femme Marie de Keating qu'il avait épousée le 11 février 1779. Mort à Poitiers. le 18 janvier 1824. (H. Filleau, cod. loc.)

(1) Louis-Jacques-Gilles, fils de Louis Ranfray, seigneur du fief et de la Bajonnière et de Jacquette de Buor, né le 10 décembre 1752. Assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Poitiers en 1789, servit dans la première compagnie noble de l'armée des princes et mourut en émigration. Il laissa deux frères:

1° Henri-Louis-Marie, époux de Eugénie de Régnon dont Eugénie, née en 1796, mariée à Benjamin de la Roche-Saint-André, seigneur de la Gracière.

2° Armand-Marie-Louis, né à Olonne. le 4 mai 1759, officier de la marine royale, mort le 18 août 1806, qui eut d'Agathe-Anne-Calixte-Christy de la Pallière sept enfants dont notamment:

Joseph-Edmond (2 mars 1804-8 décembre 1853), officier de la garde royale jusqu'en 1830, épousa en 1838 Marie-Mathilde-Eugénie de Puiberneau d'où:

1° Marie-Armande-Edith, épouse de Emile Merveilleux du Vignaux, premier président de la Cour d'Appel de Poitiers. mis prématurément à la retraite en 1880, lors de la réforme de la magistrature et dont sont issus:

Pierre Merveilleux du Vignaux, ingénieur des Mines, époux de Anne-Marie de Rorthais, décédé à Paris le 9 juillet 1905, laissant postérité;

Le vice-amiral Jean Merveilleux du Vignaux, grand officier de la Légion d'honneur, époux de Germaine de Mont de Benque, dont postérité;

2° Marie-Marthe-Agathe, épouse du colonel du Rostu, dont postérité.

5° Marie-Radégonde-Gabrielle, épouse de A. de Bretagne, fondateur et longtemps président du syndicat des agriculteurs de la Vendée dont postérité;

4° Marie-Joseph-Gaston, officier des mobiles de la Vendée, mort sans alliance en 1870.

(2) Joseph-François, Chevalier de Bagneux, fils de Léopold-Stanislas Frotier, écuyer seigneur de l'Escorcière, Bagneux, (Persac, Vienne), et de Charlotte-Suzanne Jourdain de Boisville, dame de Bagneux. né en 1737, ancien capitaine de carabiniers, émigra en 1791, servit à l'armé des princes et mourut à Poitiers, sans alliance, le 16 janvier 1809.

(3) Alexis-Louis-Charles de Citoys, chevalier seigneur de Biron, escuier. Reçu cadet gentilhomme le 21 anvier 1781 dans le régiment Dauphin cavalerie, nommé sous-lieutenant la même année, servit jusqu'en 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse du Poitou.

Digitized by Google

« cours peu les visites, chasquun travaille... Que je vous plains, « mon cher bon amy, de la séparation de votre fidèle Renaud. Mais « soyez sans inquiétude sur son compte, quelque soit le bouleverse- « ment de la France on y est plus tranquille et le Gouvernement « plus modéré.

« Lorsque nous nous sommes quittés nous étions tous les deux « malades. Moi après un an de grandes souffrances, j'ai fini par « congédier tous les médecins qui avaient été mes bourreaux et le « temps fait plus qu'eux en ma faveur. Je me porte fort bien. Nous « vivons ici parfaitement mais très cher... Je suis forcé de me bien « nourrir parce que je fatigue beaucoup et vraiment le bon pain « que je mange n'est acquis qu'à la sueur de mon front.

« Mais bientôt je ne suis plus assez jeune et vigoureux pour conti- « nuer ce genre de vie. Que deviendrai-je si d'ici-là je ne consolide

émigra en 1791 et fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, comme aide de camp du général comte de Marmande, commandant une division composée des compagnies nobles du Poitou. Il est décédé le 16 janvier 1830, âgé de 72 ans et s'était marié trois fois.

A, le 16 janvier 1787 avec Suzanne-Marie-Bibiane de Régnon, fille de Henri-Gabriel-Gaspard, chevalier seigneur de Chaligny, chevalier de Saint Louis, lieutenant des maréchaux de France, ancien lieutenant de vaisseau et de Jeanne-Elisabeth de Plouer dont:

Bibiane-Charlotte-Henriette, mariée le 12 janvier 1810 à Henri-François-Denis-Salomon Levesque de Puiberneau.

B, le 9 mai 1791, à Montaigu, avec Marie-Elisabeth-Julie Jaillard, fille de feu Louis-François, chevalier seigneur de la Maronnière et de Françoise-Jeanne-Antoinette-Roberte Ferron de la Feronnays. Cette dame fut fusillée à Angers, comme brigande, le 29 germinal an II (18 avril 1794).

C, en troisièmes noces, M. de Citoys, épousa à Nantes, le 26 thermidor, an IX (14 août 1800), Geneviève-Rosalie d'Aubenton, fille de feu Ambroise-Marcel, capitaine de vaisseau et de Marie-Marthe-Claire Lory, dont il eut:

1° Armand-Charles-Philippe de Citoys, né le 12 décembre 1802, au château de la Ricottière (Puymaufray), qui a laissé d'Elisabeth-Ursule de Ponsay:

Marie-Elisabeth-Edwige mariée à Louis-Hippolyte de Buor de la Voy dont postérité;

Sidonie-Cécile, mariée à Gustave de Poutier, dont postérité;

Marie-Henriette-Félicie, mariée à Léon-Marie-Louis de Goué, dont postérité;

2° Hermine-Joséphine-Ursule de Citoys, mariée le 4 avril 1835 à Théodore, comte de Surineau, dont postérité;

3° Marie-Henriette-Sidonie, épouse de Benjamin de la Voyrie, dont postérité.

Digitized by Google

« pas mon existence par des moyens moins actifs. Oserais-je vous le « dire, je vous voudrais à Hambourg. Vous pourriez peut-être tirer « de l'argent de chez vous et je serais peut-être assez heureux de « vous en donner les moyens, s'il vous est resté là-bas quelqu'un « disposé à vous en envoyer. Je finis mon cher Commandant en vous « réitérant l'éternelle assurance de ma sincère amitié et de tous les « sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très humble « et obéissant serviteur.

DE FAYMOREAU.

« Tous nos pays et camarades vous disent mille choses honnêtes.

La terre de Faymoreau vendue nationalement pendant l'émigration avait été rachetée en partie par M. de Lépinerays qui la revendit à sa belle-mère, femme de l'émigré. M. de Faymoreau chargea son ami, Jean, Joachim Möller, de racheter le surplus. M. Möller était le gendre de M. Paschen qui avait été la Providence de M. de Faymoreau à Hambourg. Les héritiers de M. Möller cédèrent leur acquisition au prix coutant et M. de Faymoreau put enfin rentrer chez lui. Il y mourut le 30 juin 1832.

Marc, Auguste de Lépinerays qui recueillit Faymoreau eut de son mariage avec Lucile de la Voûte qu'il avait épousée en 1830, trois filles dont l'une devint en 1860 la femme du comte Louis de la Boutetière, officier de cavalerie, l'un des hommes les plus distingués de sa génération. La brillante conduite de M. de la Boutetière comme chef de bataillon des mobiles de la Vendée en 1870 et les remarquables travaux d'érudition qu'il a laissés sur le Poitou sont présents à toutes les mémoires.

La vie de la comtesse de la Boutetière s'écoula presqu'entièrement sous le toit de ses aïeux. Elle s'est éteinte en 1915, laissant à Mademoiselle Germaine de la Boutetière, sa fille, le précieux dépôt de toutes les traditions qu'évoque le nom de Faymoreau.

H. DE VILLEDIEU.

Digitized by Google

Les Sources de l'Histoire Vendéenne et Chouanne aux Archives Anglaises

ours Blanc, durant son exil à Londres, eut un des premiers l'avantage de consulter, au British Muséum, les 116 volumes de lettres légués par Puisaye, devenu citoyen Anglais, à son pays d'adoption. Visant cette collection, un historien des Guerres de Vendée a écrit :

« On ne comprend pas comment, depuis le renouvellement méthodique des études sur l'histoire contemporaine, le Gouvernement de la République a omis de susciter des missions de recherches à travers une mine aussi riche de documents trop longtemps secrets et du plus évident intérêt national (1) ».

Le même auteur ajoute: « Nous ne connaissons qu'un publiciste qui, sous les auspices et aux frais du gouvernement français, ait fait quelques investigations au British Museum, dans la collection Puisaye, le bénédictin dom Chamard, aux mois de septembre et d'octobre 1877 » (2). Quelques années plus tard, en 1899, un prêtre de

(1) Chassin. *Le Vend. Pat.*, III, 261, note 2.

(2) De nombreuses pièces ont été publiées par dom Chamard, dans la *Revue d'Anjou*.

Digitized by Google

l'Oratoire de Rennes, l'abbé Charles Robert, donnait, à l'aide des mêmes documents, un ouvrage sur l'*Expédition des Emigrés à Quiberon et le Cte d'Artois à l'Ile d'Yeu*. Depuis lors, plusieurs écrivains ont, pour des travaux portant sur des points particuliers de l'histoire vendéenne, eu recours à ces mêmes documents (1).

On peut donc dire que les pierres les plus précieuses de cette importante carrière avaient été extraites, et qu'il nous restait à en sortir seulement des matériaux de second ordre.

Il existe au British Muséum un autre fonds également indispensable aux études vendéennes, mais qui ne semble pas avoir été l'objet de fouilles aussi nombreuses et aussi persévérantes, le fonds Windham. William Windham, secrétaire d'Etat à la guerre, fut certainement des ministres anglais le plus inlassablement dévoué à la cause des émigrés; ceux-ci le savaient bien: ils le couvrirent de louanges dans leurs lettres. En relation perpétuelle avec eux, il leur adressa ou en reçut une nombreuse correspondance. Il l'a laissée au Musée britannique. Elle y figure sous le titre de *Correspondance officielle et privée de Windham*. Elle comprend 66 gros volumes. La partie essentielle concerne les luttes chouannes et vendéennes. Elle a été mise depuis peu d'années à la disposition du public et nous y avons rencontré des pièces de premier ordre encore inédites.

Ces papiers trouvent une sorte de complément dans le dossier de lettres laissées par William Huskisson, futur secrétaire de l'Amirauté, en 1795. mais tout d'abord chargé, comme nous disions durant la dernière guerre, du *Service des Réfugiés*.

Ses rapports directs avec les Emigrés précisent l'importance de ces lettres.

Le fonds Liverpool (Robert Banks Jenkinson, ministre et Cte de Liverpool) possède peu de documents sur la Guerre de Vendée, mais ces quelques documents rachètent l'insuffisance du nombre par leur qualité.

Ces archives sont depuis un certain nombre d'années à la disposition du public, et ce n'est pas tant sur elles que sur celles du Record Office qu'à porté tant de fois l'accusation envers le gouvernement britannique de mettre à l'abri des documents compromettants; en particulier ceux du Home Office relatifs aux communications établies entre l'Angleterre et la Bretagne.

Nous étions, disons-le, en débarquant à la Maison de l'Institut

(1) Entre autres, André Lebon, *L'Angleterre et l'Emigration française*.

Digitized by Google

de France, à Londres — entre parenthèses, si hospitalière pour les travailleurs et les savants, — nous étions un peu impressionné par ces reproches; nous nous demandions si nous serions plus heureux dans une tâche où d'autres avant nous prétendaient avoir échoué. Aussi, lorsque, sur la présentation de l'Ambassadeur de France, M. de Saint-Aulaire, nous eûmes accès à ces archives déclarées si closes du Record Office, nous nous hâtâmes, en attendant une autorisation définitive, de faire le plus de besogne possible, mettant, pour ainsi dire, les bouchées doubles; car nous craignions que cette autorisation ne vînt pas.

Elle vint, et c'est un devoir pour nous de déclarer qu'aucun document ne nous fut refusé. Nous trouvâmes chez nos confrères anglais la plus grande bienveillance, la plus parfaite courtoisie. Au lieu d'accuser la « perfide Albion », ne serait-il pas préférable de se demander tout simplement si certaines archives ne furent pas refusées à nos devanciers uniquement parce qu'elles concernaient des événements trop rapprochés. Le temps n'est pas loin où, en France, on ne mettait à la disposition des chercheurs que les papiers ayant plus de cent ans de date.

Les documents les plus intéressants du Record Office sont presque tous formés par ce qu'on appelle la Collection Bouillon. Philippe d'Auvergne, duc de Bouillon, était le fils d'un simple lieutenant de la Marine anglaise, né à Jersey, en 1791, et que le dernier duc de Bouillon avait adopté. Il fit toute sa carrière dans la Marine, devint amiral et gouverneur de Jersey. A ce titre, il fut chargé de la surveillance des côtes françaises, de l'organisation des expéditions auxquelles prenaient part des émigrés. Ses lettres avec les ministres anglais d'une part, avec les réfugiés français d'autre part figurent parmi ce que nous possédons de plus précieux pour l'histoire vendéenne et chouanne dans les Archives publiques. Elles permettront de redresser des erreurs capitales qui se produisent et se perpétuent de façon moutonnière, les auteurs se copiant les uns les autres.

Cette collection a été distribuée suivant les ministères: Home Office; Treasury; Privy Council; Foreign Office; War Office; Admiralty Office.

Après ces fonds si précieux, on verra avec profit quelques lettres relatives aux émigrés dans le fonds Chatham. Le premier William Pitt était, comme l'on sait, comte de Chatham; ce titre passera à l'un de ses fils, frère du futur adversaire de Napoléon. Ce fonds comprend uniquement des lettres *reçues* par les deux Pitt célèbres, le père et le fils.

Digitized by Google

Les minutes des lettres *adressées* par eux furent remises à la famille de l'ancien maître et ami du second Pitt, Georges Pretyman, futur évêque Tomline. Elles sont actuellement conservées à Ipswich, par le descendant de ce dernier (1).

On trouvera dans les ouvrages imprimés de l'*Historic Manuscripts Commission Report* des lettres fort intéressantes pour l'étude de la politique anglaise à l'égard des Vendéens, notamment dans les Documents *Fortescue*. Ces Documents proviennent de lord Grenville (1759-1834), secrétaire d'Etat du Foreign Office. Mort sans enfant, il laissa ses papiers à son neveu Hon. Georges-Matthew Fortescue. Celui-ci les transmit à son fils, John Fortescue of Dropmore, bibliothécaire du château royal de Windsor qui en donna les extraits en question.

Les journaux enfin sont une mine de documents qui, bien que de second ordre pour les faits en eux-mêmes, projettent sur l'opinion anglaise à leur égard des rayons suffisamment lumineux (2).

Nous ne prétendons point avoir indiqué toutes les sources anglaises de l'Histoire vendéenne. Sans parler des Archives de l'Archevêché Catholique de Londres, mises pour nous obligeamment à la disposition d'un ami anglais; sans parler de l'Etat civil de Jersey (3) et des différentes villes de province où séjournèrent les émigrés, il doit exister encore dans les papiers de certaines grandes familles des textes de haute valeur.

Nous avons signalé les documents essentiels. En parcourant ces arides nomenclatures, l'historien se rendra facilement compte que prétendre écrire sans leur secours sur des sujets comme l'expédition anglaise de Granville, arrivée en octobre 1793, après le départ des Vendéens; l'expédition tragique de Quiberon ou celle de l'Ile d'Yeu; les rapports de Charette avec l'Angleterre, ce serait s'exposer à passer à côté de la Vérité.

(1) Utilisées, entre autres, en 1862, par lord Stanhope, *William Pitt et son temps;* trad. Guizot: 2 vol.; et, en 1912, par Dr Holland Rose, *Pitt and Napoléon, essays and letters*, M. Pretyman a mis fort obligeamment ces archives à notre disposition. Nous n'avons pu, pressé par le temps, nous rendre à cette aimable invitation.

(2) Principaux journaux à consulter: *Annual Register; European Magazine and London Review; The Nationale Chronicle; The Times; The Morning Chronicle...*

(3) L'état civil de Jersey a déjà été utilisé par M. R. de l'Estourbeillon: *Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, Nantes, 1886. — A l'archevêché, voir surtout le *Diary* de Mgr Douglas; utilisé par Kerbiriou, dans *Mgr de la Marche*.

Digitized by Google

British Muséum

I

Papiers de Puisaye

116 volumes; inscrits sous les cotes 7972-8088.

7972 Correspondance de Puisaye avec Louis XVIII, avec Charles X, le Prince de Condé et le duc de Bourbon (1793-1814).

7973 Minutes de correspondance avec le duc d'Orléans (1815-1816).

7974 Minutes de correspondance avec les personnages suivants (1794-1824): duc de Sérent; duc de Richelieu; duc d'Harcourt; archevêque de Bernis; évêque d'Arras; évêque d'Amyclée; comte de Chartres; comte de Broglie; comte de la-Chapelle; vicomte de Caraman; comte de Moustier; baron de Roll; M. du Theil; comte de Séguier; comte d'Avaray.

7975 Instructions et dépenses officielles des ministres anglais (1795-96). — Notes officielles de Lord Grenville à William Windham; Henry Dundas; duc de Portland.

7976 Lettres de Windham (1794-1809).

7977 Lettres de Windham; lettres moins importantes.

7978 Lettres de M. Woodford (1797-1806).

7979 Lettres de MM. Pitt; Dundas; Huskisson; Perceval; lord Cornwallis; lord Moira; amiral Waren; gén. Gordon; lord Balcarras; lord Borrington; M. Ellis; lord Grenville; etc. (1794-1818).

7980 Correspondance avec le Gouvernement britannique; MM. Pitt; Windham; Dundas (1794-1810). Affaire de Quiberon.

7981 Correspondance avec lord Castelreagh; MM. Cooke; Canning; lord Liverpool et lord Bathurst (1804-1805).

7982 Mémoires et projets au Gouv. britann.

Digitized by Google

7983 Mémoires et projets adressés au Gouv. britann.
7984 Corr. avec S. A. R. le duc de Kent et mémoire à L. L. A. A. R. R. les ducs d'York et de Kent.
7985 Corr. avec lord Palmerston (1814-22).
7986 Mémoires, lettres et pétitions au Gouv. britann., relatifs aux affaires personnelles du comte de Puisaye (1808-27).
7987 id. (1811-1815).
7988 Corr. avec le prince de Bouillon (1794-98).
7989 id. (1803-09)
7990 Agents de la corr. entre la France et l'Angleterre: MM. Dufond; Dubuat aîné et fils (1794-97).
7991 Agents de la corr: Prigent (1794-1806).
7992 Procès-verbal de Prigent.
7993 Rapports de Prigent (1807-1808).
7994 Dépêches de Prigent (25 fév. 1807).
7995 Instructions données à Prigent.
7996 Agents de la corresp.: MM. Guyon de Vanvoualt; Palierne et l'Allegré (1796-1812).
7997 Rapports de M. de Châteaubriand.
7998 Agents de la corr.: M. de Goyon (1795-1808).
7999 id. MM. de Rosmaduc; Gilles Le Bon; Louisel Fanchou; l'abbé Made, etc. (1796-98).
8000 Agents de la corr.: MM. Honard; Bertin; Pavillon; Maincent; Gouin ;Daguin; Macé, etc. (1795-1808).
8001 Premier Registre du Conseil gén. de Bretagne (1795).
8002 Deuxième Registre du Conseil gén. de Bretagne (1795).
8003 Troisième Reg. du Conseil gén. de Bretagne (1795-96).
8004 Cons. gén. de Bretagne, organisation des *chevaliers catholiques.*
8005 Lettres du Cons. de Bretagne et des off. roy. au Roi, à Monsieur et à Puisaye (1795-97).
8006 Corr. des commissaires gén. (1796-98); abbé Guillo; MM. de la Contrie; Neveu; Pontigny; etc.
8007 Commission intermédiaire de Bretagne (1796-97).
8008 id. id.

Digitized by Google

8009 Bureau central du Bas-Maine (1797).
8010 Corr. avec le comte de Chalus (1797-98).
8011 Arr. du Bas-Maine. Corr. du chev. de Chalus avec son frère (1797-98).
8012 Corr. de Laval; intrigues des agents du roi, Rochecote, etc. (1796-98).
8013 Corr. de Laval: lettres d'*Iphigénie* (1797).
8014 Corr. du Bas-Maine ou Laval (1796-98).
8015 Familles de Pont-Farcy, de Tuffin de la Rouërie (1797).
8016 id. (1796-1802).
8017 Arr. de Rennes et Fougères. Corr. de M. de la Grimaudière l'aîné (1796-97).
8018 id. Div. de Vitré, corr. de MM. St-Victor; Le Cocq des Ecottais; des Travaux; etc. (1796-97).
8019 Division de Mordelle; Corr. de MM. Roger; Duplessis de Grenedan; de Neuville; etc. (1796-97).
8020 Corr. de Botherel, Bain, Bécherele.
8021 Lettres de St-Gilles; Roger; Couesbouc; Ballé; de Coucy, etc.
8022 Arr. de St-Brieuc, des Côtes-du-Nord et de Tréguier; Corr. de MM. de la Roche, de la Barronais; Stévenot; de Jouette; de la Vieuville; etc. (1795-98).
8023 Arr. du Finistère; Corr. de MM. de Coatidreux, Guillou; etc. (1797).
8024-8025 Corr. du Conseil du Morbihan (1794-95).
8026 Corr. du gén. Humbert avec Boishardy (1795).
8027 Corr. de Georges et de Mercier (1795-98).
8028 Corr. des chefs de l'armée du Poitou et de Vendée (1795-98).
8029 Corr. de l'abbé Bernier (1796-98).
8030 Corr. des agents de Nantes (1795-97).
8031 Corr. de l'Armée de Normandie (1794-97).
8032 Corr. des officiers gén. (1795-1820).
8033-8035 Corr. du marquis de Beaupoil de Saint-Aulaire; MM. d'Allègre; Penanster; de Busnel.

Digitized by Google

8036-8040 Corr. relative à l'établissement des forces royalistes à Jersey (1794-1809).

8041-8042 Corr. du chev. de la Tuilerie; de M. de Botherel; du marquis de la Jaille (1795-1809).

8043- 8047 Corr. des offi. roy. en résidence à Jersey (1795-1812).

8048 Corr. des abbés Péricaud; Ratel; de la Marre; etc. (1795-1825).

8049 Corr. de M. Bertrand de Molleville (1808-1815).

8050-8052 Corr. de MM. de la Houssaye; chev. de Jarnac; baron de Roll; le Bar (1795-1908).

8053-8054 Mélanges de corr. roy.

8055-8058 Corr. des agents du roi de France en France et en Suisse (1794-97).

8059-8060 Comptes de Bretagne (1807-1809).

8061-8062 Corr. relative à la conduite de M. d'Avaray (1809).

8063 Copies de lettres contenues dans les vol. précédents.

8064-8068 Corr. du comte de Blangy.

8069-8071 Corr. relative aux troupes royalistes qui doivent être levées en Hollande et aux émigrés résidant en Pays-Bas.

8072 Papiers relatifs aux assignats.

8073 Corr. de MM. Danican et Fauche-Borel (1807).

8074 Secours britanniques aux émigrés.

8075 Corr. relative à la colonie française au Canada (1798-1812).

8076 Corr. avec MM. Davenport, Duckett et Beauchamp (1811-1821).

8077-8078 Notice sur *l'Association bretonne* comme préface aux *Mémoires* du comte de Puisaye.

8079-8080 Affaire de Quiberon; rapports des officiers royalistes.

8081 Etats de services et emplois de diverses personnes.

8082 Registre des généraux en chef des armées de Bretagne (1795-96).

Digitized by Google

8083 Ordonnances et autres papiers.
8084 Etats des forces royalistes en Bretagne.
8085 Chiffres en usage dans la corr. roy.
8086 Comptes, notes et recettes concernant l'armée de Bretagne.
8087-8088 Mélanges, mémoires et papiers divers.

II

Papiers de Windham

Correspondance officielle et privée de W. Windham, secrétaire d'Etat de la guerre (1794-1801).

37842 Corr. avec Georges III; Frédéric; duc d'York, etc.
37843 Corr. avec Ed. Burke.
37844 Corr avec William Pitt; Georges Canning; etc.
37845 Corr. avec W. H. Cavendish Bentinck, 3e duc de Portland, 1er lord de la Trésorerie (1794-1801); Georges-John Spencer, secrétaire d'Etat de l'Intérieur; etc.
37846-37847 Corr. avec W. Wyndham Grenville, lord Grenville, secrétaire d'Etat des Affaires-Etrangères (1791-1801); avec son frère Thomas Grenville; Charles Grey, premier lord de l'Amirauté; etc.
37848-37849 Corr. relative aux relations de la Grande Bretagne avec la Papauté.
37850-37851 Corr. avec John-Alex. Wood'ford, inspecteur général des armées étrangères à la solde britannique.
37852 Corr. avec sir Arthur Wellesley, plus tard duc de Wellington; Sidney Smith (Louis de Frotté à Sidney Smith, 15 juin 1796). etc.
37853 Corr. avec William Cobbett; etc.
37854 Corr. avec Francis Masères; Thomas Mudge; Edmond Malone.
37855 Corr. avec les royalistes français (juin 1792-mai 94).
37856 id. (juin-oct. 1794).
37857 id, (nov.-déc. 1794).

Digitized by Google

37858 id. (janvier-avril 1795).
37859 id. (mai-juillet 1795).
37860 id. (août 1795-janv. 1796).
37861 id. (février-juin 1796).
37862 id. (juillet-oct. 1796).
37863 id. (nov. 1796-mai 1797).
37864 id. (juin-déc. 1797).
37865 id. (janv.-oct. 1798).
37866 id. (nov. 1798-déc. 1799).
37867 id. (1800).
37868 id. (janv. 1801-avril 1802).
37869 id. (mai 1802-oct. 1803).
37870 id. (nov. 1803-déc. 1806).
37871 id. (janv. 1807-avr. 1810).
37872 id. Appendice 1793-1807).

37873-37890 Corr. gén. politique et militaire (1782-1810).

37891 Corr. gén. f° 287, comparaison des régiments français et anglais de même force; — f° 289, colonels de régiments français; f° 291, établissement d'un corps d'émigrants français commandés par le C^te^ du Trésor; — f° 293, noms des Emigrés français qui demandent à aller à Jersey, pour servir dans le corps de volontaires.

37892-37902 Retour du Continent des Forces britanniques (févr. 1792-mars 1807).

37903-37904 Mémoires militaires consistant surtout en notes de conversations avec des émigrés, en relations de missions sur le continent; etc. On y trouve des documents concernant Cadoudal; le C^te^ de Moustier; Puisaye; La Houssaye; etc.

37905 Corr. concernant les rapports provenant de Suisse ou de Gênes.

37906 Corr. avec Thomas Amyot.

37907-37908 Corr. diverses au sujet des papiers de Windham; etc.

Digitized by Google

III

Papiers Huskisson

38764 Dans ce recueil se trouvent les minutes des lettres du roi d'Angleterre relatives aux Vendéens; lettres raturées, récrites, donc intéressantes (1792-1797).

IV

Collection Egerton

2344 Trois lettres du Prince de Condé: f^{os} 14-30; — 33-35; — 58-63 (11 mai-10 sept. 1793).

V

Fonds du C^{te} de Liverpool

38352 Sur la Vendée, les f^{os} 248-280; 286-289.

38353 Formation d'un régiment anglais d'émigrés, f° 182.

VI

38251 *Additional;* f° 180. Lettre anonyme relative à la fraude pratiquée par les émigrés à Londres (1813).

38230 *Additionnal;* f° 42. Lettre du C^{te} d'Artois au Prince de Léon; copie (1794).

38310 F^{os} 218-230. Plusieurs lettres du C^{te} d'Artois au C^{te} de Liverpool; copies... (1798).

Record Office

Home Office

HO^{69} Papiers Bouillon.

1-2 Ministère de la Guerre au Prince de Bouillon (1796-98).

3-5 L'Amirauté au même (1789-1801).

6 id. (1796).

7 Corr. Maritime (1793-1801).

8 Lettres de Warren; Sidney Smith; etc. (1794-97).

9-11 Lettres des gén. Gordon; Small; etc. (1793-97).

Digitized by Google

12 Lettres du Quartier Général de Jersey (1796-97).
13 Régiment sous les ordres du Prince de Léon et régiments Mortemart et de Castries (1796-97).
14 Division Williamson; retour de France du régiment du C^te^ d'Allonville (1795-96).
15 Liste d'émigrés passés de Jersey en France (1795-96).
16-17 Lettres d'Anglais à Bouillon (1793-97).
18 Lettres de royalistes: Châteaubriand; Botherel; Boisberthelot; Mercier; Georges; Mlle de la Croiliais (1794-1801).
19 Lettres de Cormatin; C^te^ de la Fruglaye; Frotté; etc. (1794-1801).
20-21 Lettres de Puisaye et d'Allonville (1794-98).
22 Lettres de la C^sse^ de Goyon (1794-98).
23 Lettres du C^te^ du Trésor; etc. (1794-98).
24 Lettres des Chefs et Comités de St-Brieuc.
25 Mélanges de lettres (1796-1800).
26 Renseignements secrets.
27-29 Rapports de Brest; St-Malo, etc. (1796-1802).
30-31 Lettres de royalistes (1794-1801).
32 Lettres de Prigent, chef de la Corr. en Bretagne; de Thomas le Feuvre... (1794-1800).
33 Lettres d'émigrés demandant des secours (1794-96).
34 id. (1797-98).
35-38 id. (1798-1800).
39 Comptes d'Hémery frères et C^ie^ (1795-1809).

Treasury

T^93^
1 Minutes du Comité de souscriptions en faveur des émigrés (1793-96).
2-7 Minutes du Comité de souscriptions en faveur des émigrés (1797-1811).
8 Listes de souscriptions (1792-97).
9-15 Registres de correspondance (1798-1823).
16-22 Registres de paiements, avec les noms (1797-1806).

Digitized by Google

23 Registre de paiement, clergé (1800-1803).
24-25 Listes de souscriptions (1792-99).
26 Listes de prêtres et de femmes (1792-1803).
27-28 Registres de paiements (1800-1802).
29-30 Laïcs; Cte de Botherel; évêque de Léon (1793-97).
31-39 Laïcs; transferts d'émigrés de Jersey en Angleterre (1796-98).
40 Clergé; secours de la province (1792-97).
41-49 Jersey; évêques de Bayeux; de Tréguier etc. (1793-1803)
50 Comptes divers (1794-1806).
51 Notes, recettes (1793-1806).
52 Lettres diverses (1792-1806).
53 Lettres provenant de Winchester (1792-1797).
54 Mémoires (1794-1806).
55 Mélanges; lettres relatives à la Marine française (1797).
56 La frégate française *La Topaze*.
57 Listes d'émigrés.
58 Mélanges (1792-96).
59-89 Reçus de pensions payées au clergé; etc. (1792-97).
90-99 Paiements à des Protestants français; quittances (1813-1817).

Une note mise à la fin de cet article mentionne que les livres de comptes se rapportant à ce fonds, pour les années 1794-1836, sont au British Muséum, *Egerton* (2728-2832).

Audit Office (Cour des Comptes)

A O³

903-906 Papiers Bouillon. Emargements des allocataires et pensionnés.

Privy Council

P C¹ Papiers Bouillon.
115-118 Les émigrés. Demandes de Secours (1792-95).
120-122 Secours (1802).
135 id.

Digitized by Google

Foreign Office

F O[27]

41-51 Nombreux documents intéressants; entre autres:

41 Pétition de St-Domingue (1793); lettre de Le Brun à lord Grenville (1er févr. 1793).

42 Le Cte d'Artois veut aller en Bretagne (10 nov. 1793); lettre des gén. de la Vendée (10 août 1793); observation sur Wimpffen (avril 1793).

43 Projet du duc d'Harcourt (3 nov. 1794).
Mémoire de Mallet du Pan (22 sept. 1794).
Etats de services des off. de d'Hervilly (14 mai 1794).

44 Important. — Lettre de lord Grenville (22 juin 1795); opinion de Puisaye sur les Bretons qui n'aiment pas les Anglais (juin 1795); promesses anglaises à l'égard des insurgés (22 juin 1795); Artois à Grenville (1er juill. 1795); projet de du Theil pour dégager l'Anjou (14 sept. 1795); lettre de Nantiat à Charette (27 juill. 1795); le roi d'Angleterre à d'Harcourt (14 août 1795); rapport de Nantiat sur l'état de la Vendée (26 août 1795); copie des pouvoirs donnés par Charette à Grandclos (9 août 1795); d'Artois à Louis XVIII (23 août 1795); Grenville à d'Artois (15 août 1795); le duc d'Artois à Grenville (12 août 1795); copie de la lettre de Charette au Cte d'Artois (30 juin 1795); rapport Jouette (12 sept. 1795); Nantiat à lord Grenville (12 sept. 1795); le Cte d'Artois au Cte de Moustier (19 déc. 1795); — remerciements du Pape au roi d'Angleterre pour les secours accordés aux prêtres (1793)...

45 Louis XVIII remercie l'Angleterre (14 août 1795); le Cte d'Artois salue Louis XVIII avant de s'embarquer pour la France (23 août 1795); Grenville au duc d'Harcourt (6 déc. 1795); Louis XVIII au roi d'Angleterre (24 juin 1795); — id. (30 juin); Stofflet et Bernier réclament le Cte d'Artois (16 sept. 1795); Louis XVIII au duc d'Harcourt (sept. 1795).

47 Georges à Monsieur (6 janv. 1796); demande de fonds pour le Cte d'Artois et le duc d'Angoulême (5 avril

Digitized by Google

1796); reprise d'armes de Stofflet (févr. 1796); sur le mode de distribution des secours (1er mars 1796); du Theil à Stofflet (9 févr. 1796).

48 Sommes payées (1796); renseignements sur du Theil (3 nov. 1796); projet d'union du duc d'Angoulême à Mme Royale (14 juill. 1796); d'Harcourt à Grenville, au sujet des besoins d'argent du roi de France (28 juill. 1796).

51 D'Harcourt à Grenville (1er févr. 1797; Cte de Rochecote (1er mars 1797); contrôle des chefs (15 févr. 1797).

War Office

W O[1] Papiers Bouillon.

917-918 Comptes (1794-1802).

919 Lettres de change (1795-1801).

920 Nombre d'émigrés militaires (31 déc. 1794); etc.

921 Rapport Prigent (16 déc. 1795); divers rapports (1795-96) dont un intéressant, de Châteaubriand, f°73; les émigrés chassés de Jersey; le courage de Collas de la Baronais; lettre de Frotté à Bouillon (14 mai 1796), f° 447; lettre de Scépeaux (15 mai 1796), f° 478; don de 9.000 l. st. (16 mars 1796).

922 Rapports d'émigrés.

W O[40] 6-8 Divers documents intéressant les affaires de l'Ouest.

Admiralty Office

A D[1] 221-229 Papiers Bouillon, Navires et officiers sous les ordres de Bouillon; lettres des amiraux: lord Moira (7 nov. 1793); Warren (juil.-nov. 1795) Ces lettres sont très utiles pour les affaires de Granville, de Quiberon et de l'Ile d'Yeu.

Chatham-Papers[1]

Vol. CVIII Lettres à Pitt par le Cte d'Artois (4 documents).

(1) Nous ne citons que les lettres qui nous ont paru le plus intéresser l'histoire chouanne et vendéenne. Cette collection comprend

Digitized by Google

CIX	Lettres de Bouillon (2).
CXIV	Lettres de Bosquel; Botherel; Bouillé; duc de Bourbon.
CXXII	M. de Charmilly (14); C^te^ de Châtillon.
CXLVII	Huskisson (16).
CLVIII	M^is^ de Menilles.
CLX	Lord Moira.
CLXIX	Prigent (2); Puget; V^sse^ de Puisaye (15); baron de Bujot.
CLXXV	M^is^ de St-Léger; M^is^ de St-Victor; B^ne^ de Salignac — Fénelon.
CLXXXV	Vaudreuil; V^te^ de Vaux (6); de Vente; C^te^ de Vergennes; M^me^ de Vienne; M^me^ de Villaines.
CCCXXXIV	Mélanges. C^te^ d'Artois à Calonne (1790).

Après ces collections essentielles, il ne sera pas inutile de parcourir les séries générales; par exemple celle du Foreign Office portant le titre *France*, et celle portant le titre *Suisse:* l'agent anglais Wickham, chargé des intérêts anglais auprès de Louis XVIII résidait en ce pays. De même pour les Archives de l'Admiralty, on trouvera çà et là, sous les rubriques *Secretary out letters* et *common letters*, *Navy Board*, *Guernesey*, etc. des détails à retenir.

des lettres adressées à Pitt le premier du nom, I à C; et des lettres adressées à Pitt *junior*, CI à CCCLXXII.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VENDÉENNE

Les Bagues anciennes du vieux Cimetière de Saint-Jean-de-Monts

U cours de travaux exécutés au niveau de l'ancien cimetière, qui entourait la vieille et très intéressante église de Saint-Jean-de-Monts, on a trouvé différents objets curieux dans les tombes exhumées (1). — Nous ne parlerons ici que des *Bagues* anciennes, qui ont été recueillies, avec soin, par notre excellent confrère, le docteur Guérin, maire.

Ce dernier a bien voulu nous les confier pour étude. Nous l'en remercions très vivement. Ainsi seront sauvées de l'oubli quelques pièces, laissées dans ces tombeaux, sans se douter qu'un jour elles reviendraient à la lumière, mais seraient conservées religieusement.

Ces bagues sont d'ailleurs de plusieurs sortes; mais toutes celles citées, sauf les exceptions ci-dessous, me paraissent

(1) *Transfert du cimetière de Saint-Jean-de-Monts.* — *La Dépêche Vendéenne*, 7 mars 1826.

Digitized by Google

antérieures à la Révolution. Elles doivent dater de Louis XIV (1) à Louis XVI (2).

Nous n'insisterons pas ici sur les petites bagues de *Coraline* (3) (anneaux très simples en cette matière) que jadis les bijoutiers donnaient en cadeau, encore de 1850 à 1870, à tout client important (4). Mais il y en a eu beaucoup de recueillies (5), à Saint-Jean-de-Monts; et cela est tout à fait normal (6).

Nous ne décrirons que:

1° Les Bagues à PIERRERIES, qui généralement en présentent *une* ou *trois* (7). Jamais nous n'en avons vu à *deux*

(1) D'ailleurs on a trouvé dans les tombes: a) Double tournoi de Louis XIII (1611). b) Une monnaie de billon de Louis XVI (1779).
Il nous semble qu'on a découvert aussi une pièce remontant à Henri III.

(2) L'église actuelle ne remonte d'ailleurs qu'à 1390. On l'a dit construite par les *Anglais*, qui ne quittèrent pas le Bas-Poitou dès 1372 !

(3) La *Coraline* n'est qu'une sorte de *Corail*, naturel ou artificiel, très travaillé et *poli*, après taille à petites facettes.

(4) J'ai écrit jadis (1903): « Une petite bague de *Corail*, ou *Coraline*, était donnée toujours autrefois à la fiancée, à titre gratuit, quand les fiancés achetaient des bijoux. Cet usage existe encore aujourd'hui dans quelques rares coins de la Vendée maritime. Il a disparu des Sables d'Olonne, mais persiste encore à Saint-Gilles ».
Il fallait absolument la porter le jour de la noce; sans cela la jeune fille était honnie.

(5) Cette trouvaille confirme mon texte de 1903.

(6) Ne pas confondre cette *Coraline* avec la pierre précieuse appelée *Cornaline*.
La Cornaline *blanche*, dite Calcédoine, variété d'agate, n'est qu'un silex (*Carnéol, Carneolus, Corneolus*). C'est le *Karchedon* grec, le *Sardius lapis* ou *Sarda*. Pline l'ancien (H. N., XXXVIII, 54) en parle. — Elle avait un pouvoir *hémostatique* et tonique. Sans doute, parce qu'elle ressemble à de la chair ou du sang (d'où son nom *Carneolus*, pierre à l'aspect de chair saignante).
Cf. l'ouvrage de Jean Scherveder, *Pharmacopée médico-chimique. Lyon, 1656.* Liv. III, Ch. V (*De Gemmis*, VII).

(7) On appelle *Bague française*, en Poitou, les pièces dont la tête élargie est garnie de plusieurs pierres enchatonnées, de couleur différente.
C'est l'origine des *bagues modernes*.

Digitized by Google

pierres! Ordinairement de cuivre ou en bronze, à Saint-Jean-de-Monts.

2° Les Bagues à Cœur, en argent.

3° Les Bagues, sans pierrerie ni cœur, à Chaton.

4° Les Bagues en Or, de divers modèles, mais peu anciennes, et peut-être du 3e Empire.

§. I. — LES BAGUES A PIERRERIES (*Bagues Jarretières*).

1° Les Bagues à Trois Pierres.

Nous avons examiné, d'une façon plus attentive, sept spécimens entr'autres.

On peut les classer ainsi. Bagues à:

a) 3 *Pierres blanches:* aspect *cristal de roche* (2 ex.).

b) 3 *Pierres rouges:* aspect *coraline* (2 ex.).

c) 1 *Pierre blanche* et 2 *pierres rouges* (2 ex.).

Dans ce cas, la *Blanche* est toujours la *centrale*, qui est la plus *grosse*.

La septième bague a perdu toutes ses pierres et nous n'en pouvons rien dire.

Il résulte de là que, puisque la pierre centrale est la plus volumineuse, elle peut être tantôt *rouge*, tantôt *blanche*. Mais c'est toujours la Blanche qui a remplacé une *Rouge*, quand il n'existe que 2 pierres rouges!

Cela prouve que:

a) Ce sont les *Pierres rouges*, qui sont d'un emploi plus ancien; et, en effet, ces bagues sont les plus altérées et les plus vieilles;

b) que la couleur *Cristal de Roche*, c'est-à-dire la « *Blancheur* », semble indiquer les *fiançailles* (1), le *Rouge* étant alors réservé aux toute jeunes filles.

1° CRISTAL DE ROCHE (Bague à trois pierres blanches).

Ces pierres semblent être, non du Cristal de Roche, mais plutôt du *Verre*, dans tous les cas.

(1) Vers 1850 en Vendée, on se mariait en « *Argent* », et non pas en « *or* ». — Cela veut dire que les bijoux de fiançailles devaient être en argent pour être de bon goût!

Digitized by Google

a) Le Centrale la plus grosse est une forme de pyramide quadrangulaire, dont la base a 6 m/m de côté, et dont la hauteur est de 3 m/m. Cette pierre est enchassée de telle sorte que l'axe du doigt est parallèle à l'axe qui passe par les *angles* et non par le milieu d'un côté, comme dans la bague à pierre unique.

b) Les deux pierres latérales, plus petites, sont semblables. Elles ont un côté de 4 m/m seulement et une hauteur de 1 m/m 1/2. Pour elle l'axe du doigt passe par le milieu d'un côté de la petite pyramide. Un second modèle est presque semblable; mais moins altéré et par conséquent un peu plus récent.

Nature. — Ce sont là des *Bagues de Fiançailles*, car elles sont petites et indiquent des doigts minuscules (Diamètre: 16 m/m) (jeunes filles).

Symbolisme. — Le symbolisme est le suivant, à mon avis. Les 3 pierres représentent l'Equinoxe de Printemps, époque où jadis débutait l'année et où commençait la *vie nouvelle*, car les *mariages* avaient lieu surtout à Pâques!

Les cristaux taillés représentent les 3 étoiles d'Orion, placées en ligne droite et appelées les *Trois Rois*, très connus dans le folklore maraîchin, ou celles dites en *Triangle* (sommet du Bouclier). L'anneau à l'extérieur est décoré de *Chevrons*, de *Croix*, et de *Losanges*, autres symboles de l'Equinoxe, comme on le sait.

2° ASPECT GRENAT (Bagues à 3 pierres rouges ou vertes). (deux spécimens).

Les pierres, dans les deux cas, sont *rouges* ou *vertes*. Il m'a paru qu'il ne pouvait s'agir là que de verre coloré en *vert* ou en *rouge* qui se travaille bien. Mais, dans l'une de ces bagues, les 2 petites pierres latérales sont tombées. Il ne persiste que la pierre centrale. L'anneau dans un cas est très petit (diamètre: 13 m/m); et l'autre n'a que 14 m/m de diamètre.

Ce sont donc des bagues de très *jeunes fillettes*, et non

Digitized by Google

pas des bagues de fiançailles, comme celles à pierres blanches (faux cristal de roche).

3° BAGUES A PIERRES DE PLUSIEURS COULEURS.

Mais il existe de ces bagues à 3 pierres, qui ont: *a*) la pierre centrale en *verre* blanc (Cristal de Roche); *b*) les 2 latérales en *verre* rouge ou vert. Ces dernières sont plus grandes, puisque les 2 examinées donnent comme diamètre 15 m/m à 16 m/m.

L'une d'elles semble assez récente, car les pierres sont encore d'un bel éclat, la blanche et les rouges! Dans une plus ancienne, les pierres sont *très ternies* et très rayées, mais entières encore. Les *rayures* excluent le Cristal de Roche. Quand la pierre centrale est en verre *coloré*, les latérales peuvent être *blanches* (1). Mais, quand la centrale est *blanche*, les 2 latérales le sont toujours aussi!

La couleur rouge fait penser aux *Etoiles Rouges;* et on sait qu'une célèbre étoile d'*Orion* est *très rouge*.

Historique. — H. Gelin, en 1899, a publié une bague de Niort à *trois pierres:* une grosse centrale et 2 latérales très-petites (fig. 5). Là encore l'axe du doigt passe par un angle du tronc de pyramide. Il s'agit donc bien d'un dispositif *voulu*, ayant un sens particulier.

Dénomination. — Cet auteur appelle ce bijou la *Bague Anglaise* (2). D'après lui, le cabochon est carré ou ovale, de couleur *verte* ou *grenat*, accompagné de chaque côté d'une pierre *blanche* (3).

(1) Clouzot, en 1906 (*Art décoratif*, oct., n° 97, p. 1567) a reproduit une *Bague Anglaise*, à 3 pierres, de ce type. Il s'agit d'une Bague à pierre centrale *rouge* et à 2 pierres latérales *blanches*. Le grand chaton est carré. Mais la disposition est ici identique à celle des Bagues à pierre unique.

(2) On appelle « *Bague-Jarretière* » les Bagues, qui, au lieu d'avoir *trois* pierres, en ont *cinq* ou *sept*, enchatonnées sur le *jonc*, et disposées sur un seul rang. *Cinq* pierres correspondent à la constellation des *Hyades; sept*, à celle des *Pléiades;* et, comme on le notera, il s'agit toujours d'un symbole de l'Equinoxe de Printemps.

(3) Comme on le voit, cet auteur n'a pas mentionné les bagues à 3 pierres, toutes les trois *blanches*, et l'autre catégorie que nous avons rencontrée.

Digitized by Google

Dans les bagues riches, en or, la pierre verte serait une *émeraude* fine, la roche préférée des Niortaises; et les pierres blanches, des *diamants*, appelées *Tables*. Mais, dans les modèles en cuivre, il ne saurait être question de telles pierres précieuses (1)...

LA ROCHE. — *a) Pierres blanches.*

1° Il ne s'agit pas ici de Cristal de Roche, ni de ce qu'on appelle en Vendée *le Diamant de Chambretaud* » Non; il ne s'agit pas de vrai *quartz*, transparent, très brillant, ou de *quartz enfumé*, très facile à distinguer du cristal de roche classique d'ailleurs.

Mais cette pierre n'est pas rare dans le Bas-Poitou. — Pourtant les bagues ne paraissent pas locales; et elles ont dû être fabriquées, comme les anciens *Cœurs Vendéens*, dans la région de Niort, plutôt qu'à Challans. Je ne puis croire, quoiqu'on dise, que, pour ces bagues très modestes, il s'agisse de vrai Diamant... C'est du verre blanc artificiel, du *Fineglass, du Strass!*

b) Pierres colorées.

J'ignore d'où proviennent les *Pierres Colorées* de ces Bijoux. On croirait à une sorte d'*Agate*, rouge, demi-transparente; mais c'est du *Verre coloré*. Cette pierre a été certainement importée, car la *Calcédoine*, la *Cornaline* (2), l'*Agate*, etc. sont des silex très rares dans le Poitou (3).

(1) J'admets plus loin qu'il s'agit alors, non de Cristal de Roche ou de Cornaline, non de Grenat ou d'Emeraude, non de vrai Diamant, mais d'un simple Verre; d'un Diamant artificiel, coloré ou non (Strass). Je crois que tous les Archéologues anciens ont pris pour des pierres précieuses (diamant, émeraude, grenat, rubis, etc.) de la simple verroterie de pacotille, et. pour les objets du XVIII[e] siècle, simplement de Strass. sauf exception bien entendu!

(2) Cette roche varie du Rouge de *Chair* tendre au Rouge de *Sang* foncé. — Dans nos bagues, le *rouge* n'est pas très foncé. D'après Toubin, Etymologie: *Cor*, rouge; *nal*, briller (*Sanscrit*); *ine* (diminutif (*Cornal*). Mais on fait venir ce mot de *Carneolus*, latin, ressemblant à de la chair.

(3) Le terme *Coraline* semble spécial aux patois de l'ouest. Le *Corail* est aussi rouge (*Cor*, rouge; *hala*, eau; production marine

Digitized by Google

Surtout il ne faut pas la confondre avec le *Grenat*, lequel est beaucoup plus foncé, et bien plus rare.

A mon avis, et c'est aussi celui d'un lapidaire compétent, M. Dittières, artiste sculpteur en pierres fines, il s'agit d'une substance artificielle, que les spécialistes appellent Strass (Pierre de Bohême ou *Cailloux du Rhin*, c'est-à-dire de Bavière).

Il ne s'agit pas là d'une roche naturelle. — C'est un *verre* dur, préparé spécialement pour la bijouterie. Ordinairement ce *verre* est *blanc* (type Cristal de Roche). Mais on peut le colorer en *rouge* (pour imiter le Grenat et la Cornaline) ou en *vert* (pour imiter l'Emeraude), par des oxydes.

II° LES BAGUES A UNE SEULE PIERRE (*Bague à Table*).

Un spécimen seulement a été recueilli. C'est une Bague ancienne, à anneau très usé et très mince, qui paraît en Bronze.

C'est un type de *Bague-Tombeau* ou Bague *à Table*. Et c'est certainement une bague de femme, adulte, mariée, car elle a 16 m/m de diamètre.

La pierre est un tronc de pyramide quadrangulaire, aplatie, de 7 m/m de côté et de 3 m/m de hauteur. — La petite base a 3 m/m de côté. L'axe du doigt passe par le *milieu du côté*, et non les angles. C'est donc la disposition contraire (c'est-à-dire à 45°) de la pierre principale des Bagues à trois pierres.

Par suite celles à *une* Pierre ont dû précéder celles à 3 Pierres, dont la disposition est moins simple et moins logique.

Cette pierre blanche ne paraît être que du verre à aspect de *Cristal de Roche*, et bien entendu du faux Diamant.

rouge). Il semble que « *Coraline* » soit une déformation de « *Cornaline* » (variété d'Agate); mais ce n'est pas certain. La « *Coralline* » est une algue marine, différente du Corail, et de teinte rosée, très commune (Corallina tubens, Eff.).

Digitized by Google

L'anneau ne semble pas présenter de chevrons. Il en n'est pas décoré.

Symbolisme. — Evidemment, ces sortes de Bagues, dites *Bague-Tombeau*, sans doute parce qu'elles vous menaient jusqu'au tombeau (Bague de Mariée), ont une pierre, qui est le symbole d'une *Etoile équinoxale.* — Mais, comme il n'y en a qu'une seule, c'est de l'*Etoile repère* du Lever Solaire préhistorique qu'il s'agit en l'espèce. Elle devait briller, vu son volume parfois énorme, comme une étoile de première grandeur!

Historique. — 1° Dans la C^{on} Parenteau existait jadis une Bague en or, avec *chaton* formé par un cabochon en *Turquoise.* La sertissure était encadrée de petits points gravés de creux. Cette pièce, trouvée à Pouzauges et datée du II^{e} siècle, figure dans l'Inventaire Parenteau (1), sous le numéro 3 de la planche 29. Le cabochon était en *ovale;* cette bague fait comprendre le spécimen que nous venons de décrire.

2° Une magnifique pièce de la C^{on} Bonnemère, dont nous avons la photographie (2), est une bague à cabochon en vraie *pyramide*, au lieu d'être en tronc de pyramide. — Il en résulte que les facettes de la pierre étaient plus grandes et partant jetaient des feux plus brillants. Cette pièce est certainement très ancienne également.

3° H. Gelin, dès 1899, a publié le dessin d'une bague à une pierre (fig. 9), de profil et de face. Le dispositif est analogue à celui de la pièce précédente. D'après lui, il s'agit bien là de la *Bague-Tombeau*, à un seul gros chaton en tronc de pyramide carré; mais il n'a pas expliqué ce terme.

(1) Cette bague est peut-être actuellement au Musée Dobrée, à Nantes.

(2) Cette bague doit actuellement se trouver au Musée du Trocadéro, à Paris, avec la C^{on} de Bijoux populaires de mon regretté ami et collaborateur.

Digitized by Google

4° Charbonneau-Lassay a figuré des Bagues à *une pierre* (numéros 11 et 12), qui, comme la précédente, ont un cabochon disposé de telle sorte que l'axe du doigt passe par le milieu du tronc de pyramide.

Il semble donc bien que ce soit là une règle générale. L'auteur date ces pièces d'Henri IV et de Louis XIII. Le numéro 11 est de Vouvent. La pierre est un grenat (?), *taillé*. Le numéro 12 vient du cimetière de St-Germain-l'Aiguiller: la pierre est verte (Cᵒⁿ René Vallette). Il s'agit ici de bagues en argent, émaillé, c'est-à-dire de luxe.

Remarques. — Il est très remarquable de constater que, pour les Bagues à Pierreries, *on n'en connaît* AUCUNE A DEUX PIERRES.

Cela ne tient-il qu'à la symétrie, qu'au mauvais effet esthétique produit par l'applique sur le « jonc », comme on dit en Poitou, de 2 saillies seulement? Je ne le crois pas du tout! Il y a là certainement une raison, en relation avec le Culte païen et une survivance.

D'un autre côté, on notera qu'il y a des Bagues à 1, 3, 5 et 7 Pierreries. C'est toujours là des nombres impairs. D'où l'absence de 2, 4 et 6, nombres pairs! Mais, en réalité, il ne s'agit pas de nombre pairs ou impairs. Il ne peut être question ici que de symboles stellaires, lesquels sont précisément les nombres 3, 5 et 7 pour l'Equinoxe. C'est donc une question de Culte stellosolaire païen.

§ II. — LES BAGUES A CŒUR.

Ton Cœur à Moi; mon Cœur à Toi...
Mais nos deux bouches sont, ma foi,
Trop loin l'une de l'autre...

Edmond ABOUT (1).

Nous ne parlerons ici que des Bagues à *Cœur gravé*, accompagné d'une inscription (Bagues à Charades). Nous laissons de côté à dessein:

(1) Education d'un prince du Théâtre impossible

Digitized by Google

1° Les *Bagues*, dites *Gros Cœur*, c'est-à-dire à Cœur estampé, de relief assez fort.

2° Les Bagues à Cœur massif ou creux, avec *mains latérales*, autre variété, dite plus spécialement « Bague à gros cœur ».

3° Les *Bagues* à *deux* et à *trois Cœurs*, gravés: autre variété (1).

1° PIÈCE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS.

Débris de *Bague à Cœur*, réduite presqu'au chaton, qui a 9 m/m de diamètre. Chaton très plat et bien circulaire. Ce Chaton est un *Disque*, sur lequel sont gravés, « *en taille d'épargne* », un *Cœur*, à échancrure supérieure marquée et à pointe effilée; et la *lettre L* majuscule.

Le Cœur est plaqué dans l'angle droit des deux jambages de l'L. — Le jonc est en ARGENT.

De chaque côté du chaton, sont deux pseudo-boutons perles, en métal, semblant sortir d'une petite corolle gamopétale. En réalité, ce sont de petites CARIATIDES, qui supportent le chaton!

Le dispositif du Cœur et de la lettre qui l'enlace ou plutôt l'encadre dans sa cavité angulaire est tel que la pointe du Cœur était tournée vers l'extrémité des doigts, autrement dit que le grand jambage de L majuscule était parallèle à l'axe du doigt.

Il ne faut pas confondre ces Bagues à Charade avec les *Bagues gros Cœur*, qui sont tout autre chose.

Symbolisme. — Ces Bagues à Cœur sont des Bagues de fiançailles, plus récentes que les Bagues à Pierres. Ici le symbolisme est évident! C'est un bijou offert par le futur époux à sa fiancée.

Il offre son *Cœur à Elle*. La majuscule L représente donc la future femme; et le Cœur est celui du futur mari! Mais

(1) Ex. *Bague à deux Cœurs*, dite Louis XIII, du Musée de Nantes (*Cat. Mus.*, n° 144, p. 119).

Digitized by Google

on pouvait « jouer » sur la Lettre et lui faire signifier « *Lui* ». Alors c'était la fiancée, qui disait, en parlant de son Cœur: « Il est à *Lui* — mon Cœur à *Lui!* » — Mais cette interprétation ne semble que fantaisiste.

Epoque d'origine. — *Les Bagues à Cœur*, en argent, de ce type peuvent remonter assez haut.

Les Bagues à L. — 1°) L'abbé Baudry en a découvert une de ce genre dans le Cimetière du Bernard, qui correspond au Moyen-Age! Mais la date en est bien difficile à préciser. Et il est probable que ce bijou est assez récent.

Historique. — J'ai signalé ces sortes de Bijoux dans mon ouvrage ancien sur le Cœur Vendéen (1); mais on en avait mentionné l'existence en 1896 à Niort (2) et à Nantes (Catalogue du Musée Dobrée: C^on^ Parenteau). — J'ai écrit alors:

« La *Bague* dite de « *Roulier* » s'élargit en une tête ovale avec des *Cœurs*. Les Rouliers la considéraient comme une amulette.

« Souvent la tête élargie portait une sorte de charade, formée d'un Cœur gravé dans l'ouverture d'un L ou d'un V majuscule. C'était alors une *Bague de fiançailles*, qu'on appelait: « *Mon Cœur à Elle* » (L) ou « *Mon Cœur à Vous* » (V). Elle se faisait souvent en cuivre.

2°) Une pièce analogue à celle ici mentionnée a été figurée par Henri Clouzot (3).

3°) Octave de Rochebrune, dans une superbe eau-forte, datée du 29-2-1892, reproduit deux bagues à Cœur et à L. Il les date au moins du 17^e^ siècle. Il est, certes, possible que ces bagues puissent remonter, comme il le dit, au

(1) Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Le Cœur Vendéen: Bijou populaire ancien.* — Paris, I.B.S., 1903, 2^e^ édition, in-16; nom. fig. (cf. p. 62).

(2) *Congrès Soc. Ethn. Nat.*, Niort, 1896, p. 73.

(3) L'Art Rustique; Bijoux poitevins et vendéens. — *L'Art Décoratif*, Par.. 1906, oct., n° 97, p. 156.

Digitized by Google

16e siècle et même au 15e siècle. Mais, cependant, il serait utile de connaître les faits matériels, sur lesquels il s'est appuyé pour vieillir pareillement ces bijoux en argent. On notera surtout que l'une d'elles a un chaton mal dispose; au lieu d'avoir un L vertical, il n'est pas verticalement placé (ce qui est anormal), mais *horizontal.*

4°) Dans le *Catalogue du Musée de Nantes* (p. 119), on cite, comme trouvée à Souché (L. I.), en 1829 (n° 317, Cte Parenteau): « Une petite bague d'or, avec chaton, portant gravé un L et un Cœur: « *Elle a mon Cœur* ou *mon Cœur à Elle* ».

Elle est dite par Parenteau du 17e siècle; mais rien ne le prouve. Les numéros 158, 160, 162, 164, 181 du dit Musée sont des Bagues à *Cœur* et à lettre L. Il est probable qu'elles proviennent aussi de la Collection Parenteau.

5°) Une bague à *Cœur* et à *L* est citée dans l'*Intermédiaire Nantais* du 22 février 1904, comme ayant appartenu à un chef de bande du Pays de Mont à la Révolution. Et ce bijou explique parfaitement la trouvaille de St-Jean-de-Monts...

6°) M. Gelin, en 1899, a publié une bague dont le chaton ovalaire portait un *Cœur* gravé analogue à celui de la pièce précédente; mais il n'y avait là aucune lettre: ni V ni L (fig. 6). Il appelle cette variété la Bague-Foi (1). D'après lui, elle était portée à titre de « seconde bague ». Elle était toujours sans pierrerie, bien entendu.

LES BAGUES A V. — Il existe, au Musée de Nantes (numéro 155, Cat. M., 1903, p. 119), provenant de l'ancienne Collection Parenteau (*Inv. Par.*, p. 37, n° 6), une bague de Fontenay-le-Comte (V.), qui est en *argent* et qui a un Cœur et un V (Mon cœur à vous). — Comme celle de

(1) Il ne faut confondre ces bagues à *cœur gravé* sur chaton, au nombre de 1 ou 3, mais parfois aussi de 2, avec les *Bagues Gros Cœur*, c'est-'-dire à *Cœur en relief*, accompagnées ou non de deux *mains mobiles*, le soutenant. — C'est là un bijou poitevin, très spécial et très distinct (Bague-Foi).

Digitized by Google

St-Jean-de-Monts, elle présente deux *Cariatides*, soutenant le chaton (1).

Octave de Rochebrune a figuré, dans son eau-forte de 1892, une bague, en or, à 2 cariatides; mais cette pièce est bien plus luxueuse que le modeste bijou de St-Jean-de-Monts; et elle porte les lettres I et G, enlacées à l'aide d'une cordelette à glands (n° 4).

LES BAGUES AVEC LETTRES DIVERSES.

Il n'existe pas, sur le chaton des Bagues, que les lettres L et V.

1°) Dans la collection Parenteau, il y avait (Pl. 29, n° 6) une bague d'enfant, de 5 à 6 ans, portant 4 lettres superposées: F. A. M. D. (2), trouvée à Montaigu (Vendée), et datable du XVI^e^ siècle.

2°) H. Gelin a figuré, dès 1899 (fig. 4), une bague à 4 lettres: P. P. I. G., à laquelle il donne le nom de *Bague-Roulier*. Ces lettres étaient dans un chaton ovale (3).

3°) Charbonneau-Lassay en a publié une avec les lettres E. A. N. (n° 111, 1914) (1), sur méplat circulaire (4). Une autre montrait J. H. S., c'est-à-dire le Chrisme bien connu (n° VIII, 1914) (5).

(1) Les *Cariatides* sont les *Grâces*. Or les 2 Grâces extrêmes, c'est-à-dire celles de la Bague, sont les anthropomorphisations des Equinoxes; le doigt traversant le jonc représentant la Méridienne, c'est-à-dire la 3^e^ Grâce centrale. On voit par là que le Symbolisme des Bagues est resté toujours le même, sous des formes variées, depuis les temps gréco-romains.

(2) Sans doute les initiales des noms et prénoms des père et mère de l'enfant.

(3) Ces lettres correspondent sans doute aux noms et prénoms des Mariés.

(4) Elle provient des Sépultures antiques d'Oulmes (V). (Collection Raoul de Rochebrune, Saint-Cyr-en-Talmondais).
Dans le texte, il est question d'E rétrograde (Ǝ); sur le dessin, il y a un E ordinaire majuscule.

(5) Pièce du XV^e^ siècle. — Abréviation de IHESVS. — Bague ordinaire des environs des Essarts.

Digitized by Google

Toutes les variétés sont possibles.

Cet auteur appelle cette bague une *Chevalière* et la croit *romaine*. Cela est très certain, en effet! Cette pièce fait comprendre, malgré son caractère énigmatique et son antiquité, les lettres du Moyen-Age.

Au Veillon, en St-Hilaire-de-Talmont, on a trouvé une bague en or, avec inscription Gallo-Romaine (1).

4°) Au Musée de La Roche-sur-Yon, il y a une bague de cuivre du XIV^e^ siècle, trouvée au Tallud-Sainte-Gemme (V.), qui présente un *H gravé* sur le chaton; mais cette lettre est horizontale et non verticale.

Il est probable d'aileurs qu'on a trouvé un nombre bien plus considérable encore de ces Bagues à Inscription!

§ III. — BAGUES A CHATON SANS PIERRERIES NI COULEURS.

J'en ai examiné sept, qui ont des chatons plats, ovales ou rectangulaires (2).

Le chaton. — Les chatons sont d'ordinaire à angles abattus; cependant sur l'une d'elles le chaton est un rectangle à bords à angles droits.

Dans les chatons rectangulaires, il y a d'ordinaire gravée *une fleur:* fleur de myosotis à cinq pétales, ou fleur de rose. — La 3^e^ n'a pas de fleur, mais un petit trou de 1 m/m, qui renfermait peut-être une pierrerie.

La 4^e^ pièce à chaton, lequel est ovale, présente une fleur de *rose*.

Le chaton de la 5^e^ pièce, circulaire, est constitué par 7 petits points, en saillie, placés suivant le dispositif des Roues Solsticiales à 6 branches, avec en plus un point central.

(1) *Revue du Bas-Poitou*, 1889, p. 295.

(2) L'abbé Joussemet, dans son Mémoire de 1755 (p. 9), a cité une Bague à chaton, à tête d'enfant riant, trouvé en Saint-Jean-de-Monts, à Clermont, dans un dépôt gallo-romain!

Digitized by Google

La 6e bague a pour chaton un *Cercle* évidé et ajouré, qui est constitué par une circonférence à dix petites divisions en arc de cercle. Le cercle est divisé par une ligne horizontale, au milieu duquel il y a un petit cercle plan, ou point aplati. C'est là aussi une figure stello-sollaire (La terre avec les dix signes du Zodiaque).

La 8e pièce a un chaton dédoublé, qui est constitué par deux petites *rosaces* planes, à 6 branches superposées. — C'est encore une sorte de Rouelle solsticiale, deux fois répétée.

Toutes ces bagues, très verdegrisées, sont en cuivre, plutôt qu'en bronze, à mon avis.

Les annexes des chatons et leurs décors latéraux sont de formes très variées, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister.

Sexe. — Il y a, parmi ces bagues, des pièces qui ont dû appartenir à des *hommes*, car l'une d'elles, celle à chaton rectangulaire avec belle fleur de *rose*, atteint un diamètre de 0,020 m/m. Celle à fleur de *myosotis* peut être aussi une bague d'*homme*, car son diamètre dépasse 18 m/m dans un sens.

La bague à deux rouelles est aussi très-large et peut encore être masculine.

Il semble résulter de là que les hommes ne portaient guère avant la Révolution dans nos contrées que des Bagues sans aucunes pierreries. Et le chaton de ces pierreries était presque toujours décoré par une *fleurette*, symbole également de l'Equinoxe du Printemps et des Amours (1)!

(1) Il faut rapprocher de ces pièces une bague très simple de cuivre, constituée par un simple *Anneau*, élargie d'un côté (hauteur 7 m/m, contre 4 m/m), de 16 m/m de diamètre. C'est une bague de pauvre. Elle présente de chaque côté un double *chevron* vertical, ouvert sur le côté haut, encadré de chaque bord par 2 *barres* à traits scalariformes.

Ce type de décor modeste doit être assez rare.

Digitized by Google

§ IV. — BAGUES EN OR.

On m'en a communiqué *trois* seulement, dont l'or n'est pas altéré. — Peut-être y en avait-il d'autres?

1° *B. à gravures.* — L'une, la grande, est une bague d'*Homme*, car elle atteint 19 m/m de diamètre. Elle est fort belle et pèse 3 grammes au moins. Elle présente un *chaton*, *gravé*, rectangulaire, très guilloché, avec une belle *fleur de rose*. Mais les côtés du chaton sont finement travaillés *par estampage*. Elle présente deux *poinçons* à l'opposé du chaton, à l'extérieur; mais ils sont si petits que je n'ai pas pu les déterminer (1). Cette pièce pourrait bien être très postérieure à la Révolution, vu sa belle facture et sa belle conservation.

2° *Bagues à estampages.* — La seconde, qui pourrait bien être aussi une bague d'*homme*, puisqu'elle a 18 m/m de diamètre, n'a pas de chaton. Mais la moitié dorsale est élargie et présente un *Carré* central, avec deux petits rectangles verticaux de chaque côté. Le carré montre une *fleur* schématisée, de diagnostic difficile; peut-être une *rose* avec sa tige? De chaque côté, il doit s'agir aussi de *fleurs de rosiers*, car les points représentent des épines sans doute!

En dehors, deux décors en spirale.

Cette pièce, qui n'a aucun poinçon de garantie véritable, doit être de fabrication poitevine. A l'extérieur, l'on voit un petit *point* (1) cependant, qui est un orifice (2).

(1) Avec une forte loupe, on peut reconnaître, pour le poinçon de garantie, une tête d'*Aigle* royal, à droite.

C'est sans doute le numéro 695 du Dictionnaire de Benque (p. 79).

« Poinçon employé par le bureau de garantie de Paris, à la marque de mêmes ouvrages d'or de fabrication nationale, destinés à la vente à l'intérieur et essayés au touchau. Il ne garanti que le titre minimum légal (750 millièmes). Mis en service le 9 mai 1838, il fut modifié le 1er janvier 1847 ».

(2) Ce petit point *creux* noir, qui n'a pas un millimètre de diamètre, semble cependant être la trace d'un estampage spécial, car il est microscopique. Il se trouve *sur le côté*, et non au milieu de

Digitized by Google

3° La troisième bague d'or est du même type, mais *très mince*. C'est un bijou de *femme*, vu sa petitesse. — A l'intérieur, également, un petit point creux microscopique, analogue au précédent.

Le carré central est devenu un rectangle à petites spirales, mais *sans fleur;* sur ses côtés un décor de *spirale* stylisé, avec une sorte de *palmette*. Pas de décors annexes, au demeurant.

CONCLUSION. — Les Pierreries de ces Bagues ne paraissent pas être des pierres précieuses.

De l'avis du lapidaire qui les examinées avec nous, il ne s'agit nullement là de *diamant*, ni de *cristal de roche*, ni de *grenat*, etc.

Le brillant a été trop facilement usé et rayé.

Il s'agit d'un *Verre artificiel*, blanc ou coloré, qui porte le nom spécial et conventionnel, en bijouterie moderne, de *Flint-Glass* (1) ou *Caillou du Rhin*. Ce verre blanc, imitant le diamant, est le *Strass* (2).

1°) La Bague à Cœur, étant en argent, est à souligner, en raison de son caractère exclusivement *local*.

2°) Quant aux bagues en or, comme elles ont été manifestement *estampées* avec insertion d'émaux colorés sur les chatons, elles ne peuvent pas être très anciennes. Une seule porte une *gravure* vraie sur son chaton; et c'est la seule qui pourrait être assez vieille (1840 à 1850).

l'aplatissement central; c'est un *trou d'air*, nécessaire à la *soudure du chaton*.

Il résulte de ce poinçon que cette pièce est de la fin de la Restauration.

(1) *Glass*, en allemand, c'est du « Verre » (Glass).

(2) En allemand, la « Rue » se dit *Strasse!* Mais Strass est un nom d'homme, le nom de l'inventeur de ces diamants artificiels.

Digitized by Google

VOTRE NOM

A René VALLETTE

Gloire à ce vieux logis vêtu d'ombre et de lierre,
Où votre âme et vos yeux vous ont fait retenir
Dans le calme miroir de chaque souvenir,
L'image du Passé, profonde et familière !

Vous célébrez la lande où fleurit la bruyère,
Le sentier qu'une croix ne cesse de bénir,
La plaine dont le pâtre est l'immortel menhir,
Le bois que juin transforme en immense volière.

Vous réveillez l'Histoire au fond des chemins creux
Où sont morts les martyrs d'un grand amour, des Preux,
Pareils au chêne fort qui donne sa glandée;

C'est vous qui les sauvez de l'oubli sombre et noir,
Et votre nom fidèle au cœur de la Vendée,
Vit dans l'humble chaumière et le noble manoir.

25 Juin 1927. Paul FILLON.

Digitized by Google

Agrippa d'Aubigné

Gouverneur de Maillezais[1]

Son Foyer et son Veuvage

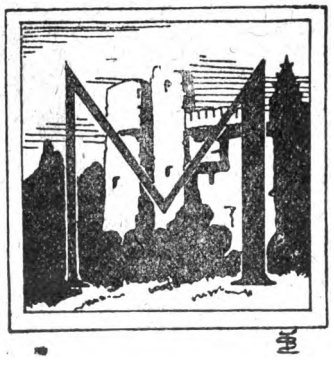

MAILLEZAIS était la résidence officielle d'Agrippa d'Aubigné puisqu'il avait été nommé gouverneur de la place dont il s'était emparé le 1er janvier 1589. Mais la maison familiale était à Mursay, dans la propriété de sa femme. Quant aux domaines qu'il possédait personnellement, son petit héritage maternel des Landes-Guinemer dans le Blaisois, et les terres nobles du Chaillou et de la Petite-Faye dans le Poitou qu'il

(1) M. Armand Garnier, agrégé de l'Université et professeur au lycée Henri IV à Paris, met en souscription à la librairie Fischbacher 33, rue de Seine, un très intéressant ouvrage en trois volumes, ornés de gravures et de documents inédits, sous ce titre: *Agrippa d'Aubigné et le Parti protestant.* (Prix 120 francs).

Le savant auteur, avec une parfaite obligeance, dont nous ne saurions trop le remercier, a bien voulu accorder à la *Revue du Bas-Poitou*, la primeur de ce chapitre, qui donne à nos lecteurs un avant-goût de l'intérêt considérable de l'œuvre entière.

Digitized by Google

avait acquises au moment de son mariage pour faire meilleure figure auprès de la famille de sa riche fiancée, il se bornait sans doute à les affermer et à en toucher les revenus, car nous ne voyons pas qu'il y ait jamais séjourné après son mariage. Il semble qu'il passait de préférence l'été à Mursay, et l'hiver à Maillezais, à en juger du moins par les suscriptions de ses lettres conservées, assez rares pour la période française.

Le séjour du château de Mursay, situé à 8 km au nord de Niort, dans une boucle de la Sèvre et dans un fond, devait être en effet surtout agréable pendant la belle saison avec la fraîcheur de son parc que bordait la rivière. Quand d'Aubigné s'y installa avec sa femme en 1583, l'habitation était assez délabrée et le domaine écorné. Il fallait réparer et reconstituer, car la conquête de Maillezais était encore assez éloignée, et, pour le moment, c'était un établissement fixe, et pour toute l'année, qu'il faisait là.

Les Vivonne, ancêtres maternels de Suzanne de Lezay, étaient propriétaires de Mursay depuis près d'un siècle (le contrat d'acquisition est du 1er mars 1494). D'où vient qu'ils avaient ainsi laissé péricliter la maison? D'Aubigné nous l'apprend par un passage d'une jolie lettre à un frère d'armes, le sr de Constant, gouverneur de Marans, à qui il adressait avec une rude franchise — *que bene amat bene castigat* — d'amicales remontrances sur son train vraiment trop seigneurial pour un simple gentilhomme. Il lui reprochait en particulier ses dispendieux équipages de chasse, et c'est à ce propos qu'il lui rappelait l'exemple des maisons nobles de Mursay et de Surineau, à demi ruinées par un pareil luxe. Surineau (1) était l'autre propriété de Suzanne, qu'elle tenait de son père. Le même défaut avait donc existé des deux côtés: cela prouve qu'il était assez répandu:

(1) Surineau était entre Niort et Mursay, sur la paroisse de Sainte-Pezenne.

Digitized by Google

« Souvien toy, dit d'Aubigné, en quel estat je les eus, et comme il m'a fallu acheter ce qui venoit de succession. Hors cette vanité d'oiseaux, les Seigneurs de là estoient estimez et braves apointeurs de querelles, mays enfin ils se sont trovez oyseaux nyays, et leurs maisons de passage. »

C'est-à-dire qu'elles ont passé à d'autres — du moins une partie du fonds. Son ami veut-il s'exposer à la même mésaventure?

Quant à lui, il avait des goûts plus modestes. Semblable au seigneur Enay, qu'il a mis en scène dans son *Faeneste* pour donner la réplique et faire la leçon au vaniteux baron, il cherchait moins à paraître qu'à s'assurer un bien-être réel et une solide situation de fortune. Comme lui, il appelait son château une maison, son écurie une étable, son parc un enclos — à l'ancienne mode. Il n'avait pas d'équipage de chasse ni de fauconnerie, seulement quelques chiens qui couchaient dans les « paillers » (granges). Et tout son train était à l'avenant. Mais aussi, grâce à cette simplicité et à sa science de l'économie rurale, il réussit en quelques années à réparer les fautes de ses devanciers; il rebâtit sa demeure et récupéra les terres aliénées.

Nous constatons les résultats de sa bonne administration dans un inventaire qui sera établi lors des pourparlers de mariage de sa fille aînée Marie avec le s^r^ de Caumont d'Ade: « *C'est la déclaration de tout le bien que possèdent le sieur d'Aubigny et ses enfants, avec les conditions*, pièce originale 1613, 4 p. in-folio. »

D'Aubigné pourra y faire valoir avec une juste fierté les améliorations qu'il avait apportées aux propriétés de sa femme, et les « acquets » par lesquels il les avait reconstituées dans leur intégrité:

« Le bien antien de ses enfans est confus en la seigneurie de Surimeau de valeur de 800 livres de rente; et pourtant ne fait qu'un article avec Surimeau acquesté au nom des dits

Digitized by Google

enfans; lequel vaut 3.000 livres de rente; la maison du seigneur ruinée; et pourtant à cause d'un boys de haute futaie, lequel vaudroit sept à huit mil escuz vendu, cette maison vaut bien 90 mil livres.

« Mursay acquis au même nom vaut 1.500 livres de Ferme, basty fortement et commodément tout à neuf, à bon marché vaut 45 mil livres.....

.....

« *Nota* que les maisons de Surineau et de Mursay avec leur antien domaine sont acquises au nom des enfans, tellement que le père n'y peut prétendre que les payements, acquets nouveaux et améliorations, ce qui se monte à 84 mil livres. »

Le château de Mursay restauré avait bon air avec ses trente mètres de façade orientée au nord, ses quatre tourelles d'angle, son pavillon transversal au comble aigu surmontant le toit, et ses fossés pleins d'eau dont le quadrilatère était marqué aux coins par des tours répondant aux tourelles. Celles-ci étaient reliées sur les côtés du bâtiment (à l'ouest et à l'est) par une galerie ouverte avec balustrade formant balcon. Mais ces galeries servaient surtout de greniers à blé. Ainsi l'utilité passait avant l'agrément. Cela était visible encore aux baies (portes et fenêtres) sans ornement architectural, aux palissades du jardin faites uniquement d'arbres fruitiers et non de buis taillés. D'Aubigné avait voulu pour lui et les siens une demeure confortable comme nous dirions aujourd'hui, mais sans faste. Il affirmait ainsi son bon sens pratique, qui s'alliait fort bien chez lui aux vanités un peu gasconnes de sa bravoure.

C'est là que s'écoulèrent les premières années de son ménage, dans la joie d'un bonheur domestique sans nuages, qu'interrompaient souvent — trop souvent — les absences forcées du seigneur du logis, pour le service du Roi de Navarre, ou pour faire campagne à la reprise des hostilités en 1585. Cinq enfants étaient venus peupler et égayer encore

Digitized by Google

cet intérieur huguenot tout ensoleillé d'amour et de ferveur religieuse:Agrippa, Constant, Henri, Marie et Louise. Deux des fils moururent jeunes, mais ils existaient encore à la mort de leur mère, comme en témoigne un aveu de la terre de Surimeau mentionné dans le *Dictionnaire des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

A partir de 1589 la famille, comme je l'ai dit, partagea l'année entre Mursay et Maillezais.

A Maillezais c'est le marais aux prairies inondées une partie de l'année, où l'on circulait autant en bateau que par les levées de terre. L'assèchement n'avait commencé qu'en 1540 par le drainage de canaux convergeant vers l'embouchure de la Sèvre, et la construction de digues. Région lacustre, paysage mélancolique piqué de hauts peupliers, de trembles aux feuilles blanches, d'obiers chauves réduits aux troncs. La place de d'Aubigné était protégée autant par les eaux que par ses fortifications; enlacée entre la Sèvre et les deux bras de l'Autize, elle formait une île véritable, et en effet il avait le titre de « Gouverneur de l'Isle et du château de Maillezais.» Il disposait d'une petite garnison de cinquante arquebusiers à pied, commandés par un lieutenant et un enseigne. Elle émargeait au budget royal pour une somme de 269 écus 2/3 par mois, dont 66 écus 2/3 allaient au gouverneur, 16 écus 2/3 au lieutenant, 12 à l'enseigne. La solde du sergent était de 6 écus, celle des trois caporaux de cinq. Enfin le tambour et les 45 soldats touchaient chacun trois écus un tiers.

La garnison occupait le château, où d'Aubigné lui-même était logé, au siège de l'évêché fortifié de longue date, car la puissante abbaye bénédictine de Maillezais, avant d'être érigée en évêché (en 1317), dominait déjà toute la région. On se souvient qu'Henri IV estima le lieu assez sûr pour y confier à d'Aubigné pendant quelques semaines la garde du roi de la Ligue, Charles X (1). L'évêque titulaire était alors

(1) Cet épisode est raconté au chapitre IX de l'ouvrage § 1.

Digitized by Google

Escoubleau de Sourdis. D'Aubigné installé dans sa maison sinon dans ses meubles — et encore je n'en jurerais pas — lui portait en outre préjudice, d'une façon encore plus sensible, en confisquant les droits fiscaux qui devaient lui revenir. Mais celui-ci, malgré ses protestations, était sans doute trop grand seigneur pour être beaucoup touché de cette perte, car il ne semble pas avoir gardé rancune à l'usurpateur. Il ne se vengera qu'en lui envoyant, pour son édification, des ouvrages de controverse religieuse du Jésuite Richeome. Ce sera l'occasion d'une correspondance courtoise entre eux, où la dispute théologique use bien de quelques pointes malicieuses, mais sans méchanceté.

Outre ces divers avantages, d'Aubigné jouissait encore de pensions, que lui avaient bien méritées ses services, et qui finiront par monter à « 4.000 livres sur l'ordinaire et 3.000 sur le petit estat. »

Il y avait donc, réunis à ce foyer, tous les éléments du bonheur et de l'aisance. D'Aubigné après sa vie aventureuse, et dont les agitations n'étaient pas terminées, avait du moins maintenant un refuge et un reposoir où, entre deux missions, entre deux campagnes, il était assuré de trouver des cœurs aimants et des visages souriants qui lui faisaient fête. Suzanne fut la digne compagne du héros huguenot. Elle ne lui avait pas seulement apporté la richesse des biens, mais celle de l'âme qui vaut mieux: une communauté parfaite de sentiments et de foi, une tendresse où il entrait de l'admiration, un dévouement qui n'allait pas seulement au mari, mais au défenseur de la bonne cause. Plus calme d'ailleurs, malgré la même ardeur de convictions, elle savait au besoin tempérer ses violences, et le préserver d'imprudences comme un bon génie domestique, ainsi qu'il l'avouera lui-même dans les lamentations désespérées que lui arrachera sa mort. C'est là qu'éclatera toute la force de son amour brisé. Tant que dura son bonheur, il en parle peu.

Digitized by Google

Cependant il soulève deux ou trois fois le voile sur cette intimité conjugale dans ses *Mémoires* ou dans ses *Poésies*.

C'est ainsi qu'il la montre discrète « contre l'ordinaire de son sexe », et capable de garder les secrets, quand il lui confie l'original de la commission que lui avait donnée le Roi de Navarre pour aller demander à Henri III réparation de l'affront fait à la Reine Marguerite en Cour (1).

Deux ans après, la guerre recommençait entre Catholiques et Protestants, imposée à la faiblesse d'Henri III par la pression des Ligueurs. Et désormais les absences du mari devenaient plus fréquentes et plus inquiétantes. Suzanne les acceptait avec courage pour le service de Dieu; mais si elle s'efforçait de ne pas paraître triste à ces séparations, que d'anxiétés pendant qu'elles se prolongeaient, et comme elle devait chercher sur les petites têtes de ses enfants l'image du père chéri pour lequel elle tremblait! Nous avons la révélation de ces alarmes dans l'épisode touchant que d'Aubigné rapporte au moment de la déroute d'Angers (oct. 1585) où il avait été impliqué par les fautes du Prince de Condé. On se rappelle (2) que son régiment avait suivi la Boulaye et réussi à repasser la Loire pour rentrer en Poitou, pendant que lui-même restait au nord du fleuve avec l'armée et essayait de la sauver après le départ de Condé. D'où la fatale méprise de sa femme, qui, voyant arriver son train chez lui, dans la cour du château de Mursay, le croit mort et tombe évanouie. Quand il revint lui-même de cette malheureuse expédition, averti à temps de ce qui s'était passé, il lui ménagea la joie de son retour par deux billets précurseurs, de peur que l'émotion ne la tuât si elle n'était préparée à son apparition.

(1) Cet incident, qui entraîna de graves complications politiques, a fait l'objet d'une étude de M. Garnier, dans la *Revue du* XVI^e^ *siècle* (1913), sous le titre *Un Scandale princier au* XVI^e^ *siècle*. Il en a résumé l'essentiel au chapitre VI § 4 de son présent ouvrage.

(2) La malheureuse entreprise d'Angers est racontée au chap. VII § 1.

Digitized by Google

Voilà des faits qui en disent long sur le fond des cœurs. On ne s'étonne donc pas que Suzanne ait ressenti un peu de jalousie rétrospective à l'égard de celle qui avait inspiré à son mari son premier grand amour. Diane était morte et ne pouvait plus lui porter sérieusement ombrage. Mais son souvenir vivait encore ou se réveillait parfois dans la mémoire d'Agrippa, surtout à ces heures de rêve nocturne où l'on n'exerce plus de contrôle sur les suggestions de l'Inconscient. Alors il lui arrivait de prononcer son nom et de soupirer. D'où reproches et protestations de Suzanne. En souffrait-elle réellement? Je ne crois pas qu'il faille prendre au tragique le sonnet plutôt malicieux que d'Aubigné écrit à ce sujet:

Suzanne m'escoutoit souspirer pour Diane
Et troubla de sanglots ma paisible minuict,
Mes soupirs s'augmentoyent, faisoient un tel bruit
Que fait parmi les pins la rude tramontane
Mais quoy! Diane est morte et comment, dit Suzanne,
Peut-elle du tombeau plus que moy dans ton lit,
Peut bien son œil esteint plus que le mien qui luit?
Aimer encore les morts n'est-ce chose profane?
Tire tu de l'Enfer quelque chose de sainct?
Peut son astre esclairer alors qu'il est éteint
Et faire du repos guerre à ta fantaisie?
Ouy Suzanne, la nuit de Diane est ung jour:
Pourquoy ne peut sa mort me donner de l'amour
Puisque morte elle peut te donner jalousie?

Si ce souvenir avait été vraiment gênant entre eux, il est probable que d'Aubigné n'en parlerait pas sur ce ton léger. Et le seul fait qu'il avait raconté à sa femme les détails de ce roman de jeunesse prouve assez qu'il ne craignait pas de l'inquiéter, et qu'elle pouvait se reposer sur sa fidèle tendresse, comme il était assuré de la sienne. Les liens vivants de leurs enfants n'avaient fait que la renforcer. Les aînés commençaient déjà à grandir et à laisser voir leurs caractères, leurs tendances. Il fallait rectifier, corriger au besoin, orien-

Digitized by Google

ter, comme de jeunes plants qui poussent, cette croissance dans le bon sens. A cette tâche commune ils apportaient la même sollicitude, la même attention perspicace, la mère par une présence continue, le père lors de ses séjours ou apparitions chez lui, quand les évènements publics lui laissaient quelque répit et loisir. L'instruction marchait de pair avec l'éducation. D'Aubigné avait été un petit savant de bonne heure: on peut penser qu'il était exigeant pour ses enfants. Mais il était trop vivant aussi pour ne pas aimer leur gaieté et tous les ébats de leur âge.

Ainsi passèrent douze années de bien-être familial, bien-être moral et matériel. Et puis brusquement un coup du sort, une calamité terrible frappa ce foyer et y laissa la désolation: l'épouse, la mère disparut prématurément en 1595. On ignore dans quelles circonstances et par quelle maladie imprévue. Sans doute avait-elle été affaiblie par ses maternités successives. D'Aubigné fut atterré et longtemps inconsolable malgré le secours de la foi: « Il fut trois ans ne passant guère nuit sans pleurer ». Il dévorait ses larmes dans la journée pour ne pas attrister ses enfants.....

Ils étaient maintenant sa seule consolation, et seul aussi il en avait la charge morale. Il lui fallait joindre à la ferme autorité du père la tendresse vigilante de la mère absente. Il sut concilier ces devoirs et se faire adorer tout en imposant le respect. On n'avait pas encore une fausse sentimentalité, et l'on savait que l'enfance a parfois besoin de sentir et de subir une force supérieure qui la soumette au bien. D'Aubigné aimait mieux faire appel à l'affection qu'à la contrainte, au raisonnement qu'à la démonstration manuelle, mais il ne reculait pas devant cette extrémité quand cela était nécessaire. Et alors les bosquets de Mursay lui prêtaient leur concours, et lui fournissaient les baguettes pour la correction. Mais les enfants se vengèrent d'amusante façon. C'est à Madame, dans la *Lettre sur la Douceur des afflictions* que d'Aubigné raconte en souriant ce trait;

Digitized by Google

« Il faut donc oster du sein de Dieu les causes de son yre, non les moyens de punir, et ne faire *comme je voyois ces jours* mes petits enfans bien empeschez à depeupler ma basse court de vervenes, incurieux d'aracher les ofances, mais cuidants en vain faire périr les moyens des chastimens. »

Avouons que ce père, même dans ses justes colères, n'était pas bien terrible, puisque ses enfants avaient l'audace de dévaster un parterre pour le priver de verges. Et sans doute n'en usait-il que pour les plus jeunes — il dit lui-même « mes petits enfants. » Or en 1600 au moment de cet incident (la *Lettre à Madame* a été écrite en 1600, comme nous le verrons (1) et publiée seulement l'année suivante) les aînés devaient déjà être adolecents; mais les plus jeunes étaient les... fillettes! Fi! la cruelle pénitence pour des demoiselles! Heureusement qu'il leur fera réparation en leur dédiant — plus tard — un *Abrégé de Logique*, montrant ainsi qu'il estimait leur raison autant que celle des garçons; et, en le leur envoyant, il leur écrira:

« Je ne blasme pas vostre désir d'apprendre avec *vos* frères.

Il ne pouvait les admettre à cette science un peu épineuse qu'à l'âge où leur esprit était déjà formé. Retenons donc qu'à cette époque leurs frères, et non pas seulement Constant, le seul qui survécut finalement, étaient encore de ce monde; ce qui prolonge leur existence sensiblement au-delà du terme provisoire que nous avons marqué plus haut d'après l'indication d'un aveu de la terre de Surimeau, daté de 1597.

En fait d'Aubigné éleva ses cinq enfants, et c'est une petite école qui se tint chez lui pendant des années. Il se procura à prix d'or, au besoin en les enlevant aux meilleures maisons par l'appât de gages doublés (*hamis auctis*)

(1) Au chapitre XII § 1.

Digitized by Google

les précepteurs les plus réputés; et c'est à l'un d'eux, M. Tompson, qu'il écrivit une lettre bien intéressante après la visite d'une Académie protestante — probablement celle de Saumur — pour lui faire part de ses impressions, et en tirer quelques avertissements et conseils dont celui-ci pourra faire son profit dans l'instruction de ses élèves.

L'enseignement qui est donné dans cette Académie, observe d'Aubigné, a des parties excellentes. Mais aussi des lacunes et des insuffisances. Pour la grammaire, la physique, « les morales », la théologie, c'est parfait. Les jeunes pasteurs qui sortiront de là sauront interprêter les Ecritures, et veiller aux bonnes mœurs. Mais ils ne seront pas assez armés pour la discussion, et en ce temps de controverses religieuses c'est un point capital. Chaque fidèle doit être capable de défendre sa foi contre les attaques et les argumentations spécieuses des adversaires, à plus forte raison les pasteurs qui ont charge d'âme. La dialectique est trop négligée ou dédaignée dans cette Académie. On n'y apprend pas à démêler les sophismes, à se dégager des habiles « distinguo » et à asséner l'argument décisif. On n'y apprend pas en un mot « l'art de la dispute » qui est l'escrime du croyant:

« Je vous prie que nostre jeunesse soit instruitte à se deffendre plus qu'à enseigner les autres en un siècle où nos adversaires ne pechent point faulte de cognoissances, mais deffendent leur gloire et leurs richesses par l'acier de la suptilité ».

La dialectique doit donc être avant tout la servante de la vérité, c'est-à-dire de la vérité huguenote qui, comme telle, ne peut être démontrée fausse, et doit toujours triompher si l'on sait employer les facultés de raisonnement que Dieu nous a données. Cette intrépidité de conviction, comme cette subordination de l'instruction à la religion ne sont pas faites pour étonner de la part de d'Aubigné. Ce qui surprend un peu davantage, c'est sa confiance absolue dans les règles

Digitized by Google

et les exercices de la *Logique formelle* pour mettre la raison en état de remplir son office. Le syllogisme avec ses diverses figures répond à tous les besoins; et, hors de lui, pas de salut, c'est-à-dire pas de démonstration ou de réfutation possibles. Il y a évidemment un reste d'esprit scolastique dans cette superstition de la méthode syllogistique.

La logique qui nous fournit des armes pour la dialectique, et par suite pour la bonne cause, est donc la science des sciences. C'est pourquoi d'Aubigné s'inquiète quand il voit ses fils broncher dans le maniement des propositions, et la place du terme moyen. Il y rêve à cheval et leur fabrique un vers latin supplémentaire à ajouter aux huit autres où la Renaissance avait condensé les règles du syllogisme. C'est pourquoi encore il veut dresser ses filles, comme leurs frères, à cet art de raisonner mis en formules, car les femmes ont besoin elles aussi d'avoir la tête solide pour être les gardiennes de la foi domestique. Mais il prend soin, dans son « *Abrégé de Logique en François* que M. de Bouillon a nommé la Logique des filles », de ne pas les effrayer par des termes d'Ecole, et il leur présente cette science un peu rébarbative, devenue plus revêche encore sans l'accoutrement du Moyen-Age, d'une façon plus plaisante et plus familière, en ne se servant que des mots du langage courant.

En leur adressant son petit traité, il leur donne son avis sur l'instruction et la culture des femmes, à propos d'une question qu'elles lui avaient posée sur « *les Femmes doctes de ce siècle* ». La lettre est charmante, pleine de renseignements précis, d'idées et de bon sens. C'est d'abord un répertoire de toutes les femmes supérieures de son époque non seulement en France, mais à l'étranger; car son enquête s'étend loin, et il paraît notamment très au courant des choses d'Italie. On sait qu'il lisait l'italien comme les langues anciennes, comme l'hébreu. Il fait un éloge hyperbolique de la reine Elisabeth d'Angleterre, pour qui il pro-

Digitized by Google

fessait un véritable culte, en reconnaissance de la protection accordée partout au Protestantisme. Pour montrer combien elle était savante, il rapporte « qu'elle respondit en un jour à huict Ambassadeurs aux langues qui leur estoyent les plus propres ». — Si elle parlait toutes ces langues comme le français, ce n'était pas si merveilleux, notons-le en passant, car ses lettres à Henri IV sont écrites dans un style amphigourique et prétentieux qui approche souvent du galimatias.

Mais ce qui nous intéresse davantage dans son catalogue des « Femmes Doctes » de son temps, c'est ce qui concerne la France. Princesses, comme la première Marguerite de Navarre sœur de François Ier, la « Marguerite des Marguerites », car ce fut la plus remarquable des trois princesses de Valois qui portèrent ce nom au XVIe siècle; — grandes dames, comme la duchesse de Rohan, un « miroir de vertu », et sa fille Anne, ou la maréchale de Retz, parente de Suzanne de Lezay et qui faisait l'admiration de l'Académie d'Henri III en disputant avec Madame de Ligneroles; — bourgeoises de Paris, comme la « Dame de Gournay célébrée par Michel Montagne », ou les sœurs Morelles; — illustrations provinciales, comme « Loyse Labbé, Lyonnoise, la Sapho de son temps », ou les Dames des Roches à Poitiers, etc., etc., il les passe toutes en revue; et, par un souvenir, un trait ou un mot, caractérise leur mérite, pour terminer par deux personnes qui lui furent plus chères: Loyse Sarrasin qu'il connut tout enfant à Genève, et à qui il dut de faire des progrès en grec, « la merveille de sa maison » dans une famille très cultivée; et enfin sa mère Catherine de l'Estang « vostre grand mère, laquelle son fils qui en escrit n'a jamais veuë (et c'est ce qui m'a donné le nom d'Agrippa), mais ouy bien ses livres dans lesquels j'ay estudié, ayant gardé prétieusement un sainct Bazile grec commenté de sa main ».

Quelle leçon peuvent tirer ses filles de ces exemples illustres? C'est ici que sa sagesse et son expérience de la vie

Digitized by Google

se montrent sous un jour tout à fait aimable. C'est bien le grand-père de Madame de Maintenon que l'on entend; elle a hérité de son bon sens et s'est inspiré de ses idées dans son Institut de Saint-Cyr:

« Je viens à vous dire mon advis de l'utilité que peuvent recevoir les femmes par l'excellence d'un tel savoir: c'est que je l'ay veu presque toujours inutile aux Damoiselles de moyenne condition comme vous, car les moins heureuses en ont plus tost abusé qu'usé: les autres ont trouvé ce labeur inutile, essayants ce que l'on dit communément, que quand le rossignol a des petits qu'il ne chante plus. Je dirai encor qu'une eslevation d'esprit desmesurée hausse le cœur aussy, de quoy j'ay veu arriver deux maux, le mespris du menage et de la pauvreté, celuy d'un mary qui n'en sait pas tant, et de la dissension. Je conclus ainsy, que je ne voudrois aucunement inciter au labeur des lettres autres que les Princesses qui sont par leur condition obligées au soin, à la cognoissance, à la suffisance, aux gestions et auctoritez des hommes, et c'est là où le savoir peut réussir comme à la Royne Elizabet. Voilà ce que vostre curiosité a voulu exiger de vostre père ».

D'Aubigné ne refuse donc pas la culture aux femmes: « je ne blasme pas votre désir d'apprendre avec vos frères », mais il craint l'orgueil et le pédantisme des « Femmes savantes », et, sauf pour les personnes de très haut rang, il estime qu'une instruction modeste s'accommode mieux avec les devoirs d'une bonne mère de famille. Molière pensera de même.

Mais n'exagérons rien. S'il aurait eu horreur de faire de ses filles des aïeules d'Armande, il leur laissa goûter le fruit de la science à la même table que leurs frères, et son rigorisme huguenot, tout de même assez libéral, leur permit de s'abreuver avec eux aux sources du Parnasse païen. Les uns et les autres firent donc leurs humanités.

Digitized by Google

Nous voyons par exemple qu'on leur « a leu *la Théogonie* d'Hésiode » — on ne doutait pas encore de l'authenticité — dans une traduction, semble-t-il, mais même ainsi ce n'en est pas moins une étude sévère et qui suppose une instruction classique assez poussée. L'œuvre d'ailleurs, commentée par le maître, avait de quoi parler à leur imagination, en déroulant devant elle de belles histoires sur l'origine des choses, toute une cosmogonie dramatique, dans laquelle les forces de la Nature divinisées se livraient des combats tumultueux, d'où devait sortir pourtant peu à peu notre monde civilisé.

Mais ici le père, le croyant, intervient au milieu de la leçon pour la compléter. Il leur rappelle que la vérité est dans les récits de la Genèse, et non dans les inventions de la « délicieuse ignorance des Anciens ». Et, pour les défendre contre le charme de ces fictions et les rendre inoffensives, voire même utiles, il leur montre un sens caché sous ces légendes, et leur apprend à les interpréter par des symboles:

« Mes enfans, leur écrit-il, il m'est souvenu de l'attention que vous me prestastes la dernière fois que je vous ai veus, et elle me tesmoigna le plaisir que vous preniez aux explications mystiques de la Mythologie ancienne ».

Aussi a-t-il songé à leur renouveler ce plaisir, et le profit qu'il en attend, et il a composé pour eux un opuscule intitulé *l'Hercule chrestien*, où ils verront une fois de plus, sur un exemple approprié, comment on peut tirer un suc bienfaisant des fables païennes. Il s'ingénie en effet, avec beaucoup de subtilité, à faire apparaître dans les douze travaux d'Hercule de simples illustrations de précepte moraux. Je veux croire que les enfants ont accepté comme paroles d'Evangile toutes les interprétations paternelles; mais s'il en est d'admissibles, d'autres nous paraissent bien arbitraires ou embarrassées. Le Mythe ne se prête pas toujours

Digitized by Google

aisément à ces travestissements, et l'on aperçoit trop la main du transformateur. Si c'est là un jeu innocent, il faut avouer qu'il est assez vain. Il y a quelque chose d'un peu puéril dans cette conversion systématique des légendes antiques en contes édifiants pour petits ou grands enfants.

Mais on sait assez que d'Aubigné n'est pas l'inventeur du procédé, et que le Moyen-Age, avec son goût pour l'allégorie et la « Moralité », a largement pratiqué cette exégèse sur les fables et les œuvres de l'Antiquité. Si la chose surprend un peu plus au XVI^e^ siècle c'est que l'humanisme a passé par là, qui a renoncé à christianiser rétrospectivement la pensée de la Grèce et de Rome, et a essayé au contraire de se faire une âme antique pour les comprendre. La Réforme a résisté à ce courant, redoutant la séduction de l'art pour la foi, et ne voulant pas tomber dans l'erreur qu'elle reprochait à ce sujet au catholicisme romain. D'Aubigné, quoiqu'humaniste lui-même à sa façon et poète par surcroît, demeure fidèle, là comme en tout, à l'esprit de la Réforme.

Et nous voyons que toute sa pédagogie en est imprégnée. Qu'il s'agisse de logique ou d'humanités, deux ordres d'études bien différents, nous constatons chez lui les mêmes préoccupations confessionnelles et la même orientation religieuse donnée à l'enseignement. C'est évidemment un point de vue un peu particulier, et celui de Rabelais et Montaigne éducateurs est plus large — encore que Montaigne ait un souci presque exclusif de la leçon morale, ce qui n'est pas une tendance très différente —; mais reconnaissons en tous cas que d'Aubigné avec ses idées ne pouvait pas concevoir l'éducation autrement que comme une auxiliaire de la Foi. Et, tout compte fait, telle qu'elle fut donnée à ses enfants, elle apparaît peut-être un peu étroite, mais substantielle et susceptible de former des esprits, sinon très ouverts, du moins solides, droits, et richement ornés pour leur agrément et celui des autres.

Digitized by Google

Du moins il le semble, quoi qu'elle n'ait pas eu ce résultat sur son aîné Constant, qui en laissa précisément échapper tout l'essentiel, ce qui en faisait l'âme, l'inspiration religieuse, pour n'en retenir que l'accessoire, l'ornement. Mais à qui la faute? Le bon grain ne peut germer sur une terre ingrate. D'Aubigné avait le droit de se rendre cette justice qu'il avait tout mis en œuvre pour le marquer profondément comme les autres du sceau de Dieu.

Digitized by Google

Inventaire Historique et Archéologique de la Vendée

(suite)

La Barre-de-Monts

Archéologie. — Station néolithique découverte par le Docteur Baudouin au bas de la butte de *Beaumanoir*.

Menhir à sculptures de la *Garde*, transporté sur la place de l'Eglise.

A *Château-Gallard* existait au moyen-âge une enceinte avec construction de bois, correspondant à l'entrée du bourg actuel.

Prieuré de Saint-Nicolas, fondé en 1080 par Saint-Goustanu, transporté plus tard aux Petites-Roussières, près du château de Beaumanoir aujourd'hui en ruines, et où fut trouvée la célèbre *Pierre de Mariage*, datée de 1597.

— Vieux lieux dits de *la Galerie*, du *Chillou*, où il existait vraisemblablement autrefois des mégalithes aujourd'hui détruits.

L'Eglise. — Le corps de l'église date de 1812, mais les soubassements du chœur sont des XII^e^ et XIII^e^ siècles et faisaient partie de l'édifice précédent qui servait autrefois de chapelle au Prieuré et de paroissiale.

Histoire — En 1622, un combat eut lieu à la Barre-de-Monts, entre les carabiniers protestants de Soubise et un parti de cavaliers de l'armée royale.

Digitized by Google

Bazoges-en-Paillers

ARCHÉOLOGIE. — A la *Templerie*, existe un superbe menhir; on y voyait également autrefois un dolmen qui a été détruit en 1851.

Au *Revers* existait de même un dolmen détruit en 1834 et à la *Pierre Longue*, s'élève encore un menhir.

— Une voie romaine, dont quelques traces survivent, venant des Herbiers, se dirigeait sur Saint-Georges-de-Montaigu (*Durinum*), traversant Bazoges, à la Limousinière et à la Fournerie.

MONUMENTS. — De l'ancien château de Bazoges appartenant naguère aux Bodet de la Fenestre, il ne subsiste que les douves.

L'église est moderne. Dans celle qui l'a précédée, et qui était de style roman, existait une vieille statue de *Saint-Mathurin*, qui était l'objet de pieux pèlerinages. D'après une tradition qui parait sérieuse, vers 1620, une épidémie de croup ayant sévi sur les enfants de Bazoges, on eu recours à Saint-Mathurin, on porta sa statue en procession et le fléau cessa immédiatement.

La miraculeuse statue est actuellement conservée dans la chapelle moderne du château de la Richerie, à Beaurepaire.

— Plusieurs châteaux en dehors de celui de Bazoges existaient autrefois sur le territoire de cette commune: celui de la *Rairie*, demeure d'un neveu du brillant général Vendéen de Sapinaud, et dont il ne reste aucun vestige; celui de la *Templerie* qui a fait place à une construction moderne; celui de la *Rancunelière*, ancienne gentilhommière où l'on voit encore plusieurs belles cheminées armoriées, et un très bel escalier à vis; et celui de *Lorgerie*, où l'emplacement des douves subsiste et dont les murs portent l'écusson d'un de ses anciens seigneurs.

Bazoges-en-Pareds

ARCHÉOLOGIE. — Un des centres préhistoriques de l'époque de la pierre polie en Vendée.

Ossuaire néolithique sous galgals des *Cous*, fouillé par le docteur Baudouin et M. Lucien Rousseau qui en conserve le curieux mobilier funéraire dans ses collections.

Dans le voisinage, le grand dolmen dit *Allée couverte de la Pierre Folle des Cous*.

Plusieurs autres galgals ont été détruits dans cette même région: tels les galgals *Garioleau*, de l'*Arrachail* et des *Garnes*.

Digitized by Google

A la *Lande*, très belle allée couverte, naguère entourée de menhirs satellites aujourd'hui tombés.

D'autres dolmens existent encore à *Velaudin* et à *Pulteau;* mais celui de la *Pierre-Rousse*, au Petit Miteau, est détruit.

Menhirs de la *Vierge* et de la *Pierre Pointue*.

— A la *Limouzinière*, découverte d'une belle hache à bords droits en bronze, faisant partie de la collection du docteur Poiraud, aux Essarts.

— Dans la sépulture des Cous, découverte de débris de fibule et chainette en fer et en bronze, vraisemblablement de l'époque gallo-romaine, et recueillies par M. Rousseau, de Cheffois.

— Au *Plessis-Bouchard*, enceinte antique en terre, dite *Camp des Romains*, entourée de fossés, flanquée dans l'un de ses angles d'une motte d'observation et de défense, et pourvue d'un souterrain.

Autres souterrains à *Ciclon*, maisons Blaud et Auvinet.

— Grottes-refuges à la *Mercerie* et à *Belouze*, sur les bords de la rivière.

— Vieux lieux dits caractéristiques du *Chillou*, de la *Pierre Braud*, de la *Garne*, du *Palis de Muraille*, du *Champ des Dames* et du *Petit Chaillou*.

MONUMENTS. — Eglise intéressante du XV^e^ siècle au gros clocher carré du moyen-âge. Dans l'intérieur, pierre très finement armoriée, portant le blason des Girard et des Harpedanne de Belleville, sous un dossier de stalle.

Restes de l'ancienne enceinte du château féodal. Grand donjon carré couronné d'une ceinture de machicoulis; sorte de loggia sous un arc extrêmement hardi.

A *Velaudin*, vieux manoir du XVI^e^ siècle à tourelles et belles collections d'objets d'art.

Beaufou

ARCHÉOLOGIE. — Tènement de la *Pierre Blanche*, où se trouvait un mégalithe à légendes, détruit en 1895.

A l'*Anspierre*, trace d'une voie romaine qui allait des Sables d'Olonne aux Lucs, par Beaufou.

A la *Cantrie* et à la *Caunière*, souterrains-refuges.

Digitized by Google

MONUMENTS. — L'église N.-D. de Beaufou (XII^e siècle) est une ancienne dépendance du Prieuré de St-Lienne, de La Roche-sur-Yon. Comme l'indique la date de 1652, gravée sur la façade, elle fut restaurée au XVII^e siècle, après les déprédations des guerres de religion.

Dans la maçonnerie de l'autel de la Vierge, on remarque une pierre écussonnée aux armes de France, avec couronne royale et collier d'ordre, datée de 1681.

— Devant l'église, très curieuse et ancienne croix hosannière.

— Ancienne gentilhommière de la *Vésinière*, qui appartint aux Tinguy de la Giroulière et aux Jacobsen, transformée en habitation fermière.

Château moderne de la *Vergne*, construit sur l'emplacement d'un ancien manoir, appartenant aux Robineau, dont le nom se lisait naguère gravé sur le linteau de la porte de la vieille chapelle.

— Très jolie légende moyen-âgeuse contée par H. Colins dans la *Revue du Bas-Poitou* 1897.

HISTOIRE. — Le général Vendéen Savin appartenait à une famille originaire de Beaufou.

A la *Vivantière*, d'horribles massacres furent commis, en 1793 par les troupes républicaines, auxquelles Charette fit subir au même endroit un sanglant échec. Une croix, dite la *Croix-Rouge* fut élevée en ce lieu, en souvenir de ces tragiques événements.

A cette même époque (octobre 1793), un violent combat eut lieu à la *Morolière*, où a été également élevée une croix dite du *Tonnerre*, en grande vénération dans le pays.

Beaulieu-sous-la-Roche

ARCHÉOLOGIE. — A la *Robertière* et au *Désert*, découverte de haches en pierre polie.

Près du village de la *Vinière*, mise à jour vers 1905 de plusieurs tombeaux de l'époque mérovingienne, actuellement déposés au château de la Guissière, chez M. Pichard de la Caillère.

MONUMENTS. — L'église, qui fut à l'origine, la chapelle du château, probablement détruit et brûlé pendant les guerres de religion, paraît remonter à la fin du XIII^e siècle. et a subi aux XVI^e et au XIX^e siècles d'importantes restaurations et transformations.

A l'autel St-Nicolas, signalons quatre statuettes d'une grande finesse d'exécution, en marbre de Carrare (don du comte G. de

Digitized by Google

Rorthays); un grand et beau Christ en chêne de Hollande et quelques vitraux intéressants.

— *La Rochette*, ancienne maison noble des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, propriété de la famille de Rorthays.

Le château est actuellement flanqué de deux grands pavillons carrés, surmontés chacun d'une lanterne octogonale à jour d'un pur style Louis XIII. Un pigeonnier de la même époque, muni également de sa lanterne, subsiste encore.

— A la *Guissière*, ruines d'une ancienne maison féodale, vieilles murailles fortifiées et restes des douves, que possédaient autrefois les Servanteau de la Brunière.

HISTOIRE. — Le Roi René d'Anjou séjourna à Beaulieu en novembre 1456, et sans doute dans l'antique maison, dite « *du Roy* » sise sur la place principale du bourg.

— Le 29 avril 1793, un violent combat eut lieu aux moulins des *Moulières* entre les troupes républicaines du général Boulard, et un corps de l'armée Vendéenne, sous les ordres de MM. du Chaffault, Joly et de Rorthays. Au cours de ce combat, qui fut défavorable aux Vendéens, M. de Rorthays fut fait prisonnier par les républicains.

Beaurepaire

ARCHÉOLOGIE. — Au *Fougnard*, dit *Le Vieil*, découverte d'une hache de bronze.

MONUMENTS. — Le transept de l'église est seul ancien et paraît daté de la seconde moitié du XV^e^ siècle, de même que la porte d'entrée.

Dans la sacristie, sont conservées deux vieilles croix hosannières en argent, dont les bras de l'une d'elles se terminent par des fleurs de lys.

— Le vieux château de Beaurepaire existe en partie, et est encore pourvu d'un de ses pavillons d'angle, datant du XVI^e^ siècle.

C'est dans ce château que dans la nuit du 26 au 27 juillet 1728, fut assassiné le seigneur de la Pintrollière, dont la gentilhommière se voit encore aux environs de Beaurepaire.

— A visiter dans le bourg, un très intéressant manoir du XVI^e^ siècle.

De l'ancien château de la *Richerie*, remplacé par une habitation moderne, il ne reste qu'une tour datée de 1765 et une porte de même époque. Dans la chapelle de la Richerie, sont pieusement

Digitized by Google

conservées deux anciennes statues en bois, provenant de la primitive église de Bazoges-en-Paillers, aujourd'hui détruite: une statue de Saint-Mathurin et une de Sainte-Anne.

— A Paillers, existait autrefois une église dédiée à St-Pierre. Une cloche provenant de cette église, datée de 1620 et refondue en 1860, fut transportée à Beaurepaire.

Beauvoir-sur-Mer

Archéologie. — Anciens bancs d'huîtres, près le village du Port, analogues à ceux de Saint-Michel-en-l'Herm. — Grosse motte, dite la Butte, regardée comme un tumulus pré-romain et percée d'une excavation à destination indéterminée. Des mottes semblables existent encore dans les environs (Bois-de-Céné, Châteauneuf, la Garnache...)

— Au lieu dit l'*Ampan*, emplacement de la ville romaine d'Ampenum, citée par Ermentaire (836). A cette ville succéda une forteresse qui disparut dans le cours du XIVe siècle. Il n'en reste rien, si ce n'est des débris de briques, de poteries et des pierres de provenance étrangère.

— Restes de la petite enceinte probablement gallo-romaine du Corquillet ou Courtillet.

Histoire. — Beauvoir a pris naissance autour d'un prieuré fondé vers 678-680, suivant la tradition, par Saint-Philbert lui-même, ou tout au moins de son vivant par ses disciples de Noirmoutier. Ce prieuré subsista jusqu'au XVIIIe siècle et son église est l'actuelle église de Beauvoir.

Dans la suite, trois autres monastères furent établis à Beauvoir:

— Le couvent de Saint-Pierre-les-Champs, dépendant de Marmoutier, fondé fin XIe siècle, et où Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux logea avec sa suite, le 9 mai 1305.

— Le *Couvent des Cent-Frères* ou des *Jacobins*, mentionné dès 1205;

— Il existait au XVIIIe siècle à Beauvoir une Maison de Trinitaires, dont les membres avaient pour mission le rachat des captifs. Le plus connu d'entre eux est le R. P. Jehannot auteur d'un ouvrage intitulé: « Voyage à Constantinople pour le rachat des captifs » (1732).

Digitized by Google

Les restes de ce monastère ont été récemment transformés en hospice communal.

— Beauvoir possédait de plus une église Saint-Nicolas, située à proximité du château et qui fut détruite au XVI^e siècle, pendant les guerres de religion. Une statue de la Vierge en indique l'emplacement.

— Signalons enfin comme faits religieux marquants: le passage à Beauvoir des restes de Saint-Philbert, lors de leur translation de Noirmoutier à Déas (juin 836); et la sainte mort, à Beauvoir, d'un moine de Rhuys, Saint Goustan, le 27 novembre 1040.

— Du XI^e siècle à la Révolution, Beauvoir fut une baronnie dont le sort suivit quasi constamment celui de la Garnache. Ces deux seigneuries furent érigées en marquisat par Louis XIV en 1652.

Le château de Beauvoir, forteresse féodale du XI^e siècle, joua un rôle dans la guerre de Cent Ans et surtout dans les guerres de Religion. En octobre 1588, Henri IV, qui n'était encore que roi de Navarre, vint l'assiéger à la tête de l'armée protestante et ne s'en empara qu'après 17 jours de siège. Il faillit d'ailleurs être tué dans une embuscade pendant le siège.

Fut démantelé en 1699. Ses derniers débris ont servi à l'empierrement de la route de Nantes à la Barre-de-Monts en 1836.

— Beauvoir servit de refuge au XVI^e siècle au roi détroné de Portugal, don Antonio, qui vraisemblablement y composa sa remarquable paraphrase des « *Psaumes de la Pénitence* » (1585). L'illustre mathématicien François Viète habita aussi quelque temps à Beauvoir, où l'avait appelé la protection de Françoise de Rohan, dans une maison nommée « l'*Ardoisinière*, », qui a disparu complètement.

- *La Grosnière.* — Ensemble de terrains conquis sur la mer depuis 1760, sur l'initiative des Jacobsen. Erigée en paroisse en 1772 sous le nom de N.-D. de Pé; le premier curé en fut Rodrigue qui devint par la suite évêque constitutionnel de la Vendée. Réunie à Beauvoir après le Concordat. L'église a disparu. Reste seulement l'emplacement du cimetière où l'on peut voir encore deux tombeaux.

A proximité, passage du Gois, long de 5 kilomètres, reliant à marée basse Noirmoutier au continent.

MONUMENTS. — Eglise romane construite au XII^e siècle en forme de croix latine avec chœur semi-circulaire. Transept coupole romane, style Plantagenet, surmonté du clocher, tour carrée massive coiffée

Digitized by Google

d'une pyramide d'ardoises. Bas-côté nord fin XIII^e siècle avec très beau portail. Bas-côté sud 1840.

Au-dessus de la petite porte, vieille statue de la Vierge incrustée dans le mur, provenant du monastère des Jacobins.

A l'intérieur, grand autel en marbre blanc de style grec, orné de deux anges dus au ciseau de Grosstaers. Un troisième ange du même artiste surmontait jadis le tabernacle; il est actuellement relégué dans la chapelle de la Vierge.

Aux Fonts Baptismaux, superbe tabernacle Renaissance, en bois sculpté, en forme d'urne et qui ornait autrefois le rétable de la Vierge (1649).

Belleville-sur-Vie

ARCHÉOLOGIE. — Au *Petit-Pas*, découverte de haches de pierre polie. — Vieux lieux dits: du *Deffend*, de la *Vieille Verrie*, de la *Motte*, de l'*Airaudière* et de l'*Anguiller*.

Près du bourg, découverte d'un souterrain-refuge en 1886.

Lors des réparations exécutées en 1830 à la vieille église, mise à jour de poteries vernissées vertes du moyen-âge, fabriquées à Belleville, parmi lesquelles, un beau vase aux armes des Lusignan.

MONUMENTS. — De l'ancienne église (XII^e-XIII^e siècle) il ne reste que l'ancien portail qui est un bel échantillon de la transition du roman au style ogival, et est classé parmi les monuments historiques

A l'entrée de la nouvelle église, pierre tombale armoriée du XVI^e siècle.

— A la *Bodinière*, à *Bossé*, à la *Frotterie*, au *Deffend*, à *Beaupré* et à la *Motte de Belleville*, vestiges d'anciennes gentilhommières.

— A *Lande-Blanche*, existait autrefois une commanderie, qui fut successivement habitée par les Templiers et les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Un souterrain-refuge la mettait en communication avec le *Petit Logis*, la *Sauvagère*, le *Petit Bourbon* et le *Petit Beaulieu*.

HISTOIRE. — Belleville fut au moyen-âge une puissante baronnie, qui appartint successivement aux Belleville, aux Montaigu, aux Harpedanne, aux Brachechien et aux Jaillard. Elle dépendait des seigneurs de La Roche-sur-Yon.

Durant la guerre de Vendée, Athanase de Charette y établit son quartier général. On y montre encore la chambre qu'il occupait.

Digitized by Google

Benet

Archéologie. — Près de *Château-Gaillard*, découverte d'armes de pierre et de bronze et peut-être aussi de débris de pirogues de l'époque préhistorique.

Mise à jour en 1891, de sépultures gallo-romaines et de deux stèles de même époque.

En 1895, découverte autour de l'église d'un cimetière de l'époque mérovingienne (vi^e^-viii^e^ siècle).

Monuments. — L'Eglise avec une façade romane très remarquable et classée comme monument historique, a été restaurée au xv^e^ siècle. Cette façade se compose d'une large porte flanquée de deux arcades aveugles et surmontées de trois baies. Le tympan et les archivoltes sont décorés de scènes bibliques et évangéliques: les *Vierges folles* et les *Vierges sages*, un cavalier foulant aux pieds un petit corps humain, etc.

L'intérieur de l'église est du xv^e^ siècle,avec une curieuse pierre tombale romane historiée.

— Du château de Benet, cité dès le x^e^ siècle, dans un diplôme de Guillaume IV d'Aquitaine, il ne reste qu'une tour du moyen-âge, avec blason sculpté aux armes des d'Aumont. Ce château appartint jadis aux d'Amboise, aux de Maillé, dont les armes figurent encore sur une fenêtre, aux La Rochefoucauld, aux d'Estissac, et aux Lusignan qui le possédaient encore au moment de la Révolution.

— A la *Chagnée*, derniers vestiges d'un ancien prieuré, doté d'un souterrain.

— A la *Grange de la Chapelle*, porte xv^e^ siècle avec écusson mutilé

— A *Sainte-Gemme*, ancienne maison de l'ordre de Malte.

Histoire — Le château de Benet fut enlevé aux Anglais par Du Guesclin en 1372. A la fin d'août 1574, le duc de Montpensier avec l'armée royale qui combattait les huguenots, établit son quartier général à Benet, et en 1588, Henri de Navarre y séjourna. Pendant la révolution, une manufacture de salpêtre fut établie dans l'église de Benet.

Le Bernard

Archéologie. — Ancienne capitale préhistorique et gallo-romaine du Bas-Poitou, très riche en dolmens et en menhirs.

Digitized by Google

— Dolmen de la *Frébouchère*, magnifique allée couverte, parfaite ment conservée, avec tout un système de menhirs satellites, dont l'un d'eux est encore debout, et dont les autres couchés sont épars à l'entour.

— Dolmens de la *Rochette*, des *Grandes-Eclopières*, et du *Grand-Fief*, de la *Cour du Breuil*, des *Pierres-Folles*, de *Girondin*, des *Pierres-Folles du Plessis*, et de *Savaïol*.

— Menhirs du *Champ-Rouge*, de la *Bicherie*, des *Garnes*, de la *Pierre*.

— Tombelle du *Pré-de-l'Anguiller*, violée en 1833 par des chercheurs de trésors, et du *Pé-Rocher*, couronné par un dolmen.

— A *Girondin*, découverte d'une assez grande hache polie en jade, percée d'un trou au sommet, et qui est au musée Dobrée, à Nantes.

— Au *Breuil*, plusieurs autres haches en pierre, dont quelques-unes font partie des collections Ballereau et Baudouin.

— Dans le bourg, en 1853, mise à jour des substructions d'une villa et de thermes gallo-romains.

— A *Troussepoil*, dans le cimetière, qui contenait un véritable musée gallo-romain, découverte par l'abbé Baudry de nombreux puits funéraires, où il trouva une quantité de vases et d'objets variés de cette époque, dont plusieurs sont conservés au musée de La Roche-sur-Yon.

D'autres vestiges gallo-romains ont été découverts à la *Tonnelle*, à *Girondin*, aux *Moulinettes* et au *Breuil*, où fut mis à jour un tombeau.

— A *Creux-Chaud*, source d'eau chaude, qui fut peut-être jadis une fontaine sacrée, et au *Boislambert*, source salée.

— Dans le bourg et aux environs, plusieurs monnaies gauloises et romaines ont été également trouvées par l'abbé Baudry.

— Au *Pont-Rouge*, anneaux anciens pour attacher les bateaux sous le pont. Passage d'un vieux chemin gaulois naguère célèbre.

— Signalons enfin la découverte faite de plusieurs sceaux ecclésiastiques et d'un éperon du x^e^ siècle en cuivre doré et niellé.

Monuments. — L'église du Bernard fut bâtie à la fin du xii^e^ siècle, et mise sous le patronage de Saint-Martin. Elle possédait des reliques de Saint-Yves qui donnaient lieu naguère à un pèlerinage célèbre. Cette église fut incendiée par les protestants en mars 1568, et sa restauration ne fut achevée qu'en 1624.

Digitized by Google

A remarquer à l'intérieur; des pierres tombales anciennes, un joli rétable du XVII^e siècle, et une belle statue en bois de Sainte-Magdeleine.

— La cure fut habitée au XIX^e siècle par le savant archéologue vendéen Ferdinand Baudry.

— A *Fontaines*, chapelle d'un ancien monastère fondé au XII^e siècle par le seigneur de Talmont et dépendant de Marmoutier.

— Au *Breuil*, restes d'un moulin du XIII^e siècle.

Anciennes demeures seigneuriales de la *Rochette* et de l'*Angerie*.

Château moderne de *Boislambert*.

HISTOIRE. — Le 24 septembre 1794, Charette battit les troupes républicaines près de Bois-Lambert.

(*A suivre*). René VALLETTE.

Digitized by Google

Ballade de l'Ame du Village [1]

Pour le Clocher de Mouilleron

Clocher d'antique architecture,
Ta voix, mélodieusement,
Dit son cantique à la nature,
Dit Jésus mort en nous aimant,
Au Golgotha, cruellement;
Ta grande voix dit notre hommage
Et nous conduit au monument,
A l'église, âme du village.

Un beau jour la tendre aventure
Amène, épris également,
Jeune fille en blanche parure,
Epoux prêt à tout dévouement,
Un vrai chrétien jamais ne ment,
Doux prélude à leur bonheur sage,
Heureux, unis par un serment
A l'église, âme du village.

Puis l'épouse à l'époux murmure
Un triomphal évènement,
Ils sont en joie, elle en est sûre;
C'est un ineffable moment,
Un cœur à cœur béni, charmant
Et l'on ira, céleste usage,
Baptiser le petit enfant
A l'église, âme du village.

ENVOI

Dieu vous reçoive au firmament,
Vous ayant vus dès le jeune âge
Agenouillés pieusement
A l'église, âme du village.

Jules de MARTHOLD.

(1) En souvenir de notre vieil et éminent ami Jules de Marthold, mort récemment, nous publions cette jolie ballade demeurée inédite, et que nous retrouvons dans un dossier un instant égaré.

Digitized by Google

La Chanson du Bon Temps

Souvenirs Poitevins

(suite)

V

La musique — Un amateur de piano — Art et gastronomie — Le goûter chez les Carmélites — Les récitals de Planté — Lakmé, chanson du printemps — La musique de chambre; les concerts d'orchestre — Une répétition chez Colonne — L'Exposition rétrospective.

On faisait à Poitiers d'excellente musique, et les portes les plus fermées ne résistaient pas à l'attrait d'une belle sonate traduite avec ferveur. Un violoniste fameux, gloire poitevine, nous avait révélé sur son authentique Stradivarius la « sonate à Kreutzer ». Un autre artiste venait d'une ville voisine, à intervalles réguliers, faire chanter son violoncelle avec un pathétique presque humain. Enfin un professeur à cheveux blancs, élève d'un illustre maître, et

Digitized by Google

qui avait formé une génération de pianistes impeccables ne refusait pas, à l'occasion, de nous faire entendre le « Concerstuck » de Weber ou le « Poème de la Mort », de Chopin, qu'il détaillait de ses doigts énormes et courts avec une délicatesse, un brio, un jeu perlé que lui enviaient tous les jeunes.

Les séances d'orgue, à Notre-Dame, révélaient des amateurs qui ne le cédaient pas aux professionnels pour l'exécution d'une fugue de Bach ou une « toccata » de Guilmant sur la pédale. L'un d'eux, maître de chapelle à ses heures, célibataire, indépendant, habitait sa vieille maison de famille entre cour et jardin. Il fallait montrer patte blanche pour y pénétrer et n'être rien moins qu'un second possible pour tenir le piano d'accompagnement. Sitôt traversé le vestibule, pavé de larges dalles, on était introduit dans un salon à trois fenêtres, meublé de vastes fauteuils Louis XIII, de chaque côté d'une pendule Empire et de girandoles monumentales. Aux murs, des portraits de magistrats en grand habit, un adolescent en complet de velours et col « marin » près d'une dame assise au centre d'une vaste crinoline. Le milieu de la pièce était occupé par un Erard à queue du plus grand modèle, recouvert de molleton et pour lequel, tout l'hiver, on faisait du feu nuit et jour. Au fond, un deuxième piano, placé sur estrade, derrière lequel montait une sorte de placard contenant les grosses cordes, actionnées par un pédalier.

Suivait un petit salon, tendu de damas jaune où une bibliothèque contenait, sous belles reliures, tout ce qui a pu s'écrire en fait de musique classique. Les Allemands y occupaient la plus grande place et aussi notre maître Saint-Saëns, alors à son apogée. Le propriétaire était, au fond, un virtuose friand de difficulté, qui se complaisait à une rhapsodie étourdissante de Listz de préférence à un nocturne élégiaque de Chopin.

Après le déjeuner, pris en tête à tête dans la grande salle

Digitized by Google

à manger, servi par un valet silencieux, la séance commençait, alimentée par des concertos dont l'accompagnement d'orchestre était réduit pour un autre clavier. A 4 heures, mon hôte permettait une courte récréation; il remettait son foulard blanc pour la passer au jardin; puis, reprise jusqu'au dîner, après lequel apparaissait un trio de cordes, conduit avec autorité par un aristocratique violoncelle. C'est ainsi qu'invité à m'y joindre je pus connaître le délicieux quatuor en sol mineur de Mozart et le quatuor « d'après le Quintette » de Beethoven, d'une ampleur égale, avec ses moyens restreints, à la plus grandiose symphonie.

Le cousin de ce fanatique d'harmonie, qu'on appelait le Président, parce qu'il dirigeait une Société savante, logeait dans un ancien hôtel militaire. Il y tenait une des meilleures tables de la ville. Veuf, avec un fils que nous appelions le Dauphin, entouré de ses sœurs, vieilles demoiselles à bonnet, il était toujours sous le coup d'un embarras ou d'une inquiétude. Le départ du jeune homme pour un régiment du midi désolait toute la maison; résidence lointaine, sans ressources, ni connaissances. Le hasard voulut qu'il s'y trouvât Casimir, un vieil ami à moi, brigadier dans le même escadron, débrouillard, gai, complaisant. Prévenu par un mot, il accueillit le « bleu » comme un copain, lui procura chambre et brosseur, indiquant les ficelles du métier avec tant de complaisance et de bonne humeur que le Président ne tarissait pas sur les mérites de Casimir. Un soir, j'entendis sur les marches de mon escalier le bruit de lourdes bottes éperonnées et le choc des sabres. Les deux camarades semblaient sortis d'un roman de Courteline, avec leurs épaisses « basannes » et les shakos rigides, quoique le Dauphin eut risqué un peu de fantaisie avec un dolman rectifié et la culotte collante. Comme j'étais l'artisan de la rencontre, l'heureux père désirait me témoigner sa reconnaissance à table. Le repas de l'enfant prodigue ne fut rien à côté de ce dîner intime. Je vois encore l'immense plat d'argent, orgueil

Digitized by Google

du dressoir, chargé d'huîtres, le filet madère sur un hachis de truffes et les perdreaux rôtis aux oranges. Je n'oublie pas le Corton en poudreuse bouteille ni le pétillement du champagne dans les flûtes qui déliait la langue des deux troupiers échangeant fraternellement des bourrades sur l'épaule. L'oncle artiste arrivait aux poires flambantes et se mettait à taquiner l'ivoire dans la fumée des cigares. Mais il ne leur fallait pas d'harmonies compliquées. Tout au plus leur goût musical se haussait à l'ouverture de « Poète et Paysan » qu'ils écoutaient avec un recueillement béat, la veste ouverte la cravate lâche, les jambes allongées, dans le laisser-aller d'une digestion heureuse.

***

En dehors de ces rencontres, précieuses pour un néophyte, que de passe-temps mélodiques! Dans la rue St-Paul, en une petite maison basse, aux solives peintes, c'était la rare joie d'accompagner un alto solo. A quelques pas de là, rue du Treillis-Vert était un hôtel avec fenêtres garnies de belles grilles en volutes. Le vestibule était rempli par une rampe en fer forgé conduisant jusqu'à la coupole du toit d'où pendait, au bout d'une chaîne, une lanterne de phare. Partout une profusion de fleurs et de plantes vertes débordant de vanneries dorées. Groupées autour du piano d'accompagnement, les jeunes filles lançaient vers les pendeloques du lustre le chœur des Magnanarelles ou celui des Brésiliennes cher aux pensionnats.

Certains Vendredis les Carmélites du Plan de la Celle reposaient les fidèles de leur Salut d'un peu de plain chant à la place des gémissements de colombe qui s'échappaient à l'ordinaire de leur grille voilée. Nous faisions de notre mieux à l'harmonium et plus d'une voix juvénile fit retourner vers la tribune des dames intéressées. La tourière nous réunissait ensuite au parloir, et rien ne manquait au goûter, depuis le vin mousseux de St-Georges ou d'Avanton jus-

Digitized by Google

qu'aux tartelettes du grand pâtissier. Pauvres bonnes sœurs, qui se seraient bien gardées de nous associer à leurs mortifications!

***

Au théâtre, on reçut plusieurs fois Francis Planté. Avec nos doigts malhabiles, à court devant un trait, quelle fortune, que de pouvoir entendre, intégralement traduite, une finale prestigieuse de Beethoven ou la valse de Rubinstein, telle que notre notre désir nous en suggérait l'interprétation parfaite! Nous fréquentions avec assiduité, pendant la saison d'Opéra, le balcon du 1er étage où nous donnait droit notre carte d'étudiant. On y exécutait tout le répertoire, depuis Faust, agrémenté de deux danseuses, jusqu'à cette charmante Lakmé dans toute la fraîcheur de sa nouveauté, dont la partition était devenue notre livre de chevet et comme la chanson de nos vingt ans. Que de fois, dans les sentiers qui fuient le long du Clain, nous avons lancé aux échos la prière d'ouverture:

A l'heure accoutumée
Quand la plaine embaumée
Par l'aurore enflammée
Fête le jour naissant...

phrase majestueuse à l'unisson, accompagnée à contre-temps par des coups de petite flûte et qui se divise comme une fusée en un accord splendide qui retombe en panache.

Je m'en voudrais d'oublier ces séances de musique de chambre qu'un excellent quatuor de Paris nous offrait sous un haut patronage chaque samedi dans la salle de récréation des Frères de la rue d'Orléans, construite dans le sous-sol de la chapelle. Une police rigoureuse fermait la porte pendant l'exécution de chaque numéro du programme, précaution nécessaire auprès d'un public très élégant de jeunes femmes endiamantées et facilement chuchottantes. Qui nous rendra ce Quintette de Schumann d'une ardeur presque sauvage, avec la marche funèbre si poignante! Après une courte phra-

Digitized by Google

se d'appel, un chant morne et comme coupé de sanglots; puis c'est la mélopée des pleureuses suivie d'une lamentation haletante comme une douleur qui s'égare. Les gémissements reprennent, plus rythmés et le chant initial retombe sur un accord majeur comme une aube dans la nuit.

***

Colonne vint à Poitiers à l'occasion d'une Exposition et nous donna deux jours de suite des concerts d'orchestre dans le cirque de la Place du Lycée. Il nous fit connaître le bagage élémentaire classique et moderne, base de toute éducation musicale. Les fragments de Beethoven y voisinaient avec la marche de Tannhäuser. La danse des prêtresses de Dagon développait ses sonorités savantes après la suave cantilène du « dernier sommeil de la Vierge ». Et même les charmantes « romances sans paroles » de Mendelsohnn avaient été transcrites avec les entractes de Carmen et les Suites de l'Arlésienne. Je pus me faufiler à une répétition et constater quelle exigence du détail et de la nuance le chef apportait à son étude. Le factionnaire, fatigué de contempler la place vide, s'était retourné vers l'intérieur et, soulevant la toile, régalait ses oreilles d'une audition gratuite. Peut-être était-il mélomane en tous cas gardien peu vigilant. D'un bond j'avais escaladé la plate-forme et enjambé sans bruit l'escalier des secondes qui conduisait aux gradins. J'étais à peu près seul dans le hall obscur. On était en train d'approfondir le thème de la Sérénade de Beethoven, à la 1re variation. Il s'agissait, pour les violons, de filer cette phrase exquise, en la ralentissant peu à peu jusqu'à son milieu où elle reste légèrement suspendue sur un point d'orgue à peine sensible pour retomber et repartir ensuite comme le vol d'un oiseau capricieux. Cinq fois, dix fois les musiciens la recommencèrent jusqu'à ce que Colonne s'emparant d'un instrument et de l'archet la fit entendre si pure, si élégante, si humaine dans son hésitation, que c'était un enchantement

Digitized by Google

Se peut-il que le génie ait mis tant de choses dans la succession de quatre mesures! La leçon avait été comprise et la variation jouée dans son entier avec une admirable intelligence de la pensée du maître.

***

Cette exposition avait été des plus réussies. Elle comprenait notamment un concours de meutes où toutes les gentilhommières du Poitou s'étaient fait représenter. Auprès des griffons vendéens, paisibles, groupés autour des vieux limiers qui, les yeux clos, le nez sur les pattes, rêvaient aux forêts de Gâtine et du Bocage, se tenaient les piqueurs aux jambes torses, la trompe en sautoir, habillés de la grande tenue avec la cape et les boutons armoriés. On rencontrait les maîtres d'équipage, hauts en couleur et en propos, discutant sur les mérites du Saintongeais. Et Ferdinand, le pince-sans-rire de notre bande prétendait qu'il s'agissait d'un croisement de beagle et de Durham! Souvent, près d'eux, des jeunes filles, jamais vues, ayant quitté leurs manoirs du Fouilloux, de Ste-Hermine ou des Herbiers, se tenaient, charmantes, à tournure d'amazones, dans une courte jupe tailleur, avec le tricorne, vision de vieille France, évoquant l'hallali dans les clairières. On y avait ajouté une « rétrospective » installée dans la cour de l'Hôtel de Ville, sous les plafonds de toile blanche des barraquements. Toutes les vieilles familles avaient prêté leurs trésors. On y voyait des pastels de l'école française des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, exquis, pas toujours identifiés et qui aujourd'hui, trouveraient preneurs à des prix insensés. Des commodes ventrues aux poignées de bronze doré s'alignaient le long des murs constellés de faïences. De loin en loin, quelque belle glace, au fronton digne de Versailles, réflétait dans son eau verdie un minois qui passait comme détaché du cadre voisin.

Robert DELAGRANGE.

Digitized by Google

EUGÈNE BERNIER

Poète-Laboureur Poitevin

ÉERIE inespérée qui ravit l'esprit, Alger a passé mes attentes; qu'elle est jolie la ville de neige sous l'éblouissante lumière entre les bleus profonds du ciel et de la mer ».

Ainsi s'exprimait Maupassant, enthousiaste voyageur; ainsi dût penser le jeune soldat qui, voilà quelque trente ans, quittait les reposants horizons de son bocage pour la brûlante Afrique.

Eugène Bernier devint-il poète par la vision ardente offerte à ses vingt ans émerveillés ou portait-il en lui déjà les rêves latents qu'un ciel embrasé fit éclore?.... En tout cas ce fut à cette époque que se dévoilèrent, par sa correspondance avec quelques rares privilègiés, des trésors demeurés jusqu'alors inconnus. Peu d'années plus tard à 26 ans, il écrivait ses premiers vers.

En 1924 j'apprenais que le premier prix du concours

Digitized by Google

littéraire de Niort était décerné à M. Eugène Bernier des Aubiers (Deux-Sèvres) pour une remarquable poésie « Orage au Pays Poitevin ». Le soir même j'entamais avec lui une correspondance qui me permit de connaître et d'apprécier à bon droit l'homme et l'artiste dans celui qui se plaît à s'entendre nommer: « Le Poète-Laboureur ».

— Eugène Bernier naquit à Ysernay (Maine-et-Loire), mais vit depuis l'âge de 5 jours dans la « Vendée Militaire » dont il est fier de se dire le fils; cette Vendée qui va du pays d'Héloïse et d'Abélard aux confins de l'Aunis des rives d'Océan aux marches de l'Anjou et que Victor Hugo chanta dans un grand élan d'enthousiasme:

« Vendée, noble Vendée, ô ma triste patrie ».

Comme V. H. avec moins de prétentions peut-être et plus de sincérité, Bernier considère comme un grand titre de gloire de pouvoir se dire du « pays des Géants ». Mais en toute vérité c'est surtout un habitant des champs, un humble cultivateur gagnant au jour le jour son pain et celui de sa famille.

Depuis l'âge de 12 ans qui le libéra de l'Ecole primaire, chaque matin il se lève à l'aube et penché sur la glèbe, sarclant, fauchant ou labourant il continue les travaux que ses parents lui apprirent à chérir et que ses enfants continueront avec et après lui. C'est donc un « simple » comme il s'intitule lui-même mais dans lequel vivent un grand cœur et une belle intelligence: « Si le modeste intérieur de paysans demeurés frustes » écrit-il n'est pas pour vous effrayer, venez jusqu'à la Grenouillère, sous l'humble toit de votre hôte vous trouverez des gens qui savent peu des usages du monde mais vous feront l'accueil le plus spontané, le plus cordial »; je n'ai pu répondre à cette franche invitation mais je vois cependant cette ferme de poète, semblable en tous points dans sa simplicité aux autres fermes vendéennes: Je vois le poète lui-même très grand, très sec, et

Digitized by Google

les yeux flambants d'inspiration quand il déclame ses poésies devant ses proches ou ses amis; Je vois sa femme la courageuse paysanne, ignorante peut-être des secrets de l'art, mais intelligente à coup sûr et transfigurée quand le souffle poétique passe sur les lèvres du chef de famille pour qui souvent elle est une utile et précieuse collaboratrice.

L'Enfant que l'école du village venait de donner à la rude vie agricole était très sauvage, très timide avec un penchant prononcé pour la rêverie:

« Et j'étais tout enfant un timide, un rêveur
Que captive et retient un brin d'herbe, une fleur
Un sourire, un rayon, mettaient mon cœur en fête
Déjà sans m'en douter j'étais un peu poète
Déjà sans le savoir, j'avais dans l'âme, éclos
Des vers que je n'ai pu traduire avec des mots.

. . . . . .

Ah! ces rêves d'enfant que je n'ai pu rimer
Pour en mettre un au jour je donnerais en somme
Tous les vers que j'ai faits depuis que je suis homme!

Vint le service militaire en Algérie, M. l'Abbé Cluzeau, archiprêtre de Niort, alors curé des Aubiers, un des correspondants d'E. Bernier, reconnut à ce moment les dispositions du jeune homme pour la poésie et lui donna un traité de versification; en outre plusieurs de ses amis qui étaient des lettrés lui prêtèrent des volumes de vers; il se mit à les étudier passionnément.

Les classiques, les grands lyriques du siècle dernier, les romantiques, les Parnassiens puis les symbolistes, les impressionnistes, voire les décadents défilèrent tour à tour devant les yeux ravis et l'esprit attentif du jeune paysan. Il était surtout attiré vers les poètes de terroir, ceux qui ont le grand sentiment de la nature: Fabié, Francis Jammes, Louis Mercier; la lecture de leurs poëmes lui fut une révélation: « tout en sachant, dit-il, que je resterais très loin derrière eux, je pensais que je devais essayer avec mes fai-

Digitized by Google

bles moyens de chanter les saines joies, les coutumes, les légendes, les traditions qui font une race et qu'il est bon de prolonger à notre époque de modernisme à outrance ». Il chanta donc la terre, la bonne terre natale qu'il a toujours aimée et qu'il veut faire aimer et le foyer dont « la pierre est la base de tout » selon le mot de Michelet.

Dans ses débuts E. Bernier fut aussi encouragé par M. Letellier, propriétaire de la ferme familiale et conservateur des Eaux et Forêts de Paris; celui-ci envoyait au débutant de nombreuses lettres, des volumes de vers et des encouragements précieux.

Le père Hérault, religieux de l'abbaye de Beauchêne, fin et délicat lettré, orateur très applaudi dans les cathédrales de Turin, de Milan et de plusieurs grandes villes françaises fut de même un puissant appui et un critique éclairé pour le poète laboureur. Depuis l'époque lointaine déjà où M. Bernier « rimaillait » ses premiers vers il a beaucoup lu, des auteurs très différents de pensée et forme; il se tient au courant de la vie littéraire et si la politique ne l'a jamais beaucoup intéressé, les revues d'art et de littérature sont au contraire très appréciées dans ses rares moments de loisirs.

A ses débuts Eugène Bernier fit des vers d'amour et de jeunesse célébrant les douceurs des premiers aveux et de l'hyménée, j'avoue les ignorer, le Vendéen, presque toujours, à la pudeur farouche de ses sentiments intimes, il veut garder bien clos son cher jardin secret, tels ses champs clôturés de haies impénétrables.

« Eh bien! ils sont pareils à ces grands ajoncs d'or
Les rudes Vendéens ces simples au cœur fort
Qui malgré leur rudesse et leur nature fruste
Ont comme les halliers épineux une fleur
Une fleur d'Idéal ardent au fond du cœur ».

Pendant un certain temps notre poète se mit à rimer des vers patois; (il en fait parfois encore); puis il chanta les

Digitized by Google

gueux, les chercheurs de pain, les misérables et mit toujours dans ses strophes un peu de sa pitié sincère pour les déshérités; le chambardeur et le voyou eux-mêmes ont tenté la muse de ce Poitevin, traditionnaliste par essence.

Il fit enfin de petits poëmes de conception philosophique très élevée où passe son âme de sentimental et de vrai croyant.

Mais le Foyer, la Terre, la Poésie voila ce qu'il a le plus fidèlement aimé et ce qu'il chante, non en dilettante, mais en véritable terrien; ses vers Bernier les pétrit pour ainsi dire en pleine action puisqu'ils s'élaborent dans son cerveau fécond rythmés aux grands gestes héréditaires du semeur et du moissonneur.

C'est en effet dans les champs de son bocage fertile et puissamment beau de calme grandeur qu'il compose ses poëmes; il classe les vers dans sa mémoire pour les mettre au jour le dimanche suivant ou les soirs de loisirs forcés, à la lumière d'une faible lampe; alors quand tout s'endort les bêtes et les hommes, la Muse aux divins doigts vient caresser sa tête et réchauffer son cœur.

Parfois aussi conduisant les bœufs « patients et doux » sur le sillon qui s'allonge on le voit arrêter brusquement « Muscadin et Papillon » pour sortir son carnet et noter hâtivement les secrets que lui murmure la glèbe féconde.

La poésie n'est pas incompatible avec les travaux des champs si poétiques par eux-mêmes; pour un « rimailleur paysan (c'est lui qui parle), qui ne peut trouver d'inspiration que dans le spectacle de la Nature, quel cabinet de travail peut valoir un vallon bordé de halliers en fleurs et qui s'égaie à l'aurore de mille chants harmonieux!» Telles pièces ainsi composées presque d'un jet et sans fatigue lui auraient coûté, paraît-il un effort inoui s'il avait dû les faire sur une table devant un mur comme horizon. Nous pouvons noter au passage que Villiers de l'Isle-Adam était tout juste de l'avis opposé.

Digitized by Google

Aujourd'hui, M. Bernier a 51 ans, depuis un quart de siècle il a composé environ 600 pièces, dont 500 sont et demeureront peut-être inédites, les autres ont été publiées dans les journaux des Deux-Sèvres, dans l'*Ouvrier*, *la Veillée des Chaumières*. Peut-être n'arrivera-t-il jamais à la grande notoriété comme son voisin et compatriote « Perrochon » l'auteur de « Nène » car Bernier est simplement un poète et le nourisson des Muses devient un intrus dans notre siècle trépidant.

Combien hélas! de poètes régionalistes, et des meilleurs, ennemis de battage et de la vaine gloire n'auront jamais la haute réputation qui leur était due; tout près de nous n'avons nous pas ainsi Léonce Depont et l'exquis André Lemoyne? Cependant le talent de M. Bernier est très apprécié des Poitevins littéraires et souvent sur la route en lacets qui serpente au flanc du coteau on peut apercevoir des voitures et des autos se rendant à la Grenouillère vers l'humble maison du poète-laboureur. Quelques fermes composent le village accroché au flanc d'énormes blocs de granit bleu, ce beau granit solide et dur comme les fronts du Bocage; assise inébranlable de forte race et de foyers fidèles dominant des frondaisons vigoureuses et des champs féconds.

***

Comment définir la poésie d'E. Bernier puisqu'il est déjà difficile de définir la poésie en elle-même.

Pour Lamartine elle est l'émanation de ce que « l'homme a de plus intime dans la pensée, de plus divin dans le cœur, de plus magnifique dans les images, de plus mélodieux dans le son ». Aussi l'auteur du Crucifix ne comprit-il jamais La Fontaine prétendant que les fables du « Bonhomme » ne sont pas des vers. Il prouvait par là qu'un artiste peut avoir l'inintelligence de ce qui diffère profondément de son art ou de son talent.

Alors que Sully-Prud'homme nomme la Poésie « le rêve par lequel l'homme aspire à une vie supérieure » et que

Digitized by Google

Verlaine demande « de la musique en toutes choses », le prosaïque Quicherat dans son traité de versification nous apprend que la poésie est tout simplement l'art d'écrire en vers ».

Ces différentes définitions se retrouvent dans l'œuvre de Bernier; alors que certaines de ses pièces « le Battage » par exemple ne sont que des tableaux parfaitement exacts composés d'alexandrins corrects et froids, d'autres ont toute la magnificence de la pensée et de la forme dans le simple décor de la vie rustique; c'est toute la petite Patrie tant aimée qui s'idéalise pour élever, fortifier ou consoler tour à tour dans les durs labeurs et les désanchantements inévitables.

Comme notre poète-laboureur aime ce sol dans lequel il a ses vigoureuses racines et qui lui montre chaque jour la grande main de Dieu dans ses œuvres! comme il la connaît cette terre d'Epopée par excellence qu'il se désole parfois de ne pouvoir chanter comme elle le mérite!

Grimaud, le chantre lyrique des « Vendéens » s'écrie dans l'introduction de ses beaux poëmes:

« *Comme au grand Alexandre il manque à notre histoire*
Un poète, un Homère et non pas de la gloire ».

Et certes le Poitou cultivé des jeunes Cours d'Amour, ce Poitou qui flambait d'un si fier éclat au siècle d'Aliénor, et parlait l'harmonieuse langue d'Oc de préférence à la « langue des barbares »; le Poitou de Guilhem VII, le premier troubadour, n'a jamais manqué de poètes mais il attend encore son épopée. Il l'attendra en vain sans nul doute; les temps sont révolus où pouvaient fleurir la simplicité et la Foi, génératrices des poèmes inspirés. Et qui donc trouverait aujourd'hui le temps de les lire?

E. Bernier suit donc le chemin qu'ont tracé les grands régionalistes. Mistral, Brizeux, Jasmin, Fabié, Rameau, quelques noms parmi des centaines ».

Digitized by Google

Notre poète possède une qualité qui pour certains peut sembler un défaut, il écrit clairement; on peut le comprendre sans le lire trois fois; ce peut être une infériorité remarquable à notre époque quand tombent en avalanches les obscures périodes de toute une catégorie d'écrivains sur l'admirable clarté de notre langue française; je retarde sans doute mais ma foi je déclare avec Jacques Normand: « *Bête je suis, bête je resterai* ».. Car j'estime infiniment cette simplicité dans l'expression: ici le mot qui convient à la chose.

Le grand lyrisme n'est pas l'habitude de Bernier, quand il l'atteint, et cela lui arrive souvent, c'est sans le chercher, tout naturellement; voyez ce tableau qui termine « Soir d'orage » quand les travailleurs par leur labeur acharné sont parvenus à rentrer les gerbes avant le cyclone:

« ... *La meule se dresse énorme au fond de l'aire*
« *Et l'homme qui l'achève et que la foudre éclaire*
« *Trace un signe de croix sur l'horizon en feu*
« *Et dit: nous n'avons plus qu'à rendre grâce à Dieu* ».

Voilà d'un trait magistral tout le portrait du fermier « Vieux Vendéen » comme il en reste quelques-uns encore au pays de la tradition saine et forte.

Ecoutez maintenant le poète célébrer de la même plume respectueuse ou aimante le vieillard et l'enfant:

« *L'un était à son aube et l'autre à son couchant*
.....
Sur le même chemin à l'heure où le soir tombe
L'un allait vers la vie et l'autre vers la tombe
L'Enfant sortait de l'ombre et le vieux y rentrait ».

Comme l'aïeul sait parler à son petit gars, comme il lui apprend à aimer le travail de la glèbe quand elle cède au souffle du zéphir, comme chanta le doux Virgile; il forme l'âme de l'enfant de toutes les grandes forces de la terre natale et de la race ancienne;

« *Et le vieillard versait lentement par degrés*
Dans le cœur de l'enfant l'amour du sol sacré ».

Digitized by Google

Et les admirables strophes que Fabié dédiait à son père qui ne savait pas lire ne trouvent-elles pas un pendant digne d'elles dans ces vers de Bernier:

« Mon père était un simple et presque un illettré
Mais il avait au cœur l'amour du sol sacré
Il sut me prodiguer des leçons plus utiles
Qu'auraient pu m'en donner tous les savants des villes.

Le jeune paysan profite des leçons de ce père, poète sans le savoir; il prend possession de tout l'idéal qui monte des sillons, recueille les voix mystérieuses des taillis, les plaintes élégiaques du vent, les gemmes que déposent les matinales rosées et pour lui l'Immuable Poésie sort pure et belle des prosaïques réalités, la forme poétique est le « soupir de son cœur qui déborde »; il est donc plus qu'un ouvrier de vers, il est vraiment celui qui reçut le Don.

Pour ses enfants il trouve des accents poignants, envisageant l'avenir et les destins qui se préparent:

« Quand votre père, Enfants, sera devenu vieux
Il remettra ses vers entre vos doigts pieux
. . . . . .
Ils vous diront que l'homme en sortant de sa sphère
En cherchant le bonheur poursuit une chimère
Je n'aurai pas perdu mes peines ni mon temps
Si les vers que j'ai faits vous retiennent aux champs ».

Et encore:

Reste toi, mon Enfant, où le bon Dieu t'a mis
Les champs sont nos meilleurs et nos plus vieux amis.
. . . . . .
« Les plus doux souvenirs y retiendront ton âme
« Et ton cœur aurait froid, mon fils loin de la flamme
« Qui nous unit le soir formant cercle au foyer.

Souvent quand je relis ces vers je crois voir l'âme de Brizeux, le grand barde breton, s'incliner vers notre poète Vendéen et l'animer du souffle impérissable qui clamait ardemment:

Digitized by Google

« *Ah! ne quittez jamais le seuil de votre porte*
« *Mourez dans la maison où votre mère est morte* ».

Ainsi partout sous toutes les formes c'est le grand invincible amour du sol et du foyer qui vibre dans les vers d'Eugène Bernier; c'est le chant de la terre qui meurt... Et ne veut pas mourir:

« *Ma glèbe je te chante*
« *Pour le pain quotidien je te paie en chansons.*

Les citations se pressent sous ma plume et la difficulté est grande de s'arrêter sur un chemin où tant d'horizons et de ravissants paysages vous sollicitent car Bernier est un exquis poête dans les plus humbles choses et certains de ses sonnets sont de vrais régals de couleur et de fraîcheur à la fois.

Retour des Champs

« *Sur le bord de l'étang coasse une grenouille*
« *Et dans l'air attiédi monte l'odeur du thym*
« *Le soir tombe, on entend un angélus lointain*
« *La bergère à sa voix se signe et s'agenouille.*

« *Ramenant son troupeau qui paît sur le chemin*
« *La gardeuse revient en filant sa quenouille*
« *Et le fil qu'elle allonge et que sa lèvre mouille*
« *S'enroule à son fuseau qui tourne sous sa main.*

« *L'ombre croît autour d'elle et le vieux chien de garde*
« *Suit le long du ruisseau son troupeau qui s'attarde*
« *A boire l'eau qui coule au bord des sables roux.*

« *Sur le couchant là-bas la ferme se profile*
« *Et les bœufs revenant l'un après l'autre, en file*
« *Jettent dans le soir calme un beuglement très doux* ».

Le poête laboureur aime certainement d'une véritable affection ses grands bœufs, ses bons compagnons de dur

Digitized by Google

travail car bien souvent ils reviennent à sa mémoire et sans sa plume. Voici la fin d'un autre sonnet: « Heure crépusculaire:

« *Et sur l'étang paisible où se miraient les cieux*
« *Les grands bœufs se penchaient doux et silencieux*
« *Ils se désaltéraient en buvant des étoiles* ».

Ce tercet ne soutiendrait-il pas heureusement une comparaison avec le fameux sonnet du grand Verhaeren:

« *Et les grands bœufs semblaient râler ces agonies* ».

Quand E. Bernier devient infidèle à sa Muse paysanne, il reste encore un délicieux chanteur: *La Chaumière déserte* » est une chose exquise et « *Nuit d'Etoiles au bord de la Mer* » un hymne vibrant à l'Eternel. Qu'il chante les tristesses de l'Automne et la mélancolie des soirs où l'âme est embraumée, qu'il disserte sur le bonheur « *Un Passant qu'on méconnaît*» ou sur quelque pensée philosophique il est toujours attachant et toujours poète. Et si quelques rimes faciles s'égarent parfois ça et là songeons que la Nature, sa sainte inspiratrice, emploie de même ainsi de très simples moyens pour créer chaque jour, sous nos yeux jamais las, mille visages divers et merveilleux.

Je ne puis terminer cette petite étude sans dire quelques mots des poésies patoises. Bernier excelle à représenter dans des pièces fort humoristiques, les coutumes, les mœurs, voire les petits travers de ses compatriotes.

Evidemment il est facile de renouveler pour tous les poëmes patois le reproche qu'on faisait à Jasmin d'être: « non grammatical » et cependant les œuvres du poête-perruquier sont célèbres désormais, (elles eurent même les honneurs des traductions Anglaise et Hollandaise) et sont inscrites au livre de l'Immortalité...

Comment s'en étonner? dans le patois c'est toute l'âme ancestrale qui survit et qui chante et nous ne saurions oublier que Villon et Rabelais qui vécurent en Bas-Poitou de nombreuses années durent pour une très grande part la

Digitized by Google

richesse de leur langue et leur vocabulaire imagé au dialecte Poitevin. Monsieur Bernier a d'ailleurs un but bien défini, il n'écrit pas pour la foule qui parfois sourit et passe, mais pour les paysans, ses frères; en Français, en patois c'est à eux qu'il pense, c'est pour eux qu'il écrit:

J'offre aux humbles ces soliloques
Ces pauvres strophes en haillons
Que ne puis-je offrir meilleur don?
C'est mon cœur qui bat sous ces loques.

Et c'est dans ces mots indigents
Mon âme qui se livre toute
Et qui se verse goutte à goutte
Ouverte, éparse à tous les vents

J'ai choisi pour vous laboureurs,
Ma langue à la vôtre est pareille
Des vers sonnant dur à l'oreille
Mais qui chanteront dans vos cœurs.

Que ces paysans sachent comprendre la leçon de celui qui vit au milieu d'eux dans sa simplicité mais à qui les Muses ont souri, qu'ils comprennent le charme profond et discret de leur bocage marquant les âmes d'une si forte emprise, qu'ils sentent la beauté et la grandeur de leur tâche rude et Bernier pourra se déclarer heureux, il aura tracé deux sillons à la fois: par la plume et par la charrue.

Et maintenant heureuse aussi si j'ai pu faire apprécier un peu mon pays et mon compatriote, j'adresse à M. Bernier mon salut ému de poète avec ce vœu sincère et superflu.

Poête-Laboureur garde ta lyre fière
Exaltant le Pays des durs labeurs féconds
Et demeure incrusté dans le sol de tes pères
Où fleurit l'Idéal sous l'épineux ajonc.

Janvier 1926. Charlotte Roy.

Digitized by Google

ODE
à une Marquise d'autrefois

Oh ! combien je vous regrette !
Marquise du temps jadis,
Fleur du passé,... si coquette
Que faire votre conquête
C'était vous être soumis..

Vos traits altiers de frondeuse
Vous rendaient reine du bal,
Et vous aimiez fort — heureuse
D'irriter les envieuses —
Savourer un madrigal..

Du menuet avec grâce
Esquissant les premiers pas,
Vous voyiez d'un œil sagace,
— De ce plaisir jamais lasse —
Triompher vos blancs appâts.

Si l'on vous disait jolie,
— Vous l'ignoriez, n'est-ce pas ? —
De compliments assaillie,
Marquise très accomplie,
Levant votre petit bras

Vous posiez avec mystère
Sur vos lèvres de corail,
— Très prude en cette matière —
Contre l'ardeur téméraire
Le rempart... d'un éventail.

Digitized by Google

Tout l'art de la révérence,
Les règles du menuet,
Le moment d'entrer en danse
Et de suivre la cadence,
N'avaient pour vous nul secret.

Quelle mode nous gouverne !
Nous nous croyons « chics » pourtant...
Fox-trots et tangos modernes,
Près de vous me semblent ternes
Menuets de l'ancien temps.

Hélas ! il faut qu'on le dise
De vos traits si fins, si beaux,
Et de vos grâces exquises,
Il ne nous reste, Marquise
Qu'un vieux.. oh ! très vieux tableau.

J. de TINGUY DE LA GIROULIÈRE.

La Véquière.

(Extrait des *Poëmes Poudrés*. — Angers, A l'enseigne du Roi René. 1927).

Digitized by Google

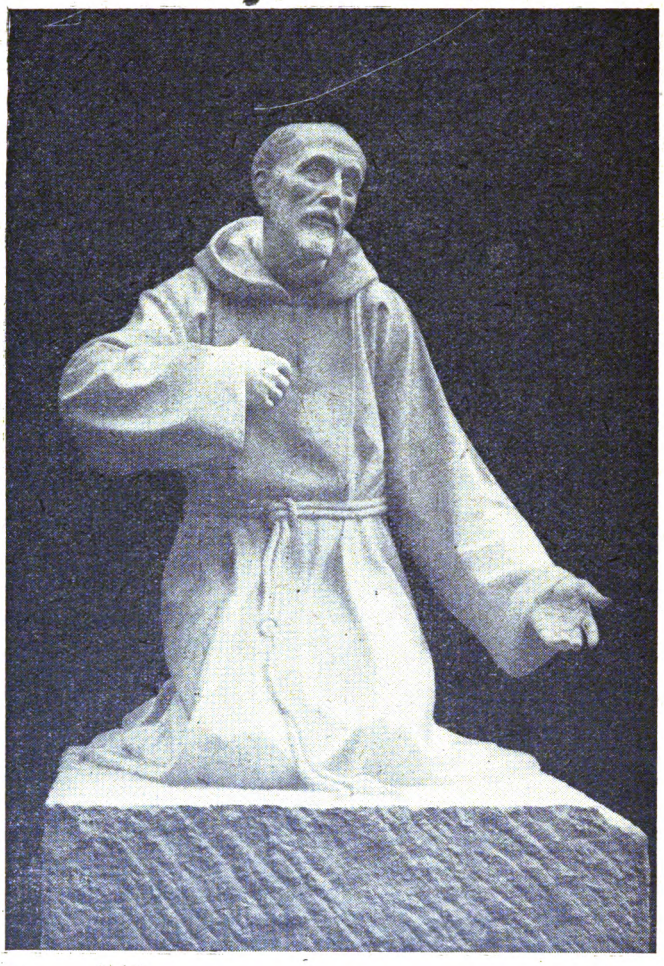

SALON DE PARIS. — A. GUENIOT.

SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

MÉDAILLE D'OR 1927.

Digitized by Google

A TRAVERS LES SALONS

Les artistes de la Société Nationale sont nombreux, qui, cette année, ont consacré à la Vendée, et surtout à ses plages et à ses ports, des œuvres intéressantes. Au hasard de la promenade citons tout d'abord le pittoresque tableau de M. Jeanniot, *Les Brûleurs de Goëmon de l'Ile d'Yeu;* de M. Henry Gaulot, *Port-Joinville* et les *Jardins de la Fée;* d'un américain, M. Robert Lugan, deux visions originales de Noirmoutier, le *Bois de la Chaise,* et le *Vieux Port*. M. Vauthrin a signé un bon *Paysage vendéen*, et des *Bateaux sardiniers* d'une charmante couleur; le *Port des Sables d'Olonne* a inspiré M. Marcel Clément, et nos tamarins des côtes ont trouvé en M. Colin un délicat traducteur de leur feuillage frissonnant et mélancolique; enfin, c'est encore à *Port-Joinville le matin* que M. E. Barbier a demandé le sujet de sa romantique méditation.

Deux portraits, d'une vivante sincérité: l'un est de M. Emile Cardinal, de la Châtaigneraie, et reproduit les traits de son père; l'autre a pour auteur le consciencieux artiste qu'est M. André Astoul, de la Roche-sur-Yon: le personnage représenté est le vénérable M. de Vexiau, doyen du Conseil général de la Vendée, dont le peintre a saisi avec finesse le sourire spirituel et malicieux.

⁂

Aux Artistes Français nous retrouvons M. Henri Callot, de la Rochelle, qui expose deux sujets tirés de l'île d'Yeu, *Port-Joinville* et la *Côte Sauvage*, d'un caractère chaudement lumineux et qui méritent

Digitized by Google

d'être comptés parmi les meilleurs du Salon; Mme Colin-Lefrancq a préféré les bords tranquilles de la Sèvre, où, en *Fin de journée*, des laveuses, dans un calme décor, vont achever leur labeur et leur babillage; le *Village poitevin*, du même auteur, laisse une pareille sensation de sérénité.

Que dire de la *Presse de cent tonnes Citroën*, de M. Météreau, de Luçon ? La puissance du fer est exprimée-là avec une exactitude absolue, mais il faut avouer que ces sujets industriels n'ont qu'une lointaine parenté avec l'esthétique.

La *Vendéenne tricotant* de M. Léon Printemps, bonne vieille au regard si humain et à l'expression si retenue, mérite d'attirer l'attention; les voiles rouges et les flots bleus de M. Lesur évoquent, à *Croix-de-Vie*, une mer de Provence.

Citons encore les *Pommes* appétissantes de Mlle Berthe Petiteau, de la Châtaigneraie; un pastel bien traité de M. René Gilles, de Fontenay-le-Comte, *Dans l'atelier;* la *Mare aux Biches*, de M. Thomasse; de Mlle Magde, de la Châtaigneraie, de jolies *Primevères*, et, à la section des arts appliqués, un dessin d'ameublement de goût délicat; dans cette même section, un petit meuble, travail au ciseau et au fer rougi, très artistique, de M. l'abbé Chevalier, de la Verrie.

M. René Rousseau-Decelle, de La Roche-sur-Yon, a connu de nouveaux succès dans les diverses expositions de l'année où ses délicats paysages vendéens et bretons et ses portraits de femmes très modernes attirent toujours l'attention, au Cercle Volney comme au Salon de l'école française. — Ici deux jeunes filles, *Au Soleil levant*, évoquent à nos yeux toute la luminosité et toute la joie d'un matin radieux sous l'astre dont la brise de mer tempère les premiers rayons. Notre compatriote n'est pas seulement un peintre d'histoire d'une science consommée, il est aussi poète, et aucune de ses œuvres ne manque de cette sensibilité que les maîtres d'autrefois tenaient pour la première condition de l'art lui-même. — Le ruban rouge que M. Rousseau-Decelle a reçu il y a quelques mois, et auquel ont applaudi ses nombreux amis de Paris ou de Vendée, a été la consécration d'une belle vie d'artiste qui nous réserve encore et longtemps, nous aimons à l'espérer, des œuvres d'un goût rare et d'une délicate beauté.

***

M. Marcel Fleury est représenté à la section de la gravure par l'envoi de crayons originaux à la mine de plomb, ayant servi à graver

Digitized by Google

quelques-unes des planches de son grand ouvrage: « *Mon Premier été à La Rochelle* », œuvre de luxe qui vient de paraître et dont le succès a été considérable. L'auteur des *Châteaux et logis Vendéens*, du *Vieux Poitiers*, de la *Bretagne*, des *Sables-d'Olonne*, d'*Angers*, des *Cloîtres de la Grainetière* et de *Nieul-sur-l'Autise*, pour ne parler que de ses travaux inspirés de nos provinces de l'Ouest, prépare en ce moment l'eau-forte originale des *Ruines abbatiales de Maillezais*, classées au nombre des plus belles créations du style ogival, et qui trouveront en M. Marcel Fleury un interprète savamment inspiré.

***

L'une des quatre médailles d'or de la sculpture a été décernée par le Jury du Salon des Artistes français à M. Arthur Guéniot, notre compatriote et excellent ami, pour son envoi de 1927, *Saint-François-d'Assise*, exécuté en pierre, œuvre de haute inspiration, d'expressive, de mystique beauté; en accordant à M. Arthur Guéniot la plus haute récompense à laquelle puissent tendre les artistes, le jury a mis en lumière non seulement cette œuvre hors pair, mais aussi les nombreuses créations d'un sculpteur dont la vie s'est écoulée loin des publicités vaines et tapageuses, dans la paix du travail persévérant et presque religieux, et dont les heures de repos n'étaient consacrées qu'à l'éducation d'une belle et nombreuse famille.

Un seul vendéen avait obtenu déjà pareille récompense, l'illustre peintre Paul Baudry; et c'est dire que notre petite patrie se glorifiera d'une haute distinction dévolue avec pleine justice à l'un de ses meilleurs fils, noble esprit et noble cœur.

L. DE LA CHANONIE.

L'Œuvre d'Arthur Guéniot

A titre biographique, voici les principales créations de cet artiste, né à Bournezeau.

Pourvu de deux diplômes d'enseignement du dessin dans les lycées et collèges, il fut élève, à l'Ecole des Beaux-Arts, du peintre Gustave Moreau, et plusieurs fois récompensé.

A vingt-cinq ans, il expose au Salon un *Saint-Jean dans le Désert*, acquis par un collectionneur connu; un tableau de *Magdeleine péni-*

Digitized by Google

tente, une *Chasse antique*, le portrait de Monseigneur *Belmont, évêque de Clermont.*

Appelé à Rome pour décorer de grandes figures l'église du Rosaire, via Giotto, il s'oriente vers la sculpture et à partir de 1901, il donne le buste de son père, celui du marquis de Lépinay, la statue de Villebois-Mareuil, qui lui vaut une récompense.

Il exécute à la même époque un *Saint-François*, et un *Saint-Joseph* pour l'église de *La Roche-sur-Yon*. — Un groupe: l'*Aube* et l'*Aurore; La Rêverie*, qui, présentée en marbre, est acquise par la Ville de Paris, et d'autre part éditée par la manufacture nationale de Sèvres.

Femme au voile, en marbre. — *Bretonne à la Cruche*. — *Au-delà du Livre*. — *La Cigale;* le buste du général Pendezec, de l'explorateur Pavie. etc. — *Beaumanoir, bois ton sang*, statue de bronze érigée à Dinan, œuvre qui eut un grand succès et dont un moulage se trouve aux Invalides. — *Vers la flamme*, statue de marbre partie en Russie. — Statue de *Saint-Briac*.

Puis une série de monuments aux morts de la Grande Guerre, érigés à Dinan, Aubagne, Corseul, Chançay, La Vicomté, Treignat, Rosnay, Champ-Saint-Père, Saint-Florent-des-Bois, le Poiré-de-Velluire, Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris, etc.

Une *Rieuse* en marbre. La statuette en bronze de l'écrivain religieux Pierre l'Ermite. Un *Saint-Joseph* en pierre pour l'église N.-D. des Champs, à Paris; plusieurs monuments érigés dans le Pas-de-Calais à la mémoire de M. Boudenoot, vice-président du Sénat.

Un groupe monumental pour le Canada, *Départ des premiers pionniers*.

Les *Bénitiers* de marbre, le *Sacré-Cœur* en bas-relief de Saint-Jean l'Evangéliste, à Paris; *Saint-Antoine-de-Padoue*, groupe en marbre qui obtint une médaille de bronze; *Saint-Sébastien*. — Les bustes de Madame Guéniot mère. de MM. L. de la Chanonie, Marcel Fleury et René Vallette; des archiprêtres Daniel et Cotrel en collaboration avec la Direction des Monuments Historiques, etc., etc.

Diane chasseresse, groupe de plâtre qui obtint la médaille d'argent. *Le Langage des pierres*, œuvre en plâtre.

Enfin le *Saint-François d'Assise* qui reçoit la médaille d'or des Artistes français.

L. C.

Digitized by Google

Les Grands Mariages de Vendée

Le 4 août a été célébré dans l'église de Treize-Vents (Vendée), en présence d'une nombreuse et brillante assistance, le mariage de Mademoiselle Térèse René-Bazin, avec M. Jacques Feildel.

Les témoins étaient, pour la mariée: M. René Bazin, de l'Académie Française, officier de la Légion d'honneur, grand croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, son grand-père; M. le lieutenant-colonel Gain, officier de la Légion d'honneur, son oncle; pour le marié: l'amiral Paul Jéhenne, grand croix de la Légion d'honneur, membre du Conseil supérieur de la marine, son oncle; M. Louis Feildel, son frère.

Le service d'honneur était assuré par: Mademoiselle Monique Lauras et M. Ludovic René-Bazin; Mademoiselle Antoinette Catta et M. Jean Lamarre; Mademoiselle Brigitte René-Bazin et M. Philippe Feildel; Mademoiselle Nicole René-Bazin et M. Luc Feildel.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux par M. l'abbé des Graviers, cousin de la mariée, qui prononça une délicate allocution d'une haute inspiration religieuse que nous reproduisons ci-dessous. La messe fut célébrée par M. le Curé de Treize-Vents.

Digitized by Google

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ DES GRAVIERS

MA CHÈRE TÉRÈSE, MON CHER JACQUES,

Il est, dans la doctrine catholique du mariage, une formule qui ne laisse pas d'intriguer un peu ceux qui l'entendent; et lors même qu'on en saisit le sens, on n'aperçoit pas toujours la plénitude d'enseignements qu'elle comporte, ni les forces morales qu'elle est susceptible de produire chez les époux chrétiens. Cette formule, la voici: « Les époux sont eux-mêmes les ministres du Sacrement de Mariage » — et c'est à dégager quelques-unes de ses conséquences que je voudrais m'essayer ce matin.

Des mots que je viens de citer, le sens fondamental est clair, dès qu'on les compare aux expressions analogues:

Le prêtre, par exemple, est ministre du Sacrement de Baptême parce que, au moment même où, versant l'eau sur la tête de l'enfant il prononce les paroles sacramentelles, l'enfant reçoit les grâces et les droits qui font de lui un chrétien.

L'évêque, ministre du Sacrement de Confirmation mérite ce titre parce que son intervention produit chez le confirmé de nouvelles forces spirituelles pour la conduite de sa vie.

Parler du ministre d'un Sacrement, c'est donc exprimer deux idées très simples: c'est rappeler qu'un Sacrement n'est pas autres chose qu'un bienfait de Dieu, qu'Il accorde à l'homme en vue de l'aider dans l'accomplissement de sa tâche, de son service, de son métier d'homme et de chrétien; c'est ajouter que ce bienfait, qu'Il pourrait lui-même conférer directement, Dieu nous l'accorde par l'intermédiaire d'un homme.

« Les époux sont les ministres du Sacrement de Mariage », cela signifie donc que Dieu, en élevant le mariage au rang d'action sainte, sacrée, religieuse, a décidé d'y annexer des secours spirituels qui en rendraient les engagements plus faciles et plus parfaits — et que, pour donner ces grâces aux époux, il a choisi les époux eux-mêmes: au moment où ils expriment l'un et l'autre le consentement qui constitue l'essence même du mariage, c'est eux-mêmes qui remplacent Dieu dans cet acte sacré, et c'est par leur propre entremise que Dieu leur confère le surcroît de grâces qui doit les aider dans leur tâche nouvelle.

Nous le verrons bientôt, ce premier ministère, cette première collaboration que Dieu leur demande dans leur propre intérêt, ne sont que le commencement d'un état où, perpétuellement, les époux seront les ministres de Dieu.

Digitized by Google

C'est, en effet, qu'il y a, entre le mariage et les autres Sacrements une immense différence. Le Baptême terminé, le prêtre, ministre du Sacrement, n'est plus rien pour l'enfant: pendant un instant il a été l'intermédiaire entre Dieu et lui; il vient d'accomplir à son profit un acte de souveraine importance: mais il s'éloigne et laisse l'enfant seul en face de Dieu: c'est un ministre d'un instant.

Pour vous il n'en va pas de même. Toute votre vie vous restez, en un sens nouveau — plus profond, peut-être — les ministres du Sacrement de Mariage.

Que ce mot ministre ne vous rebute pas... il signifie « serviteur » — mais « servir », quand il s'agit d'une cause très élevée, quoi de plus grand ? Laplus belle marque d'estime et d'amitié qu'un chef puisse donner n'est-elle pas de se laisser aider ? — Un Louis XIV quand il choisit Colbert pour servir avec lui les intérêts de la France lui accorde une souveraine marque d'honneur. Dieu n'agit pas autrement à notre égard, et lorsqu'il nous choisit pour collaborer à ses desseins, pour être les ministres de son œuvre, il nous donne la preuve indiscutable de son estime et de son amour: car, en se faisant aider par nous, Dieu nous marque bien plus d'égards que s'il opérait tout seul notre salut. — C'est peut-être pour cela (soit dit en passant) que notre vie est à certains moments si dure à conduire: ministres et collaborateurs de Dieu, voudrions-nous que notre tâche fût sans difficultés ?

Si tous les hommes sont en un sens collaborateurs et ministres de Dieu, — puisque leurs propres efforts sont nécessaires pour que les desseins de Dieu sur chacun d'eux s'accomplissent — il me faut vous dire de quelle façon spéciale vous méritez ce titre dans le mariage:

Oublions pour un instant ce qui, dans notre religion n'est pas de toute première importance; laissons la brume envahir les lointains, le premier plan n'en sera que plus net: pour bien diriger sa vie, il faut mettre l'essentiel à sa place: Il se résume en un seul vouloir de Dieu: Dieu veut que les hommes soient sauvés; en d'autres termes Dieu veut que les hommes ici-bas accomplissent leur tâche d'une façon telle qu'Il puisse, au ciel, les en récompenser par l'éternelle amitié avec Lui. Et si nous voulions en une seule image exprimer ces idées, je crois que nous pourrions nous représenter Dieu, se penchant plein d'amour, vers l'homme, afin que l'homme, à son tour, guidé et soutenu par Dieu fasse effort pour remonter jusqu'à ce Dieu et trouver en Lui son achèvement total et son bonheur: Toute la doctrine catholique et toute la vie chrétienne sont dans cette

Digitized by Google

image: Dieu qui se penche vers l'homme ? mais n'est-ce pas la signification profonde et le motif de la création, de la venue de Jésus-Christ sur la terre, de la rédemption ? — Les efforts de l'homme pour remonter à Dieu ? c'est la morale chrétienne, l'accomplissement du devoir d'état, la prière. — Dieu qui soutient l'homme dans cette ascension ? Qu'est-ce, sinon les secours que nous procurent la grâce, l'Eglise, les Sacrements.

Tel est donc le sens profond de notre religion, la raison d'être de nos efforts le suprême vouloir divin: que l'homme s'élève vers Dieu.

C'est de ce dessein magnifique que vous êtes les ministres. Et pas n'importe où, pas comme d'inutiles ouvriers qu'on occupe à des riens; non: au centre même du plan divin. De sorte que en un sens très vrai, si vous négligiez votre tâche, si vous en étiez de médiocres ministres, il y aurait dans ce plan comme une fissure ou comme un trou.

Si le but de notre vie, si le tout du plan divin, c'est que l'homme, en s'élevant vers Dieu trouve en Lui son achèvement et son bonheur, vous avez comme tous les hommes, et avant tout cette tâche personnelle à remplir. Mais dans cette ascension vers Dieu, désormais vous êtes deux. Vous prenez l'engagement de vous aider l'un l'autre; l'amour et l'estime mutuels les efforts que vous ferez pour vous grandir l'un l'autre, tel sera le premier, et l'un des plus doux de vos devoirs. En ce sens déjà vous serez, l'un pour l'autre, ministre des desseins de Dieu sur chacun de vous.

Mais bientôt vous ne serez plus seuls. Ces devoirs, vous les exercerez ensemble à l'égard des enfants que Dieu vous enverra: le dessein qu'Il a de peupler le Ciel, et tout d'abord la terre, d'hommes qui se perfectionnent à tendre vers Lui, Dieu vous le confie. Cette œuvre devient votre œuvre commune et votre tâche principale: les enfants qu'il vous aura donnés vous les formerez, vous en ferez des hommes de caractère, sur qui la grâce puisse pousser des racines profondes. — Là encore vous rencontrerez les sacrifices et les efforts du ministre qui cherche, et qui peine, pour se bien acquitter de sa tâche. Mais parce que vous serez deux pour les porter ensemble et aussi parce que l'idéal splendide que Dieu vous assigne vous soutiendra, efforts et sacrifices seront tout imprégnés de joie.

En définitive, à bien chercher, je ne vois pas, dans la vie qui s'ouvre pour vous un seul instant où vous cessiez d'être ministres et collaborateurs de Dieu.

Digitized by Google

Ministre du Sacrement de Mariage, vous le serez dans un instant; votre mutuel consentement, en constituant le Sacrement, va attirer sur vous une effusion abondante des grâces de Dieu.

Au cours de votre vie, vous vous aidez mutuellement à mieux vous élever vers Dieu; — vous avez des enfants, vous les élevez, vous les préparez à réaliser à leur tour les desseins de Dieu sur eux; — de toutes manières votre activité se déploie pour rendre votre famille plus riche, plus heureuse, plus cultivée, plus vertueuse, plus parfaite. En vérité, dans touts ces actes, là et partout, si vous le voulez, vous êtes les ministres et les collaborateurs de Dieu.

L'usage veut qu'on n'achève pas un discours de mariage sans avoir évoqué le souvenir de ceux qui, dans la vie, ont précédé les nouveaux époux. Pourquoi me soustraire à l'usage ? il ne nous écarte pas des pensées sérieuses.

En choisissant pour témoin de ce grand jour, notre terre de Vendée, symbole de toutes les nobles traditions, vous avez manifesté la volonté de rester toujours vous-mêmes les descendants fidèles de vos ancêtres: ils vous marquent la voie: suivez-les, et si vous ne pouvez pas imiter chacune de leurs actions, imitez l'esprit qui les anima.

Vos aïeux, mon cher Jacques, par les charges qu'ils occupaient en Bretagne ont été pendant des siècles les artisans de la grandeur du pays. Tel d'entre eux apparaît à nos yeux comme un héros de légende, le corsaire Ripaud de Montaudevert, par exemple, le vaillant défenseur de Bayonne assiégée, — ou votre aïeule Madame de la Girosnière qui mérita d'être fusillée par l'armée révolutionnaire.

C'est le même amour des traditions françaises et la même fidélité à la petite patrie que je retrouve dans votre famille, ma chère Térèse. Sans chercher de lointaines illustrations chez vos aïeux d'Irlande, qu'il me soit permis d'évoquer ce comte de Jouy, l'un des plus ardents ministres de nos rois, l'un des meilleurs artisans du relèvement de notre marine et des victoires de Louis XVI dans la guerre d'Amérique — ou bien, héros, eux aussi, de l'épopée vendéenne, l'une de nos aïeules, et votre trisaïeul Bazin, le lieutenant de Stofflet.

Plus proches de vous, ceux que vous avez connus vous ont, avec leur affection livré des exemples plus imitables: La fidélité de votre grand-père, malgré la persécution du sectarisme, le sens aigu du devoir de vos parents, j'ai peine à chercher ailleurs, mon cher Jacques la source première de vos principales qualités: fidélité au devoir, ténacité, droiture, énergie.

Digitized by Google

Et vous non plus, ma chère Térèse, vous n'avez pas manqué de tels exemples: sa carrière brisée à cause de son amour de la tradition, votre grand-père Gain illustre de son nom le barreau d'Angers; et votre autre grand-père est devenu le maître de la plus ardente jeunesse, celle *qui lève* sur le sol de « la Douce France ».

La discrétion seule m'empêche d'insister sur l'admiration profonde qu'ont toujours provoquée en moi l'intelligence claire et l'énergie de votre père, la vaillance de votre mère, joyeuse par volonté pour mieux surmonter les plus dures épreuves. C'est à leur école que vous avez appris cette énergie, ce dévouement, cet enthousiasme, cette gaieté que vous manifestiez déjà aux rudes jours de la guerre — vertus que n'ont pas oubliées plusieurs de ceux qui sont ici - vertus qui dès lors annonçaient celles qu'aujourd'hui tous admirent en vous.

Appuyés sur la grâce de Dieu dont vous allez être les ministres, et qui jamais ne manque à ceux qui la réclament, appuyés sur vos traditions de famille, et sur la sympathie et les prières de ceux qui vous entourent aujourd'hui, appuyés sur l'idéal commun qui vous porte, appuyés l'un sur l'autre, — vous saurez pleinement remplir la tâche immense et magnifique qui s'ouvre aujourd'hui devant vous.

Après la cérémonie une très charmante réception eut lieu chez M. et Madame N. René-Bazin, au château du Puy-de-Sèvre, qui se dresse au sein d'un admirable parc et dans l'un des plus séduisants décors de notre Bocage Vendéen.

Jean des Graviers.

Digitized by Google

(Cliché du *Phare de la Loire*).

CHRONIQUE

Le Concours de Coiffes et de Costumes anciens de Noirmoutier. — Un très intéressant Concours de Coiffes et de Costumes régionaux anciens a eu lieu le 28 août dernier, à Noirmoutier, à l'instigation du Comité de la Société des Sports Nautiques et de la Municipalité Noirmoutrine, au sein de laquelle la *Revue* compte un précieux collaborateur et un ami fidèle.

De pareilles évocations du Passé sont à encourager, et c'est avec plaisir que nous signalons également ici la petite *Noce Villageoise* qui fut véritablement le *Clou* de la très jolie Kermesse de Mouilleron-en-Pareds, le 31 Juillet.

Liste des Edifices classés dans le département de la Vendée. — Sur la demande qui nous a été faite, nous publions ci-après la liste officielle des édifices classés du département, telle que nous l'a communiquée M. le Directeur des Beaux-Arts:

Angles ..... — Eglise.
Ardelay .... — Ruines de l'abbaye de la Grainetière.

Digitized by Google

Avrillé ..... — Neuf menhirs et une pierre branlante.
Benet ..... — Eglise.
Bernard (Le) ..... — Deux dolmens, dont un dit « de La Frébouchère ».
Boupère (Le) ..... — Eglise.
Chaize-le-Vicomte (La).. — Eglise.
Curzon .. .. — Crypte de l'église.
Fontenay-le-Comte ..... — Eglise Notre-Dame.
id. ..... — Eglise Saint-Jean.
Foussais ..... — Eglise.
Ile d'Yeu ..... — Château.
id. ..... — Eglise de Saint-Sauveur.
id. ..... — Trois dolmens.
id. ..... — Menhir.
Luçon ..... — Cathédrale.
Magnils-Régniers (Les).. — Eglise.
id. — Restes de l'ancien prieuré.
Maillezais ..... — Eglise.
Mareuil-sur-le-Lay ..... — Eglise.
Mervent ..... — Vieux Pont des Ouillères.
Mortagne-sur-Sèvre .... — Eglise.
Moutiers-les-Mauxfaits (Les)... — Eglise.
Nieul-sur-l'Autise ..... — Eglise et Cloître de l'ancienne Abbaye.
Noirmoutier ..... — Crypte de l'église paroissiale.
id. ..... — Dolmen submergé dit « de la Table ».
id. ..... — Dolmen ruiné, dit « de L'Herbaudière » de Retz.
Olonne ..... — Eglise.
id. ..... — Menhir dit « de la Conche-Verte », dans la forêt domaniale.
Pouillé ..... — Eglise.
Pouzauges ..... — Eglise du Vieux-Pouzauges.
id. ..... — Ruines du château.
id. ..... — Deux polissoirs.
Sables d'Olonne (Les)... — Façade de l'église.
Saint-Pierre-du-Chemin . — Façade de l'église.
Sallertaine ..... — Abside et transept de l'église et première travée de la nef contiguë au transept.
Vouvant ..... — Eglise.
Angles ..... — Donjon de Moricq.
Luçon ..... — Cloître de la cathédrale.

Digitized by Google

La Chaize-Giraud ..... — Eglise.
Maillezais ..... — Ruines de l'ancienne abbaye.
Cheffois ..... — Dolmen de la Pierre qui Vire n° 1513, Section A du cadastre.
Notre-Dame-de-Riez .... — Menhir du Prédoux n° 104, Section B.
id. .... — Menhir dit « La Pierre du Trésor de La Triée ».
Cheffois ..... — Pierre à cupules aux Girardières (parcelle n° 1027, Section A du cadastre).
id. ..... — Polissoir ou pierre à sculptures dans la ferme de la Vézinière.
Soullans ..... — Menhir dit « de Pierre Levée » sur la parcelle n° 1641, Section A du cadastre).
St-Maixent-sur-Vie ..... — Pierre de Criée de l'ancienne église, située dans le cimetière.

Pour l'Entretien de nos Monuments historiques. — Sur la proposition de M. le comte de Kervenoaël, le Conseil général a voté une somme de 5.000 francs, en 1927, pour l'entretien et la restauration des monuments historiques de la Vendée.

Nous félicitons très volontiers notre distingué député et ami, de sa méritoire initiative.

A l'Exposition Régionale des Beaux-Arts de La Rochelle, nous avons plus particulièrement admiré, les belles œuvres de nos compatriotes et amis. MM. le commandant Boutet, Marcel Fleury et Charlopeau, et nous les félicitons de tout cœur des nouveaux témoignages qu'ils y ont donnés de leurs merveilleux talents de graveurs et de peintres.

Nos Artistes. — A notre très cher ami Arthur Guéniot nous renouvelons aussi nos plus affectueux compliments pour la médaille d'or, que lui a valu au Salon parisien dernier, son admirable statue de *Saint-François-d'Assise.*

— M. Joseph Bridon a publié une très intéressante étude sur notre distingué compatriote, le peintre Félix Lionnet, ancien élève de Corot, né à La Châtaigneraie le 15 décembre 1832, et qui y succomba le 11 novembre 1896, laissant de nombreuses toiles de valeur, dont quelques-unes sont conservées aux musées de La Roche-sur-Yon et d'Angers.

(Fontenay, imprimerie Fontenaisienne, 1927).

Digitized by Google

A l'Exposition du Livre, qui s'est tenue à Niort en mai dernier, on pouvait admirer: un livre imprimé à Maillé (Vendée) par Agrippa d'Aubigné, le grand-père de Madame de Maintenon, voisinant avec le testament de Duplessis-Mornay, le pape des Huguenots, père de Madame des Nouhes de la Tabarière, testament imprimé à la Forêt-sur-Sèvre, où il venait de mourir en 1623.

Pour enrichir notre Musée Régionaliste. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que notre distingué collaborateur et ami, M. le vicomte Jacques de Maupeou a bien voulu promettre à M. le Maire de Fontenay, Roger Guillemet, à la suite de l'article paru dans la *Revue du Bas-Poitou* sur Emilien de Montbail, un ensemble intéressant de dessins de cet excellent artiste, doublé d'un délicat lettré, dessins relatifs à Fontenay ou aux environs.

— La ville de Fontenay a récemment acheté pour le Musée Vendéen, un fort joli tableau de Paul Baudry: « *Diane Surprise* ».

Ce tableau, qui date de 1879, provient de la collection Gustave Duruflé, ami du célèbre artiste.

Il a été acheté 10.000 francs (sur les arrérages du legs de Mouillebert).

Près d'un ruisseau resserré entre deux hautes parois de rochers, Diane vient d'être surprise, sortant du bain, par un Amour. Elle le fustige vivement d'une badine, et l'Amour s'échappe, en volant au-dessus de la baigneuse non moins vivement et non sans perdre sous les coups quelques plumes de ses ailes.

Joli nu, très poussé, sur la grisaille des roches.

Œuvre marquante de P. Baudry et très caractéristique de sa manière.

Nos Collaborateurs. — Notre éminent collaborateur et ami le comte Bégoüen, professeur à l'Université de Toulouse, a fait en avril-mai une série de très curieuses et savantes conférences préhistoriques. A l'Institut Français de Madrid, il a particulièrement parlé des cavernes préhistoriques ornées du bassin de la Garonne.

En Portugal, et notamment à Lisbonne, à Coïmbre et à Porto, il a plus spécialement étudié les fouilles de Glozel, qui piquent d'autant plus la curiosité des savants Portugais, qu'on fit, il y a une trentaine d'années dans le dolmen d'Alvéo des trouvailles qu'on a voulu, — et à tort du reste, — rapprocher de celles de Glozel.

Le comte Bégouen a été reçu partout de la façon la plus aimable et il a pu se rendre compte à quel point l'influence scientifique

Digitized by Google

française était forte en Portugal, malgré la puissante et habile propagande allemande.

— Notre excellent collaborateur et ami L. de la Chanonie, qui préside avec tant de distinction et de dévouement l'Association de la Presse Monarchique départementale, a pris part à Londres en juillet dernier au Congrès international de la Presse et y a très dignement représenté notre Association

Distinctions méritées. — Notre éminent collaborateur et ami, M. J. Aulneau, vient d'obtenir, à l'Académie des Sciences Morales et politiques, le Prix Drouyn de Lhuys pour sa remarquable « *Histoire de l'Europe Centrale, depuis les origines jusqu'à nos jours* ». Nous sommes heureux de lui voir attribuer ce prix que l'Académie des Sciences Morales réserve au meilleur ouvrage d'histoire et de diplomatie: il fait pleinement honneur à l'érudition de M. Aulneau.

— La Société « Les Amis de Paul Deschanel », réunie sous la présidence de M. Paul Imbert, président, vient également d'attribuer son prix littéraire Paul Deschanel, à M. J. Aulneau, pour son « *Histoire de l'Europe Centrale* ».

Le prix d'Excellence des Floralies de l'Ouest. — Notre très distingué collaborateur, l'excellent poète, M. Paul Fillon, professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon, vient d'obtenir au concours des « *Floralies de l'Ouest* » le prix d'excellence pour la poésie.

Ce concours anonyme, dont le jury est présidé par le célèbre écrivain, lauréat du prix Goncourt, Ernest Pérochon, est ouvert à tous les écrivains de l'Ouest et du Sud-Ouest. M. Paul Fillon a envoyé un poëme de cent vers, patriotique et social: « La Paix ».

M. Ernest Pérochon lui a adressé ses félicitations personnelles.

A ces félicitations nous joignons les nôtres, très cordiales, et les adressons à M. Paul Fillon, dont le beau talent et la très grande conscience professionnelle honorent la Vendée et l'Université.

— Notre excellent confrère et ami, M. Jean Mauclère, vient de voir couronner par l'Académie Française, son charmant roman, *Sous le Ciel pâle de Lithuanie*. — Nos meilleurs compliments aussi.

Le Pèlerinage du Champ des Martyrs. — Au cours du pèlerinage organisé par le comité royaliste Breton, et qui a eu lieu au *Champ des Martyrs* d'Auray, le 21 août, sous la présidence du colonel du Guiny, délégué de Monseigneur le duc de Guise, notre

Digitized by Google

éminent ami, Me de Lathébaudière, bâtonnier de l'ordre des avocats de La Roche-sur-Yon, a fait une remarquable conférence historique très chaleureusement applaudie, sur le débarquement de Quiberon, de 1795.

Chez les Etudiants de Paris. — Le 20 mai 1927, notre distingué compatriote et ami, M. le comte G. du Chaffault, a fait sous la présidence de M. de Tinguy du Pouët, député de la Vendée, une très intéressante conférence sur *Les Bretons et les Vendéens*, à l'Association Générale des Etudiants de Paris.

Conférences. — Au cours de la saison balnéaire, notre savant collaborateur, M. le docteur Marcel Baudouin, a organisé de nombreuses excursions et fait plusieurs conférences archéologiques intéressantes, à Avrillé et sur le littoral du pays de Monts et du Hâvre-de-Vie.

Signalons par la même occasion les précieuses études qu'il poursuit dans les colonnes du *Phare de la Loire* sur les *Villes préhistoriques de la Vendée.*

La Croix de Guerre de l'Ecole des Chartes. — A l'occasion de la récente décoration méritée à l'Ecole des Chartes, par l'héroïsme des 52 élèves morts glorieusement pour la France pendant la grande guerre, il nous plait de rapporter le passage de l'émouvant article de M. Georges Richard, consacré à ces jeunes héros, et où il évoque le souvenir de notre brave et si regretté compatriote et ami *François Baudry:*

» François Baudry, tué à l'assaut de Steinbach, le jour de Noël 1914. Nous l'appelions le « petit Baudry »; il était timide et rose comme une fille. Il était entré à l'Ecole avec le numéro un et, passionné d'histoire, avait devant lui une carrière magnifique. Je ne crois pas me tromper en songeant que comme Vallet, il serait resté fidèle à l'érudition et aurait aujourd'hui « un nom ». Ses premières études sur l'histoire du Protestantisme français en Poitou en témoignent suffisamment. Maurice Barrès a dit en son temps sa vie et sa mort. Notre émotion à tous fut grande en apprenant qu'il fut tué, encourageant ses hommes et debout,, le « petit Baudry », parce que n'est-ce pas? un gradé doit donner l'exemple. il était caporal... »

La Famille du Chaffault. — Dans le numéro de juin 1927 de la *Nouvelle France*, organe de la Société d'Histoire du Canada, M. Paul Meunier a commencé la publication d'une très intéressante étude historique sur « Les du Chaffault » une des plus anciennes et des

Digitized by Google

plus brillantes familles du Bas-Poitou, dont la caserne d'Infanterie de Fontenay porte le nom glorieux.

Monsieur de Charette. — L'an dernier, le 12 septembre, au Givre, dans le parc de Madame de la Mardière, un groupe d'amateurs de La Roche-sur-Yon, donnait en représentation le beau drame du poète vendéen, notre excellent ami, B. Clénet, «Monsieur de Charette.»

Une brillante société, évaluée à plus de 2.000 personnes, assistait à cette première représentation qui, en tous points réussie, obtint le plus beau succès.

Le 12 décembre, l'œuvre était reprise à La Roche-sur-Yon, au théâtre municipal, archi-plein. Là encore, ce fut un triomphe.

Elle va être reprise l'hiver prochain, et pour une longue et belle carrière, espérons-nous, sur une grande scène parisienne. Elle aura alors un agrément de plus, car elle vient d'être mise en musique par le distingué compositeur, Francisque Darcien, lauréat de la Fédération musicale de France.

A la demande de nombreuses personnes, l'auteur s'est décidé à faire imprimer son œuvre. La maison d'éditions Lussaud, Fontenay-le-Comte, va la lancer très prochainement.

Nous en sommes, pour notre part très heureux, car ce volume va faire connaître davantage, avec la glorieuse histoire de notre petite patrie, celle de cet homme tout de droiture et d'énergie, de vaillance et de fidélité, d'héroïsme et d'honneur, qui, incarnant l'âme des plus grands chevaliers d'épopée, étonna le monde du bruit de ses exploits et amena la toute puissante Révolution à désarmer ses troupes devant ces bandes de paysans, et après sa mort, par la force de son exemple, fut une des causes principales du Concordat et de la Restauration.

Basée presque entièrement sur des documents historiques, habilement adaptée à la scène, reliée par une intrigue captivante, et dominée enfin par le caractère éminemment épique du chevalier Charette, cette œuvre dramatique, très scénique et très littéraire, écrite par celui que Maurice Barrès appelait le « Poète des Gloires de la Vendée » doit avoir sa place en toutes les bibliothèques qui ont le culte de l'héroïsme et du souvenir.

Il est tiré de l'ouvrage:

Un exemplaire de grand luxe pour Madame la duchesse de Guise; 100 exemplaires de luxe numérotés, au prix de 10 francs; 2.000 exemplaires format in-8 Jésus, au prix de 5 francs.

Digitized by Google

L'œuvre sera en vente dans les principales librairies vendéennes, à la librairie Baudry, boulevard des Alliés, La Roche-sur-Yon.

— L'ami Clénet, vient également de mettre la dernière main à un opéra-comique en 4 tableaux, *La Promise*, musique de Guyonnet, où il évoque avec son talent habituel les vieilles coutumes de notre Vendée.

La Vendée Pittoresque cinématographiée. — L'opérateur de la Maison Pathé est venu passer deux jours à Fontenay afin d'y prendre des vues pour la constitution d'un film de propagande touristique commandé par les Chemins de Fer de l'Etat.

Le premier jour, il a photographié Notre-Dame, le Château de Terre-Neuve, différents aspects de Fontenay — l'Eglise, la Tour, la Poterne de Vouvant — différentes vues de la Forêt: à Mervent, à la Grotte du Père-Montfort, à St-Luc. Le second jour, piloté par le comte Espierre, secrétaire général de notre S. I.. il a cinématographié le château de la Citardière, le portail de l'Eglise de Foussais, le cloître de l'Abbaye de Nieul, les ruines de l'Abbaye de Maillezais et des bateaux de laiteries sur les canaux du Marais.

Un nouveau Syndicat d'Initiative de Tourisme. — A l'issue de la conférence archéologique faite à Avrillé le 31 juillet par le savant docteur Marcel Baudouin, a été constitué le *Syndicat d'Initiative de la région d'Avrillé* (le Carnac vendéen) comprenant les communes d'Avrillé, le Bernard, Poiroux, Longeville, Saint-Vincent-sur-Jard, Jard et Saint-Hilaire-la-Forêt.

Ce syndicat d'initiative a été placé sous la présidence d'honneur de M. Clémenceau.

Noces d'Or. — Au milieu d'une grande et sympathique affluence, on a célébré en l'église de Saint-Etienne-du-Bois, les noces d'or sacerdotales de Monseigneur Chabot, enfant de la paroisse.

La cérémonie religieuse a été présidée par Monseigneur Mignen. évêque de Montpellier, ami personnel du pieux jubilaire, dont il a fait un remarquable et légitime éloge, et qu'entouraient de nombreux prêtres originaires de Saint-Etienne.

Nous nous joignons aux nombreux amis de Monseigneur Chabot pour lui adresser nos hommages les plus respectueux et les meilleurs.

— M. et Madame Loiseau, de la Gibonnière de St-Cyr-des-Gâts, ont également célébré ces jours-ci leurs noces d'or au milieu des sympathies de la population.

Digitized by Google

Après une cérémonie religieuse à l'église paroissiale, au cours de laquelle M. l'abbé Rousseau, aumônier honoraire du Lycée de La Roche et ancien curé de Saint-Cyr-des-Gâts prononça un éloquent éloge des vénérés jubilaires, un banquet réunit au château de la Gibonnière la plupart de leurs amis.

Nous associons nos vœux respectueux à tous ceux qui leur furent portés en cette belle journée de fête.

La Fête de Saint-Christophe. — Une très brillante fête, à l'occasion de la consécration épiscopale de la Confrérie Vendéenne de Saint-Christophe, a eu lieu à Saint-Christophe-du-Ligneron, en présence d'une foule considérable, au premier rang de laquelle figuraient M. le marquis de Baudry d'Asson, le dévoué et généreux sénateur de la Vendée et toutes les grandes familles de la région.

Plus de 80 automobiles ont été bénies par Monseigneur l'évêque de Luçon, qui a également béni la nouvelle cloche, dont les jeunes parrain et marraine étaient M. Luc de la Roche Saint-André et Mademoiselle Annick de Baudry d'Asson.

Courrier Dramatique. — Le 21 août, les membres de *L'Amicale du Marais* ont fait revivre à Saint-Jean-de-Monts avec un plein succès, une des plus glorieuses pages de l'histoire de notre pays: *La Vendée en 93.*

Les Chroniques du Bas-Poitou. — Sur la demande qui nous en a été faite, nous avons repris dans *La Vendée*, de Fontenay, (numéro du 28 août), nos *Chroniques du Bas-Poitou*, qui à la suite d'un fâcheux incident avaient cessé de paraître dans la *Dépêche Vendéenne.*

Le Centenaire de Paul Baudry. — A l'occasion du centenaire de Paul Baudry, que la *Revue du Bas-Poitou* compte célébrer l'an prochain, notre éminent collaborateur et ami Paul Devigne se propose d'y consacrer une magistrale étude à l'illustre peintre qui est une des plus grandes gloires de notre pays.

Un nouvel Evêque Vendéen. — Par suite de la mort de Monseigneur Schœpfer, notre éminent compatriote, Monseigneur Poirier, qui en était le coadjuteur, est promu évêque de Tarbes et de Lourdes.

Nous lui adressons nos plus respectueuses félicitations, nos hommages et nos vœux les meilleurs.

Digitized by Google

Notes d'Art. — Le Comité de la Société Vendéenne des Arts, Beaux-Arts et Arts appliqués informe les artistes vendéens ainsi que les artistes étrangers travaillant en Vendée:

Que l'Exposition annuelle aura lieu du 9 octobre au 1er novembre inclus.

Au Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne qui s'est tenu le 5 septembre à Quintin (Côtes-du-Nord), sous la présidence de notre éminent ami le marquis de l'Estourbeillon, notre distingué compatriote M. de Guenyveau, secrétaire de l'U. R. B. a fait un remarquable exposé de l'histoire générale du littoral de la Bretagne connu sous le nom de « Domnonée ».

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de:

Mademoiselle Renée PAJOT, fille du sympathique libraire fontenaisien, avec M. B. RÉGNIER, ancien répétiteur au collège de Cognac.

— de Mademoiselle Odile TAYLOR, fille de la Baronne Taylor, avec Monsieur Charles de LANSALUT.

— de M. Marcel AUCHER, fils de M. Henri Aucher, industriel, président de la Chambre de Commerce de la Vendée, et de Mme. née Gandriau, avec Mademoiselle Christ ane DESMIER d'OLBREUSE.

— de Mademoiselle Béatrix de BAGNEUX, fille de notre excellent ami le Vicomte Pierre de Bagneux, avec le Baron AUDOUIN de LESTRANGE, lieutenant de vaisseau.

— de M. Marcel BAGE, avec Mademoiselle Suzanne CARGILL.

— de M. Yvan de la DÉBUTRIE, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, avec Mademoiselle Huguette de SAINT-VULFRAN.

MARIAGES

Le 27 avril 1927 a été célébré en l'église St-Donatien, de Nantes, le mariage de Mademoiselle Jeanne-Françoise GASNIER, avec M. Jean MAUSSION.

— Le 5 mai 1927, en l'église St-Honoré d'Eylau, à Paris a été célébré le mariage de Mademoiselle Agnès GUÉNIOT, fille de notre très cher ami Arthur Guéniot, avec M. Paul PRUDHOMME, docteur en droit, notaire au Hâvre.

— Le mariage de Mademoiselle Marcelle DOL avec le Baron Louis BEGOUEN a été célébré le 7 juin, en l'église Sainte-Anne, à Montpellier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Auguste, ancien directeur de l'école de Sorrèze, ami de la famille.

Digitized by Google

Les témoins étaient pour la mariée, M. Dol, son grand-père, et M. Gabriel Dol, son frère; pour le marié. M. Louis de Germon, son parrain, et le vicomte Max Begoüen. son frère.

— Le 7 juin 1927, a été célébré, en l'église St-Hilaire de l'Ile-d'Elle, le mariage de M. Pol GUYONNET, officier de Chars de Combat, avec Mademoiselle Marguerite GAUTRON.

— Le 7 juin 1927, a été célébré au Temple de St-Germain-le-Prinçay, le mariage de Mademoiselle Nicole MARCHEGAY, fille de M. Louis Marchegay, ancien député, et de Madame, née Japy, avec M. William CARGILL, architecte diplômé, Croix de Guerre.

Après la cérémonie religieuse une très élégante réception a réuni sous les magnifiques ombrages du château des Roche-Baritaud, les nombreux amis des deux familles.

— Le 23 juin, a été célébré en l'église de Benodet, le mariage de M. Richard DUCHAINE, décoré de la médaille coloniale, avec Mademoiselle Denise DELAIRE.

— Le 29 juin 1927, a été célébré en l'église St-Gaudens de Sommière, le mariage du Docteur Jean PHELIPPEAU, ancien interne de l'Hôpital St-Joseph de Paris, avec Mademoiselle Yvonne RICHARD.

— Le 6 juillet, a été béni en l'église de St-Briac, le mariage de Mademoiselle Madeleine GUÉNIOT, fille de notre excellent ami Arthur Guéniot, l'éminent statuaire, avec M. Etienne PAILLARD.

— Le 12 juillet, a été béni, en l'église Saint-Philippe du Roule, par l'abbé de L'Épinois, ancien colonel d'artillerie, officier de la Légion d'Honneur, en présence d'une brillante assistance, le mariage de Mademoiselle Josette de GUENYVEAU, fille du Comte de Guenyveau, ancien officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre, et de la Comtesse, née de Palluel, avec M. Georges-J. WEHRY, fils de M. Wehry et de Mme. née Cassalette.

Les témoins étaient, pour le marié: M. Menten, premier secrétaire d'ambassade, représentant S. Exc. M. Loudon, ministre des Pays-Bas à Paris, actuellement en congé, et le jonkheer van der Maesen de Sombreffe, son oncle; pour la mariée: le comte de Ferron du Chesne et le comte Maingard, ses oncles.

— Le 20 juillet, a été béni en l'église St-Benoît d'Aizenay le mariage de Mademoiselle Marguerite-Marie DELAROZE, fille du dévoué maire d'Aizenay, avec M. André DORION, le très sympathique notaire et maire de Palluau.

Digitized by Google

— Le 30 juillet, a été célébré à Louveciennes, en présence d'une élégante assistance, le mariage de M. Georges-Michel CLEMENCEAU, petit-fils de M. Georges Clemenceau, ancien président du Conseil, et fils de M. Michel Clemenceau et de Mme, née de Clynsen, avec Mademoiselle Jane ROSENAU.

— Le 4 août 1927, a été célébré en l'église de Treize-Vents (Vendée) le mariage de Mademoiselle Térèse RENÉ-BAZIN, petite-fille de M. René Bazin, de l'Académie Française, officier de la Légion d'Honneur et de Madame René Bazin, née Gain, et fille de M. N. René-Bazin, chevalier de la Légion d'honneur et de Mme N. René-Bazin, avec M. Jacques FEILDEL.

— Le 15 août, a été célébré à Paris, le mariage de Mademoiselle Madeleine MAILLOUX, avec M. Henri COVENTS.

— Le 18 août, a été célébré en l'église de Nieul-sur-Mer, le mariage de Mademoiselle Symone de BÉJARRY, fille du Vte et de la Vtesse de Béjarry, avec le Vicomte Louis de la ROCHEBROCHARD.

— Le 20 août, a été célébré dans l'église de Pouzauges-la-Ville, le mariage de M. Pierre BOYER, avec Mademoiselle Marthe GIBAUD.

— Le 25 août a été célébré en l'église N.-D. des Epesses, le mariage de M. Georges DAMOUR, ingénieur agricole I. A. B., avec Mademoiselle Anna BUREAU.

— Le 30 août a été célébré dans l'église Saint-François-Xavier, à Paris, le mariage de Mademoiselle Charlotte de MARIGNY, avec M. André MOTAIS.

— Le 1er septembre, a été célébré en l'église St-Dominique, à Paris, le mariage de Mademoiselle Madeleine GAUDUCHEAU, avec le lieutenant-colonel ROLLET, officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre.

— Le 7 septembre 1927, a été célébré dans l'église de St-Hilaire-du-Bois, le mariage de Mademoiselle Odile BLANPAIN de ST-MARS, fille de Monsieur et Madame Joseph Blanpain de St-Mars, avec Monsieur André DUCHAINE, enseigne de vaisseau de première classe.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M. l'abbé Artarit, curé de Saint-André-d'Ornay, ami de leurs familles, qui a prononcé à cette occasion un discours très remarquable et d'une grande élévation de pensées.

Les témoins du marié étaient: M. l'amiral Merveilleux du Vignaux

Digitized by Google

et Madame la baronne de Sairigné; ceux de la mariée, M. Eugène Blampain de Saint-Mars et M. Ernest Rampillon des Magnils, ses grands-pères.

Le service d'honneur était assuré par M. Guillaume Blampain de Saint-Mars et Mademoiselle Bernadette Duchaîne; M. Edouard de la Ferrière et Mademoiselle Alix de Liniers; M. Jacques de Liniers et Mademoiselle Jeanne-Marie de Gastines; M. Martin, officier de marine et Mademoiselle Odile Martin-Decaen.

A l'issue de la cérémonie religieuse, dont l'éclat fut rehaussé par une délicieuse musique et des chants exquis, une très brillante réception réunit au château de la Sallière, les très nombreux amis des familles Blampain de Saint-Mars et Duchaîne.

— Le 14 septembre a été célébré en l'église de Saint-Sulpice-en-Pareds, le mariage de M. ALBERT CARDIN, avec Mademoiselle MAGDELAINE COIRIER.

NAISSANCES

Madame FERDINAND ROBIN, fille de notre toujours repretté collaborateur et ami Moïse Poiraud, (*Jehan de la Clesnaye*) vient de mettre heureusement au monde une fille: MICHELINE.

(Champ-Saint-Père, 15 juin 1927).

— Madame BERNARD MARSAC, belle-fille de notre vaillant ami Emile Marsac, directeur de *La Vendée*, a mis heureusement au monde, le 19 juin, un fils qui a reçu au baptême le prénom de PIERRE.

— La comtesse J. SAVARY DE BEAUREGARD, née de Rigault de Granrut, a donné le jour à une fille: MARIE-BERTHE.

— Madame SALLIARD DU RIVAULT, née de Beauregard, a heureusement mis au monde un fils qui a reçu le prénom d'EDOUARD.

— Le Comte DE HILLERIN et la Comtesse, née de la Roulière, sont heureux de faire part de la naissance de leur 7e enfant MARGUERITE qui avec l'autorisation de Monseigneur a été baptisée par son cousin l'Abbé de Kerguern, diacre, assisté de M. le Curé de St-Révérend et de l'Abbé Chaigne, Missionnaire de Marie Immaculée.

— M. et Mme DUBOIS-COUTANT font également part de la naissance de leur fille CHANTAL. (Chantenay, 11 août 1927).

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Madame Veuve ALFRED GASTON, mère de notre collaborateur et ami, le talentueux poète et docteur Gaston, décédée le 23 février 1927, à Vairé, dans sa 93e année.

— Madame HUBERT DE SCOURION DE BEAUFORT, née de Bascher, décédée à Nantes, le 10 avril 1927, dont les obsèques ont été célébrées le 13 en l'église St-Clément, et dont l'inhumation a eu lieu à Saint-Martin-de-Beau (Indre-et-Loire).

Elle était la veuve du regretté Colonel H. de Scourion de Beaufort, décédé en 1921, et la mère de la Vicomtesse Guy de Montessus de Rully et de la Comtesse Eusèbe de Brémond d'Ars, auxquelles nous adressons nos condoléances les plus respectueusement émues.

— M. GUSTAVE GUITTON, ancien administrateur du Bon Marché, décédé à Paris, le 13 avril, à l'âge de 77 ans. Né à Foussais, M. Guitton était venu jeune à Paris et s'y était fait une brillante situation par son travail, son intelligence et sa parfaite honorabilité.

— Nous avons le vif regret d'apprendre également la mort de notre excellent confrère ERNEST BAUDOUIN, président honoraire de l'Association de la Presse Monarchique, décédé à Paris, en avril, à l'âge de 85 ans.

— M. le baron CHARLES-MARCELIN GODET DE LA RIBOUILLERIE, décédé à Sainte-Néomaye (Deux-Sèvres), le 26 avril 1927, dans sa 67e année.

— Madame GEORGES GOURRAUD, née Nelly Aubin, décédée dans sa 74e année, en sa demeure de la Thébline et dont les obsèques ont eu lieu le 28 mai 1927 dans l'église des Brouzils (Vendée).

Digitized by Google

— Nous avons appris avec regret la mort de Mademoiselle Monique Marie-Ghislaine de CHABOT, la plus jeune fille du vicomte de Chabot, conseiller général du canton des Herbiers et de la vicomtesse, née de Nicolay, décédée à l'âge de 13 mois, le 1er juin 1927, avenue du Parc, aux Sables-d'Olonne.

Les obsèques célébrées à Mouchamps, paroisse dans laquelle est située la terre du Parc-Soubise, le 4 juin, ont été suivies de l'inhumation, dans la sépulture familiale.

— M. Léopold-Antoine RHONÉ, décédé à Paris, le 5 juin 1927, dans sa 80e année et dont les obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Louis d'Antin, le 10 juin.

M. Rhoné était le frère de Mme Ambroise Baudry à laquelle nous renouvelons ainsi qu'à toute la famille du regretté défunt, nos plus cordiales condoléances.

— Le docteur Daniel de CHANTREAU, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien médecin de l'Hôpital français à San Francisco, ancien président du Cercle de l'Union, médecin du consulat, décédé à San Francisco, le 10 juin 1927.

Il était le frère de nos amis MM. Henri, Hubert et Eugène de Chantreau au deuil desquels nous nous associons de tout cœur.

— Madame Maurice de BUOR de la VOY, née Thérèse de Fontaines, décédée à Saint-André-sur-Sèvre, le 18 juin 1927, à l'âge de 70 ans et dont les obsèques ont été célébrées le 23 juin en l'église de Saint-André.

— Mademoiselle Germaine de la BOUTETIÈRE, décédée le 4 juillet 1927 à Paris.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-François-Xavier, le 7 juillet.

La levée du corps a été faite et l'absoute donnée par le chanoine Pierret, curé de la paroisse.

Le deuil a été conduit par M. le Comte Louis de La Boutetière, son frère; M. Gilbert de Goncourt, le Comte Charles de Certaines, le Vicomte de La Boutetière et le Vicomte de Montferré, ses neveux. Du côté des dames: la Comtesse de Montferré, sa sœur, la Comtesse de Certaines, sa nièce.

L'inhumation a eu lieu à Faymoreau le 12 juillet dans le caveau de famille.

Digitized by Google

— Mademoiselle Renée LE MAIGNAN, de L'ECORCE, décédée le 4 juillet au château de la Butière, et dont les obsèques ont été célébrées le 7 en l'église de Mormaison.

— Monsieur Raphael BUREAU, propriétaire-viticulteur, à Rosnay (Vendée), beau-frère de notre excellent ami Arthur Guéniot, décédé le 22 juillet 1927, en son domicile, à l'âge de 68 ans.

— Madame veuve Charles de MAUDUIT du PLESSIX, née de Kergos, décédée le 16 août 1927, à Quimper.

— Madame Edmond VALENCIENNE, née Thérèse Morand, belle-mère de notre excellent ami, le docteur Pineau, décédée le 16 août 1927. au Petit Château de Sainte-Flaive-des-Loups, à l'âge de 82 ans, et dont les obsèques ont été célébrées le 20 août en l'église de Sainte-Flaive.

— M. Antoine LE MAIGNAN de L'ECORCE, Croix de Guerre, décédé au château de l'Ecorce, à Vieille-Vigne.

— M. le Comte Gaston de CORAL, beau-frère du Marquis de Baudry d'Asson, sénateur de la Vendée, décédé en août 1927, au château de la Badonnière, commune de Marçay (Vienne).

— Madame G. WEHRY, née Josette de Guenyveau, dont nous annoncions d'autre part le récent mariage, et qui est décédée le 25 août 1927, au château de St-Aubin, en Plédéliac (Côtes-du-Nord), à l'âge de 21 ans.

— M. Joseph-Maximilien-Henri HOULIER de VILLEDIEU, secrétaire général honoraire de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Tertiaire de Saint-François, décédé le 9 septembre 1927 à l'âge de 71 ans, en son château de la Baudière.

— M. Henri-Ferdinand, comte de MEFFRAY, marquis de CESARGES, décédé au château de la Flocellière, le 13 septembre, à l'âge de 81 ans.

Nos plus vives condoléances à toutes les familles que ces nombreuses morts mettent en deuil.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Une vue de Fontenay-le-Comte en 1840

D'après un Daguerréotype pris par feu M. BABIN DES BRETINIÈRES
redressé par le Photographe-Artiste JAUNET
et un cliché aimablement communiqué par la " *PAROLE RÉPUBLICAINE* ".

L'original a été donné au Musée régionaliste de Fontenay, par notre ami M. Ernest BRISSON, du château de la Goujonnerie, en Loge-Fougereuse, petit-fils, par mariage, de M. BABIN DES BRETINIÈRES, lequel habitait en face même de Thiverçay, l'immeuble situé sur l'emplacement actuel des magasins Baudon *à la Ménagère*.

Rien ne subsiste aujourd'hui des anciennes constructions situées au Premier plan et sur lesquelles avait été élevée la maison familiale du Directeur de cette *Revue*.

Digitized by Google

Notre éminent ami Alphonse de Châteaubriant a publié dans la *Revue Européenne* (janvier et février 1927) sa très remarquable Nouvelle « *La Meute* », dont il avait bien voulu accorder à la *Revue du Bas-Poitou* la précieuse primeur de quelques pages.

Le charmant romancier écrit en ce moment les « *Récits et propos de M. de Mauvert* ». M. de Mauvert est « le dernier des gentilshommes comme on en faisait, et qui regarde avec effroi venir sur lui la grande vague du communisme, ce dernier avatar de la démocratie ».

— M. Armand Garnier, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Henri IV, met en souscription à la librairie Fischbacher (33, rue de Seine à Paris) un très important ouvrage illustré sur *Agrippa d'Aubigné* et le *Parti Protestant*, dont nous publions l'un des très intéressants chapitres et encartons le prospectus en le recommandant chaudement à nos lecteurs.

— Notre très cher confrère et ami Gaëtan Bernoville, publie à la *Librairie de France*, 110, boulevard Saint-Germain, à Paris, une magnifique édition illustrée de sa *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*, à 850 francs sur Japon, à 600 francs sur Hollande et à 250 francs sur papier de Rives.

— Le beau volume « *Le Bas-Poitou* », qu'attendaient impatiemment les lettrés et amateurs d'art de la Vendée, vient enfin de sortir de presse. Le texte en est rédigé par nos érudits compatriotes, MM. René Vallette, Jean Yole, Jean Mauclère et Louis Brochet, et très joliment illustré d'eaux-fortes de MM. O. de Rochebrune et Marcel Fleury, de bois gravés de M. Charlopeau et d'héliogravures de M. Bergevin, l'excellent éditeur rochelais.

Une délicieuse préface de M. Alphonse de Châteaubriant, l'éminent auteur de « *La Brière* », précède le texte.

— Comme suite à son remarquable ouvrage sur *Veuillot et les éternels libéraux* qui obtint un si légitime succès, notre excellent ami Hector Talvart dont je ne cesse d'admirer la puissance de travail, la profonde psychologie et la haute et saine philosophie, vient de faire paraître aux Editions Rupella chez notre distingué confrère Millon, un volume qui a pour titre « *Veuillot et la Monarchie* ». Ces admirables pages sont tout à la fois un hommage au grand écrivain catholique et aux principes monarchistes, dont la sereine grandeur l'avait conquis.

Nous engageons tous nos amis à le lire. (Prix 12 francs, chez tous les libraires).

Digitized by Google

— *Vieilles histoires d'hôtellerie à Poitiers*, tel est le titre des très curieuses recherches sur les anciennes hôtelleries de Poitiers, dont notre savant et aimable collègue Ginot a fait part à la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, et où il mentionne les hôtelleries du *Soleil*, où logeaient les messagers de Pouzauges et de Mouilleron; du *Petit More*, où Nicolas Rapin, tombé malade écrivit son testament et succomba; — du *Puits doré* qui recevait les messagers de Luçon; — de *Sainte Catherine* où descendait le messager de Fontenay et de la *Rose*, où Jeanne d'Arc fut reçue par le Président Jehan Rabasteau.

— Notre distingué collaborateur M. E. Boismoreau continuant ses études sur l'*Archéologie vendéenne*, dans le *Populaire* de Nantes, vient successivement d'y publier de très intéressants articles sur l'*Eglise du Vieux Pouzauges*, le *Château de Terre-Neuve*, le *Portail de l'église de Foussais*, le *Châtellier-Barlot*, *Talmont* et le *Château des Granges Cathus*, sous le titre *La Vendée d'Autrefois*. Il a également donné dans ce même journal de curieuses pages sur les *Vieilles Coiffes et les Vieux Habits* de notre pays vendéen.

Tous ces articles sont accompagnés de précieuses illustrations, pour la plupart reproduites d'après des eaux-fortes de M. O. de Rochebrune.

— *Les Archives du Diocèse de Luçon* poursuivent la publication de la chronique paroissiale de *Montreuil-sur-Mer*, si savamment documentée par M. l'abbé Gaillard; celle des *Biographies des Martyrs Vendéens*, par feu M. le chanoine Boutin (les abbés *Rodier*, *Blanchard*, *Ballon*, *Billaud*, *Lusson*, massacrés à Noirmoutier) et commencent celle de *La Visite Pastorale de Bertrand de Got en Bas-Poitou* (1305).

— L'annuaire 1927 de la Société d'Emulation de la Vendée vient d'être distribué aux sociétaires. Au sommaire nous trouvons: du président M. l'abbé Rousseau, causerie annuelle, Mortagne-sur-Sèvre, baronnie bas-poitevine, vieilles coiffes vendéennes; du vice-président, le docteur Marcel Baudouin; Le Girsen sur le littoral océanique, découverte d'un puits funéraire phénicien à Saint-Gilles-sur-Vie; du parnassien Paul Fillon, récemment titulaire de hautes récompenses littéraires, Note d'art, L'Ame de Boylesve, poème, La vieille Coiffe, sonnet; de M. S. Guiet, Souterrain-Refuge des Tessonnières; du docteur Boismoreau, La Colline inspirée du Bocage vendéen; de M. Henri Renaud, Recherches sur les Sables et la Chaume; de X..., Le Loqueteux, paysannerie en patois du Bocage.

Digitized by Google

Extrait des 300 planches gravées

constituant jusqu'en 1927

l'Œuvre du Graveur MARCEL FLEURY

Soit quelques titres avec le format des cuivres, la justification du tirage et le prix par exemplaire.

Pour se rendre compte de la dimension à peu près exacte des épreuves, ajouter environ dix centimètres de marges de chaque côté, aux dimensions données ci-dessous.

Un catalogue complet en préparation fera mention de tous les cuivres, même ceux détruits avec ou sans épreuves, et comportera tous renseignements utiles sur chacun.

Années		Prix de l'épreuve
1908	*Le Pont Mardoux à Fontenay-le-Comte (Vendée).* Haut. 0.135, larg. 0.18. Tirage non numéroté, mais restreint et signé..... (Salon des Artistes Français, 1909.)	50 »
1909	*Le Portail de Foussais (Vendée).* Haut. 0.135, larg. 0.18. Tirage non numéroté, très restreint et signé..... (Salon des Artistes Français, 1909.)	50 »
	Le Passage Gossart à Amiens. Haut. 0.14, larg. 0.10. Tirage non numéroté, mais signé et n'excédant pas 100 épr..... (Salon des Artistes Français, 1909.)	50 »
	La Porte du Pont à Moret-sur-Loing. Haut. 0.15, larg. 0.115. Tirage non numéroté, mais signé et n'excédant pas 100 épr..... (Salon des Artistes Français, 1909.)	50 »
	En Bretagne. Recueil de 10 eaux-fortes originales. Préface de René Vallette.....	Epuisé.

Digitized by Google

1910 *Le Porche intérieur de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris.*

Haut. 0.54, larg. 0.42.
Tirage non numéroté, mais signé et n'excédant pas 100 épr..... 150 »
(Salon des Artistes Français, 1910.)
Epreuve au Musée de Dinan (C.-du-N.)

Les Jardins de Saint-Sulpice sous la neige.

Haut. 0.32, larg. 0.24.
Tirage non numéroté et signé, mais n'excédant pas 100 épr..... 100 »
(Salon des Artistes Français, 1910.)
Epreuve acquise par l'Etat.
— — par le Musée Carnavalet (Paris).
— — par le Musée de Fontenay-le-Comte (Vendée).

Le Pont des Sardines à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Haut. 0.53, larg. 0.42.
Environ 25 épreuves en noir..... Epuisé.
Quelques épreuves en couleurs avec une 2e planche de ton..... d°
Cuivre détruit.

1911 *Le Grand Escalier de marbre de l'Opéra.*

et Haut. 0.61, larg. 0.45.
1912 Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 150 »
(Salon des Artistes Français, 1911.)

Châteaux et Logis Vendéens.

Recueil de 50 eaux-fortes originales, préface de René Vallette.
Haut. 0.25, larg. 0.18.
Tiré à 100 exemplaires, cuivres détruits..... Epuisé.
Reste quelques épreuves séparées provenant d'exemplaires vendus au détail..... Chaque épreuve... 50 »

Cloître de l'Abbaye de La Grainetière, à Ardelay (Vendée).

Haut. 0.39, larg. 0.63.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 200 »
(Salon des Artistes Français, 1912.) Mention honorable.
Epreuve acquise par la Ville de Paris.
— — par le Musée de Fontenay-le-Comte.
— — par le Musée de Rochefort-sur-Mer.

Les Sables-d'Olonne.

Recueil de 10 eaux-fortes originales, préface de Marcel Béliard..... Epuisé.

1913 *L'Hôtel du Peintre Lebrun à Paris.*

Haut. 0.50, larg. 0.395.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 150 »
(Salon des Artistes Français, 1913.)
Epreuve acquise par le Musée Carnavalet (Paris).
— — par le Musée de Fontenay-le-Comte.

Crépuscule au Jardin du Luxembourg (Paris).

Haut. 0.18, larg. 0.14.
Tirage à 50 épr. uniques, numérotées et signées..... 50 »

Vieilles Maisons de la Place Dauphine à Paris.

Haut. 0.22, larg. 0.14.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 50 »

Digitized by Google

A travers le Vieux Poitiers.

Recueil de 10 eaux-fortes originales, préface de E. Ginot..... Epuisé.
Cuivres détruits.
Reste quelques épreuves séparées, numérotées et signées, provenant d'exemplaires vendus au détail, à savoir :

La rue de la Chaine.	Haut. 0.22, larg. 0.18.....	50 »
Dans la rue Arsène-Orillard.	— —	50 »
Devant le portail de Sainte-Radegonde.	Haut. 0.18, larg. 0.22.....	50 »

1914 *Le Cloître Roman de Nieul-sur-l'Autise (Vendée).*

Haut. 0.39, larg. 0.62.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 200 »
(Salon des Artistes Français, 1914.)
Epreuve acquise par le Musée de Fontenay-le-Comte (Vendée).

La Mare aux Chênes.

D'après la toile de J. Dupré. Collection Chauchard. Musée du Louvre.
Haut. 0.56, larg. 0.45.
Tirage à 100 épreuves uniques, numérotées et signées..... 200 »
(Salon des Artistes Français, 1914.)
10 épreuves acquises par la Ville de Paris.
Tous les états de planche acquis par le Cabinet des Estampes (Bibliothèque Nationale, Paris).
Epreuve acquise par le Musée de Fontenay-le-Comte.

1914 à 1919 *Portrait du docteur Arnold Tholinx.*

D'après la toile de Rembrandt, Musée Jacquemart André à Paris.
Haut. 0.555, larg. 0.44.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 200 »
(Salon des Artistes Français, 1920.)
Epreuve acquise par le Musée de La Rochelle.
— — par le Musée de Fontenay.

1919 *Rouen à l'eau-forte.*

La rue Saint-Romain et la Cathédrale (Cour d'Albanc).	Haut. 0.18, larg. 0.22...	50 »
Panorama de Bonsecours	— — ...	50 »
La Cathédrale, vue des Vieilles Halles.	Haut. 0.22, larg. 0.18...	50 »
La Cathédrale.	— — ...	60 »
Le Palais de Justice.	— — ...	50 »
La rue Eau-de-Robec.	— — ...	60 »
Le Portail de Saint-Maclou.	— — ...	50 »

Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées.
(Salon des Artistes Français, 1921.)

1920 *Portrait du Général Guillaumat.*

Haut. 0.51, larg. 0.39.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 150 »
(Salon des Artistes Français, 1920.)

1921 *Paysan et Paysanne de la plaine vendéenne.*

Eaux-fortes et pointes sèches. (Deux planches.)
Haut. 0.23, larg. 0.18.
Tirage non numéroté, mais signé et restreint. Chaque sujet..... 60 »
Epreuves acquises par le Musée de Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

1922 *Le Beau Sacrifice, de Jean l'Hiver.*

Edition de grand luxe, avec préface de Henri Lavedan, lettre de Maurice Barrès, avant-propos de René Vallette, illustrée de 24 eaux-fortes originales.
Tirage à 200 exemplaires numérotés. L'ouvrage..... 150 »
(Salon des Artistes Français, 1922.)

1923 *A la Mémoire du lieutenant M. de L...*

Haut. 0.63, larg. 0.44.
Cuivre appartenant à la Famille.
(Salon des Artistes Français, 1923.)

1924 *Angers à l'eau-forte.*

Recueil de 20 eaux-fortes originales, préface du Chanoine Urseau.
Tirage à 100 exemplaires uniques, numérotés et signés..... Epuisé.
(Salon des Artistes Français, 1924.)
Reste quelques épreuves séparées (formats divers), provenant d'exemplaires vendus au détail..... Chaque épreuve.... 50 »
(Il a été donné un fac-simile avec un compte rendu dans le journal *l'Illustration*, à la date du 29 mars 1924.)

1925 *Mon Premier Été à La Rochelle.*

et

1926

Recueil de 40 eaux-fortes originales.
Haut. 0.22, larg. 0.18.
Préface par André Hallays. Table des gravures. Emboîtage de grand luxe de Magnier, Paris.
Toutes épreuves numérotées et signées de 1 à 200.
Cuivres détruits après tirage.
(Salons des Artistes Français, 1926 et 1927.)
Prix actuel des exemplaires encore disponibles..... 600 »
Ouvrage honoré d'une souscription de la Bibliothèque de La Rochelle.

1927 *Brouage (vue d'ensemble).*

Haut. 0.15, larg. 0.22.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées..... 50 »

POUR PARAITRE (courant octobre 1927).

Les Ruines Abbatiales de Maillezais (Vendée).

Haut 0.42, larg. 0.53.
Tirage à 100 épr. uniques, numérotées et signées.
Epreuve souscrite par le Musée de Fontenay-le-Comte.
Presque épuisé. Quelques épreuves encore disponibles à..... 200 »

EN PRÉPARATION :

Le Port de La Rochelle et ses Tours.

Haut. 0.42, larg. 0.53
Planche commandée par la Maison Hautecœur, éditeur d'estampes, Paris.
Quelques " épreuves d'artiste ", portant cette mention, seront la propriété de l'auteur, qui les réservera à ses plus fidèles souscripteurs.

Les Arènes de Saintes.....

Haut. 0.42, larg. 0.39.

NOTA. — *Des suppléments pourront venir compléter cet extrait au fur et à mesure de la parution de nouvelles séries de planches, en attendant le catalogue complet et illustré.*

Digitized by Google

— Dans l'*Annuaire de l'Association de la Presse Monarchique des Départements*, (année 1927): un remarquable rapport de notre excellent confrère et ami Edmond Béraud, vice-président, où il fait un trop aimable éloge de la *Revue du Bas-Poitou* et de son Directeur.

— De notre savant collaborateur M. le docteur Marcel Baudouin, dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et la Loire-Inférieure* (1926): *Trouvailles nouvelles au Tumulus de Dissignac en Saint-Nazaire* (*Loire-Inférieure*).

— Le même continue dans *Le Phare de la Loire*, la publication de ses très curieuses recherches sur les *Villes préhistoriques de la Vendée*.

— Sous le titre *Poèmes Poudrés*, et la signature de notre jeune et distingué compatriote et ami M. J. de Tinguy de la Giroulière, la librairie « *A l'Enseigne du Roi René* », d'Angers, a édité une charmante plaquette renfermant des poèmes exquis, dont nous nous faisons un vrai plaisir de publier l'un d'eux dans ce fascicule.

Poèmes délicieusement « poudrés » de délicats sentiments et de gracieuses inspirations, qui chantent à merveille la jeunesse, la fraîcheur de ses pensées, le sourire de ses lèvres et les jolies envolées de son cœur.

— De notre érudit collaborateur, M. L. Troussier: la suite de sa très émouvante étude: *La Guerre rue de Noirmoutier*, chapitre V, *Après la Victoire*. (Extrait de l'*Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*).

— Notre cher collaborateur et ami, Marcel Fleury, dont nous n'avons plus à vanter le beau talent de graveur, a publié dans la *Gazette d'Aunis*, sous ce titre *Comment on fait une eau-forte*, le texte de la très intéressante causerie qu'il a faite au cours d'une séance de l'Académie des Belles-Lettres et Arts de La Rochelle.

L'aimable artiste a eu la bonne pensée de réunir en brochure cette causerie, que conserveront pieusement tous ceux qui l'affectionnent.

— De notre savant collaborateur, M. l'abbé G. Brunelière une très précieuse plaquette d'archéologie ayant pour titre: *Une visite à l'église Carolingienne de Saint-Philbert-de-Grandlieu*. (Imprimerie de *L'Echo de la Loire*, Nantes, 1927).

Fontenay dans le Passé. — Notre distingué confrère M. F. Mitard, pour se délasser de la politique, fait revivre d'une très intéressante façon le passé de Fontenay-le-Comte, soit dans les colonnes

Digitized by Google

du *Phare de la Loire*, soit dans celles de la *Parole Républicaine*. C'est ainsi que dans le premier de ces journaux il a rendu un juste hommage à l'ingénieur *Parent de Curzon*, auquel Fontenay doit notamment la création de la grande route royale de Limoges à Nantes, et la construction du Pont Neuf et de la *Place Viète*, et que dans le second journal il poursuit de curieuses études sur la Presse Fontenaisienne d'autrefois, et sur la topographie ancienne de notre cité.

La Pharmacie en Bas-Poitou sous l'ancien Régime. — Tel est le curieux sujet de la remarquable thèse de doctorat en pharmacie excellemment soutenue devant la Faculté de Toulouse, par Mademoiselle Yvonne Michon, la distinguée fille de M. Michon, pharmacien à La Roche-sur-Yon.

— Nous recevons au moment de mettre sous presse le très intéressant *Rapport annuel de l'Archiviste Départemental*, pour 1927, et nous n'avons que le temps et la place, d'adresser à son auteur, notre ami M. Lanco, nos félicitations et nos empressés remerciements.

— De notre directeur, M. René Vallette, dans le numéro de mai 1927 du *Grand Tourisme*, un article intitulé: *Les Plages de l'Océan. — Les Sables d'Olonne.*

— Notre érudit compatriote, M. René Mémain-Denis, professeur d'histoire au Lycée de Rochefort, érudit et chercheur infatigable, vient de publier, chez M. Bauret, libraire-éditeur, rue de la République, en cette ville, un livre sur *Rochefort et ses environs.*

— Le 6e volume de nos *Chroniques du Bas-Poitou* (1926-1927) vient de paraître, avec une charmante préface du parfait écrivain ami qu'est notre très distingué collaborateur Paul Devigne. En vente chez l'auteur: Logis de Beauregard, à Mouilleron-en-Pareds et à la librairie Pajot, Fontenay-le-Comte. (Prix: 6 francs par poste 7 francs).

Ouvrages reçus. — *Au Soir de la Pensée*, par Georges Clemenceau (2 vol. in-8° carré. Prix: 70 francs). En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, et dans toutes les bonnes librairies.

— *Les Pièces d'un Procès. L'Action Française et le Vatican*, avec préface de Charles Maurras et de Léon Daudet. Paris, Ernest Flammarion. Prix: 12 francs.

— *Louis Veuillot et la Monarchie*, par Hector Talvart. Edition Rupella. Charles Millon, La Rochelle. 1927. (Prix: 12 francs).

Digitized by Google

— *Billets à Corintine*, sur diverses manières de jouir et de souffrir, par Hector Talvart, avec huit gravures originales sur bois et au burin, de Gabriel Charlopeau. (Edition d'art Henry Goulet. Paris 1927).

— *La Fille du Haaff*, par Jean Mauclère. (Edition de la Vraie-France, 92, rue Bonaparte, Paris).

— *Au hasard des routes entre Loire et Pyrénées.* — *L'Ile de Noirmoutier*, par Jean Mauclère, avec illustration de Raymond Bergevin. (Edition d'art, Raymond Bergevin, La Rochelle. 1927).

— *La Chlamyde d'or*, par Madame Lucie-Edwige Mayen, avec illustrations d'Eugène Piron, de Guy Dezaunay, Andrée Lemaître, Juliette Mayen, et préface d'Alcantère de Brahm. (Paris. Edition Fast, 13, rue Royale).

— *Poèmes Poudrés*, de J. de Tinguy de la Giroulière. (Angers. A l'enseigne du Roi René: 1927).

— *L'Ecole avec Dieu.* — *L'Ecole sans Dieu*, par Joseph Santo, de Colmar. Ancien conseiller municipal de Nancy. (Chez l'auteur, 131, rue de Vaugirard, Paris. Prix: 1 fr. 50).

R. DE THIVÉRÇAY.

Nombreux Livres, Documents et Gravures
sur le POITOU, le PÉRIGORD et le ROUERGUE
Sont en vente à Prix marqués à la
Librairie Emile Saffroy Jeune
Villa du Pré, N° 30 - LE PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine)
Demandez à cette Adresse le CATALOGUE N° 7 d'OCTOBRE qui contient des chapitres importants sur ces trois provinces. — *ENVOI GRATUIT.*
Achat de Bibliothèques et de Lots de Livres. — Déplacement à mes frais.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE.

Imprimerie HENRI LUSSAUD, *P. et O. LUSSAUD Frères*, Fontenay-le-Comte

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

CRÉDIT DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 50 millions

Siège Social à Angers, 17, rue Voltaire

Succursale à *FONTENAY-LE-COMTE*

(Banque E. AMÉDÉE et C^ie près le Pont-Neuf)

AGENCES

La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Luçon, Chantonnay, Challans, Les Herbiers et Saint-Gilles-sur-Vie.

LE CRÉDIT DE L'OUEST

Se charge de toutes Opérations de Banque et de Bourse.
Paie tous les Coupons sans Frais
Reçoit sans Frais les Souscriptions à toutes les Émissions.
Loue des Coffres-forts, etc., etc.

« LE ROI DES VINS, ET LE VIN DES ROIS. »
ALPHONSE DAUDET.

CHATEAUNEUF-DU-PAPE

« DOMAINE DU GRAND COULET »
1^er GRAND CRU

Médailles d'Or Liège 1905
Concours Agricole Paris 1909-1910

Hors Concours Turin 1911
Nîmes 1923

DROUX-VAN MALDEREN et C^ie
Villa Saint-Paul
CHATEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse)

Même Maison à :

NUITS-St-GEORGES (Côte-d'Or)
pour les Vins de Bourgogne.

BORDEAUX, 61, Avenue de Boutaut
pour les Vins de Bordeaux.

Digitized by Google

Une Lettre inédite d'Alphonse de Chateaubriant

Notre éminent collaborateur et ami, Alphonse de Châteaubriant ayant été mis au dernier moment dans l'impossibilité de donner à la Revue *les pages qu'il nous avait promises pour ce numéro de fin d'année nous n'avons pas voulu que nos lecteurs fussent complètement privés du charme incomparable qui se dégage de tout ce qu'écrit le délicieux romancier et nous avons cueilli à leur intention dans le dossier de sa correspondance, précieusement conservée comme un trésor, la première lettre qu'il nous écrivit au début de nos relations.*

R. V.

Paris 27 Janvier 1901

Cher Monsieur et Ami,

Le croiriez-vous? — Ce soir, je donnerais toutes les bonnes aventures du monde, quel que soit ce monde, pour me trouver en face de vous, et laisser passer les heures, comme probablement font les boîtes à horloge, sans m'apercevoir du temps.

Le croiriez-vous? — En plein Café Riche, en plein boulevard, en pleine électricité, en plein éternel féminin et en plein vertige, attablé devant une tête d'allemand, chevelue

Digitized by Google

et rêveuse, ce qui me manque, mon Dieu! c'est vous, cher Monsieur et ami; laissez-moi vous le dire tout simplement, dans la spontanéité de mon âme primesautière de jeune homme. J'ai ici des amis, gens qui font profession d'être arrivés et qui portent leur réclame sur leur visage, ce qui est chose laide.

Vous m'avez laissé, cher Monsieur, l'impression la plus délicieusement persistante, et j'ai débarqué à Paris, comme disait Bétinois, avec l'arrière-goût des causeries abandonnées, brisées là par un rien, par une gare...

Depuis j'ai vu ici quelques célébrités, mais ce n'est pas ça. Il n'y a pas dans leur regard ce je ne sais quoi, laissant entendre l'inexprimé, et l'inexprimable, et dont la traduction réside tout simplement dans l'affinité des natures, la fusion des esprits et des âmes.

Pensez-vous que ce sont là de grands mots? — J'hésite parfois pourtant à les prononcer ou à les écrire, car je crains d'être hérétique devant l'autel du dieu « scepticisme ». — Les esprits sont si bizarrement orientés aujourd'hui que les vérités deviennent redoutables. Je me permets de vous écrire à vous, cher Monsieur et ami, des pensées que je tairais à tout autre. Mais c'est si bon de laisser flotter sa vareuse et de pouvoir se dire: « Nous sommes ensemble ».

Bref, je m'ennuie. J'ai de la boue plein les yeux. Mes poumons sont dans le brouillard. Où donc est ma Vendée, ses coteaux, ses horizons bleus, ses grands bœufs qui font la corne aux guérets, mes bois qui chantaient je ne sais plus quel couplet natal et tout ce qui ne se rend pas dans la langue du boulevard. J'éprouve, cher Monsieur, et c'est stupide en somme, la nostalgie du Pont des Sardines, de la route de Saint-Michel, qui s'en va, s'en va longue, blanche jusqu'à Charzay, où je vois encore le moulin de papier qui effrayait mon cheval. Tous ces riens, toutes ces émotions rétrospectives faites de mille attaches secrètes, nouées

Digitized by Google

lentement, mystérieusement, nous remuent ici profondément sous les lustres.

Et puis... je rentrerai bientôt — et ce sera la morale de mon voyage, celle du pigeon. Paris, voyez-vous est un coërcitif et ma foi, je n'étais pas disposé. Me pardonnerez-vous, cher Monsieur et ami, ma liberté d'expression et l'abandon de plume que je me suis permis?

Soyez bien assuré de mes sentiments les plus sympathiques et les plus attachés.

A. DE CHATEAUBRIANT.

P.-S. — Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire savoir la prochaine date de la *Revue du Bas-Poitou*, afin que je puisse tenir ma promesse.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE BAS-POITEVINE

Une visite aux Ruines de la Durbellière

et à Châtillon-sur-Sèvre

Pages inédites du Carnet de route d'O. de Rochebrune

A l'occasion de la récente publication par M. Salvini, le savant archiviste de la Vienne, du Chartrier de la Durbellière, *il nous paraît intéressant d'offrir à nos lecteurs le compte rendu resté inédit de l'excursion que M. O. de Rochebrune fit en 1861 aux ruines de cette belle et seigneuriale demeure, immortalisée par le souvenir de l'illustre héros des Guerres de Vendée, Henri de la Rochejaquelein.*

Ces pages sont extraites des Mémoires manuscrits laissés à ses enfants par le savant et admirable artiste fontenaisien ».

N. D. L. D.

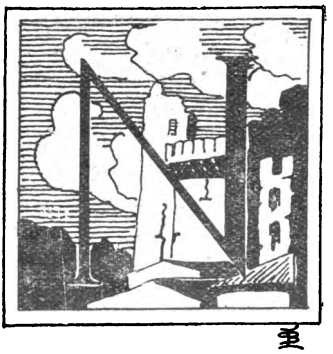

Nous prenons la route de la Durbellière. Une large avenue semée de chétifs arbres verts nous permettait d'apercevoir à son extrémité de grands pans de murailles noirâtres et couverts de lierre.

Après avoir traversé un énorme portail bâti au XVII^e^ siècle et portant cette date: 1631, nous entrons dans une vaste cour, circonscrite par des servitudes solidement bâties avec petites

Digitized by Google

fenêtres cintrées et portes pareilles. En face de nous, toute la ruine éclairée par un soleil superbe, entourée de grandes douves où poussent les vergnes et les saules; de hautes balustres en granit enceignent le pourtour de ces douves qui se perdent au nord dans un étang. Au centre s'élevait en pleine lumière une tour à pans contenant un escalier en spirale qui desservait une construction beaucoup plus ancienne que celle dont je voyais les gros pavillons carrés, les fenêtres à pilastres et la porte cintrée contournée de deux colonnes ioniques cannelées.

Mon cœur était plein d'émotion et de glorieux souvenirs Je voyais la figure héroïque du jeune généralissime de la Grande Armée Vendéenne passer et repasser comme un héros antique sous les débris immortels de cette demeure où il naquit dans le gros pavillon placé au sud de la construction.

Ce fut avec un vrai recueillement que je me mis à l'œuvre pour fixer sur mon papier un des dessins les plus intéressants de ma collection au point de vue historique. Après l'avoir terminé nous avons fureté dans les coins et recoins de la construction. Pas une porte, pas un couloir n'a été épargné. De ce subtil examen, il m'est resté comme certain que toute la portion de la construction opposée à la cour d'entrée est de beaucoup plus ancienne que celle qui fait face à cette même cour. Celle-ci, construite comme le portail en 1631, est décorée de deux rangs d'ouvertures, surmontée d'un entallement et coupée dans le sens de la hauteur par une corniche d'un bon effet. Le Puy-du-Fou n'a pas été étranger à cette donnée architecturale. Les fenêtres sont contournées de pilastres avec chapiteaux et la porte d'entrée portant au-dessus de son plein-cintre à clef saillante deux écussons sculptés dans le tuffeau avec un cordon de St Michel autour est flanquée de deux colonnes très fuselées à forts chapiteaux ioniques supportant une boule entourée de bandes.

Digitized by Google

La façade, dont j'ai parlé plus haut, est en partie du XV^e^ siècle et les moulures prismatiques qui décorent les chambranles des fenêtres ne sauraient laisser de doute à cet égard. L'ensemble de cette construction était considérable. Les pavillons très larges et très hauts, la façade qui les reliait extrêmement longue avec fenêtres très espacées. A quelque distance, j'ai remarqué une galerie dont chaque terme est soutenu par une colonne d'ordre dorique.

Je ne pouvais m'arracher aux souvenirs qui se pressaient dans ma mémoire. La gloire dont ces débris étaient couverts me rendait fier d'appartenir à cette Vendée qui avait pendant plusieurs années versé son sang pour défendre sa Foi sous la conduite du jeune héros.

Le temps était radieux. Le Ciel me récompensait de ma courageuse persévérance. J'ai emporté un fin croquis d'un effet remarquable qui me permettra de faire une charmante eau-forte.

***

De retour à Châtillon, nous visitons l'abbaye, énorme construction du XVII^e^ siècle. Rien à dessiner là. Cependant l'aspect ne manque pas d'une certaine grandeur, mais c'est froidement classique. Nous allons à la cure. Le curé était absent. A la question faite au jeune et grand vicaire édenté qui le remplace de m'indiquer la maison où se tenait le Conseil Supérieur de l'Armée Vendéenne, il lève les yeux au Ciel, les baisse vers la terre pour les rouler à droite et à gauche avec l'air de la plus profonde stupéfaction.

Oh! grand progrès de l'histoire écrite, qui enlève aux populations cette antique tradition des faits et gestes de leurs aïeux! A quoi bon, en effet, s'inquiéter d'apprendre à vos fils les actions mémorables des ancêtres? Les livres ne sont-ils pas là? Je me reporte avec bonheur au temps des trouvères. J'aurais plus vite rencontré alors la Maison

Digitized by Google

du Conseil Supérieur des Vendéens. Enfin, après une vive insistance le bon abbé se décide à faire des recherches auprès des vieux débris de la Grande Armée. Il en rencontre un qui n'a pas vu, mais qui sait de son père... C'est la maison de M. de la Guêpière. Nous y allons, et, bonheur complet, ce dernier est le fils du secrétaire du Conseil Supérieur.

Il nous montre la salle où était l'imprimerie, celle où se tenait le Conseil. Rien n'est changé, sauf la toiture qui était recouverte en tuiles plates et les cheminées plus hautes. La position est superbe, on domine toute la vallée qui s'étend au pied de Châtillon. Une vieille tour carrée, défigurée par une restauration moderne, domine le château. Elle faisait partie de l'ancienne enceinte de la ville.

J'ai de là visité la porte du château de Châtillon. Elle est forte, mais sans intérêt archéologique. Sa construction doit datée du XIV^e^ siècle. Une tour plus forte, complètement démantelée, est placée plus au sud. Elle sert, je crois, de prison.

Nous dirigeons notre véhicule vers une tour à pans, dont j'avais signalé le matin les fenêtres à traverses de pierres, au-dessus des cimes jaunies des châtaigniers.

L'étonnement s'empare de moi, en trouvant à l'adresse de la Blandinière, une construction énorme et inachevée du XV^e^ siècle, avec hautes toitures, belles lucarnes, escalier colossal, et chapelle charmante à voûtes élégantes, à meneaux délicats, précédée d'un porche recouvrant une petite porte ogivale, avec tores en torsades d'un délicieux effet.

La petite chapelle n'a qu'un transept. C'était probablement la chapelle où l'on enterrait les seigneurs du lieu. Les profils des moulures et des clefs de voûte à écussons sont ravissants. Vue de la cour, elle forme un ensemble de l'effet le plus original. Avec son porche et son pignon élevé, le château n'a pas moins de variété dans les lignes et beaucoup plus de grandeur encore. La tour, d'un diamètre très

Digitized by Google

fort, est à pans inégaux. Elle est accostée d'un tourillon très élevé qui sert à monter aux deux étages supérieurs. Car l'escalier ne dessert que les deux étages de la façade et la tour en a quatre. Le dernier de la tour est voûté aux nervures saillantes.

Une cheminée du XV^e^ siècle y montre ses jolis profils. C'est un appartement charmant, d'où la vue s'étend au loin. La dernière volée de l'escalier est également voûtée à nervures ogivales. La retombée est supportée par le noyau de l'escalier. Je ne pouvais me lasser d'admirer la grandeur des marches taillées dans un seul bloc de granit. Je n'en connais de plus beaux qu'à la Ménardière de Saint-Pierre-du-Chemin. Dans le jardin on nous a montré un orifice très étroit par lequel on communique à d'énormes souterrains voûtés de près d'un quart de lieu de long.

Les appartements intérieurs du corps du logis sont énormes, avec des cheminées cyclopéennes. Elles sont voûtées en plein cintre. Il reste encore un beau portail dans le genre de celui de la Boulaye, plus moderne par conséquent que le château et la chapelle. J'en relève l'écusson et je dessine la vue générale et pittoresque.

Nous repartons, et le soir nous parcourons la délicieuse vallée qui fait partie de la Boulaye. Les pierres debout que nous y voyons sont pour moi celtiques; les arbres, les blocs de granit de la vallée, le mamelon opposé font un ensemble sévère et d'un grand style.

O. DE ROCHEBRUNE.

Digitized by Google

Le Beau Missel

A M. Paul BOUTET-LAGRÉE
Enlumineur et Peintre.

E jour-là, le baron Aimeri de Thouars tenait conseil en la salle de son château: sa femme bien-aimée, Oringarde, était près de lui et Godin son vassal assis à ses pieds. Quelques demoiselles au long voile sur leurs nattes pendantes debout derrière leur maîtresse, regardaient les compagnons chevaliers près de leur seigneur. Le soleil, à travers la fenêtre, flambait sur les étoffes de tous les feux du vitrail.

Un serviteur introduisit un moine: c'était le prieur des bénédictins de Saint-Florent, il était de stature imposante et de belle figure, bien qu'elle fût un peu rouge, d'émotion ou d'autre chose.

« Vous voici donc, mon Père, lui dit le seigneur Aimeri: je vous salue pour vous et votre dérangement. Voici ce que

Digitized by Google

j'attends de vous. il me plairait de posséder un beau missel pour l'offrir à l'église commencée sur mes domaines de La Chaize et je sais que vous avez en votre couvent les artistes qu'il me faut. Puis-je compter sur eux et sur votre bonne volonté?

— Sire, répond humblement le prieur, si vous désirez pour cette destination un livre pareil et que votre dessein soit de confier la nouvelle église à des religieux, il serait de bonne justice qu'elle fût donnée à ceux qui l'auront richement dotée.

— Tout dépendra de la beauté du travail.

— Comptez-vous donc, beau sire, commander plusieurs missels pour avoir à les comparer?

— Sans doute.

— Alors, c'est grand hasard et pitié, car notre sainte maison ne compte plus qu'un seul enlumineur, ce qui la met en infériorité pour une aussi grande œuvre.

— Acceptez-vous, mon Père, tranche le fier seigneur.

— Hélas, toujours! Mais l'exécution exigera pour nous un temps plus long, or, arriver trop tard c'est perdre l'espoir de votre promesse.

— Et de quoi donc vous occupez-vous? Ne puis-je pourvoir à cet inconvénient? Le délai sera pour tous de deux ans: vous voilà satisfait, je pense?

Le prieur s'inclina et sortit.

De retour au couvent, il réunit ses moines et d'une voix troublée leur raconta sa visite: certains levèrent les yeux au ciel, d'autres regardèrent leurs pieds, mais tous orgueilleux de leur ordre, déclarèrent qu'il fallait commencer le travail et prier pour amener la grâce sur la communauté.

Ainsi fut fait: le frère Adalhart eut beau s'ingénier à passer inaperçu derrière les colonnes du cloître, son supérieur l'appela:

— Mon fils, la gloire du couvent tombe entre vos mains: vous avez entendu ce que j'exige de vous. Vélin, or, riches

Digitized by Google

couleurs vous seront donnés et tout de suite vous vous mettrez au travail.

— Hélas, mon Père, supplie Adalhart, je ne pourrai jamais: Dieu ne m'a pas donné œil assez sûr, main assez légère et goût assez parfait. Je craindrais trop de ne pas mener à bien une œuvre pareille et de porter préjudice à mon ordre.

— Songez, mon fils, à l'offense que vous nous faites en manquant de courage.

— Mon Père, ayez pitié, insiste le pauvre homme à genoux, songez que si j'échoue j'en mourrai!

— Eh bien, répond le saint homme avec calme, l'honneur sera sauf mais vous aurez commis par scrupule le péché de désobéissance si vous êtes cause que le Seigneur Aimeri choisisse un autre couvent pour garder son église, et serez condamné à souffrir l'éternité.

— Grand Dieu, serait-ce possible?

— Allez à votre devoir et priez pour moi.

Ainsi fut consolé le frère Adalhart, à l'esprit simple, au cœur sensible.

Dès ce jour il connut les affres de l'appréhension et du doute. Il travaillait dans sa cellule, toujours seul, ayant obtenu du prieur qu'on ne le dérangeât pas, s'y lamentant à l'aise, peignant comme en secret, cachant les feuilles pour qu'en son absence on ne vint point les contempler. Il ne dormait plus, perdait l'appétit, rêvait de châtiment et parlait tout haut. A la longue, les moines, qui le croyaient possédé, s'éloignaient de lui; c'est avec peine qu'Adalhart rassurait le prieur sur la continuité de son travail, et les mois s'écoulant, il changeait à faire pitié.

Avec son visage pâle, émacié, sa barbe blonde, ses yeux lointains, il ressemblait à Notre-Seigneur Jésus au Mont des Oliviers et les frères se sentaient un peu craintifs en sa présence. Cette impression dominait au réfectoire où, pour ne pas le regarder, tous fixaient les yeux sur la chaire où se

Digitized by Google

tenait le frère occupé à la lecture pieuse si bien que le prieur dût affirmer à la communauté inquiète que l'œuvre se poursuivait grâce à l'inspiration de la prière et par la joie des couleurs, mais il n'en savait rien. Défiance affreuse, angoisse terrible, responsabilité effroyable: « Ah! gémissait le pauvre moine, si par mon incapacité le couvent allait être privé du bien précieux qu'il souhaite, que deviendrai-je? Combien il serait préférable de ne point m'en mêler et de mourir aujourd'hui! Et pourtant, abandonner, le pourrais-je, car mon travail... je l'aime! » Et il regardait les grandes feuilles de vélin où se dessinait le Pater dans de belles lettres ornées, les litanies parmi des ornements somptueux, le chemin de croix aux douloureuses images. Mais quand le résultat semblait couronner son effort, sa confiance disparaissait et il ne se sentait plus la force de continuer.

Un jour, affolé de perdre courage, il prit deux de ses plus belles pages et s'en fut au château. Voulant éviter le seigneur Aimeri qu'il craignait, il attendit son départ pour la chasse puis pénétra dans le logis. Et le voilà en face de Dame Oringarde qui brode une écharpe de soie entourée de ses compagnes. Malgré les sourires qui saluent son air timide il s'avance, son rouleau à la main et parce que la gente dame le regarde avec bienveillance, il s'incline et parle.

— Vous, la plus savante, la plus grande en bonté: veuillez voir ceci et me dire si je dois vivre ou mourir.

La dame étonnée détend les feuilles de ses doigts habiles et regarde, toutes les filles silencieuses penchées sur ses épaules, et le pauvre artiste, qui attend, croit rendre son âme; mais un cri d'admiration lui secoue les nerfs et il renait à la vie. La gente dame, les yeux brillants, lui passe les enluminures et dit d'une voix douce comme le miel:

— Mon frère, que craignez-vous, puisque Notre-Dame guide votre main pour peindre son divin Fils et que les

Digitized by Google

Anges vous inspirent. Allez en paix: le sire Aimeri partagera mon goût.

C'était beaucoup pour le bon frère que cette assurance sortant d'une pareille bouche, mais il pensa qu'il y avait beaucoup d'autres couvents en Poitou où des artistes célèbres auraient aussi les anges pour guider leurs pinceaux et son angoisse grandit encore. Un autre tourment vint se greffer sur tant de misères. Terminerait-il à temps? Un retard sur des confrères plus joyeux et plus prompts était permettre au Sire Aimeri un choix désastreux pour le couvent. Et déjà il est si las et l'œuvre est si longue! Le sujet trouvé, dessiné, que d 'heures pour amalgamer les couleurs, poser l'or en feuille qui s'éparpille au moindre souffle, le polir, puis écrire le texte serré des prières liturgiques! Encore, si les jours étaient toujours clairs et les nuits plus courtes! car enfin il est tout seul pour tout faire.

Cependant, au bout du temps fixé, l'œuvre était finie mais le pauvre frère Adalhart n'avait plus que la peau sur les os. Une reliure magnifique, dont il avait dessiné le projet, emprisonnait les feuilles. Les plats d'argent gravés représentaient de face Notre-Dame Immaculée et, derrière, les initiales du Saint-Nom de Jésus. Rien n'était plus somptueux que l'ensemble de l'œuvre.

Quand le prieur, devant tous les moines, remit au frère Adalhart le missel qui sortait de l'atelier, le pauvre artiste le pressa sur son cœur. Accablé sous les éloges que lui prodiguait le Révérend, il n'entendit que les derniers mots: « Vous porterez vous-même, mon doux frère, le missel au seigneur Aimeri, en son château de Thouars, et nous rapporterez la récompense de votre adresse, qui concerne, comme vous le savez, l'église commencée de la Chaize et... sa garde. »

— Et si je n'obtiens pas la grâce dûe à mon faible mérite?

— Alors, mon doux frère, Dieu aura soin de vous.

— Hélas, mon Père, je ne le crois pas!

Digitized by Google

Et portant toujours le missel, il s'en fut à la chapelle.

Le soleil déclinait au dehors, mais demeurait accroché aux vitraux pour briller de toutes les couleurs sur l'autel. Adalhart déposa pieusement le livre sur le pupitre au-dessus de la nappe puis alla s'agenouiller le front contre les marches. Oh! l'ardente prière où passait toute sa contrition, tout son désir! Qui l'arracherait de cette place d'où tombait le pardon, où régnait un silence bienfaisant, où il pouvait rêver? Etait-ce ce bruit nouveau, ce cliquetis délicat, ininterrompu, surprenant en ce lieu? Doucement, le moine relève la tête: une brise légère, qui vient d'on ne sait où, agite au bas du missel les signets de ruban aux couleurs liturgiques en faisant cliqueter les médailles précieuses. Le pauvre frère s'amuse à cette vue, mais bientôt l'idée fixe le reprend et une immense douleur l'emplit: « Ah! soupire-t-il, est-ce possible que par la faiblesse de ma foi et mon peu d'adresse, ce livre, enfanté pour la gloire du couvent, puisse être jeté au pire destin, qu'un autre lui soit préféré? Le prieur, mécontent, ne le gardera point pour l'église: il sera vendu à quelque marchand qui le cédera à n'importe quel impie collectionneur d'images. Oh! Sainte Vierge, Mère de mon Dieu, pour qui j'ai peint, aimé, souffert, suis-je donc coupable, et dois-je redouter un désespoir sans fin? Oh! si vous saviez combien il me serait doux de connaître vos arrêts! » Et il contemple son missel qui brille comme un joyau. Alors il voit la figure de la Vierge gravée sur le plat se détacher doucement, grossir, s'avancer vers lui et sourire d'une ineffable bonté.

Le lendemain on le retrouva prosterné sur les marches; cependant il partit pour le château de Thouars son beau missel sur son cœur. Il se sentait ragaillardi parce qu'il était décidé s'il n'obtenait la récompense, à s'en aller mourir loin du couvent au pied du calvaire de son village poitevin.

La salle du seigneur Aimeri était pleine de monde quand

Digitized by Google

il y pénétra: il y avait, outre les représentants des divers ordres religieux voisins beaucoup de manants, de compagnons en armes et derrière la douce dame Oringarde les demoiselles au long voile sur leurs nattes pendantes: le vassal Godin était assis près de son maître, sur une table reposaient plusieurs missels enveloppés de damas précieux ou simplement habillés de leurs reliures de velours aux riches fermoirs d'argent. Cette vue frappa de stupeur le pauvre Adalhart. Piqué au milieu de la salle, les jambes raidies, il ne pouvait plus avancer.

— Mais cet homme est malade, dit le seigneur Aimeri, voyez comme il est pâle.

— Renvoyez-le, conseille Godin le vassal.

— Il faudrait le secourir, se confient les demoiselles.

— Qu'on l'emmène, il va tomber, affirment les compagnons.

— Beau Sire, murmure Oringarde penchée à l'oreille de son époux, ne vous semble-t-il pas avoir devant vous le Seigneur Jésus, et que vous devez l'accueillir pour que le bonheur embellisse toujours notre maison?

— Venez, saint moine, commande le baron et prenez place.

Et Godin dut céder son escabeau.

Alors le seigneur Aimeri demanda l'un après l'autre les missels que lui présentaient tour à tour les enlumineurs orgueilleux de leur œuvre. Il s'arrêta longtemps à les contempler, marquant ses préférences d'exclamations ou de paroles flatteuses, incliné par goût à celui du prieuré de Pouzauges qui possédait les peintres les plus réputés du pays. Quand on vint au frère Adalhart, les missels, passés de mains en mains, reposaient côte à côte sur la table. Avec une peine extrême, tant il était faible, le moine défit l'étoffe qui enveloppait le livre précieux, et de ses doigts tremblants le tendit au baron.

Dès qu'il fut ouvert, un cri d'admiration jaillit de toutes

Digitized by Google

les poitrines, mais le seigneur Aimeri qui n'aimait pas qu'on manifestât, ni qu'on voulût l'influencer, se mit en colère, puis tourné vers le pauvre artiste changé en statue, il affecta le dédain:

— C'en est fait, gémit tout bas Adalhart, je l'avais bien pressenti!

Et sous ses grandes manches, il fit sur son cœur, le signe de la croix... mais voici que la voix claire de Dame Oringarde perce le bruit et que son époux lui répond...

— Tout seul? Le dessin, la peinture, l'or, l'écriture?

— Tout!

Et le Seigneur passe le livre à la Dame...

— Oh! cher époux, exclame-t-elle aussitôt. voyez donc ces mots étranges qui ne sont tracés ni par une plume ordinaire, ni en caractère connus. La langue n'en est pas plus de notre temps que du passé et cependant on lit à merveille: ne serait-ce point un miracle?

Le noble baron, le front pensif, refermant le livre, le tend à Godin le vassal, puis se levant il dit:

— J'accepte du prieuré bénédictin de Saint-Florent l'œuvre qu'il lui plaît de m'offrir, et ce missel embellira l'autel de la nouvelle église sise sur mes domaines de La Chaize: vassal, faites dresser l'acte de garde!

On emporta le frère Adalhart évanoui... Il mourut peu après, de sa joie, et on lut longtemps sur la pierre de sa tombe ces mots qu'y avait fait graver Dame Oringarde et que les fervents voient encore sur la première page du Missel:

« Quand l'amour est grand, par la prière la beauté sort de l'âme: ainsi les couleurs sont plus fraîches et plus durables avivées par les larmes. Marie. »

S. Boutet-Lagrée.

8 Juillet 1927. La Rochelle.

Digitized by Google

La Ruine

Murée en son silence, âpre en sa solitude,
Elle dresse, au sommet de la falaise rude,
Son pignon, de lierre drapé;
On voit choir de sa nef des pierres, goutte à goutte;
Quand les autans, l'hiver, viennent l'ébranler toute,
Elle semble un chêne sapé.

Jadis l'écho sans fin d'une ample litanie
Nuit et jour éveillait la prière endormie
Sous les voûtes oïntes d'encens;
Anx cloîtres fleuronnés glissaient les blanches coules,
La crosse de l'abbé faisait gronder, par houles,
Le tonnerre pieux des chants.

Lors, la mer orgueilleuse et l'abbaye sereine,
Dignes, se regardaient sans amour et sans haine,
En filles de l'Eternité.
Par les soirs lumineux que le couchant irise,
Tous deux se revêtaient, l'Océan et l'Eglise,
D'une semblable majesté.

Mais le Temps, ennemi de ce que l'homme crée,
A répandu la mort dans l'enceinte sacrée,
Le vent y pleure à longs sanglots;
Et la Mer toujours jeune, en sa splendeur divine,
Jette, inlassable, au front morne de la ruine,
Le rire insolent de ses flots.

Jean Mauclère.

Digitized by Google

Une Enigme de la Préhistoire Bas-Poitevine

Les Bassins Jumelés dits « Fesses de Sorcière »

Folklore et Préhistoire

— « N'aurais-tu pas besoin d'un manche à balai ? Quant à moi, je voudrais avoir un bouc solide... Je vois, là-bas, de vieilles sorcières audacieusement dévêtues et des jeunes qui se voilent sagement. »

(Gœthe. — *La nuit du Sabbat. Dialogue de Méphistophélès et de Faust).*

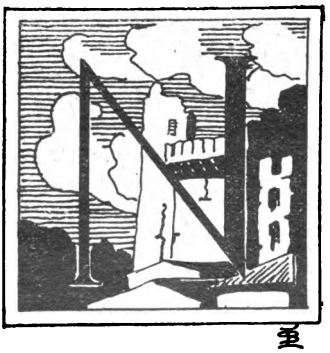

Nous *avons longuement « tourné la cuiller autour du pot », en bon vendéen fidèle aux adages coutumiers, faisant force de loi, avant de nous décider à maintenir ce titre. Certain soir du dernier printemps, ces « fesses sorcelières » firent presque bondir de son siège directorial l'amène personnalité qui préside aux destinées de la* Revue du Bas-Poitou. *Proposer une étude sur un sujet si... spécial semblait une gageure et le bon « templier » nous lançait un regard non moins acéré que sa plume, les jours de bataille.*

Plaider semblait inévitable. Mais nous avions affaire au doyen des avocats du barreau de Fontenay-le-Comte et la joute était bien inégale

Digitized by Google

L'avocat se doublait heureusement d'un fervent traditionaliste, d'ailleurs suspect.

Cette suspicion, qui n'est un secret pour personne, est fondée sur un fait. René Vallette aurait été surpris, en compagnie d'un illustre vendéen, originaire de Mouilleron-en-Pareds, se livrant à des libations copieuses, près de la fontaine des beaux esprits, et flirtant avec Mélusine. La bonne fée, dont la parole a la douceur d'une aurore, ne leur aurait laissé entrevoir aucune espérance, ses aventures avec le chevalier Raymondin l'ayant à tout jamais guérie des mortelles unions, mais, touchée des preuves évidentes de leur amour, elle leur aurait confié une partie des secrets qui assuraient jadis une longue jeunesse aux ovates gardiens des traditions antiques; même privilège,

... en dépit de l'envie,

aurait été accordé à la Revue du Bas-Poitou, *enfant d'adoption de Mélusine, qui lui aurait octroyé, pour de nombreux lustres, le privilège exclusif des publications concernant la vieille Vendée.*

Ces révélations secrètes constituaient le défaut de la cuirasse du « templier ». Le point vulnérable repéré, la défaite de l'adversaire semblait certaine. Elle le fut.

« Sans doute, le titre peut offusquer et surprendre, disions-nous dans notre plaidoyer, mais, en dépit de vos instances, il est impossible de le modifier. Cette dénomination est consacrée par l'usage. Elle présente quelque analogie avec une figure de réthorique, triviale incontestablement mais exacte Rassurez-vous, les « fesses de sorcières » n'ont rien d'anatomique et sont essentiellement fictives, et puis, ce sont, en somme, des monuments préhistoriques, qu'il faut conserver. (La sévérité du visage directorial s'accentuant, nous commencions à « bafouiller » quelque peu.) Enfin cette expression correspond exactement à... la chose et ce titre aurait ravi Rabelais...

— Ah! ça! me prenez-vous pour frère Jean des Entommeurs?

Alors, très doucement, nous contâmes à Dom Vallette une légende de Vendée. A peine avions-nous terminé que les murs du cabinet, tapissés de livres et de belles gravures, s'égayaient d'un bon rire, un rire de Vendéen, franc, loyal et qu'une poigne encore solide s'abattait sur notre épaule.

— Allez-y de vos « fesses de sorcières », mais ne recommencez pas!

Cette légende, la voici:

Non loin de la Verrie, une sorcière avait accoutumé de s'asseoir sur une grosse pierre, toujours au même endroit, lorsqu'elle revenait de ses lointaines et mystérieuses expédi-

Digitized by Google

tions nocturnes. Y faisait-elle le tri de ses herbes magiques, attendait-elle la venue d'un amant échappé de l'enfer, se reposait-elle des fatigues du sabbat? L'histoire est muette à ce sujet.

Il semble toutefois que le grand défaut de cette sorcière, défaut inhérent à la féminine nature, était la curiosité. Elle se mettait là pour épier ce qui se passait dans le bourg. Son pouvoir dépassait celui du Diable Boiteux, de Lesage, elle n'avait point besoin de soulever les toits pour savoir ce qui se passait dessous.

Or certains vieux rochers du Bocage, d'une réputation d'ailleurs détestable, dispersés pêle-mêle sur un monticule broussailleux, réalisaient un poste d'observation indiscutablement idoine. La sorcière avait choisi celui qui, par ses dispositions naturelles, se prêtait le mieux à remplir l'office d'un siège dont la solidité compensait largement le manque de confort.

Elle restait là une grande partie de la nuit et ne regagnait son repaire enfumé que lorsque le chant des coqs du village annonçait le lever de l'aurore. Depuis combien de temps avait-elle contracté cette habitude? On ne sait pas; des centaines d'années, peut-être, ces êtres sataniques pouvant prolonger fort longtemps leur séjour sur la terre et même y revenir, la nuit, avant de retourner, le jour, rôtir, en enfer. En folklore local cette assertion ne saurait être contestée, la chanson de la Chasse Gallery étant formelle à ce sujet. Mais le dur granit avait fini par s'user à l'endroit ou la vieille s'asseyait. Prévoyant une objection ouvrons ici une parenthèse. On va nous demander comment et pourquoi nous pouvons affirmer que la sorcière était vieille. Ah! bonne gens! regardez l'empreinte de son... siège, il n'y a qu'une vieille et grosse matrone pour laisser semblable empreinte. Une personne de poids, nous vous le garantissons, dans le genre de la sorcière de Franz Halls, du musée de Lille.

Digitized by Google

Ainsi, peu à peu, deux cavités s'étaient creusées, dans lesquelles s'encastraient à merveille les rotondités de la sorcière, Callipyge tellement fameuse que jamais le génie grec n'aurait osé en imaginer de semblable. Les vieux du pays assurent toutefois que le granit avait peu à peu « fondu » sous l'influence de la haute température, émanation du feu infernal dont la vieille était consumée.

Et voilà la légende des « fesses de sorcière »! Il ne restait plus qu'à retrouver les vestiges de leurs sièges inconfortables mais robustes. Il est rare que la tradition relate un mythe dont on ne puisse retrouver au moins quelques traces. Ces sièges devaient donc réellement exister bien que les travaux préhistoriques antérieurs n'en fissent pas mention. Il était bien question de « double polissoir celtique », mais les « fesses de sorcière » restaient dans le domaine fabuleux de la légende. Nous eûmes quelque peine à les retrouver. Cependant nous sommes parvenu à en découvrir une demi douzaine dans cet immense capharnaum naturel que constitue la puissante végétation du vieux Bocage, antiquaire malin qui se plait à dissimuler ses trésors sous le manteau bigarré des lierres, des mousses, des orties et des ronces.

En somme le problème posé semblait fort simple. Il s'agissait de supposer que la partie supérieure d'un rocher était molle, malléable et qu'on devait y retrouver l'empreinte que laisserait une personne en s'asseyant dessus.

Mr P. de la Veillerière de Saint-Mesmin, auquel nous confions alors nos désillusions et nos espoirs archéologiques, comprit le sens de nos investigations et, certain soir brumeux d'automne, nous conduisit dans un chemin creux sur le côté duquel gisait un assez gros rocher. Il nous expliqua qu'il l'avait trouvé, enfoui dans le sol, dans un champ voisin. Ce champ ne présente rien de particulier, mais se trouve sur une élévation naturelle. Les abords immédiats sont très riches en vestiges préhistoriques, dolmens, polissoir, gisements paléolithiques et néolithiques

Digitized by Google

dont les pièces, recueillies en surface, sont intéressantes et typiques.

Cette grosse pierre serait demeurée fort longtemps dans les profondeurs de la glèbe si, un beau jour, le soc d'une charrue ne s'y était accroché et n'eût exhumé ce curieux vestige des époques préhistoriques. On le déplaça à grand' peine et on le fit basculer dans le chemin creux voisin. Mr P.... affirmait y avoir vu l'empreinte en creux de deux « fesses de sorcière ». Cependant un examen prolongé et attentif ne révélait aucune trace de gravure. « Mais, c'est en dessous qu'elles sont, déclara-t-il, on va chavirer le chiron et vous allez les voir! » Ce travail effectué, les mystérieuses empreintes apparurent dans toute leur intégrité.

Mr Charbonneau-Lassay ayant signalé, dans la *Revue du Bas-Poitou*, la découverte d'un double polissoir celtique à la Bédelinière de Pouzauges, dans la cour de la ferme du regretté confrère Moris, nous allâmes examiner ce monolithe. A n'en pas douter, il s'agissait d'un modèle analogue dont l'utilisation semblait être plus cultuelle que pratique.

Dans la suite, nos découvertes se multiplièrent, tout en restant limitées quant à leur nombre et leur répartition dans la portion granitique de la Haute Vendée. Nous en découvrîmes un spécimen à la Galardière de Saint-André-sur-Sèvre, sur la limite du département, division purement administrative et qui n'a rien de naturel. Ce modèle de bassins jumelés, ainsi que le précédent, fait partie de notre collection personnelle. A la Galardière comme à la Veillerière nous sommes en pleine station préhistorique et nous y avons recueilli un très grand nombre d'outils en silex datant surtout de l'époque néolithique et remontant parfois à celle dite moustérienne. Au Puy Roland, à quelques centaines de mètres et sur le sommet d'une colline élevée, existent des rochers présentant de remarquables gravures et des bassins robenhausiens typiques. Dans la même région, au Chêne Fin, dans la propriété de Mlle P..., tout près du

Digitized by Google

château on peut voir un très beau modèle de bassins dits « fesses de sorcière ». A la Verrie, où les mégalithes gravés abondent et sont tout particulièrement intéressants, se trouve la Pierre de la Sorcière, représentée dans la collection de cartes postales de M. Poupin, de Mortagne avec cette annotation: « bloc énorme, touchant aux dernières maisons de la « Verrie; des excavations creusées au marteau (?) en forme « de coupes géminées, ont donné lieu à la croyance popu- « laire qu'une fée curieuse venant, chaque soir, épier ce « qui se passait dans le village, a laissé dans la pierre l'em- « preinte du verso de sa gracieuse personne ».

Au début de 1927, notre excellent ami, M. le Docteur M. Baudouin, nous signala la présence, au musée Saint-Jean, d'Angers, d' « un bloc présentant deux magnifiques « fesses de sorcière » absolument semblables aux nôtres et qui viennent du Sud de la Loire, c'est-à-dire du Choletais. Un spécimen, malheureusement brisé et ne présentant qu'une « fesse » fait partie des mêmes collections. Les bassins sont analogues ».

La dernière découverte fut faite dans... un mur. Il s'agissait, encore, d'une « fesse » unique, provenant d'un morcellement d'un bassin jumelé. Ce bassin présentait des caractéristiques typiques particulières à ce mode de gravures. Il fait bien partie de notre collection, malheureusement le bloc dans lequel il est creusé constitue l'arrêtier d'un mur d'une grange de la métairie de la Grossière, en Saint-Mesmin.

Quoi qu'il en soit, nous avons estimé être en possession d'observations suffisamment nombreuses pour permettre de tenter une étude d'ensemble sur ces monolithes préhistoriques dont la désignation populaire constitue déjà, en dépit de ses termes grossiers, un motif de mystère à défaut de curiosité. Nous nous proposons donc de démontrer que ces « fesses de sorcière » sont préhistoriques, nous essaierons de leur assigner une date dans la chronologie de cette

Digitized by Google

science récente et nous tenterons de formuler quelques hypothèses sur leur utilisation.

A défaut de valeur scientifique nous espérons qu'on ne contestera pas l'originalité de cette étude. En dehors de la communication que nous avons faite au congrès de *l'Association française pour l'avancement des Sciences*, à Rouen, en 1921, nos recherches bibliographiques ne nous ont révélé aucun document se rattachant à cette question (1). Si la publication de ces notes pouvait inciter les préhistoriens à faire d'autres recherches, nous nous estimerions heureux d'avoir sucité un soupçon d'attention.

Une description s'impose, pour mieux faire comprendre ces bizarres gravures. Nous prendrons comme type un des spécimens de notre collection.

C'est un bloc de granit du pays affectant, grossièrement, la forme d'un sabot pointu, large de talon et très court de plante. La surface présentant les gravures est bien plane, les faces latérales ne présentent rien de particulier, il semble cependant qu'elles ont été grossièrement équarries (fig. 1)

Disons tout de suite que nous présentons ce monolithe, rocher mobile et non fixe, la face à gravures regardant le zénith. Cette position, quoi qu'il apparaisse, n'est peut être pas celle que lui donnaient les préhistoriques. Ce détail a son importance.

La face reposant sur le sol n'a rien qui attire l'attention. La hauteur du bloc, dans la position signalée, au-dessus du sol, est de 45 c/m.

La face que nous avons fait zénithale mesure 1 m. 30 de longueur et atteint 90 c/m dans sa partie la plus large. Elle est à peu près plane.

La pointe du « sabot » n'est pas axiale, mais dévie à

(1) Dr E. Boismoreau — Les rochers mobiles à Bassins jumelés. Rapport présenté au Congrès de Rouen de l'A. F. A. S., 1921, 3 p., 1 grav.

Digitized by Google

gauche. Les coins de la base sont arrondis, une saillie notable les divise.

Et les « fesses de sorcière »? Patience! nous y voilà. Elles y sont, parfaitement dessinées, mais il faut un peu de bonne volonté pour y reconnaître de véritables empreintes de fesses puisqu'il faut désigner les choses par leur nom. Il est bien évident que, si l'on fait asseoir une personne sur le sable humide d'une grève et si l'on compare l'empreinte laissée avec celles qui nous occupent, l'identification est impossible. Il y a un peu de ça, mais ce n'est pas ça.

D'ailleurs il est inutile de pousser plus loin une comparaison qui aurait ravi le bon Pantagruel, puisque les « fesses de sorcières » ne sont qu'un mythe que nous allons froidement démolir, au nom de la science préhistorique.

Les deux cavités sont des gravures en creux obtenues par délimitation, percussion et polissage, qui s'apparentent assez nettement au type de bassins connus, étudiés et classés dans la catégorie et la période dites Robenhausiennes. Un détail, qui cependant a son importance, ils sont moins profonds.

Les deux qui nous intéressent sont identiques, en somme, presque symétriques. Ils sont placés côte à côte; une distance de 5 c/m les sépare.

Celui de droite fait 45 c/m de long, 25 c/m de large. Sa forme n'est pas absolument ovalaire, c'est presque un rectangle à bords arrondis. Sa profondeur est de 5 c/m au plus. Les bords de l'excavation tombent en pente douce. Le fond est soigneusement poli et lisse au toucher. Deux détails à noter encore: ce fond ne forme pas cuvette, mais atteint sa profondeur dès la chute du rebord et ne se creuse guère après; le fond ne présente pas de saillie; si l'on s'en était servi pour polir une pièce, il eut été impossible d'avoir une surface aussi plane, à moins que la pièce à polir ait eu la largeur exacte de la cuvette; dans le cas contraire nous aurions des tries inévitables.

Digitized by Google

Le bassin gauche est un peu plus grand: 46 c/m de long; 28 c/m de large, profondeur 6 c/m 1/2. Les bords tombent peut-être un peu plus à pic. Polissage parfait. Capacité trois litres 430 grammes.

2° « Fesses de Sorcière » type du Chêne-Fin. — Il s'agit d'un très beau spécimen, intact et fort bien conservé. C'est une pièce de musée.

Bloc de granit du pays, plat, d'une hauteur de 30 c/m, d'une largeur de 1 m. 05 c/m sur 70 c/m. On remarque sur la face plate qui regarde le ciel deux beaux bassins jumelés, nettement ellipsoïdaux, ayant 30 c/m sur 42 c/m dans les grands axes. Identiques tous les deux. La distance qui les sépare est de 20 c/m. La profondeur est de 9 c/m, en forme de cuvette (fig. 4).

3° « Fesses de Sorcière » type la Ménardière. — Origine: bois sacré ou « Lucus » de la Ménardière de Saint-Pierre-du-Chemin, région dont nous avons signalé à plusieurs reprises la haute importance préhistorique (1).

Il s'agit d'un monolitre remarquable (fig. 5), à coup sûr un des plus intéressants de tous ceux que nous avons étudiés, par ses dimensions et par la particularité qu'il présente d'avoir des gravures sur *deux faces opposées*, deux bassins jumelés d'un côté, deux cupules sur l'autre.

Le bloc est malheureusement fragmenté par suite d'un essai de « débitage »; peut-être cette fracture est-elle rituelle.

Les bassins sont à peu près identiques et voici leurs caractéristiques:

Bassin A, en partie ébréché: grand axe, 50 c/m.
petit axe, 28 c/m.
profondeur, 8 c/m.

Bassin B, intact, grand axe, 50 c/m.
petit axe, 28 c/m.
profondeur, 7 c/m.

(1) E. Boismoreau. — Le Bois de la Folie, la « colline inspirée » du Bocage Vendéen. — Annuaire Société. Emul. de la Vendée, 1926, pp. 155 et suiv.

Digitized by Google

L'intervalle qui sépare les bassins est de 26 c/m.

La surface présentant ces gravures, légèrement convexe sur ses bords, fait 1 m. 07 c/m sur 1 m. 18 c/m environ. Son épaisseur atteint 0 m. 45 c/m dans la partie la plus large.

Ce bloc est en granit du pays.

Près du bassin B, on remarque une cupule, d'ailleurs assez irrégulière dont le grand axe fait 0 m. 06 c/m et le petit 0 m. 04 c/m. La profondeur est de 0 m. 01 c/m.

Une des particularités de ce type de « fesses de sorcière » est de présenter des gravures préhistoriques sur la face opposée aux bassins décrits. Ce détail est d'une importance évidente et permet de formuler des hypothèses quant à son utilisation.

Ces cupules sont très nettes. Elles ne donnent pas du tout l'impression d'un *lusus naturæ*. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une gravure résultant d'une conception et d'un travail humains. L'une, d'une profondeur de 0,04 c/m, éllipsoïdale, présente un grand axe de 0,14 c/m, un petit axe de 0,11 c/m. L'autre, d'un dessin analogue, profonde de 0,02 c/m fait 0,10 c/m sur 0, 08 c/m. Les grands axes de ces cupules sont disposés sur le rocher à 90° les uns des autres. La distance intercupulaire est de 0,44 c/m.

La présence de ces gravures sur une face du monolithe opposée à celle présentant des bassins jumelés complique singulièrement le problème de leur signification et de leur utilisation. La totalité de ces gravures n'est apparente, ostensible, que dans une certaine position du rocher, position telle que les bassins jumelés ne font plus face au zénith, les cupules touchant le sol, cette position est réalisée si l'on suppose le monolithe reposant sur la terre par un de ces côtés. Alors les gravures deviennent latérales. Ce mode d'érection, étant donné le peu de profondeur utilisable est d'une solidité précaire, quel que soit le mode de calage employé. Or nous savons avec quelles précautions les

Digitized by Google

néolithiques consolidaient leurs pierres-menhirs. Classer les « fesses de sorcière » dans la catégorie des menhirs à gravures cultuelles ne semble pas logique et nous estimons que l'explication de gravures sur deux faces opposées doit être fournie par d'autres considérations. Les cupules sont probablement plus anciennes que les bassins jumelés. Il y a eu utilisation successive du monolithe, adjonction de gravures nouvelles dont le concept symbolique et cultuel se compliquait au fur et à mesure qu'évoluait le rudiment d'état social et religieux de ces civilisations primitives. Ces considérations restent dans le domaine de l'hypothèse. Juger en connaissance de cause est singulièrement difficile. D'autres observations sont nécessaires. Les « fesses de sorcière » posent un problème nouveau dont la solution est encore prématurée.

4° « Fesses de Sorcière », type la Galardière de Saint-André. — Ce spécimen provient d'une région très riche en vestiges préhistoriques (paléo et néolithique) dont le centre semble être le Puy-Roland. Cette station présente de très beaux bassins robenhausiens sur rochers fixes. Ce type de « fesses de sorcière » a été trouvé par M. P. de la Galardière dans un de ses champs situé aux abords du Puy-Roland, la face à gravures retournée vers la terre, en labourant, (trouvaille identique à celle de la Veillerière). Le bloc est incomplet parce que fragmenté. A ce sujet nous nous croyons autorisé, en présence des cas multiples de bris analogues à envisager l'hypothèse d'une destruction rituelle survenue probablement au moment d'une période critique de ces civilisations primitives. Le dessin que nous donnons de la « laverasse double » de la Galardière, bien que très schématique donne les mensurations de la pièce. La profondeur du bassin A est de o m. 07 c/m. Celle du bassin B de o m. 035 m/m. Nous avons en vain recherché l'extrémité du rocher brisé, nos investigations sont restées vaines (fig. 3)

5° « Fesses de Sorcière », type La Bédelinière de Pouzau-

Digitized by Google

ges. — Bel exemplaire qui a été trouvé il y a trente ans environ dans un champ de la métairie *en labourant*, (toujours le même mode), la face à gravures regardant le sol et non le ciel. Elle sert actuellement de « laverasse » et se trouve placée à la porte d'entrée de la saison. Elle est légèrement fragmentée et une partie d'un bassin a disparu. Voici ses caractéristiques (fig. 2):

Hauteur du monolithe, les gravures regardent le zénith o m. 60.

Largeur maxima ..... o m. 90.

Profondeur maxima .... o m. 80.

Bassin A: grand axe, o m. 40; petit axe o m. 30; profondeur, 0,075 m/m.

Bassin B: grand axe, o m. 46; petit axe, o m. 30; profondeur, 0,065 m/m.

Le bassin A est ébreché.

Distance inter « fessière », o m. 10 c/m.

En C une petite cupule, plutôt ébauchée, ronde, d'un diamètre de o m. 06 et d'une profondeur de 0.02 c/m.

La région de La Bédelinière est assez riche en vestiges préhistoriques, roches à bassins à la Martinière, haches polies, silex néolithiques à Tutet, pointes de flèche, stations de Puy Giraud et de la Funerie d'où provient le beau polissoir du musée Dobrée, de Nantes. Au reste toutes les collines du Pouzaugeais présentent, en général, des gisements néolithiques et parfois paléolithiques.

6° « Fesses de Sorcière », type du musée Saint-Jean, d'Angers. — Bloc de o m. 50 sur o m. 40, présentant deux bassins jumelés qui ont une grande analogie avec ceux provenant du Chêne-Fin de Saint-André-sur-Sèvre et déjà étu° diés. Ce modèle, de formes plus réduites est, en somme portatif.

7° « Fesses de Sorcière », type de la Verrie. — Il s'agit de la « dame » des Bourdinières ou Bourguenières, énorme bloc situé près du bourg de la Verrie, non loin de l'église.

Digitized by Google

La note qui accompagne la carte postale n° 157 de la librairie Poupin, de Mortagne, qui représente ce mégalithe sous la dénomination de « la Pierre de la Sorcière », nous avait incité à le classer parmi les « fesses de sorcière ». Une étude sur le terrain nous démontra que ce diagnostic était faux. Les dimensions colossales de ce rocher excluent toute idée de déplacement. Or les bassins jumelés qui nous intéressent sont toujours mobiles, peuvent être déplacés. D'ailleurs les bassins qui sont creusés sur la face zénithale de la pierre des Bourdinières, bien que remarquables par leur nombre, leurs dimensions, leur profondeur, ne présentent aucune similitude avec ceux des fesses de sorcière et ne sauraient leur être comparé. Ce sont des bassins robenhausiens du type habituel de la région, comparables à ceux des Amporelles à l'Ile d'Yeu, de la Filouzière près des Epesses, de Neuvy-Bouin, dans les Deux-Sèvres, des mégalithes en granite de la Haute Vendée. Ils ont des caractéristiques identiques à ceux, si nombreux, que l'on rencontre dans la région de la Verrie: sur la pierre branlante de la Tour, de la Roche Sèvre, sur le chiron de la Roche, sur la roche du champ des ponnes. Les communes de Saint-Mâlo du Bois de Saint-Hilaire de Mortagne, de Treize-Vents, de Mallièvre, des Epesses, etc, en renferment d'analogues. Cependant les douze bassins de la dame des Bourdinières avec leurs rigolles d'écoulement, leur grand canal médian, réalisent un type tout à fait remarquable de ces curieuses gravures sans doute cultuelles, peut-être utilisées dans les manifestations religieuses de l'adoration des dieux stello-solaires. Ce mégalithe devrait être classé parmi les monuments préhistoriques à conserver.

Si nous demandons aux paysans du terroir ce qu'ils pensent de ces curieuses gravures, leurs réponses varieront. Les uns en font des « fesses de sorcières », les autres des « laverasses ». On connaît ces petits monolithes pourvus d'une cavité en forme de calotte, d'écuelle, que l'on rencontre sou-

Digitized by Google

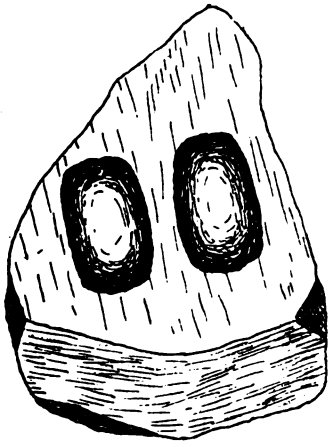

Fig. I

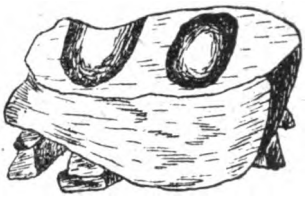

Fig II

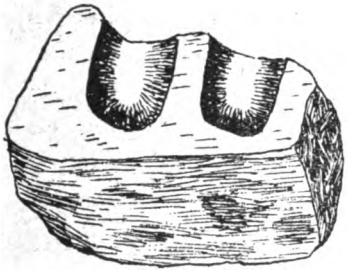

Fig. III

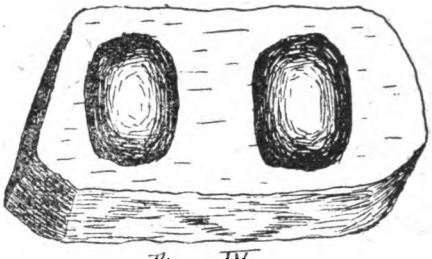

Fig. IV

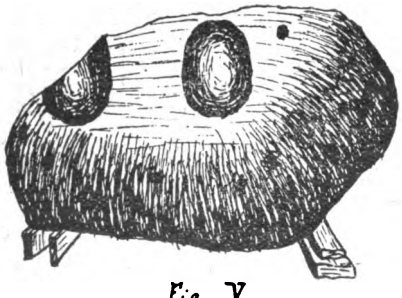

Fig. V

Types de bassins jumelés du Bocage vendéen dits « Fesses de Sorcière ».
Dessins de Paul S....

Digitized by Google

vent à la porte d'entrée des fermes du Haut-Bocage (1). Elles servent actuellement à laver (?) les mains des cultivateurs et remplissent aussi le rôle d'abreuvoir pour les volailles. Nous avons signalé l'intérêt de ces monolithes préhistoriques dont certains toutefois ont été approfondis à une époque relativement récente. Un détail important, tous sont en granite ou en granulite les roches d'élections des graveurs néolithiques. Nous croyons avoir démontré que ces laverasses datent de l'époque néolithique et, depuis la publication de notre étude nous avons pu en découvrir en place, enfouies dans le gisement néolithique non remanié, confirmation de notre assertion.

Notre première impression semblait confirmer l'étroite parenté entre les laverasses simples et les laverasses doubles ou « fesses de sorcière ». Dans un but mal déterminé les préhistoriques avaient creusé tantôt deux cavités, tantôt une cavité unique. Cette similitude entre les deux modes de gravures est superficielle. Les laverasses simples sont en réalité des bassins robenhausiens sur monolithes analogues à ceux creusés sur rochers fixes. Ils sont creusés en calotte, ronds ou légèrement ovalaires; le moulage en plâtre de ces cavités ressemblerait en somme à une hémisphère irrégulière. Les bassins du type « fesses de sorcière » sont plutôt des rectangles à coins arrondis, à fond plat. A la rigueur on peut soutenir que les premiers servaient à recueillir un liquide, ce qui n'est pas certain, les bassins jumelés ne semblent pas avoir été utilisés et représentent sans doute des gravures cultuelles. Leur exécution est le résultat d'un perfectionnement de technique. Ce sont probablement des symboles. La présence des cupules n'infirme pas notre thèse, ces gravures pouvant avoir été creusées antérieurement, ne pas dater de la même époque.

(1) E. Boismoreau. — Les laverasses en granite du Bocage Vendéen: leur origine néolithique, leur usage primitif. — Bull. de la Soc. préhist. franç. 1914. Tiré à part 8 p., 2 fig.

Digitized by Google

Cependant les « fesses de sorcière » datent des époques préhistoriques. La plupart ont été trouvées en plein gisement néolithique, au voisinage de stations connus ou classés. Toutes sont en granite, roche d'élection. Elles présentent ces surfaces planes, polies, qu'on ne rencontre plus dans les gravures effectuées à l'aide d'outils de métal. Elles dérivent de la même idée de conception qui débute par la cupulette, la grande cupule ronde puis ovalaire, les bassins de petits volumes, les grandes excavations comme celles de la Filousière des Epesses, etc. Les « fesses de sorcière » se différencient par l'idée manifeste de la symétrie en la dualité. Evidemment elles représentent une « paire indéterminée »; nos bons paysans y ont vu le prolongement de la région sacrée, d'êtres sataniques, cette explication simpliste vient de ce fait que les rochers à gravures préhistoriques, anciens lieux de culte païen, autels de faux dieux sur lesquels le christianisme a jeté l'anathème, ont été, pour le même motif et surtout au moyen âge les endroits d'élection des tenues de sabbat. Par suite de l'avènement d'une religion nouvelle s'est brisée la chaîne qui reliait entre elles les traditions antiques; ces pierres furent mutilées sans livrer leur secret.

Ces gravures semblent avoir été conçues et exécutées à la fin de l'époque néolithique, au moment où les instruments de silex et les haches de pierres polies vont être remplacés par des outils de métal, apportés par de mystérieux messagers venus de bien loin et peut être des îles atlantidiennes. Les « fesses de sorcière » dateraient du début de l'époque dite du cuivre, époque de transition, d'une importance considérable, qui transformera les conditions sociales de l'humanité. Les bassins jumelés cloent la série des innombrables gravures sur rochers dont le Bocage est parsemé. Ils restent le grand point d'interrogation gravé sur le seuil mystérieux du passé. Il serait intéressant de savoir si les « fesses de sorcière » sont particulières aux régions bordant le littoral

Digitized by Google

de l'Atlantique, et si on les retrouve, dans les mêmes conditions dans l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, les îles Canaries, Açores, du Cap Vert, les Antilles. Ces investigations pourraient intéresser ceux que passionne la recherche d'un continent disparu, mais ceci, comme disait France, est une autre histoire.

HYPOTHÈSES. — A l'aide de ces quelques exemples nous espérons avoir donné un aperçu des caractéristiques des « fesses de sorcière ».

Que représentent ces gravures? Nous étudions ces dépressions inconnues depuis plusieurs années, si nous ne sommes pas encore parvenu à les identifier définitivement, nous avons au moins acquis des certitudes qui nous permettent d'éliminer a priori *certaines utilisations.*

1° *Ce ne sont pas des polissoirs. Les entailles et les dépressions des polissoirs affectent en effet une forme caractéristique, ce sont des rainures fusiformes creusées en V ou en U. Un beau type de polissoir néolithique est celui de la Vesinière en Cheffois, Vendée, qui présente treize rainures dont la plus longue atteint 0 m. 50 c/m pour une largeur de 0,060 m/m. Sans doute les polissoirs présentent des cuvettes et l'association de ces deux séries de cavités, souvent disposés en rangs parallèles, constitue la règle habituelle. On peut même rencontrer des polissoirs qui n'ont que des cuvettes, mais dans ce cas la cuvette typique est tout à fait dissemblable par sa forme, sa dimension, des cavités dites « fesses de sorcière », elle est* fuziforme, *tandis que nos bassins sont plutôt des ovoïdes presque rectangulaires mais aux arêtes arrondies. Si nous voulions essayer de polir une piece préhistorique, une hache par exemple, sur ces cavités, nous déterminerions à la longue des irrégularités dans le fond de la cuvette par perte et usure de la pierre, nous obtiendrions des* sillons. *Ces cavités n'en présentent pas.*

C'est donc une grosse erreur de diagnostic de faire de ces

Digitized by Google

pièces des doubles polissoires celtiques, erreur de détermination et de chronologie.

2° Ce ne sont pas des meules. Les meules de cette époque ne sont pas rares, nous en connaissons un bon nombre d'exemplaires. Ce sont de simples pierres plates, en roches compactes, présentant une concavité plus ou moins accentuée mais dont les bords ne sont pas réguliers. On ne connait pas d'exemple de meules jumelées. En admettant que les « fesses de sorcière » aient servi de meules, comment expliquer la persistance de la régularité des bords, l'aspect uni et régulier du fond de la gravure? Le broyeur en pierre, auquel on imprimait un mouvement de rotation aurait certainement modifié le dessin primitif. Pourquoi toutes ces « fesses de sorcières » se ressemblent-elles, présentent les mêmes caractéristiques dans l'exécution du dessin? Les meules sont bien plus irrégulières. Enfin une dernière objection s'oppose à identifier les « fesses de sorcières » avec les meules néolithiques. La plupart des rochers sur lesquels sont gravés les bassins jumelés se maintiennent difficilement dans une position telle que la surface présentant les gravures reste horizontale, condition indispensable aux meules proprement dites. Si les rochers à « fesses de sorcière » ne sont pas calés, la plupart penchent d'un côté (tels ceux de la Bédelinière, de la Galardière, etc.) Cette objection a sa valeur.

3° Ce ne sont pas des bassins du type habituel sur rochers mobiles. Nous avons expliqué plus haut la différence entre les « laverasses » et les « fesses de sorcières ».

4° Ces gravures sont-elles des pieds? Ce fut l'hypothèse que nous suggéra l'éminent préhistorien qu'est M. le docteur Marcel Baudouin, dont on connaît la remarquable étude sur les gravures et sculptures de pieds humains sur rochers. Sans doute, dans la reproduction du pied de Budha, d'Amavarat-Tope, près la rivière Kistna dans la région du Bengale, dans les Budhapada du Siam, on découvre dans

Digitized by Google

le dessin de la plante une certaine analogie avec la forme rectangulaire à angles arondis des « fesses de sorcière ». Toutefois ces représentations de pieds datent de l'époque historique, en outre les pieds gravés sur les rochers du Bocage (station des Luques et ailleurs) sont tous différents et jamais par paires; enfin ils sont sculptés en creux sur rochers fixes.

Alors que représentent-elles?

La préhistoire est une science jeune et nous ne saurions trop répéter ce qu'écrivit le regretté Joseph Déchelette, « les archéologues ont compris qu'il était au préalable indispensable de décrire plus exactement, de classer, de comparer ces imposants monuments, et, dans l'attente des conclusions synthétiques que ces travaux d'analyse pourront quelques jours autoriser, ils n'abordent plus actuellement qu'avec une extrême prudence le domaine des interprétations.

*C. Bernard, l'immortel auteur des lois sur l'*observation *aurait approuvé cette phrase que tout esprit scientifique ne doit jamais oublier.*

Tout ce que nous pouvons imaginer au sujet de nos « fesses de sorcière » est du domaine de l'hypothèse. Celle-ci reste permise mais il est bien entendu qu'elle n'autorise point à formuler des conclusions.

Ce qui paraît peu discutable c'est qu'elles sont des gravures se rapportant à un objet indéterminé mais qui ne se conçoit que pourvu des attributs de la dualité, c'est une paire de quelque chose...

Pourquoi beaucoup de ces rochers à bassins jumelés sont-ils en partie mutilés ou renversés? S'agit-il d'une tentative de destruction faite au nom d'une religion nouvelle? Cette brisure est-elle voulue, en quelque sorte rituelle? On ne sait pas. Le fait que l'on retrouve le plus souvent les « fesses de sorcière » enfouies dans le sol la face présentant des gravures tournées vers le centre de la terre justifie-t-il l'hypo-

Digitized by Google

thèse de pierres-menhirs à gravures symboliques. Nous avons expliqué déjà que cette hypothèse était difficile à soutenir.

Au fait, si le lecteur à bien voulu nous suivre dans le dédale de nos déductions, nous estimons qu'il est plus sage de conclure par le nescio quid, *plutôt que de formuler de fantastiques hypothèses. D'autant que ces pierres sont franchement sorcelières et qu'avec les sorciers on n'a jamais le dernier mot.*

E. Boismoreau.

Digitized by Google

FANTAISIE SUR NOS OISEAUX

D'UN TRAIT

PIE. — Ménagère méfiante faisant son marché en camisole de nuit.

***

MESANGE. — Adolescente un peu perverse qui grimpe tout le temps sur vos genoux pour vous embrasser.

***

MOINEAU. — Ecolier supportable quand il est seul, et même assez gentil dans son sarrau peu salissant, mais détestable en bande, continuellement en défaut, s'enfuyant, dès qu'on approche, avec la conviction qu'il mérite une gifle.

***

ALOUETTE. — Se fait toujours remarquer par une crise de nerfs dans l'ascenseur.

***

HUPPE. — Beau masque un peu ivre traversant la rue par entrechats pour entrer dans un cabaret borgne.

***

Digitized by Google

PIVERT. — Un singe auquel il a poussé des ailes.

***

HIBOU. — Vieux fêtard très myope qui a perdu son lorgnon.

***

BERGERONNETTE. — Danseuse en nage qui s'évente dans le dos.

***

SERIN. — Jeune libertin embastillé un soir de bal pour avoir compromis une princesse du sang.

***

HIRONDELLE. — Orpheline de grande maison voyageant pour tromper son chagrin.

***

PERDREAU ROUGE. — Un perdreau gris... le dimanche.

***

PERDREAU GRIS. — Un perdreau rouge... sur semaine.

***

PERRUCHE. — Doublure de café-concert, née de parents espagnols et qui a conservé l'accent.

***

CANARD. — Luxation congénitale double, inopérable.

***

ROUGE-GORGE. — Neurasthénique désespéré qui s'est manqué d'un coup de rasoir.

Jean YOLE.

Digitized by Google

L'Exposition de la Vendéenne des Arts

Il deviendrait, assurément puéril, devant les lecteurs de cette Revue, — qui sont des lecteurs fidèles, — de répéter pour la sixème fois les raisons profondes qui devaient faire naître et prolonger, cette année encore, le mouvement qui s'incarne dans la *Société Vendéenne des Arts*. Il n'est pas inutile, cependant, puisque nous constatons que ce mouvement dure, d'insister sur deux remarques, l'une qui caractérise la nature même de cette périodique manifestation automnale, l'autre qui témoigne du genre d'accueil qui lui est désormais réservé.

C'est un fait qu'après des hésitations sur son propre caractère, sur ses nécessaires tendances, ce salon fontenaisien a pris, quelles que fussent les discussions des premières années, une très nette conscience de ce qu'il veut être par ce qu'en somme il se perdrait s'il était autre chose. Il est régional, il l'est largement, mais enfin

Digitized by Google

il le demeure, et de cela peut-être en résulte un nouvel allègement qui, diminuant la quantité, semble de l'avis de tous, et de l'étonnement même de quelques-uns, en augmenter la qualité. Pour un amateur, ceci est bien un appréciable résultat.

Mais il en est un autre non moins appréciable, c'est que l'intérêt que témoigne à cette manifestation le grand public fontenaisien et vendéen ne se ralentit pas; ce rassemblement automnal dans les salles du *Musée Vendéen* rentre dans les habitudes d'une petite ville pleine de traditions; on attend, on prévoit, on vient, et ce qui est plus étonnant, on revient, meilleure preuve que tout cela intéresse et prête à fructueuses discussions.

Il y a, en outre, une attirance supplémentaire et constante dans ce Musée Vendéen qu'on traverse du même coup et qu'on retrouve toujours enrichi de quelques pièces, et qui, cette année, offrait précisément, avec la *Diane surprise* du vendéen *Paul Baudry*, une pièce caractéristique du maître et un élément de comparaison avec la jeune peinture de la S. V. A. et comme un élément aussi de rétrospective.

Mais il nous faut, bien au hasard, parcourir la salle d'exposition,

Le président de la Société Emile Boutin voisine avec le fontenaisien Charlopeau et ce voisinage nous a toujours plu par les moyens de comparaison qu'il peut offrir. Signalons d'ailleurs, en passant, que ce président, pour le plus grand profit de ses hôtes, n'a pas hésité à se cantonner dans un fort mauvais coin; il ne me semble pas inutile de mettre en évidence les qualités d'hospitalité de la S. V. A. L'intérêt du panneau d'Emile Boutin n'en a pas été diminué. Une œuvre déjà ancienne l'aquarelle de *Saint-Germain des Prés*, au pointillisme menu a voulu, sans usage de rouge, et par de simples bleus, jaunes et verts déterminer sur le robuste clocher une saison et une heure précises. Tous ceux à qui sont chers les aspects et les moments de ce quartier d'élection trouveront la réussite parfaite. Boutin a, d'ailleurs, gardé des études sévèrement scientifiques de l'architecte comme un assujettissement volontaire au procédé employé ou au sujet étudié. Si bien que c'est à peine si l'on reconnaît l'artiste dans l'immense variété des résultats obtenus. Aquarelles, peintures, détrempes, toutes les études sur la Vendée continuent le plus bel inventaire de nos coins de ville et de campagne. A noter avec quelle aisance Boutin passe de l'étude de la lumière, objet principal autour du clocher de Saint-Germain des Prés qui n'est qu'un prétexte, à l'étude des masses dans la *Neige au Jardin*.

C'est évidemment un autre résultat avec Charlopeau qui, exposant nature morte, nu, marine ou paysages divers, transpose toujours

Digitized by Google

son état d'âme, si bien qu'il en arrive à une certaine constance dans la manière et dans l'effet, constance d'un rythme discret, intime, gris comme un Chardin, état d'âme comme une description de Fromentin. Il y a une incomparable harmonie de palette dans les tons à la fois sourds et riches de la *Nature morte au collier bleu*, un rythme comme musical dans le *Nu*. Il faudrait tout citer, le *Marais* herbeux, profond, ombragé, l'aperçu de mer derrière les arbres d'un *Paysage*, le ciel mouillé du *Canal Maubec*, et ces *Rues de village* dans lesquelles Charlopeau semble avoir trouvé sa plus personnelle expression. Il y a là tout un vaste ensemble de 14 numéros, tous représentatifs de sa manière, sans aucun effet, fuyant presque l'effet possible, tout assourdi et comme lourd d'un murmure de confidence.

Claveau arrive à la maîtrise dans les eaux calmes et limpides. On pourrait presque lui reprocher de les réussir trop bien, car cette maîtrise à force d'habileté habituelle tournerait volontiers au procédé. Cela n'empêche que sont remarquables son *Etang de la Sablière* et son *Damvix*, tous les deux en Vendée. Sa *Mer basse*, à l'anse de l'Aiguillon où il n'y aurait pas d'eau sans une minuscule flaque au premier plan est une vraie gageure et une très intéressante recherche.

Henri Dézire qui a une vieille réputation consacrée par des achats du Musée du Luxembourg présente de curieuses peintures sur papier. Sachons gré à ce Rochelais d'avoir su voir et osé peindre un midi sans rutilence. Ses *bords des quais au soir*, son *Sanary par temps gris*, sont une Provence terne, mais représentant des moments parfaitement vrais d'une région où il ne faut pas ressentir de colère quand le temps gris vient parfois contrarier les images par lesquelles vous ont appâté d'attirantes affiches.

Astoul témoigne de méritoires efforts pour rester régionaliste; si ses deux peintures de la *Plaine Vendéenne* et du *Haut Bocage* (pourquoi les intituler « maquettes ? ») servent mal sa réputation, ses portraits, ses *têtes de bocains* sont plus précis et, au moins en surface, davantage poussés.

Achille Bron poursuit ses belles réussites décoratives: sa *Symphonie violette* que lui suggère un groupe d'arbres n'en demeure pas moins vraie malgré le thème poussé aux limites de la réalité. Son *Mouillage de l'Ile d'Yeu* a une eau admirable de fraîcheur vive, transparente et colorée. Son *Port d'échouage* (1), encore à l'Ile d'Yeu est une belle décoration, vraie avec juste de fantaisie ce que le choix de l'heure rare, peut-être fugitive à l'excès, peut saisir.

(1) Acheté par le Musée Vendéen.

Digitized by Google

Mademoiselle CERISIER avec le *Castelli, Queniquen*, ses *Marais Salants* présente d'intéressantes études de côtes ou d'arrière-côtes où s'affirme bien nettement la personnalité des lieux.

René DIONNET n'a, dit-on, que 19 ans; il témoigne d'une fougue extraordinaire qui s'assagira, mais qui est, certes, pleine d'espoir. Sa *Route à Lagord* est toute remplie d'une sensibilité qui l'apparente, de même que son *Paysage de Lafond*, à Charlopeau.

Marcel FLEURY a étudié et gravé très patiemment sa grande planche des *Ruines Abbatiales de Maillezais;* sujet assurément plein de majesté et pour lequel, je sais, l'artiste n'a ménagé aucun effort.

Roger GRILLON a rapporté de rapides notations à l'aquarelle d'un nouveau séjour en Vendée. A *Croix-de-Vie*, à *Saint-Jean-de-Monts* surtout, il parvient. dans son marché aux volailles devant les volets verts des maisons blanches, à beaucoup de mouvement, de lumière..... et d'audace.

LANGLADE est encore un très jeune qui ne dément pas ses premières promesses: son *Massigny* (2) est très bien campé dans la fraîcheur mouillée d'un paysage des bords de la Rivière, de même que son *Nantes* où la cathédrale se pose. en une intéressante mise en page, au milieu des eaux, des brumes et des fumées.

Mademoiselle MIGNIER a trouvé ses coins d'élection dans les marchés provinciaux; elle y excelle, d'ailleurs; dans son *Marché aux herbes*, à Fontenay-le-Comte, un peu fragmenté peut-être pour être nettement localisé, elle aime jouer de l'éclat des légumes aux couleurs vives.

André RAGEADE est toujours un artiste vigoureux dont le talent pouvait assurément s'adapter aisément aux portraits un peu rudes des nègres avec lesquels il se complait aujourd'hui. Son *étude à la Cotinière*, avec sa route descendante et ses murs ensoleillés sous un lourd ciel violet est, en particulier, très intéressante.

Louis SUIRE s'est évadé de l'Ouest; s'il rapporte des morceaux de *Lagnion* et de *l'Ile de Ré*, son morceau capital est de *Villeneuve les Avignon:* très plaisante notation d'un moment peut-être un peu exceptionnel dans un pays habitué à plus d'âpreté. Mais n'est-il pas juste de saisir ces instants, précisément s'ils vous sortent de vos sensations habituelles ?

Joël THÉZARD manie l'aquarelle avec beaucoup d'aisance: outre de nouveaux et lumineux souvenirs de son passage en Orient et notamment une *Mosquée de Smyrne*, il témoigne par les résultats de ses

(2) Acheté par le Musée Vendéen.

Digitized by Google

études à l'Ile de Ré, à Niort ou à Maillezais qu'il n'est pas que d'exceptionnels et lointains paysages pour inspirer heureusement un artiste.

THÉZARD a sacrifié à la mode des bois et nous aurions tort de nous en plaindre: ses gravures pour un poème de Pérochon ou ses dessins, traités pour la gravure, et presque trop bien traités car il ne reste plus d'interprétation pour le graveur, ont cette qualité typographique des blancs et des noirs qui s'imposent pour l'illustration.

Mais où nous arrêter dans notre énumération? CAILLON poursuit avec sa minutie habituelle ses interprétations au crayon et même aux quatre crayons avec un *Essai sur une peinture de Knight*. DAMOUR, fidèle à ses vieux logis régionaux, y a déniché un vénérable *Saint-Mathurin* qu'il a peint avec beaucoup de bonheur. JAUNET est toujours par monts et par vaux; pastel, aquarelle ou peinture suffisent à peine à son labeur et il est plus particulièrement heureux dans ses feuilles jaunes ensoleillées d'*un soir d'automne en forêt de Mervent*. Mademoiselle LÉGERON se joue des difficultés de la *nature morte*. MORVAN y réussit également sans abandonner pour cela ses clairs *paysages*. NAULEAU qui explore les environs de la Roche semble dans sa *Ferme pittoresque* avoir été influencé par le passage de Peské dans la région.

Léo REIGNIER dans son *Moulin de la Roussille* a des précisions d'hollandais. DE ROECK passe de l'effroi de la *Sorcière* aux harmonies de son *soleil couchant*. ROBIN, moins nettement décoratif que par le passé, serre de plus près la vérité des paysages yonnais. TIDER-TOUTANT et VOYER restent fidèles à leur sens pittoresque ou décoratif.

Mlle CARISSAN, ni Mlle PORTIER ne purent arriver à temps pour figurer au catalogue; du moins figurèrent-elles — et heureusement — à l'exposition, la première par d'intéressantes études de *fleurs*, la seconde notamment par une étude de *Tempête* d'un brio incontestable, d'un métier des plus savoureux.

Dans la sculpture, une très amusante révélation: Raoul DANDURAND présente d'humoristiques ébauches en terre, sans prétention et par cela même des plus expressives. La *Lettre anonyme* est une esquisse très amusante... et même morale.

Les frères Joël et Jean MARTEL pour le plus grand bien de leurs réussites n'ont pas brisé leur union. Leurs bibelots, en céramique ou en bois, — *hermine, calfat, oiseaux des îles, canari, moineaux*, dans leurs formes stylisées, dépouillées, comme intellectualisées par la recherche passionnée des lignes et des attitudes essentielles et le sacrifice impitoyable des accessoires inutiles sont des plus caractéristiques

Digitized by Google

des tendances actuelles, des très heureuses tendances de l'art moderne. Les *fétiches pour radiateur d'auto* en alpax poussant plus loin le dépouillement, quittant presque la forme de l'oiseau, expriment le mouvement plutôt par une heureuse conjonction de lignes.

Les arts appliqués et l'artisanat sont peu représentés et c'est dommage. Mlle Arcade témoigne constamment de la diversité et de la minutie de ses talents dans ses broderies et peintures sur diverses étoffes, soie, paille ou velours. Thomassont dans ses bois tournés et sculptés, Cossard dans l'exécution d'une minuscule brouette en bois montrent à quel degré d'habileté nos artisans provinciaux peuvent arriver.

Ils n'aiment pas en faire étalage. Combien de fois, avons-nous, dans cette Revue même, fait appel à leur talent! Les artisans de la région viennent de se grouper; n'est-ce pas une occasion de signaler aux nouveaux dirigeants de ce groupement qu'il n'y aurait pas de meilleurs moyens de faire mieux comprendre au public, et à eux-mêmes peut-être, la force et l'activité de leur corporation, ses talents aussi, que de s'entendre tout de suite avec la S.V.A. pour que l'an prochain une section d'artisanat donne une éclatante manifestation de sa vitalité et de son habileté. Mais cela se prépare de longue main, patiemment! que les artisans y songent donc; ils n'auront pas pour leur groupement de réclame de meilleur aloi, et rien n'aidera davantage à la renaissance d'un fécond régionalisme.

Jean Guinefolle.

Remercions M. Charlopeau d'avoir bien voulu nous confier, pour notre frontispice le bois qui ornait le catalogue de l'Exposition.

Digitized by Google

A LA VENDÉE

J'aime tout de toi, ma Vendée:
Ton bocage avec ses forêts,
Ta grasse plaine dénudée,
Ton mélancolique marais.

J'aime tes différents visages,
Graves, ouverts ou souriants,
Secrets et même un peu sauvages
Comme ceux de tes paysans.

Ils sont bien de la douce France,
Les noms de tes bourgs et ruisseaux;
Ils chantent comme une romance,
Ils sont pimpants, clairs. tous beaux.

Talmont, Vix, Martinet, Pouzauges,
Maillezais, Thorigny, Mervent,
Mouzeuil, Le Fenouiller, Tiffauges,
Les Brouzils, Mallièvre, Vouvant...

Féolet, Autize, Boulogne,
Goran, Trézanne, Jard, Asson,
Sèvre. Marillet, Auzance, Ogne,
Troussepoil, Vertonne, Arkançon...

Digitized by Google

Quelle charmante litanie,
Et que ma mémoire poursuit.
Vif carillon de poésie
S'égrenant dans un joli bruit.

Je suis fier d'être de la race
De ses héroïques géants,
N'étant point de ceux qu'embarasse
Le surnom de « fils de Chouans ».

Ils conquirent au moins la gloire.
Soldats du trône et de l'autel,
Sur les hauts sommets de l'histoire,
Leur souvenir brille, immortel.

Pour ton fils aimant et fidèle,
Noble terre de mes aïeux,
Tu seras toujours la plus belle
Que puissent contempler ses yeux.

Fasse Dieu qu'en ce coin de France.
Unie et d'un beau rythme égal,
Se déroule mon existence
A l'ombre du clocher natal.

Et quand pour moi le temps viendra
De dormir dans ta sainte terre,
Mon cœur encor, je crois, battra,
Heureux de la sentir légère.

L. Douillard,
Abonné de la Revue du B.-P

Digitized by Google

Nos Morts

Henri de Villedieu

Quand sous le poids des ans on a commencé de descendre la pente, c'est la plus pénible des épreuves d'avoir à dire adieu à ceux que l'on précédait dans la vie. Tel est le sentiment qui emplissait mon âme, lorsque le 13 septembre dernier je conduisais à sa dernière demeure terrestre, l'ami très cher qu'était pour moi, et pour tant d'autres, Maximilien-Henri-Houlier de Villedieu.

Je m'en voudrais cependant de ne pas rendre publiquement à sa mémoire l'hommage de mon affection fidèle, comme celui de ma douleur, tout en regrettant de n'avoir pas la délicatesse de sa plume et le charme de sa pensée pour le décrire comme il conviendrait.

Henri de Villedieu était, en effet, un de ces rares hommes chez lesquels la distinction de l'esprit égale celle du cœur, un de ces hommes dont on ne peut s'approcher sans les aimer, tellement il est de perfection en eux.

Français d'ancienne France et Vendéen de vieille Vendée, il possédait avec la courtoisie d'autrefois, une très grande fermeté d'idées et un attachement profond à ses croyances, et on retrouvait en lui les plus fortes et les plus fines vertus de notre race.

Ayant un profond respect pour la Tradition et une piété fervente, il rapportait tout à Dieu, le servant de mille façons, en peuplant ses séminaires de prêtres, en restaurant ses autels et en multipliant au tour de lui les œuvres de dévouement et de charité.

Se dévouer à quelque chose et à quelqu'un fut le programme de sa

Digitized by Google

vie, laquelle ne fut qu'une offrande incessante et un don quotidien. Aussi est-il mort du cœur, du cœur qui ne fonctionnait plus à force de s'être donné, et que de nombreux et cruels deuils avaient terriblement meurtri. Henri de Villedieu avait été, en effet, très douloureusement éprouvé par la mort de deux de ses fils et de son frère, tombés glorieusement au champ d'honneur pendant la dernière guerre, par la perte d'une de ses filles et enfin par celle de sa femme, qui était véritablement l'âme sœur de sa vie et dont l'ardente foi chrétienne égalait la sienne.

C'est à Poitiers, au collège des Jésuites, où nous terminions ensemble nos études, que j'ai appris à le connaître et à l'aimer. Il était déjà le modèle des élèves. Il le fut de même à la Faculté de Droit. Aussi le Premier Président Merveilleux du Vignaux n'hésita-t-il point, sa Licence terminée, à le prendre comme secrétaire. Il appréciait même tellement ses qualités et ses mérites, que peu après il facilita son mariage avec Mademoiselle Marguerite Auvynet.

Ayant brillamment passé à Paris son doctorat, il devint successivement greffier à la Cour de Cassation, puis secrétaire du bâtonnier Sabatier, l'un des plus éminents avocats près cette Cour.

Il le quitta, en 1900, pour entrer au Crédit Industriel et Commercial, alors en formation, et dont il devint bientôt après le Secrétaire Général, fonction qu'il occupa de la plus insigne façon jusqu'en 1923.

A cette époque, sa santé l'obligea avec un grand chagrin à prendre sa retraite. C'est alors qu'il vint se fixer en son vieux logis de la Baudière, si plein de religieux et émouvants souvenirs, et où, fidèle aux nobles traditions des siens, il mena une vie toute de piété fervente, de dévouement charitable et de labeur intellectuel, que la mort la plus édifiante et la plus sainte couronna si dignement.

M. Edouard Parenteau Dubeugnon

Je dois également, au moment où il vient de disparaître pour toujours, un hommage fait tout à la fois de profond respect et d'affectueuse reconnaissance au maître éminent que fut pour moi M. Edouard Parenteau-Dubeugnon, au temps déjà lointain où je fréquentais la Faculté de Droit de Poitiers.

Né à La Rochelle en 1849, M. Parenteau-Dubeugnon appartenait à une vieille famille de magistrats qui lui inspirait une légitime fierté,

Digitized by Google

et dont il se fit une fois aux Antiquaires de l'Ouest, l'apprécié historiographe.

Après de brillantes études au Lycée de La Rochelle et à la Faculté de Droit de Poitiers, il fut, à peine âgé de 19 ans, reçu avocat, et se consacra dès lors au barreau jusqu'en 1871. A cette époque, il concourut à Paris pour l'Agrégation et le succès qu'il remporta fut le début d'une longue et remarquable carrière dans l'Université. Primitivement affecté comme professeur à la Faculté de Droit de Dijon, il revint au bout de quelques mois à Poitiers, où il fut le digne successeur dans la chaire de Procédure Civile de Boncenne et de Bourbeau.

Doué d'une admirable indépendance de caractère et de convictions profondes, il n'hésita jamais dans son cours à manifester des opinions qui n'étaient pas toujours en rapport avec la législation moderne. Ce qui ne l'empêcha pas d'être entouré de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui l'écoutaient.

Il devint Vendéen en épousant Mademoiselle Pervinquière, petite-fille du grand Boncenne et d'Abel Pervinquière, l'éminent jurisconsulte, dont il avait été le secrétaire.

De son mariage naquit une fille qui épousa le Comte de Pindray d'Ambelle, officier de cavalerie de haute valeur et qui s'est acquise elle-même un enviable renom dans les Lettres Françaises.

La vie de M. Parenteau-Dubeugnon fut une vie particulièrement édifiante, toute de labeur et de dévouement. Dévouement à la cause religieuse dont il fut un des plus ardents champions; à sa famille, dont il eut la joie de connaître la troisième génération, et à ses élèves qui lui sont restés indéfectiblement attachés.

Ses collègues ne demeurèrent pas moins fidèles à son souvenir, et ils le prouvèrent d'une touchante façon en inscrivant, au lendemain de sa mort, son éloge dans un ordre du jour qui figure au Livre d'Or de la Faculté de Droit.

Mais, des récompenses plus précieuses encore attendaient au Ciel, celui qui sur terre nous donna tant de témoignages de sa foi profonde, de sa haute intelligence et de son grand cœur

M. Sébastien de Boishéraud

Descendant d'une ancienne famille d'origine vendéenne, et que des alliances ramenèrent un jour en notre pays, M. Sébastien Goguet de Boishéraud, qui décédait en décembre dernier dans sa maison

Digitized by Google

des champs de la Montagne, près d'Indret, était non seulement un homme d'une grande droiture de caractère et de relations charmantes, mais encore un statuaire d'un véritable et discret talent, dont j'ai doublement le devoir de célébrer ici les qualités éminentes.

Né en 1848 à Maisdon, où il repose actuellement dans le caveau familial, Sébastien de Boishéraud, après de brillantes études faites à Nantes, s'était engagé tout jeune — il avait à peine 17 ans — dans un régiment de grenadiers. Profondément chrétien, il ne voulut pas rester sourd à l'appel de Pie IX, et prit une vaillante part à la défense des Etats Pontificaux, dans la Légion d'Antibes. Il ne déploya pas moins de courage pendant la guerre de 1870, et fait prisonnier à Metz, fut emmené en captivité en Allemagne.

C'est à sa rentrée en France qu'il s'adonna à la sculpture, ayant successivement pour maîtres Amédée Ménard et Charles Lebourg. Travailleur assidu, il a laissé des œuvres nombreuses et dont plusieurs d'une insigne valeur, parmi lesquelles il faut citer, un buste de sa grand'mère, Madame de la *Courbejollière;* une *statue de la Vierge* à l'église Sainte-Anne de Nantes; un médaillon de *Elisa Mercœur,* qui figure à la porte du jardin des Plantes de cette ville; une *Hebé* en bronze, conservée au Musée; une statue d'*Henri de la Rochejaquelein;* des médaillons de *Jeanne d'Arc,* d'*Henri IV,* de *Cambronne* et un de *Charette,* que je possède; de plusieurs bustes de personnalités nantaises.

C'est également lui qui restaura avec infiniment de goût le vieux et curieux château de la Courbejollière, en Saint-Lumine-de-Clisson, qui lui appartenait et où il aimait à recevoir ses amis avec toute l'affectueuse cordialité qui le caractérisait.

Ses critiques d'art qui étaient aussi appréciées que ses œuvres, faisaient justement autorité, et ce n'est pas sans raison qu'il fut longtemps Président de la Société des Artistes Bretons.

Avec Sébastien de Boishéraud, disparaît une des plus belles et plus sympathiques figures de gentilhomme, de soldat et d'artiste, et je remercie M. de la Cadinière, son cousin et fidèle ami, de m'avoir permis par les renseignements qu'il m'a fournis, de rendre un suprême hommage à sa mémoire.

René VALLETTE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

En l'honneur du Bienheureux de La Rochefoucauld. — Une grandiose manifestation religieuse s'est déroulée à la cathédrale de Saintes, les 21, 22 et 23 octobre sous la présidence de Monseigneur l'évêque de La Rochelle et Saintes, en l'honneur de la béatification de Monseigneur Pierre-Louis de La Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes. massacré aux Carmes, le 2 septembre 1792.

Par une délicate attention, la messe pontificale du dernier jour du triduum fut chantée par Monseigneur l'évêque de Luçon. On ne doit pas oublier, en effet, que le nouveau Bienheureux était l'oncle et peut-être même le parrain de Pierre-Louis-Marie de la Rochefoucauld, de Puyrousset, en la Garnache, l'époux de Marie-Adélaïde de la Touche-Limouzinière, l'héroïque Comtesse de la Rochefoucauld, qui prit aux côtés de Charette une si vaillante part à la Guerre de Vendée. et périt aux Sables-d'Olonne sous les balles républicaines.

A l'occasion de cette solennité, notre très distingué compatriote et collaborateur, M. l'abbé Barbotin (originaire de St-Michel-en-l'Herm), membre de l'Académie de la Rochelle, a publié, ornée du portrait qu'il nous a été permis de reproduire ici. une très émouvante brochure sur: *Le dernier évêque de Saintes, le Bienheureux P.-L. de La Rochefoucauld, martyrisé aux Carmes le 2 Septembre 1792*, et dans laquelle il retrace avec de poignants détails toutes les circonstances douloureuses de celui que l'Eglise a proclamé Martyr le 17 octobre 1926. (En vente chez M. Pijollet, libraire à La Rochelle).

A l'Académie de province. — *L'Académie de Province* vient d'élever notre éminent collaborateur et ami Alphonse de Châteaubriant, le délicieux romancier de *La Brière* et de *Monsieur des Lour-*

Digitized by Google

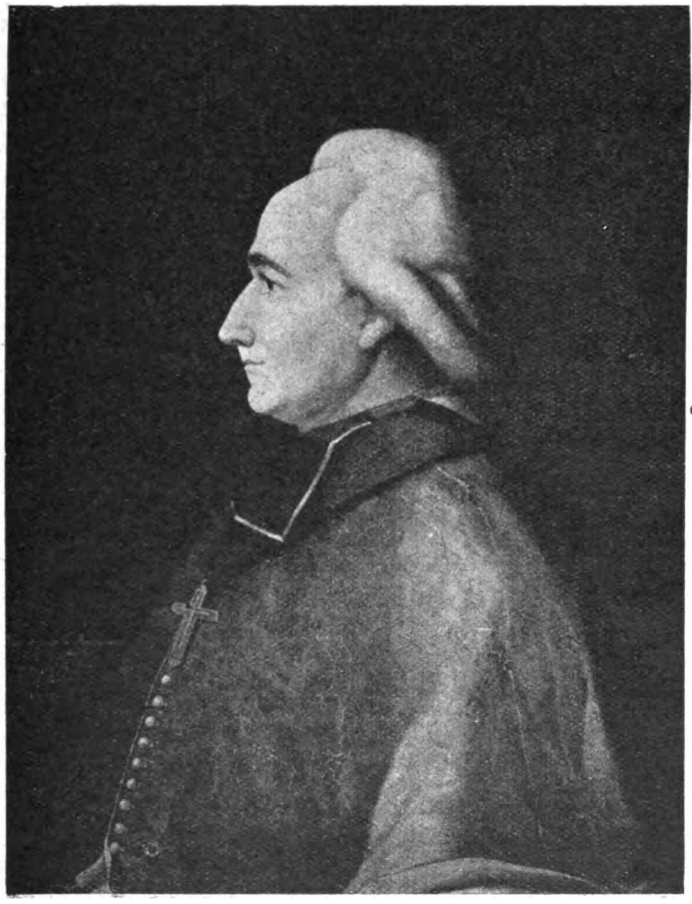

PIERRE-LOUIS DE LA ROCHEFOUCAULD
Dernier Evêque de Saintes
Massacré aux Carmes, le 7 Septembre 1792
Béatifié le 17 Octobre 1926
(Cliché aimablement prêté par M. l'Abbé Barbotin).

Digitized by Google

dines, au siège laissé vacant par la mort d'Achille Millien dont, dans « *la Renaissance Provinciale* » Fernand Ferré a tracé un portrait, où il dit. « Ce qu'au fond nous demandons au roman régionaliste ? déceler les nuances d'âme imputables à l'action du terroir, traiter le fait local moins en soi qu'en tant qu'il permet d'expliquer l'homme ». Et c'est en quoi Chateaubriant a excellemment réussi par deux fois, ce qui lui a valu par deux fois aussi d'être couronné par une Académie.

Nous le félicitons de tout cœur, avec le ferme espoir qu'un jour prochain l'Académie qui loge au Pont des Arts lui ouvrira de même et toutes grandes ses portes.

Beaux Arts. — L'excellent maître graveur vendéen M. Marcel Fleury, dont nous nous flat'ons d'avoir été un des premiers à célébrer le grand talent, a à peine achevé sa remarquable planche des prestigieuses *Ruines de l'Abbaye de Maillezais*, que déjà il a mis en chantier une grande *Vue du Port de la Rochelle* qui lui est demandée par un des principaux éditeurs d'art de Paris, et qui obtiendra, nous n'en doutons pas, auprès des amateurs le même succès que les précédentes œuvres du très sympathique artiste.

— Notre bien cher ami Guéniot, l'habile sculpteur, achève en terre, avec son beau talent accoutumé, une statue de *Notre-Dame de la Salette*, qui sera finalement exécutée en marbre et doit surmonter le maître-autel d'une future chapelle des Missionnaires de la Salette.

De plus il étudie une statue de grande dimension, destinée à honorer une Reine d'Angleterre du Moyen-Age.

— Nous sommes très heureux d'annoncer que le bon peintre André Astoul a exécuté avec un plein succès à Paris les portraits du Comte Bernard de Vesins et du Capitaine Robert de Boisfleury et qu'il met la dernière main à de délicieux pastels chez notre ami M. Dardes.

Signalons également de lui un exquis dessin représentant la charmante couronne de ses neuf enfants entourant l'admirable compagne de sa vie.

— M. Haudeville, le distingué professeur du Lycée de La Roche-sur-Yon a obtenu au dernier Salon d'Automne de Paris un succès mérité avec son beau dessin « *Les Tourmentés* ».

On sait que M. Haudeville affectionne particulièrement le pays de Monts et les *Tourmentés* sont des arbres de là-bas courbés par le vent de tempête qui y souffle fréquemment.

Digitized by Google

— Le beau talent de notre sympathique compatriote le peintre-graveur Charlopeau, s'affirme chaque jour davantage, et il nous en a fourni une preuve nouvelle dans le joli bois gravé qui figure en tête de l'article consacré par notre distingué collaborateur Guinefolle à l'Exposition de la S. V. A.

— M. Louis Suire, le jeune et distingué peintre Rochelais, a fait du 14 au 26 novembre, à la Galerie Drouant, à Paris, une exposition de ses jolies œuvres peintes, parmi lesquelles l'*Eglise de Mouchamps*, le *Matin à Mouchamps* et un *Jardin à Lousigny*.

Le catalogue de cette exposition était présenté par M. Gaston Chérau, de l'Académie Goncourt.

Vocations d'artistes. — Sous ce titre notre excellent collaborateur et ami A. Barrau, dans ses éphémérides du *Phare de la Loire* a récemment évoqué avec le charme accoutumé de sa plume le souvenir d'artistes locaux qui ne connurent jamais de professeurs et dont le talent natif ne connut pas la gloire. Tels le peintre Gautier, le dessinateur Barré, le chansonnier-compositeur Pilot, et il nous révèle aussi le sculpteur sur bois Benjamin Huguet, qui vit encore et qui n'a pas dit son dernier mot en Art.

— A la Galerie Mignon-Massart, à Nantes, M. Alexis de Broca a exposé cet hiver un excellent portrait de berger vendéen. Le caractère astucieux et fermé du bonhomme est saisi à merveille. De Broca est un bon portraitiste. On louera aussi ses délicates aquarelles, où se montre toute sa finesse de pinceau et de vision. Il est passé maître dans l'exécution de ces bagatelles charmantes.

Le Baiser au Soleil. — Nous sommes très fier de noter en ces pages que le dessin et la légende du *Baiser au Soleil* qui figurent si joliment sur le timbre que vient de faire paraître le Comité National de la Défense contre la Tuberculose sont l'œuvre d'une charmante fillette de Vendée; Mademoiselle Jard Aunis, née à l'Aiguillon-sur-Mer, fille de feu M. Victor Jard, pharmacien-major de première classe, décédé en 1917, au retour des colonies.

— Nous avons parlé dans notre précédent fascicule de la jolie noce villageoise enfantine, qui avait eu un si mérité succès à la fête de Mouilleron-en-Pareds, de l'été dernier.

Grâce à la complaisante amabilité de M. Joulain, photographe de Mouilleron, et de M. Félix Lahure, le grand et sympathique imprimeur parisien, nous sommes heureux d'en offrir l'image fidèle à nos lecteurs.

Digitized by Google

Monuments historiques. — Par arrêté en date du 26 décembre dernier, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a fait inscrire sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le clocher de l'église des Herbiers, les restes du château de Sigournais, et la porte d'une maison du XVIe siècle, au bourg du Bois-de-Céné.

De l'utilité des Musées régionaux. — Jamais on ne pourra apprécier ce qu'a pu faire perdre à notre région le manque de musées organisés et offrant toutes garanties.

Le 29 novembre dernier a été vendu à la vente du docteur Gilbert une des crosses trouvées à Nieul-sur-l'Autise, dans l'abbaye, en 1868. En cuivre champlevé, admirablement conservé, doré et émaillé, ce travail limousin du XIIIe siècle représente l'Annonciation dans sa volute.

Longtemps conservée par M. de Pongerville à Nieul même, cette crosse passa à la vente Homberg en 1908, au prix de 16.050 francs. A la vente Gilbert, elle vient d'atteindre 152.000 francs, plus les frais naturellement. Il est bien évident que l'Amérique guette ce joyau.

Comme l'a dit fort justement notre confrère de la *Parole Républicaine*, si le *Musée Vendéen* de Fontenay-le-Comte avait existé lors de la trouvaille, ce pénible exode de nos richesses locales eût peut-être été évité.

Au Musée Vendéen. — Le conseil municipal de Fontenay-le-Comte, dans sa session de novembre a ratifié les propositions d'achats de la commission spéciale des deux tableaux de Bron et Langlade (port d'échouage de l'Ile d'Yeu et Massigny) pour les sommes respectives de 900 francs et de 350 francs.

Il a renouvelé leur mandat triennal comme membres de la commission consultative du dit Musée à MM. Gabriel Espierre. propriétaire; Gabriel Gambier, notaire honoraire; Gustave Maingueneau, industriel et René Vallette, homme de lettres.

A l'Académie des Sciences morales et politiques. — En rendant compte de la dernière séance de l'Institut, du samedi 12 octobre, *Le Temps*, *Le Figaro*, etc., signalent que parmi les cinq ouvrages présentés et retenus par la Docte Compagnie, M. Lyon-Caën, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, a bien voulu rapporter le bel ouvrage de notre compatriote Georges Lacouloumère, ancien Sous-Préfet de Saint-Yrieix, sur « Le Procès de Louis XVI et le rôle exact du célèbre conventionnel

Digitized by Google

limousin. Pardoux Bordas, de Saint-Yrieix, que vient d'éditer la Maison Pichon et Durand-Auzias, de Paris.

Le Doyen honoraire de la Faculté de Droit fait spécialement ressortir, à cette occasion, la valeur documentaire de ce travail ainsi que la parfaite impartialité de son auteur.

Une heureuse trouvaille. — M. Ferdinand Perrochaud, cultivateur au hameau de la Tauvrenière, en Château-Guibert, creusait dans son champ, dit « La Marotte », un fossé pour déposer dans le fond, des drains. En piochant il mit à découvert un pot de grès d'une contenance de deux litres environ.

Intrigué par cette découverte, il continua à piocher autour du récipient et, s'étant penché, il constata que ce dernier était rempli de pièces d'argent de six francs.

C'est là une trouvaille rare.

Découverte archéologique. On vient de découvrir un cimetière inconnu près du bourg de Talmont, dans un champ appartenant à M. Craipeau. Notre érudit collaborateur, M. Ydier, secrétaire de la Société Olona a déjà exhumé plusieurs tombeaux avec sarcophages et plusieurs pièces: un four de fondeur et un vase funéraire. Ce cimetière semble dater du XIII^e^ siècle.

Les Ecrivains morts pour la France. — Parmi les noms des Ecrivains morts pour la France, qui ont été gravés sur les murs du Panthéon, figurent ceux de nos vaillants compatriotes Henri Bazire, Raymond Cottineau et Gabriel Eon. Noms auxquels il serait juste d'ajouter ceux de ces autres martyrs vendéens de la Grande Guerre qui s'appelaient François Baudry, Yves de la Mardière, Alain de Goué et Raymond de Fontaines.

Inauguration de la Basilique du Sacré-Cœur de La Roche-sur-Yon. — Le 13 novembre a été solennellement bénie et inaugurée par Monseigneur Garnier, évêque de Luçon, la basilique du Sacré-Cœur, élevée à La Roche-sur-Yon, en souvenir des Vendéens morts pendant la Révolution et durant la Grande Guerre 1914-1918.

La Chanson Vendéenne. — A Chantonnay, en décembre dernier, au cours d'une séance toute vendéenne, où l'on fit passer sous les yeux des spectateurs le très émouvant film de la *Terre qui Meurt*, notre éminent collaborateur Jean Yole, en présentant les deux chansonniers vendéens Jaconnet, du Pays de Monts, et Thomas, de Saint-

Digitized by Google

Philbert-du-Pontcharrault, a donné une fine et délicate étude sur la formation de la chanson paysanne.

Nos Savants. — Notre savant ami, le docteur Marcel Baudouin, donnera le 4 février, au Château de Nantes, une conférence sur la Vendée préhistorique qui, des plus documentées, sera certainement fort intéressante.

En même temps qu'il prépare cette conférence, le docteur Baudouin rassemble des notes pour une étude sur le célèbre navigateur de Saint-Gilles, Garcie Ferrande, qui, paraît-il, habita au « Fief-Mauclerc ».

Légion d'honneur. — Nous sommes heureux d'annoncer que par décret du 11 novembre 1927, le capitaine Grelet, du 137e régiment d'infanterie, a été promu chevalier de la Légion d'honneur. Le capitaine Grelet, déjà titulaire de trois citations pour faits de guerre et chevalier de Saint-Stanislas de Pologne, n'est autre que M. l'abbé Joseph Grelet, vicaire aux Lucs-sur-Boulogne. Nous présentons au nouveau légionnaire nos plus respectueuses félicitations.

Conférences. — Le 10 décembre, notre distingué collaborateur, M. le docteur Boismorcau a fait à Saint-Mesmin-le-Vieux, devant une nombreuse assistance une très intéressante conférence publique sur le *Mont Saint-Michel*, avec projections lumineuses.

Récompenses officielles — Une médaille de bronze est accordée à M. le docteur Lœwenhard, de Mouilleron-en-Pareds qui, depuis plus de 15 ans, donne gratuitement ses soins aux gendarmes de sa localité.

M. le docteur Pineau qui, depuis plus de 25 ans, fait de même pour ceux de la Caillère, est décoré d'une médaille de vermeil.

Nos Compatriotes. — Notre éminent collaborateur M. J. Aulneau a commencé, à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, dont il est le secrétaire général, un cours en 10 leçons sur la *Roumanie*, qui obtiendra, à n'en pas douter, le succès le plus mérité.

— Notre très distingué et très sympathique compatriote M. Louis Tisseau, attaché commercial à la Légation de France à Oslo, a été nommé aux mêmes fonctions, mais avec un juste avancement, à Copenhague

Il a laissé les plus vifs regrets en Norwège, où sa très remarquable compétence avait été unanimement appréciée.

Digitized by Google

La Noce Villageoise de Mouilleron-en-Pareds

(Cliche de M. Joulain, photogr.)

Digitized by Google

Nous lui adressons dans son nouveau poste, avec nos meilleurs compliments, tous nos vœux de continuation de succès.

Distinctions méritées. — Nous sommes infiniment heureux d'apprendre que notre très érudit collaborateur et ami M. Emile Gabory. l'auteur de si précieux ouvrages historiques, sur la Vendée, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

— Nous n'apprenons pas avec moins de satisfaction la nomination comme officier de l'Instruction publique, de M. le docteur Boismoreau, dont nos lecteurs ont apprécié maintes fois, comme nous, la savante collaboration.

— Les palmes académiques ont été également décernées à notre distinguée collaboratrice Madame Lucie Mayen, à M. l'abbé Poirier, le savant directeur des *Archives du Diocèse de Luçon* et au commandant Henri de La Basselière, qui a sa résidence actuelle à La Roche-sur-Yon. Cette dernière distinction a été attribuée à M. de La Basselière, à l'occasion des découvertes archéologiques faites naguère, en Syrie, et auxquelles il a pris part, pendant le séjour qu'il y fit, comme officier.

— Nous avons de même le très grand plaisir d'apprendre que notre excellente collaboratrice et amie Madame S. Boutet-Lagrée, vient d'obtenir au concours des Jeux Floraux du Languedoc, un diplôme de Premier Prix d'honneur pour son charmant sonnet: *Le Retour à la Terre.*

A tous, nous adressons nos plus vives et très cordiales félicitations.

— Notre éminent ami, M. Francis Eon, a donné le 30 novembre dernier à *L'Orientine* de Poitiers sa remarquable conférence sur la *Véritable Dame aux Camélias*, qui avait obtenu un si légitime succès, à la Société des Conférences fontenaisiennes.

— Notre jeune et sympathique compatriote M. Guillaume du Fontenioux vient de subir avec succès son deuxième examen de philosophie.

Nos meilleurs compliments.

Hommage reconnaissant. — Au cours d'une cérémonie pleine de cordialité, la population de Chavagnes-en-Paillers a offert un hommage de reconnaissante sympathie à M. le comte de Suzannet, maire et conseiller général, en souvenir de tous les services rendus à la commune.

Digitized by Google

Dans la Presse. — Un nouveau journal, *La Liberté de Fontenay-le-Comte* (édition hebdomadaire de la *Liberté du Sud-Ouest* de Bordeaux), vient d'être créé à Fontenay (premier numéro 4 décembre), pour soutenir la candidature de M. de Tinguy du Pouët aux prochaines élections législatives.

Opinions: républicain d'union nationale.

— On annonce également la création prochaine à La Roche-sur-Yon, d'un organe bi-mensuel d'Action française: *Le Royaliste.*

Les Conférences Fontenaisiennes. — La Société des conférences a brillamment repris fin octobre la série de ses réunions au théâtre municipal. C'est ainsi que nous y avons successivement applaudi: M. le docteur Pierre Corneille, dans *La Jeune Fille au* XVIII^e^ *siècle;* M. Besson Léand, avoué à Niort, dans le *Rire et l'Esprit au palais;* M. R. Genty, un lettré fontenaisien: *Messieurs de l'Académie;* M. Robert Chauvelot, explorateur: *Le Japon Souriant* et M. Félicien Challaye, professeur au lycée Condorcet: *Deux Voyages aux Ruines d'Angkor.*

La Semaine des Ecrivains Catholiques. — La Semaine des Ecrivains Catholiques, fondée par notre excellent confrère et ami Gaëtan Bernoville, le très distingué directeur des *Lettres*, s'est tenue à Paris, du 5 au 11 décembre, avec un grandissant intérêt, ayant inscrit à son programme: *Notre Renaissance intellectuelle catholique et la restauration du Monde Chrétien.*

A la séance de clôture, notre éminent compatriote, M. Achille Mestre, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a prononcé un remarquable discours, et M. Gaëtan Bernoville a lu un rapport général des plus intéressants sur la Semaine qui venait de prendre fin.

Notons avec fierté que parmi les membres du Comité de l'Œuvre de la Semaine des Ecrivains Catholiques, figure notre très distingué compatriote, le charmant romancier Jean Yole.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Le comte et la comtesse DE TINGUY DE LA GIROULIERE, font part des fiançailles de leur fille LUCETTE, avec le vicomte LOUIS DE JORNA, attaché au Comptoir National d'Escompte de Paris.

Leur mariage sera célébré le 26 janvier 1928, à La Roche-sur-Yon.

MARIAGES

Le 14 septembre 1927, en l'église de Saint-Sulpice-en-Pareds, a été béni le mariage de M. ALFRED CARDIN, avec Mademoiselle MAGDELEINE COIRIER.

— Le 27 septembre, en l'église du Boupère (Vendée), a été béni, en présence d'une très élégante assistance, le mariage de Mademoiselle BÉATRIX DE BAGNEUX, fille et belle-fille du vicomte et de la vicomtesse de Bagneux, avec le lieutenant de vaisseau AUDOUIN DE LESTRANGE, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, fils du comte de Lestrange.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par l'abbé Pouchard, aumônier militaire de la marine, qui a prononcé une très remarquable allocution.

Les témoins étaient: pour la mariée, le vicomte Guy de Bagneux, le marquis de La Moussaye, ses oncles; pour le marié, l'amiral baron Exelmans et le baron de Lestrange, son oncle.

Monseigneur le Duc de Guise s'était fait représenter par le marquis de Roux.

La mariée portait une très jolie robe en crêpe de satin blanc et point d'Angleterre. Le manteau de cour, également en point d'Angleterre, était porté par M. Guy de Vaugelas et Mademoiselle Ghislaine de Nicolay.

Le service d'honneur était assuré par le comte de Bagneux et Mademoiselle de Palaminy, M. Guy de Lestrange et Mademoiselle de La Moussaye, M. O. de La Moussaye et Mademoiselle de Séailles, M. C. de Palaminy et Mademoiselle de Guillebon.

Digitized by Google

A la sortie de l'église, le cortège était ainsi composé:

Vicomte de Bagneux et vicomtesse de La Besse,, comte de Lestrange et vicomtesse de Bagneux, amiral baron Exelmans et vicomtesse Guy de Bagneux, Baron de Lestrange et baronne de Domecy, vicomte A. de Lestrange et marquise de La Moussaye, baron de Domecy et Mademoiselle de Perpigna, marquis de Palaminy et vicomtesse O. de Rougé, vicomte L. de Lestrange et comtesse de La Rochethulon, comte de Verthamon et comtesse d'Olliamson, M. F. de La Besse et Mademoiselle d'Olliamson.

La population avait tenu à exprimer son attachement à la famille par une manifestation touchante, décorant le bourg d'arcs de triomphe et couvrant de fleurs la jeune mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une très élégante réception a été donnée par la vicomtesse de Bagneux au château de la Pellissonnière aux nombreux amis des deux familles, en même temps qu'un repas de plus de trois cents couverts était offert aux fermiers et aux ouvriers du Boupère.

— Le 5 octobre 1927, a été célébré en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris. le mariage de M. Marcel BAGE, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mademoiselle Suzanne CARGILL.

— Le 15 octobre 1927, a été célébré en l'église d'Allonne (Vienne), le mariage de M. Pierre de LASSAT, Croix de Guerre, frère de Madame Alain de Goué, avec Mademoiselle Jeanne MABILLE de PONCHEVILLE.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Joulain, curé doyen de l'Isle-Jourdain.

— Le 20 octobre 1927, a été célébré en l'église Saint-Gildas d'Auray, le mariage de M. Yvan de la DÉBUTRIE, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, avec Mademoiselle de SAINT-VULFRAN.

Après la cérémonie la comtesse de Saint-Vulfran a très élégamment reçu en son manoir de Kerdrain, les nombreux amis des deux familles de la Débutrie et de Saint-Vulfran.

— Le 29 octobre 1927, a été célébré dans l'église de Treize-Vents. le mariage de Mademoiselle Odile RENÉ-BAZIN, fille de M. et Madame N. René-Bazin. et petite-fille de M. René Bazin de l'Académie française, officier de la Légion d'honneur, avec M. Paul de NERCY de VESTU.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Madame René-Bazin ont

Digitized by Google

offert aux parents et amis des deux familles, une élégante réception en leur château de Puy-de-Sèvre.

— Le 15 novembre 1927, a été célébré dans l'église Saint-Gaudens de Sommière (Vienne), le mariage de M. PIERRE CLAIS, notaire à Fontenay-le-Comte, fils de notre très cher ami Louis Clais, avec Mademoiselle GERMAINE RICHARD.

— Le 28 décembre 1927, a été célébré dans l'église N.-D. de Grâce de Passy, et dans la plus stricte intimité, le mariage de Mademoiselle HÉLÈNE PINEAUD-BOUSSEAU, de L'Hermitage de Saint-Mesmin-le-Vieux, avec M. le Docteur HENRI GIROIRE, ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur suppléant à l'école de médecine de Nantes, médecin suppléant des hôpitaux.

NAISSANCES

MARGUERITE-MARIE, ELIANE, YVES, LOUIS-DOMINIQUE et AGNÈS DE JOANNIS sont heureux de faire part de la naissance de leur petite sœur GENEVIÈVE. (Angers, le 30 juillet 1927).

— Le Docteur et Madame JULIEN ROUSSEAU sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, PHILIPPE. (Beauvoir-sur-Mer, le 13 septembre 1927).

— M. PAUL COLINS, fils de notre excellent ami Henri Colins, député de la Vendée et Madame Colins, née de Bersaucourt, font part de la naissance au château du Fenestreau, de leur fils PAUL.

— Madame ANDRÉ DES ROCHETTE, femme de M. des Rochette, le très distingué directeur du Syndicat des Agriculteurs de Vendée, a mis heureusement au monde un fils, qui a reçu au baptême le prénom de BENOIT.

— S. A. R. la princesse DE CRÖY, née de Lespinay, a heureusement mis au monde une charmante petite fille qui a reçu le nom de FLORENCE, et a été baptisée en l'église de Saint-Benin-d'Azy, par S. A. S. Monseigneur de Cröy, protonotaire apostolique, doyen de Sainte-Wandru, à Mons de Hainaut.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

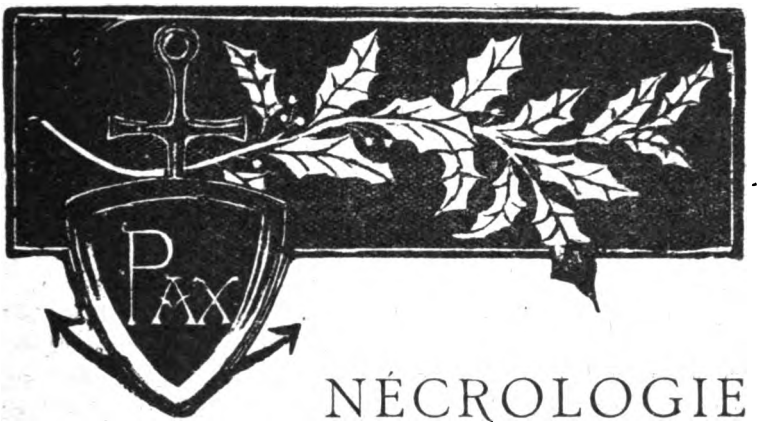

NÉCROLOGIE

Madame Yves CHAIGNEAU, femme du médecin-major colonial Yves Chaigneau, décédée fin août à Dakar Sénégal, à l'âge de 24 ans.

Un service funèbre a été célébré à son intention en l'église de Montournais, le 1er octobre 1927.

— Madame Madeleine de LASTIC SAINT-JAL, épouse de M. André Dousset, lieutenant au 17e tirailleurs algériens, décédée à Niort, le 19 septembre 1927, à l'âge de 21 ans.

Les obsèques ont eu lieu le 22 en l'église Saint-André sa paroisse

— Mademoiselle Marie-Antoinette de HILLERIN, fille du comte et de la comtesse J. de Hillerin, décédée le 7 octobre 1927, à l'âge de cinq ans et demi, au château de la Roche-Jaudoin de Coëx

— Madame VÉXIAU, née Fillon, décédée à l'âge de 78 ans, le 22 octobre 1927. Elle était nièce de Benjamin Fillon et apparentée aux Poëy d'Avant.

La cérémonie funèbre a eu lieu à Niort, le 25 octobre et l'inhumation le même jour au cimetière Notre-Dame de Fontenay.

— M. Pierre-Eugène de CHANTREAU, frère de nos excellents amis, Henri et Hubert de Chantreau, décédé au château du Couteau, près Faymoreau, le 18 novembre 1927, et dont les obsèques ont été célébrées le 22 novembre dans l'église de Faymoreau.

— M. Zacharie BOUTIN, père de M. Emile Boutin, le très distingué architecte diplômé de Fontenay, décédé le 19 novembre 1927 dans sa 84e année, dont les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame

Digitized by Google

de Fontenay, et dont l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Luçon.

— Mademoiselle ADRIENNE CLEMENCEAU, sœur de M. Georges Clemenceau, notre illustre compatriote, décédée le 20 novembre à Paris, à l'âge de 77 ans, dans la clinique où elle avait été opérée il y a quelque temps.

— M. PAUL BIRÉ, maréchal des Logis au 6e spahis, décédé à l'hôpital militaire de Vannes, des suites d'une maladie contractée au service de la France en Syrie. le 23 novembre 1927, et dont les obsèques ont été célébrées le 26 novembre dans l'église cathédrale de Luçon

Le jeune et regretté défunt était le fils de notre ami Raymond Biré et de Madame Biré, au cruel deuil desquels nous prenons une part particulièrement vive.

— M. RENÉ DE JOUSSELIN, élève à l'Ecole d'Agriculture d'Angers, décédé des suites d'un accident de motocyclette, le 27 novembre 1927. Ses obsèques ont été célébrées le 1er décembre en l'église de Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire).

— M. RAOUL PASTUREAU, pharmacien, décédé à Mouilleron-en-Pareds, le 28 novembre 1927, à l'âge de 54 ans.

— M. MARCEL LIÉBERT, fils du très distingué docteur Liébert, médecin-major de première classe, décédé le 29 novembre 1927, à l'âge de 16 ans, à Fontenay-le-Comte.

— Madame BERTHE CHEVALLEREAU, née Garnier, mère de notre excellent ami M. Arthur Chevallereau et de Madame Diard, décédée en sa demeure du Vivier, le 29 novembre 1927, à l'âge de 67 ans, et dont les obsèques ont été célébrées le 2 décembre en l'église de Mouilleron-en-Pareds.

— M. ALBERT CLEMENCEAU, avocat à la Cour d'Appel de Paris, frère de M. le président Georges Clemenceau, décédé le 4 décembre, dans une clinique, des suites d'une opération.

— M. EDOUARD PARENTEAU-DUBEUGNON, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'Appel, professeur honoraire à la Faculté de Droit de Poitiers, décédé le 4 décembre 1927 dans sa 88e année.

Digitized by Google

— M. Sébastien GOGUET de BOISHÉRAUD, statuaire, décédé le 8 décembre 1927, à Maisdon (Loire-Inférieure), à l'âge de 80 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 décembre en l'église de Maisdon.

— M. le docteur Paul MAIGRE, décédé à La Roche-sur-Yon, le 10 décembre 1927 à l'âge de 64 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 14 en l'église Saint-Louis. Il avait fondé sous les auspices de la Croix-Rouge un dispensaire et une crèche dont il demeura jusqu'à la fin de sa vie le médecin dévoué et le généreux bienfaiteur.

Au cimetière M. le Docteur Pacaud, président du Syndicat et de l'Association locale des médecins de la Vendée, a salué la mémoire du collègue estimé et aimé qui honorait à un si haut degré sa profession.

— Monsieur Alfred-Ernest-Eugène QUERQUI, Médaille Militaire et Croix de Guerre, décédé au château de Chassenon, le 22 décembre 1927, dans sa 48e année.

— Mademoiselle Odile POIRIER-COUTANSAIS, décédée fin décembre 1927, au château de Pierre-Brune en Fougeré, à l'âge de douze ans.

— Madame Claude REGELSPERGER, née Georgette Berjonneau, décédée à Paris, le 31 décembre 1927, à l'âge de 19 ans.

— Madame la vicomtesse de la GOUBLAYE de MÉNORVAL, mère de la marquise Serge de Courcy, décédée à Nice, et dont les obsèques ont été célébrées à Saint-Brieuc.

Nos sincères condoléances à toutes les familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

Chemin creux en Vendée, par Jean PESKÉ (Cliché du "*Phare*")

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de novembre de la belle Revue *des Arts et des Artistes*, comprend au sommaire plusieurs études d'un grand intérêt.

Jean Peské, dont nous reproduisons ce joli *Chemin creux de Vendée* est un « forestier » de la peinture qui, par le pinceau, par le crayon, par le burin. n'a cessé d'être avec un talent tout particulier, « le portraitiste ingénu des arbres de l'Occident », ainsi que le dit fort justement le distingué critique Edmond Pilon.

Depuis Théodore Rousseau, deux peintres seulement, Lepère et Milcendeau, ont su exprimer, avant Peské, le paysage légendaire de la Basse-Vendée.

— *La Meute* de notre éminent collaborateur Alphonse de Châteaubriant, et dont quelques pages ont paru ici même en primeur, est la principale nouvelle du volume qui doit paraître prochainement, et

Digitized by Google

qui nous permettra d'admirer une fois de plus le délicieux talent de notre très affectionné ami.

— Dans le journal l'*Opinion*, numéro du 12 novembre 1927, sous la signature « *Trygée* » et sous la rubrique « Affaires intérieures » un très intéressant article « *La Vendée* » très vrai et qui se termine par ces lignes:

« Plus que tout autre, donc, le département de la Vendée nous démontre qu'il y a pour la détermination des traditions et des tendances et des groupements sociaux économiques et religieux, des cadres plus puissants parfois que ceux de la géographie administrative historique ».

— Dans *Nova França*, organe de la *Société d'histoire du Canada*, une très remarquable étude de M. Paul Meunier sur *Les du Chaffault*, une de nos plus illustres familles Bas-Poitevines, accompagnée d'intéressantes illustrations et notamment de la reproduction d'un buste et de l'épée de l'amiral du Chaffault

— A l'occasion du tri-centenaire de l'île de Ré, notre savant collaborateur M. E. Gauvrit a publié dans *La Dépêche Vendéenne*, une intéressante notice, sur *Bonaventure de Fenieux*, écuyer, seigneur de Forges qui prit part héroïquement à la défense de la citadelle de Ré en 1627 et dont le corps repose sous le dallage de l'église de la Chapelle-Achard.

— On parle également de célébrer en 1928 le tri-centenaire du siège de La Rochelle par le cardinal de Richelieu.

Le Marais de la Sèvre. — Le journal *Le Grand Tourisme* a publié, dans son numéro de septembre, un bel article de son rédacteur en chef M. Louis Beau, relatant les détails de l'excursion organisée dans le Marais de la Sèvre-Niortaise par les chemins de fer de l'Etat avec le concours des Syndicats d'Initiative de Niort et de Fontenay-le-Comte. L'article est accompagné de jolies illustrations. Textes et images contribueront à faire connaître davantage et à apprécier les délicieux paysages vers lesquels les touristes viennent de plus en plus nombreux.

Ouvrages aimablement offerts à la Revue, et dont il sera rendu compte dans le prochain fascicule:

L'Ame de l'Exilé. — Souvenirs de voyage de Monseigneur le duc d'Orléans, par M. le docteur Récamier; Paris, Plon 1927.

Digitized by Google

Magnifique volume in folio de 367 pages superbement édité et orné de nombreuses illustrations (100 francs).

— *Un Cavalier. — Le Colonel Taylor*, par Alfred Duret et Tony Catta, avec une préface du maréchal Lyautey, de l'Académie française. Nantes, Bauffreton, 1927: (prix 12 francs).

— *Charles Maurras et le Nationalisme de l'Action française*, par Marie de Roux. 1 vol. in-12, chez Bernard Grasset, Paris. — Prix 12 fr.

— *Le « Danger » de l'Action française*. — En réponse à M. Maritain; par Paul Courcoural. Edition Rupella, Millon, La Rochelle, 1918. — (Prix 7 fr. 50).

— *Contre le Communisme*, par François Coty. Bernard Grasset, Paris, 1927. (Prix: 12 francs).

— *Jeanne d'Arc à Chinon*, par le vicomte du Motey, avec préface de S. G. Monseigneur A. du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen, primat de Normandie. (Paris, Champion, 5, quai Malaquais, 1927).

— *Monsieur de Charette*, drame historique en 3 actes et 4 tableaux, par B. Clénet, avec musique de Francisque Darcieux. Librairie de *L'Action Française*, 14, rue de Rome, Paris.

— *Les Arts français. — L'Art du Poitou*, par Henri Clouzot, conservateur du musée Galliéra, avec de nombreuses illustrations. Paris, chez de Boccard, 1927.

— *Un Chef Chouan du Pays Nantais. — Paliernc*, par le docteur Alfred Rouxeau, avec préface de M. Marcel Giraud-Mangin. Nantes, Durance, 1927, grand in-8° de 264 pages, avec illustrations. Prix 20 fr.

— *Notice sur le Château de Boistissandeau*, par le Chevalier de la Broisde. Angers, Société Française d'Imprimerie, 1927.

— *Sur la Pierre d'Ardoise*, par André Bruel, délicieux volume de contes et légendes angevines, illustré par Charles Tranchand. Angers, 1927.

— *Le Bienheureux P.-L. de la Rochefoucauld*, martyrisé aux Carmes, le 2 septembre 1792, par l'abbé G. Barbotin, de l'Académie de La Rochelle. La Rochelle, imp. Jean Foucher, 1927.

— *Ce joli temps de demoiselles*, exquises chansons de Pierre Menanteau. Chez l'auteur, 54, rue Théophaste Renaudot, Poitiers, 1927.

— *Les Chefs des Géants Vendéens*. — Petit album illustré, avec brèves notices biographiques, des plus glorieux chefs de l'armée

Digitized by Google

LES MINES DE PLOMB DE MARCEL FLEURY

Supplément à l'Extrait du Catalogue d'Eaux-Fortes

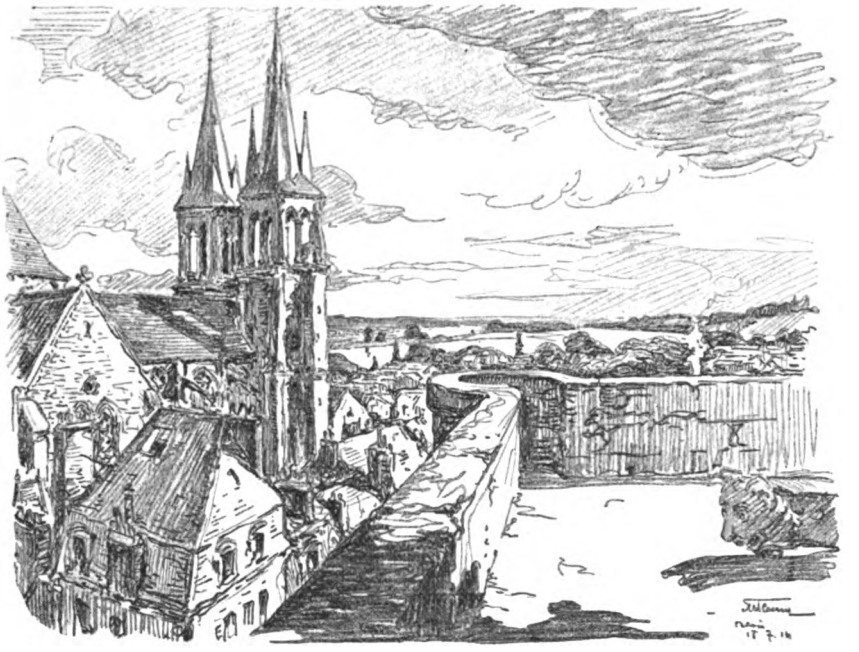

BLOIS. L'Eglise et le Quartier Saint-Nicolas, vue prise de la terrasse du Château. — Au loin, la Loire. —

(Fac-simile réduit)

Format des plombagines : 0.16 × 0.21, sous passe-partout de 0.25 × 0.32

SA COLLECTION SPÉCIALE

sur : PARIS
: ROUEN
: BLOIS
: TOURS
: ANGERS
: POITIERS
: LA VENDÉE
: LA ROCHELLE
: ET LA SAINTONGE...

(à suivre)

Prix d'une mine de plomb originale : 200 francs

Certaines catégories peuvent être plus ou moins épuisées, mais la Collection se continue chaque année.

A LA ROCHELLE : en son atelier, 22, Avenue Jean-Guiton
VILLA " VENDÉE QUAND MÊME "
C Ct Chèques-Postaux : Bordeaux 247.67

A PARIS : chez M. Porcabeuf et Cie
Imprimeurs-Editeurs d'Art
187, RUE SAINT-JACQUES, Ve ART.

ou chez ses Dépositaires d'Eaux-Fortes.

Digitized by Google

vendéenne en 1793. (Maurice Chrétien, 54, rue Saint-Aubin, Angers. Prix 3 fr. 25).

— *La Boîte aux Papillons* de Henry Cormeau, qu'on ne saurait mieux appeler que l'émouvant livre de sa douleur, et qu'il vient de publier aux Editions Provinciales. collection *Les Primevères*, avec illustrations de Charles Tranchand.

— *Dans les pourpres de Maughreb*, recueil de délicieux poëmes, de M. Maurice Brillaud (Paris, Jouve, 1927).

A nos Abonnés

Pour éviter à nos Abonnés des frais de recouvrement très élevés, nous les prions d'adresser directement le prix de leur abonnement à notre compte de chèque postal:

C. C. P. 17482 Nantes
M. René Vallette
Dr *Revue du Bas-Poitou*, à Moulleron-en-Pareds (Vendée)

(*Pour 1927:* 20 francs.
Pour 1928: 25 francs).

Après le 29 février les abonnements non réglés seront mis en recouvrement postal avec 3 francs de supplément pour frais postaux.

R. DE THIVERÇAY.

La *REVUE DU BAS-POITOU*
OFFRE SES MEILLEURS VŒUX DE NOUVEL AN
A SES DÉVOUÉS COLLABORATEURS
ET A SES FIDÈLES ABONNÉS

31 Décembre 1927

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE.

Imprimerie HENRI LUSSAUD, *P. et O. LUSSAUD Frères*, Fontenay-le-Comte

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1927

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Mémoires Inédits du Duc de Montpensier*, par M. Edmond Béraud 1

II. — *Etude d'Histoire Vendéenne. — Notice sur la Comtesse de La Rochefoucault-Bayers* (suite), par M. Waitzennegger 11

III. — *Archéologie Vendéenne — Découverte d'un souterrain-refuge à la Couticière de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée)*, par M. E. Boismoreau 20

IV. — *Carnet Poétique. — Le Flamboyant. — Cendres. — Le Jardinier d'Amour*, poésies, par Mme S. Boutet-Lagrée 24

V. — *Inventaire Historique et Archéologique de la Vendée*, par M. René Vallette 26

VI. — *La Maison des Aïeules et le Tombeau de Pierre Loti*, par M. Marcel Bertrand 34

VII. — *L'Apparition*, poésie, par M. Paul Fillon 39

VIII. — *Les Gendarmes de la Corrèze en Vendée en 1793*, par M de F. 42

IX. — *Nos Morts. — M. de Lavrignais, sénateur de la Vendée. — M. Quentin Pichard du Page. — Le Commandant de Maupeou. — Le Comte Henri de Monti de Rezé. — M. Léon Dupré-Carra*, par M. René Vallette 46

X. — *Les Livres*, par Lector 54

XI. — *Chronique*, par R. de Thiverçay 58

XII. — *Carnet Mondain*, id. 62

XIII. — *Nécrologie*, id. 64

XIV. — *Bibliographie*, id. 69

Digitized by Google

XV. — *Souvenirs d'Émigration. — Le Marquis de Faymoreau*, par M. H. DE VILLEDIEU..... 73
XVI. — *Les Sources de l'Histoire Vendéenne et Chouanne aux Archives Anglaises*, par M. E. GABORY..... 86
XVII. — *Archéologie Vendéenne. — Les Bagues Anciennes du vieux Cimetière de Saint Jean-de-Monts*, par M. le Dr Marcel BAUDOUIN..... 102
XVIII. — *Votre Nom*, poésie, par M. Paul FILLON..... 119
XIX. — *Agrippa d'Aubigné, Gouverneur de Maillezais*, par M. A. GARNIER..... 120
XX. — *Inventaire Historique et Archéologique de la Vendée* (suite), par M. René VALLETTE..... 137
XXI. — *Ballade de l'Ame du Village*, poésie, par M. Jules DE MARTHOLD..... 148
XXII. — *La Chanson du Bon Temps. — Souvenirs poitevins* (suite), par M. Robert DELAGRANGE..... 149
XXIII. — *Eugène Bernier, poète-laboureur poitevin*, par Mlle Charlotte ROY..... 156
XXIV. — *Poèmes Poudrés. — Ode à une Marquise d'Autrefois*, poésie, par M. J. DE TINGUY..... 168
XXV. — *A Travers les Salons*, par M. L. DE LA CHANONIE..... 171
XXVI. — *Les Grands Mariages de Vendée. — Allocution prononcée au mariage de Mlle René-Bazin et de M. Feildel*, par M. l'Abbé Jean DES GRAVIERS..... 175
XXVII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 181
XXVIII. — *Carnet Mondain*, [id. 191
XXIX. — *Nécrologie*, id. 195
XXX. — *Bibliographie*, id. 198
XXXI. — *Une Lettre inédite* d'Alphonse DE CHATEAUBRIANT..... 205
XXXII. — *Archéologie Bas-Poitevine. — Une visite aux Ruines de la Durbellière et à Châtillon-sur-Sèvre*, par O. DE ROCHEBRUNE..... 208
XXXIII. — *Le Beau Missel*, par Mme S. BOUTET-LAGRÉE. 213
XXXIV. — *La Ruine*, poésie, par M. Jean MAUCLÈRE.... 221
XXXV. — *Une Enigme de la Préhistoire Bas-Poitevine. — Les Bassins Jumelés dits « Fesses de Sorcière ». — Folklore et Préhistoire*, par M. E. BOISMOREAU..... 222
XXXVI. — *Fantaisie sur nos Oiseaux*, par M. Jean YOLE. 242

Digitized by Google

XXXVII. — *L'Exposition de la Vendéenne des Arts*, par M. Jean GUINEFOLLE..... 244
XXXVIII. — *A la Vendée*, poésie, par M. L. DOUILLARD... 250
XXXIX. — *Nos Morts. — M. Henri de Villedieu. — M. Edouard Parenteau-Dubeugnon. — M. Sébastien de Boishéraud.* par M. René VALLETTE..... 252
XL. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY..... 256
XLI. — *Carnet Mondain*, id. 266
XLII. — *Nécrologie*, id. 269
XLIII. — *Bibliographie*, id. 272

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Souterrain-refuge de la Couticière de Saint-Mesmin-le-Vieux*, dessin de M. E. Boismoreau 22
II. — *M. de Lavrignais, sénateur de la Vendée*, Cliché de la " Dépêche Vendéenne " 46
III. — *Dans l'île de Noirmoutier* (Eau-forte de Mlle Denise Chénot), Cliché du " Phare " 69
IV. — *Lettres Ornées et Têtes de Pages*, dessins inédits de M. Boutet-Lagrée 1, 11, 24
V — *Salon de Paris. — A. Guéniot. — Saint-François d'Assise. — Médaille d'Or 1927* 170
VI. — *Concours de Coiffes et de Costumes anciens de Noirmoutier*, Cliché du " Phare de la Loire " 181
VII. — *Une Vue de Fontenay-le-Comte en 1840*, Cliché communiqué par " La Parole Républicaine " 198
VIII. — *Lettres Ornées et Têtes de Pages*, dessins inédits de M. Boutet-Lagrée. 73, 86, 102, 120, 137, 149, 156, 170
IX. — *Types de Bassins jumelés du Bocaye vendéen dits « Fesses de Sorcière »* dessins de Paul S. 235
X. — *Bois gravé*, de M. E. Boutin 244
XI. — *Pierre-Louis de La Rochefoucauld, dernier Evêque de Saintes, massacré aux Carmes, le 7 Septembre 1792, Béatifié le 17 Octobre 1926.* Cliché aimablement prêté par M. l'Abbé Barbotin 257
XII. — *La Noce Villageoise de Mouilleron-en-Pareds*, Cliché de M. Joulain, photogr. 263
XIII. — *Chemin creux en Vendée*, Cliché du " *Phare* " 272
XIV. — *Lettres Ornées et Têtes de Pages*, dessins inédits de M. Boutet-Lagrée. 205, 208, 213, 222, 242 244, 250

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

CRÉDIT DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 50 millions

Siège Social à Angers, 17, rue Voltaire

Succursale à *FONTENAY-LE-COMTE*

(Banque E. AMÉDÉE et Cie près le Pont-Neuf)

AGENCES

La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Luçon, Chantonnay, Challans, Les Herbiers et Saint-Gilles-sur-Vie.

LE CRÉDIT DE L'OUEST

Se charge de toutes Opérations de Banque et de Bourse.
Paie tous les Coupons sans Frais
Reçoit sans Frais les Souscriptions à toutes les Émissions.
Loue des Coffres-forts, etc., etc.

« LE ROI DES VINS, ET LE VIN DES ROIS. »
ALPHONSE DAUDET.

CHATEAUNEUF-DU-PAPE

« DOMAINE DU GRAND COULET »
1er GRAND CRU

Médailles d'Or Liège 1905
Concours Agricole Paris 1909-1910

Hors Concours Turin 1911
Nîmes 1923

DROUX-VAN MALDEREN et Cie
Villa Saint-Paul
CHATEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse)

Même Maison à :

NUITS-St-GEORGES (Côte-d'Or)
pour les Vins de Bourgogne.

BORDEAUX, 61, Avenue de Boutaut
pour les Vins de Bordeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

Digitized by Google